Le dossier des découvertes interdites

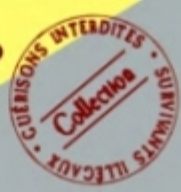

PIERRE LANCE

SAVANTS MAUDITS & CHERCHEURS EXCLUS

Un réquisitoire implacable contre la "nomenklatura" scientifique

GUY TRÉDANIEL ÉDITEUR

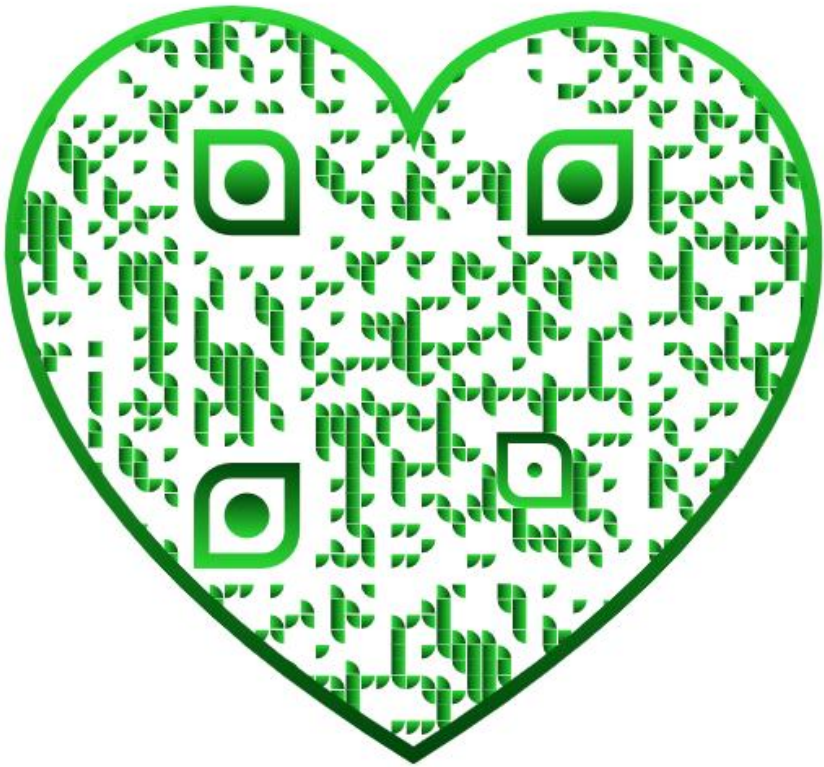

Le dossier des découvertes interdites

PIERRE LANCE

SAVANTS MAUDITS & CHERCHEURS EXCLUS

Un réquisitoire implacable contre la "nomenklatura" scientifique

GUY TRÉDANIEL ÉDITEUR

Pierre LANCE

SAVANTS MAUDITS,

CHERCHEURS EXCLUS

GUY TRÉDANIEL ÉDITEUR

Chez le même Éditeur, dans la même collection :

Enquête sur un survivant illégal, l'affaire Gérard Weidlich. Sophie Chervet, 2002.
La santé confisquée. Monique & Mirko Beljanski, 2003.
Mirko Beljanski ou la chronique d'une "Fatwa" scientifique. Monique Beljanski, 2003.

À paraître :

Cancers et guérisons illégales, Enquête de Jean-Paul Leperlier Sophie Chervet.

© Presses de Valmy, 2001
© Guy Trédaniel Éditeur, 2003
www. tredaniel-courrier.com
tredaniel-courrier@wanadoo.fr

ISBN : 2-84445-457-7

Collection : Survivants illégaux et guérisons interdites au pays des « Droits de l'Homme »

Dirigée par Jean-Paul Leperlier

Existe-t-il vraiment, au pays dit des « Droits de l'Homme », des survivants illégaux et des guérisons interdites ?

« Oui » répond Gérard Weidlich, héros d'*Enquête sur un survivant illégal,* premier ouvrage de cette collection.

« Oui », parce qu'il existe aussi, dans ce même pays, qui se voudrait parangon des libertés, des « Savants maudits et des chercheurs exclus ».

Plus particulièrement « maudits » lorsque leurs découvertes, permettant de sauver les premiers, infirment des diagnostics de mort inéluctable s'appuyant sur des dogmes médico-scientifiques dépassés...

Et d'autant plus « exclus » lorsque la contestation de ces dogmes remet en question les bénéfices des multinationales chimio-pharmaceutiques qui en vivent...

D'où ce second titre d'une série entamée depuis quelques mois, insistant tant sur les persécutions subies par un Mirko Beljanski et un Loïc Le Ribault que sur la chape de plomb maintenue sur les résultats étonnants d'un René Quinton ou d'un Antoine Priore.

Ces deux premiers titres illustrent ainsi l'esprit d'une collection qui s'est donné un double but :

• Rendre la parole aux défricheurs d'une science muselée, révélant ainsi au public les prodigieuses avancées médicales que certains lobbies s'acharnent à maintenir hors de sa portée. C'est

le sens de ce livre de Pierre Lance, qu'il convenait de rééditer plus largement, compte tenu de la faveur exceptionnelle dont il a déjà bénéficié auprès d'un public averti. Et ce sera le sens de la prochaine réédition, pour le même grand public, de l'ouvrage déjà célèbre de Monique Beljanski (édité jusqu'à ce jour aux États-Unis) : Mirko Beljanski ou la chronique d'une "Fatwa" scientifique.

• Vérifier, par des témoignages de malades recoupés par de minutieuses enquêtes auprès des médecins qui les ont suivis, le bien-fondé de ces avancées et des espoirs qui en découlent. Ce qui fut le sens de Enquête sur un survivant illégal, témoignage sur le volet SIDA de l'affaire Beljanski et premier ouvrage de cette collection. Et ce qui sera le sens de Cancer et guérisons illégales, rassemblant et vérifiant de nombreux témoignages sur les succès de l'approche Beljanski en matière d'oncologie, ouvrage en préparation.

Une collection qui prend donc naturellement sa place au sein des Éditions Guy Trédaniel, donnant, depuis plusieurs décennies, la parole à des médecins et professionnels de santé, allopathes, homéopathes, naturopathes, ouverts sur le progrès, proches de leurs malades et préfigurant peut-être les nécessaires évolutions d'une médecine moins dépendante de l'État, de ses contraintes et des lobbies qui y font la loi. Et que l'on souhaiterait plus humaine...

Jean-Paul Leperlier
Directeur de collection.

À la mémoire de Jean-Michel Graille,
du journal Sud-Ouest,
qui lutta toujours avec courage et persévérance
pour le triomphe de la vérité.

« Des chercheurs qui cherchent, on en trouve. Mais des chercheurs qui trouvent, on en cherche. »

Charles de Gaulle
(en Conseil des ministres)

Bien trouvé, Mon Général ! Mais êtes-vous sûr de les avoir cherchés ? Et saviez-vous que des chercheurs qui cherchent à empêcher d'autres chercheurs de chercher à réaliser ce qu'ils ont trouvé, on en trouve sans les chercher ?

P.L.

« *Pourquoi la France dépense-t-elle deux fois plus que l'Angleterre en recherche publique civile ? Pourquoi a-t-elle trois fois moins de prix Nobel, trois fois moins de redevances de brevets ?*
... Certains de nos chercheurs se remuent-ils les méninges ou se tournent-ils les pouces ? »

Ghislain de Montalembert
Le Figaro magazine – 9.12. 2000

Le CNRS, c'est 25 000 agents dont 11 000 chercheurs, 1674 laboratoires, avec un budget de 2,5 milliards d'euros, dont 80 % sont absorbés par la masse salariale.

« *C'est un énorme organisme ingouvernable. C'est une juxtaposition de coteries. C'est un rassemblement de chercheurs fonction-narisés, qui s'installent dans leur fromage et y restent jusqu'à la retraite, sans autre souci que de s'adonner à leurs marottes, qu'elles débouchent ou non sur des découvertes... Ces gens-là dépensent de l'argent public sans aucun scrupule... »*

Georges Pompidou
(citation : Le Figaro magazine – 9.12.2000)

SOMMAIRE

Avant-propos

PAUL KAMMERER (1880-1926)

ANTOINE BÉCHAMP (1816-1908)

JULES TISSOT

RENÉ QUINTON (1867-1925)

MARCEL FERRU

EDGARD NAZARE (1914-1998)

MARCEL MACAIRE (1922-1998)

RENÉ JACQUIER (1911-2010)

ANTOINE PRIORE (1912-1983)

JEAN SOLOMIDÈS (1911-1979)

MIRKO BELJANSKI (1923-1998)

LOÏC LE RIBAULT (1947-2007)

Épilogue

Bibliographie

Avant-propos

Je présente dans ce livre les biographies très résumées de douze grands scientifiques et chercheurs contemporains, citoyens français ou ayant choisi la France pour seconde patrie (à l'exception du premier), tous convaincus à l'origine que le soi-disant "pays des droits de l'homme", qui était au XIXe siècle en tête de toutes les nations pour le nombre et la qualité des découvertes scientifiques et des inventions, ne pouvait qu'être la terre promise des chercheurs indépendants de toutes les disciplines.

Ce qu'ils ignoraient ou ne prévoyaient pas, c'est que la France jacobine allait devenir peu à peu au cours du XXe siècle une technocratie absolue dominée par les clergés scientistes, les réseaux scolastiques, les clans bureaucratiques, les pseudoservices publics et les groupes d'intérêts, et qu'il y serait désormais impossible à un chercheur indépendant de faire accepter ses travaux et ses découvertes, quelle que soit leur valeur, et même *a fortiori* si cette valeur s'avérait grande.

Chacune des personnes présentées dans cet ouvrage mériterait à elle seule un volume entier, et il va sans dire que cette liste est loin d'être exhaustive. Ne connaissant que trop bien les tares de la société française, que j'étudie depuis près de quarante années, je ne doute pas qu'elle ne recèle dans tous les domaines des dizaines, sinon des centaines, d'esprits d'insigne envergure condamnés par la "nomenklatura" à n'être jamais de leur vivant connus du grand public, si même ils devaient l'être un jour longtemps après leur mort.

Je me suis donc limité dans ces pages aux personnes dont j'ai eu la chance de bien connaître les travaux, dans le cadre de mes recherches au service de la revue de prospective L'Ère nouvelle, que je dirige depuis vingt ans. J'ai d'ailleurs eu l'honneur de connaître certaines d'entre elles personnellement. Il s'agit donc d'un choix circonstanciel et arbitraire qui ne préjuge en rien des mérites de celles qui seraient dignes d'y figurer et qui n'y figurent pas. Elles voudront bien me pardonner de n'avoir point le don d'ubiquité.

Mon plus cher désir serait d'ailleurs d'ajouter un autre volume, et pourquoi pas deux ou trois, à ce répertoire de chercheurs victimes de la conspiration du silence.

Dois-je préciser que si ce livre ne présente que des chercheurs masculins, ce n'est évidemment pas un choix ? J'y eus volontiers intégré quelques femmes s'il s'en était trouvé de telles sur ma route, mais je n'en ai pas rencontré. Toutefois, il faut noter que les compagnes de certains de mes héros ont joué dans leur aventure des rôles essentiels, comme Madeleine Ferru, Michelle Solomidès et Monique Beljanski, par exemple.

Certains lecteurs s'étonneront peut-être de constater que la majorité des scientifiques présentés dans ces pages ont exercé leurs talents dans le domaine médical. Cela tient essentiellement à la situation particulière de notre pays à cet égard, mais aussi au fait que notre revue était particulièrement attentive aux questions de santé, qui reflètent assez exactement l'état profond d'une société. Plusieurs facteurs se sont en effet conjugués dans notre pays pour aboutir à une dépendance des citoyens, en ce qui concerne les thérapies, beaucoup plus forte que dans les autres nations développées.

Ce fut tout d'abord la gloire excessive et largement usurpée de Louis Pasteur, incontestable génie en relations publiques et véritable mythe national, qui orienta toute notre médecine vers une bactériophobie occultant dramatiquement les réalités du terrain organique de chaque individu.

De plus, en fondant l'institut qui porte son nom, et pour lequel il sut faire jouer de nombreux appuis politiques et financiers, Pasteur créa un puissant groupe de pression capable de peser

fortement sur les décisions des pouvoirs publics. (C'est ce qui explique que l'on vaccine aujourd'hui en France plus que partout ailleurs et en dépit du bon sens.)

À cela s'ajouta la création en 1940 par Philippe Pétain d'un Ordre des médecins doté de pouvoirs exorbitants. Et enfin l'apparition en 1945 de la Sécurité sociale, exerçant sur les citoyens comme sur les entreprises des contraintes radicales, d'ailleurs juridiquement incompatibles avec la constitution républicaine, mais contre lesquelles aucun "représentant du peuple" n'osa jamais protester.

Certes, des organismes plus ou moins similaires naquirent dans les autres pays industriels, mais ils ne bénéficièrent pas comme en France d'une collusion permanente avec l'appareil de l'État. Cet enchevêtrement de féodalités toutes-puissantes associé au centralisme étatiste devait bientôt réduire à néant l'autonomie des citoyens français en matière de maladie. Il découle de cette situation que lorsque des esprits créatifs et inventifs se trouvent confrontés, parfois dans leur entourage immédiat, à quelque problème de santé que la médecine conformiste ne peut résoudre de façon satisfaisante, ils sont conduits d'instinct à appliquer leurs talents au domaine thérapeutique, même lorsque rien ne les prédestinait à cela. C'est la raison pour laquelle on trouve en France, dans la sphère des thérapies, plus de "savants maudits" que partout ailleurs. Et tel est le paradoxe qui nous laisse une lueur d'espoir : moins les Français sont libres de se soigner à leur guise, et plus fleurissent parmi eux les esprits libres et rebelles préparant sous le manteau les voies de l'avenir.

Si certains de mes lecteurs s'estimaient insuffisamment informés de ces problèmes, je les renvoie aux divers ouvrages cités en bibliographie à la fin de ce volume, et plus particulièrement à ceux de mon excellente consœur Sylvie Simon, courageuse combattante sur le front de la santé, et notamment à son livre-réquisitoire « La Dictature médico-scientifique » (Ed. Filipacchi, 1997).

Dans les domaines de la santé et de l'alimentation, qui sont intimement liés, l'augmentation constante des cancers, leucémies, scléroses en plaques, hépatites, allergies... et une

suite ininterrompue de scandales sanitaires : rétention d'information lors des irradiations du nuage de Tchernobyl, sang contaminé, hormones de croissance, vache folle..., démontrent les profondes dégradations simultanées de notre système de soins, de notre agriculture chimique et de nos structures politico-administratives.

Dans le domaine plus général de la science, qui influence directement le précédent, la fuite des cerveaux, la baisse constante du nombre de nos brevets comparativement aux autres nations développées, la marginalisation et l'obstruction, quand ce n'est pas la persécution, auxquelles se heurtent les novateurs et inventeurs indépendants, portent preuve d'une sclérose alarmante de la communication scientifique en France, avec toutes les graves conséquences que l'on peut imaginer dans un monde où règnent la concurrence économique, la pollution généralisée et le développement accéléré des nouvelles technologies.

Aussi je forme le vœu que ce livre, tout en rendant justice à des créateurs valeureux, donne le signal d'une profonde réforme de la société française, faute de quoi le "Mal français", si magistralement diagnostiqué par Alain Peyrefitte dès 1976, et qui n'a cessé d'empirer, finirait par inscrire la France au triste catalogue historique des nations déchues.

P. L. - 1er mars 2003

PAUL KAMMERER (1880-1926)

Paul Kammerer naquit à Vienne le 17 août 1880. Il entra en 1903 à l'institut de recherche biologique de Vienne, où il allait se consacrer à des expériences décisives sur les modifications de l'hérédité. En 1909, après cinq années de travail acharné, il obtint le Prix Sommering de la Société des Sciences naturelles de Francfort pour ses découvertes fondamentales en physiologie. Malgré ce bon début, la vie de Paul Kammerer allait se dérouler tragiquement.

Mon attention fut attirée pour la première fois sur ses travaux et sa vie par les pages que lui consacra le docteur Marcel Ferru dans son livre La faillite du BCG. Marcel Ferru (dont nous étudierons le propre parcours plus loin dans ce même livre) y prenait à juste titre « l'affaire Kammerer » comme exemple des abus engendrés par le dogmatisme oppressif qui sévit parfois dans le monde scientifique.

Étant moi-même passionné depuis toujours par les problèmes de l'évolution et de l'hérédité, et considérant d'instinct comme illogique et absurde le dogme scientifique de la non-héritabilité des caractères acquis, je ne pouvais manquer de me pencher avec attention sur le cas Kammerer, puisque ce biologiste affirmait avoir apporté la preuve scientifique que les caractères acquis pouvaient bel et bien devenir héréditaires et que la fixité du code génétique était donc une illusion. Aussi me mis-je en quête d'informations sur ce savant autrichien que le milieu scientifique mondial avait refusé de prendre au sérieux.

C'est ainsi que je lus le livre passionnant consacré à Paul Kammerer par Arthur Koestler sous le titre L'Étreinte du Crapaud (Ed. Calmann-Lévy, 1972) et je découvris avec stupeur,

non seulement que Kammerer avait bien réalisé, notamment grâce à un élevage de salamandres et de crapauds, les expériences scientifiques prouvant indubitablement l'héritabilité des caractères acquis, mais en outre qu'il avait été victime d'un formidable complot politique ourdi par les nazis et leurs sympathisants et... entériné sans vergogne par les savants occidentaux réputés démocrates.

Quand on pense que cette scandaleuse machination se déroula dans les années vingt, et qu'aujourd'hui encore, malgré tous les progrès de la génétique, dont les travaux les plus récents remettent en cause la fixité du code génétique, les scientifiques de tous les pays ne veulent toujours pas admettre les preuves de Kammerer, alors qu'aucun d'entre eux n'a pris la peine de refaire ses expériences, on est saisi de vertige devant cette sclérose de l'esprit que l'on croyait jusqu'ici réservée aux théologiens. C'est la preuve qu'il existe dans les sciences une véritable « caste sacerdotale » acharnée à maintenir ses dogmes et ses privilèges et qui n'est pas plus respectueuse de la vérité que ne l'étaient les prélats catholiques qui mirent autrefois Giordano Bruno sur le bûcher et menacèrent Galilée de la salle des tortures.

Mais voyons maintenant le fond du problème, car je voudrais que mes lecteurs soient bien conscients de l'importance capitale que revêt pour l'avenir de l'humanité la question de l'hérédité des caractères acquis, et par conséquent du dommage considérable qui nous a été fait à tous à travers l'ostracisme dont fut victime Paul Kammerer.

Depuis des temps immémoriaux (Hippocrate s'en souciait déjà), les hommes se posent cette question : *les caractères acquis au cours de son existence par un être vivant peuvent-ils se transmettre à sa descendance ?*

Ce qui est immédiatement évident, c'est que la façon de vivre des hommes peut changer du tout au tout selon que l'on répondra OUI ou NON à cette question.

Les êtres humains se reproduisent et espèrent, consciemment ou non, que leurs descendants feront toujours mieux qu'ils ne firent eux-mêmes. Par l'éducation et la culture, ils s'efforcent de

transmettre à leurs enfants et petits-enfants les savoirs qu'ils ont pu acquérir. Ils s'appliquent également à leur léguer le plus possible de biens matériels, sachant que le capital qu'ils leur laisseront leur permettra d'aller plus haut et plus loin, s'ils ont la sagesse de l'investir à bon escient. Et du même point de vue, ils seraient extrêmement heureux et formidablement motivés d'apprendre que les qualités physiques ou intellectuelles qu'ils ont pu développer au cours de la première partie de leur vie et tant qu'ils sont féconds, sont également transmissibles. En conséquence, il ne fait pas de doute que, dans l'affirmative, ils s'appliqueraient avec la plus grande énergie à se parfaire et à épanouir toutes leurs potentialités. Ne voit-on pas le formidable progrès de l'espèce humaine qui en découlerait immanquablement ?

Nous connaissons le progrès scientifique, technologique et matériel qui a transformé fantastiquement le monde au cours des deux derniers siècles, et qui ne s'est pas fait sans « bavures », loin s'en faut. Mais qu'en est-il du progrès intrinsèque de l'être humain lui-même ? Sur le visage de toute personne à qui je pose cette question, je vois immédiatement se peindre la perplexité, et plus souvent encore l'amertume. Non, en vérité, rien ne vient nous confirmer que l'homme progresse réellement en tant que constitution biologique, et tout au contraire les indices abondent qu'il se débilite de plus en plus.

Certes, on a tort de dire « l'homme ». N'existent que des hommes, tous différents, dont certains s'efforcent d'accroître leurs capacités de tous ordres, et dont certains autres se « laissent aller ». Si ces derniers sont les plus nombreux, et je ne veux pas préjuger que ce soit le cas, il est à craindre que la qualité moyenne de notre espèce n'aille en se détériorant.

Il est bien difficile à chacun d'entre nous de mesurer ce qu'il en est dans la réalité, puisque nous sommes tous immergés dans la masse humaine et à la fois juge et partie, mais une chose est certaine : si nous avions la preuve que nos acquis physiologiques peuvent se transmettre à notre descendance, beaucoup d'entre nous se mettraient en peine de vivre plus intelligemment. Sans doute certains le font-ils d'instinct, mais quand le savoir s'ajoute à l'instinct, on gagne sans aucun doute en efficacité.

Quoi qu'il en soit, nul besoin d'être un anthropologue certifié pour discerner les formidables conséquences que peut avoir sur notre avenir la réponse à cette question cruciale. Et la preuve en est que les deux idéologies totalitaires et concurrentes qui causèrent les plus grandes tragédies collectives du XXe siècle, c'est-à-dire le nazisme et le communisme, se disputèrent Paul Kammerer et furent cause de sa mort. Mais qui aurait pu croire que les démocraties occidentales allaient entériner le forfait et jeter sur la dépouille du savant le linceul de l'oubli ?

Pour bien comprendre l'enchaînement dramatique de cette trahison de la vraie science qui continue de nous aveugler, il nous faut tout d'abord revenir aux bases du problème, donc aux sources historiques de la génétique.

C'est aussi un Autrichien, le moine botaniste Johann Mendel (1822-1884 - en religion Frère Gregor) qui, après de laborieuses et patientes expériences sur l'hybridation des plantes et l'hérédité des végétaux, dégagea les lois de la génétique qui portent son nom. Ses conclusions furent publiées en 1865 mais ne furent pas connues avant 1900, plus de quinze ans après sa mort. Comme tant de pionniers, il mourut sans connaître la gloire qu'il avait méritée et que la postérité devait rendre à sa mémoire, peut-être excessivement d'ailleurs, en sacralisant les « lois de Mendel », que je résume ainsi :

> 1 - Le capital héréditaire des êtres vivants se transmet par des corpuscules qui s'additionnent dans la procréation mais ne se diluent pas dans le mélange et restent intègres et invariables.
>
> 2 - Les différences entre les vivants sont dues à des combinaisons différentes de ces « gènes » (le mot sera tiré plus tard du grec genos « génération »). C'est le « cocktail » héréditaire. Les éléments ne changent pas (sauf mutation), et seul en varie l'assemblage.
>
> 3 - Lorsqu'il se produit dans un gène une mutation, une variation fortuite, celle-ci est fixée dans le gène et se transmet à son tour. Les vivants ainsi modifiés sont soumis comme toujours à la sélection naturelle qui élimine les mutations défavorables.

Ainsi, l'invariabilité génétique de Mendel venait prendre sa place historique dans la connaissance de l'évolution des espèces, après le transformisme de Jean-Baptiste Lamarck (1744-1829) et la sélection naturelle de Charles Darwin (1809-1882). Donc, Mendel dit « non » à l'héritabilité des caractères acquis (HCA). Apparemment, ceux-ci ne peuvent pas modifier les gènes. Mais il dit « oui », comme Darwin, à des mutations dues au « hasard », qui seraient, elles, transmissibles et joueraient un rôle dans l'évolution lorsqu'elles sont profitables.

Cependant, Mendel et Darwin ont fait fi du rôle prépondérant que Lamarck avait reconnu à l'impulsion volontaire de chaque être vivant confronté aux conditions du milieu. Selon Lamarck, le résultat de cette volonté et de cette stratégie individuelles est la modification progressive du capital héréditaire qui fait que les descendants bénéficient de qualités supérieures à celles de leurs ancêtres. Donc, Lamarck dit « oui » à l'HCA.

Quelle fut à cet égard la position de Darwin ? Convaincu du rôle déterminant de la sélection naturelle, au point de le considérer presque comme « nécessaire et suffisant », il fut tout d'abord tenté d'écarter l'HCA. Mais il changea d'opinion sur ce point, et il est intéressant de savoir pourquoi. J'emprunte le récit de cette conversion au livre d'Arthur Koestler :

« *En 1867, un professeur à l'école d'ingénieurs d'Edimbourg, Fleeming Jenkins, publie un examen de* L'Origine des Espèces *de Darwin dans lequel il démontrait, par une déduction logique étonnamment simple qu'aucune espèce nouvelle ne pourrait jamais sortir de variations fortuites au moyen du mécanisme de l'hérédité communément accepté.*

Ce mécanisme, dit du mélange d'hérédité, avait pour fondement l'hypothèse fort raisonnable en apparence selon laquelle l'équipement du nouveau-né serait une mixture de caractères parentaux à laquelle chacun des parents contribuerait approximativement pour moitié. C'est ce que Francis Galton, cousin de Darwin, appela « loi de l'hérédité ancestrale », loi dont il donna la formule mathématique. Or, en admettant qu'un individu muni d'une variation fortuite utile apparaisse dans une population et s'accouple avec un partenaire normal (puisque l'on peut exclure le cas hautement improbable d'un partenaire

possédant la même variation fortuite), ses rejetons n'hériteraient que cinquante pour cent du nouveau caractère utile, ses petits-enfants n'en auraient que vingt-cinq pour cent, ses arrière-petits-enfants douze et demi et ainsi de suite, l'innovation disparaissant comme une goutte d'eau dans l'océan bien avant que la sélection naturelle ait chance de la généraliser.

Telle est l'objection qui ébranla si fortement Darwin qu'il inséra un nouveau chapitre dans la sixième édition de L'Origine des Espèces *pour y ressusciter l'hérédité des caractères acquis. Comme l'indiquent clairement ses* Lettres à Wallace, *il ne voyait pas d'autre solution. »*

Donc, Darwin s'était rallié à l'HCA... quoique pour une mauvaise raison. En effet, ce qu'Arthur Koestler a oublié, c'est que ni Fleeming Jenkins, ni Francis Galton, ni Charles Darwin ne connaissaient, hélas, les lois de Mendel, l'œuvre du moine autrichien baignant encore à l'époque de leur controverse dans l'obscurité la plus complète. Ils ne connaissaient donc pas l'existence des « gènes », de ces corpuscules invariables qui s'additionnent mais ne se mélangent pas. Or, la « loi de l'hérédité ancestrale » de Galton était déjà obsolète, car l'hérédité n'est nullement une « mixture » homogène se diluant au fil des générations. Et si un individu apparaît soudain muni d'une variation jugée fortuite, celle-ci s'inscrira dans un gène immuable qui pourra être transmis intégralement à ses descendants, ou du moins à certains d'entre eux, quel que soit le partenaire dans l'accouplement.

On sait en effet aujourd'hui que chacun des partenaires du couple parental donne la moitié de ses gènes au nouveau-né et que ces gènes demeurent intacts. Un gène peut donc se transmettre (mais ne se transmet pas forcément) durant un grand nombre de générations sans subir la moindre altération. Ou bien il figure intégralement dans le demi-panel qui est transmis ou bien il n'y figure pas du tout. Mais s'il y figure, il n'est pas question qu'il soit dilué de moitié et le calcul de Fleeming Jenkins n'a plus aucune valeur. C'est-à-dire que dans la « loterie » de l'hérédité, les gènes se comportent exactement comme les boules du loto. Un numéro sort ou ne sort pas, mais il ne peut pas sortir à moitié ou au quart. Et bien entendu il peut sortir plusieurs fois de suite, toujours intègre et identique, au

cours de tirages successifs.

Mais ce que l'on oublie aussi, c'est que Mendel a tiré ses conclusions d'expériences limitées à des végétaux. Or, s'il est indéniable que les végétaux sont des êtres vivants constitués de cellules tout comme nous, il est très contestable que leur « volonté », qui existe probablement, soit comparable en efficience à celle des animaux, puisque déjà les végétaux ne peuvent pas se déplacer ni agir physiquement sur leur environnement. Et si l'on considère, avec Lamarck, que la volonté autonome de l'être vivant joue un grand rôle dans l'acquisition de nouveaux caractères transmissibles, on peut admettre que la fixité des gènes observée par Mendel découlait simplement du fait que ses expériences ne portaient que sur des végétaux.

Cela ne signifie pas que l'HCA ne concerne pas les végétaux. Elle les concerne même certainement, mais se manifeste sans doute beaucoup plus lentement que dans les organismes animaux, ne pouvant donc s'observer que sur un très grand nombre de générations, un beaucoup plus grand nombre que celles qu'aurait pu observer Mendel au cours de sa vie, d'autant qu'il mourut à 62 ans.

Examinons maintenant l'expérience probante de Paul Kammerer, telle que nous la relate Arthur Koestler :

« *Il existe en Europe deux espèces de ces amphibiens à longue queue, à tête de triton :* Salamandra atra *(noire), qui habite les Alpes, et* Salamandra maculosa *(tachetée) qui préfère les plaines. Une ou deux fois par an, la femelle de* Salamandra maculosa *donne naissance à des larves dont le nombre varie entre dix et quinze, qu'elle* dépose dans l'eau. *Ces larves sont des têtards munis de branchies qu'ils ne perdent avec leurs autres attributs de têtards qu'au bout de plusieurs mois, pour se métamorphoser en salamandres. L'espèce alpine au contraire met bas* en terrain sec *deux petits seulement, qui sont déjà des salamandres bien formées, le stade larvaire s'achevant dans l'utérus. Essentiellement, l'expérience de Kammerer consista à élever des salamandres tachetées dans un climat artificiel alpin, froid et sec, et vice versa des salamandres alpines dans un climat de vallée chaude et humide. Les résultats publiés en 1904 et 1907 dans les* Archiv für Entwicklungsmechanik *et dans la* Zentralblatt für

Physiologie *montrèrent selon l'auteur « une inversion complète et héréditaire des caractères reproductifs ». La salamandre tachetée des plaines, transplantée dans un climat de montagne sans rivières pour y déposer sa portée, finit par donner naissance (après plusieurs portées avortées) à deux salamandres pleinement développées, comme le fait habituellement la salamandre alpine. Quant à cette dernière, transplantée dans un climat chaud et humide, elle déposa ses petits dans l'eau ; ces petits étaient des têtards qui, à la longue, naquirent de plus en plus nombreux. Tout cela constituait en soi un remarquable tour de force, comme l'admit Richard Goldschmidt.*

La seconde étape critique de l'expérience consistait à amener à maturité ces spécimens nés « anormalement », à les faire s'accoupler et à voir si la seconde génération manifestait qu'elle avait hérité le comportement reproductif anormal de ses parents.il fallut pour cela plusieurs années, car les salamandres ne sont nubiles qu'à l'âge de quatre ans (un peu plus tôt en captivité à vrai dire). Ayant commencé au début de l'année 1903 avec un cheptel de quarante salamandres des deux sexes nées « anormalement », il eut la satisfaction en 1906 et 1907 d'assister à la naissance de six portées - quatre du type tacheté, deux du type alpin. Toutes manifestaient, à des degrés variables, l'inversion artificiellement provoquée des manières de se reproduire. Kammerer conclut que les données expérimentales démontraient « aussi clairement qu'on pouvait le désirer l'hérédité des caractères acquis ».

Pourtant, non content de cette preuve éclatante, Kammerer continua jusqu'à la fin de sa vie de multiples expériences de confirmation, utilisant à nouveau des salamandres, mais aussi une espèce de lézards du nom de Lacertae, de crapauds nommés Alytes, puis le Protée, triton cavernicole aveugle dont il parvint à régénérer les yeux, ainsi qu'une ascidie primitive, Ciona intestinalis, habitant des fonds marins. Ce fut d'ailleurs l'expérience effectuée avec ce dernier animal que Kammerer considérait comme « l'expérience cruciale », celle qui établissait définitivement l'HCA.

Toutes ces expériences exigèrent du chercheur des trésors de patience et d'obstination. Ainsi, sa seconde série d'expériences sur les salamandres tachetées ne lui demanda pas moins de onze

années. Il montra que ces salamandres présentant des taches jaunes sur fond noir devenaient de plus en plus jaunes si elles étaient élevées sur un sol jaune, et de plus en plus noires lorsqu'elles grandissaient sur un sol noir et ces caractères adaptatifs acquis se transmettaient à leur descendance. Cet immense travail est ainsi commenté par Koestler :

« *Quelle que soit l'interprétation des résultats, ces expériences étaient de véritables travaux de pionnier qui, à juste titre, «firent frissonner tous les biologistes de toute l'Europe ». On se serait attendu à voir une foule de chercheurs s'engager fiévreusement dans la voie ainsi tracée. Il n'en fut rien. Personne n'essaya sérieusement de confirmer ou de réfuter ces travaux.* »

Et c'est bien là que réside le premier scandale, qui se perpétue encore près d'un siècle plus tard. La cabale qui se déclencha contre Kammerer, l'accusant de tricherie et faisant tout pour le discréditer, ne reposa jamais sur la plus petite expérience contradictoire. Les biologistes d'aujourd'hui continuent d'affirmer que Kammerer avait tort, mais pas un seul n'a tenté ni ne tente de refaire ses expériences. Au point qu'on est amené à se demander s'ils ne craignent pas d'être contraints de reconnaître qu'il avait raison. Et de fait : jugez de la honte qui pourrait s'abattre sur les trois ou quatre générations de néo-mendéliens qui ont affirmé péremptoirement que les caractères acquis étaient intransmissibles, si quelque trublion venait confirmer soudain les expériences de Kammerer. Certes, cela surviendra tôt ou tard. Mais en attendant, chacun de ces messieurs doit se dire que si cela pouvait attendre qu'il soit à la retraite, voire au cimetière, il aurait échappé à l'averse de sarcasmes qu'il aurait mérités.

Cependant il est une question qui taraude l'honnête homme : qu'est-ce qui a bien pu motiver cette adversité calomnieuse contre Kammerer, qui avait acquis une excellente réputation dans le monde scientifique ?

En premier lieu, sans nul doute, la vanité de certains scientifiques, d'autant plus mortifiés par les découvertes de Kammerer qu'ils s'étaient eux-mêmes enferrés dans des expériences absurdes dont ils avaient cru pouvoir tirer des certitudes absolues. Par exemple un certain August Weismann,

tout acquis à la fixité génétique mendélienne, professait que la substance portant les caractères héréditaires, qu'il appelait « le plasma germinal », était absolument imperméable aux caractères acquis. C'est ce que l'on appelle encore aujourd'hui la « barrière de Weismann », à laquelle les généticiens obtus s'agrippent obstinément.

Pour donner la juste mesure de l'envergure intellectuelle de ce Weismann, il n'est que de décrire l'expérience totalement idiote à laquelle il se livra afin de « prouver » la non-hérédité des caractères acquis. Il n'imagina rien de mieux que de couper la queue à vingt-deux générations successives de souris, pour montrer triomphalement qu'aucune souris de cette lignée n'était née sans queue. Cet abruti bardé de diplômes n'avait même pas songé que la plupart des hommes se rasent les joues depuis deux ou trois millénaires (soit de cent à cent cinquante générations) et que leur barbe n'en continue pas moins de pousser.

Anti-lamarckien fanatique, il feignait d'oublier que Lamarck avait donné comme héritables génétiquement les caractères acquis en réponse à des nécessités d'adaptation au milieu et résultant d'une stratégie persévérante de survie. (Les souris et les rats, comme les singes, entre autres, ont une queue parce qu'elle leur est utile au cours de leurs déplacements acrobatiques pour chercher leur nourriture ou pour fuir les prédateurs.) Mais une amputation résultant d'une agression externe, fut-elle répétée sur de multiples générations, non seulement ne saurait faire disparaître du capital génétique l'appendice utile à l'espèce, mais devrait plutôt, en toute logique, aboutir au contraire à des queues plus résistantes et plus difficiles à couper. Si d'ailleurs cela s'est produit sur les souris de Weismann, il ne s'en est sûrement pas vanté.

Toutefois, de telles hostilités professionnelles n'auraient sans doute pas suffi à paralyser Kammerer, si la politique ne s'en était mêlée. Aussi doit-on replacer les mésaventures de ce « savant maudit » dans le contexte politicien de l'époque. Car si Kammerer put être accusé de tricherie, c'est parce que quelqu'un sabota délibérément les spécimens qu'il avait préparés pour les soumettre à un spécialiste américain des reptiles, G. K. Noble, qui lui était déjà hostile. Le biologiste Hans Przibram croyait connaître le faussaire, mais ne put jamais l'accuser, faute

de preuves. Quels pouvaient être ses mobiles ?

Arthur Koestler nous précise : « *Le suspect aurait pu agir pour des raisons de jalousie personnelle, mais aussi pour des raisons politiques. Ce sont ces dernières, naturellement, que suppose le film soviétique* La Salamandre : *la preuve de l'hérédité des caractères acquis eût porté un coup mortel à la doctrine raciste de l'inégalité, génétiquement déterminée, des peuples et des nations. L'hypothèse n'est pas aussi invraisemblable qu'elle en a l'air : un nazi fanatique -le « collègue fou » peut-être - aurait fort bien pu être tenté par un acte aussi insensé. Vers 1925, l'Autriche marchait d'un bon pas vers la guerre civile (...). Les assassinats politiques devenaient fréquents. Socialistes d'un côté, nationalistes de l'autre avaient leurs armées particulières,* Schutzbund *et* Heimwehr ; *et les gens à svastika, les* Hakenkreuzler, *comme on appelait les premiers nazis, devenaient chaque jour plus forts. L'un des foyers de fermentation était l'Université de Vienne où, le samedi matin, les traditionnels défilés d'étudiants dégénéraient en batailles sanglantes. On y connaissait Kammerer, par ses conférences et ses articles de journaux, comme socialiste et pacifiste ardent; on savait aussi qu'il s'apprêtait à construire un institut en Russie soviétique. »*

Les marxistes croyaient en effet avoir tout avantage à ce que soit prouvée l'hérédité des caractères acquis. Leur raisonnement était le suivant : Si l'HCA existe, alors on peut « éduquer » les prolétaires ; leurs descendants deviendront aussi intelligents que ceux des aristocrates ou des bourgeois et le communisme a raison : les hommes seront tous égaux dans la société sans classes. Raisonnement fragmentaire et simpliste qui oublie le rôle du volontarisme autonome (auto-perfectionnement individuel et non pas éducation de masse) comme celui de la libre concurrence des talents (sélection naturelle et non pas système planifié). En fait, si l'HCA peut favoriser une attitude sociale, c'est l'individualisme et en aucune façon le collectivisme. Mais les marxistes étaient incapables de discerner cela et leurs adversaires pas davantage. Voyons en effet comment les deux idéologies d'extrême-droite et d'extrême-gauche se disputaient autour d'une thèse qui, en réalité, les anéantissait toutes les deux :

a) S'il est prouvé, comme l'affirmaient tous deux Lamarck

et Darwin, que les caractères acquis peuvent devenir héréditaires, donc qu'un homme qui se perfectionne peut espérer ainsi perfectionner sa descendance, les idéologies aristocratistes et racistes d'extrême-droite basées sur les « inégalités éternelles » sont mises en échec.

b) S'il est prouvé d'autre part, comme l'affirmait Lamarck, que la libre volonté individuelle joue un rôle capital dans l'apparition des caractères nouveaux et, comme l'affirmait Darwin, que la libre concurrence des capacités produit par sélection naturelle la survie puis la multiplication des meilleurs, les idéologies égalitaristes et collectivistes d'extrême-gauche basées sur le « conditionnement éducatif » sont mises en déroute.

Autrement dit, l'HCA renvoie dos à dos les extrémistes des deux bords et fait de l'autonomie individuelle le seul vrai moteur de l'évolution. Mais comment une telle idée serait-elle acceptable aux mégalomanes de tous bords qui croient pouvoir changer le monde à coups de marteau ? En tout cas, à l'époque, les nazis seront les premiers à flairer le danger que représente l'HCA pour leur système totalitaire.

Au moment où la propagande soviétique s'apprête à tirer un avantage illusoire des travaux de Kammerer, c'est la montée du nazisme en Allemagne (Hitler publie Mein Kampf en 1925). Or, il est évident que l'HCA contredit totalement le fondement idéologique du nazisme, qui affirme l'inégalité génétique inchangeable des individus et des peuples et, de surcroît, la supériorité « éternelle » de la race germanique. Admettre que les progrès individuels puissent perfectionner la descendance, ce serait accepter l'idée que des Slaves « dégénérés » ou des Gaulois « décadents » puissent un jour égaler, voire surpasser, les divins Germains. Intolérable ! Décidément, les découvertes de Paul Kammerer dérangent un peu trop les plans du futur maître du IIIe Reich. Que va-t-il se passer ?

La chronologie de l'année 1926 est à cet égard des plus instructives et nous suggère un enchaînement fatal :

3 juillet 1926 : Premier congrès national du parti nazi à Weimar. 6 000 S.A. défilent en chemise brune.

7 août 1926 : Le zoologiste américain G. K. Noble publie dans la revue Nature un article affirmant que Paul Kammerer a truqué ses expériences.

21 septembre 1926 : Paul Kammerer se rend à la Légation soviétique à Vienne et donne « avec beaucoup d'enthousiasme » des instructions pour l'emballage et le transport d'appareils scientifiques à destination de Moscou, où il doit s'installer le 1er octobre.

23 septembre 1926 : Un cantonnier autrichien découvre, au détour d'un sentier de montagne, le cadavre « suicidé » de Paul Kammerer.

À défaut d'avoir été entendue, la cause est enterrée !

Placé par le destin au centre même de la querelle fondamentale dont l'issue pouvait déterminer le sort de l'humanité, Paul Kammerer était devenu l'enjeu et la première victime du duel qui s'engageait entre les hitlériens et les staliniens.

Après la guerre, la découverte de l'ADN (acide porteur du plan héréditaire) dans les années cinquante, sembla confirmer l'intransmissibilité des caractères acquis et coula dans le bronze la « barrière de Weismann », réputée empêcher la transmission des informations des cellules du corps aux cellules reproductrices.

On pourrait s'étonner qu'après la victoire des Alliés et la chute du régime nazi, personne ne se soit penché sérieusement sur « l'affaire Kammerer » pour élucider à la fois le sabotage de ses spécimens probatoires et son décès plus que suspect. Mais, outre les vanités professionnelles de pseudo-chercheurs dont je parlais plus haut, il faut également considérer qu'à la Seconde Guerre mondiale venait de succéder la « guerre froide » entre le régime soviétique et les démocraties occidentales. Et personne à l'Ouest ne tenait à établir la preuve de l'hérédité des caractères acquis, que les Russes n'auraient pas manqué d'utiliser aussitôt comme argument pour valider leur projet de transformation de l'être humain par « l'éducation socialiste ».

C'est d'ailleurs ce qu'ils n'avaient pas manqué de faire à usage interne, dès 1929, en réalisant le film La Salamandre, version romancée d'un scientifique persécuté par les capitalistes et qui était une transposition à peine voilée du personnage de Kammerer. Or, une recension de ce film fut publiée en 1949 par Richard Goldschmidt dans la revue Science. Aussi peut-on conjecturer que cette utilisation du cas Kammerer par la propagande communiste eut pour effet de ternir complètement la réputation du chercheur aux yeux des scientifiques occidentaux et de les conforter dans leur conviction que ses expériences étaient sans valeur et n'avaient été qu'un truquage à des fins idéologiques.

C'est seulement en 1971 que ce très grand écrivain et penseur que fut Arthur Koestler entreprit de réhabiliter Paul Kammerer. Mais bien que son livre, grâce à la notoriété internationale de l'auteur, ait obtenu une certaine audience, le conformisme bétonné du monde scientifique fit que celui-ci demeura imperméable à une vérité qui l'aurait ridiculisé, et qui le ridiculisera un jour inéluctablement.

Et puis, le dogme de l'immuabilité des gènes est tellement pratique ! Ne permet-il pas aux apprentis-sorciers de les manipuler à leur fantaisie comme des boules de billard, sans se soucier des réactions surprenantes, voire terrifiantes, que pourraient nous réserver des gènes plus indépendants et plus mutables qu'ils ne l'imaginent ?

Le bon peuple nourrit l'illusion que les scientifiques sont nécessairement des esprits novateurs, uniquement préoccupés de vérité pure et nantis d'une probité intellectuelle au-dessus de tout soupçon. Mais les scientifiques sont des êtres humains ni meilleurs ni pires que les autres et qui n'ont, pas plus que les autres, envie de bousculer leurs routines et d'abandonner leurs confortables habitudes de pensée au premier coup de trompette lancé par un pionnier. La vérité les dérange comme tout le monde et ils n'hésitent pas à la remettre dans son puits si d'aventure elle contredit les erreurs dans lesquelles ils se sont enferrés.

J'en eus en 1982 un exemple éclatant pendant la lecture d'un livre de M. François Jacob, lecture au cours de laquelle je tombai en arrêt sur une page où l'auteur expédiait « l'affaire Kammerer

» en quelques lignes méprisantes. Indigné par la suffisance de l'auteur, qui était alors l'un des dirigeants de l'institut Pasteur, je rédigeai aussitôt un article incendiaire qu'il ne me semble pas inutile de communiquer aujourd'hui aux lecteurs du présent ouvrage :

Extrait de « L'Ère nouvelle » N° 15 de mars 1982 :

« L'Institut Pasteur est-il dirigé par des gens honnêtes ?

« Cette question est apparemment scandaleuse. Il ne viendrait en effet à l'idée de personne qu'un organisme aussi glorieux puisse être dirigé par des hommes d'une probité intellectuelle douteuse. Chacun se sent rassuré à cet égard par le prestige, l'ancienneté, la notoriété mondiale d'un Institut dont l'utilité médicale et sociale paraît indiscutable.

Pourtant, l'histoire de l'humanité nous apprend qu'aucune civilisation ne peut progresser, ni même se maintenir, s'il n'est pas permis de mettre en doute, périodiquement, la valeur des institutions les plus vénérables. Non pour les détruire - à moins qu'elles ne soient par trop corrompues -, mais pour les amender, les réformer, les rénover.

La question de confiance que nous posons aujourd'hui, nous ne prétendons pas avoir tous les éléments pour la trancher. Notre seul but est de verser quelques pièces au dossier, afin que nos lecteurs se fassent leur propre opinion. (...)

On pourrait penser que, l'erreur étant humaine, les responsables de l'institut Pasteur n'échappent pas à la règle et peuvent aussi se tromper, sans que pour autant leur intégrité soit sujette à caution. C'est ce dont nous étions nous-mêmes tout disposés à convenir. Mais nous avons dû constater, à notre stupéfaction, qu'un des plus éminents personnages de l'institut, en l'occurrence M. François Jacob, prix Nobel, n'hésitait pas, dans son récent ouvrage Le Jeu des possibles, à induire ses lecteurs en erreur de la manière la plus effrontée, ce dont nous apportons ci-contre la preuve que chacun pourra apprécier.

De quoi s'agit-il ?

Nos lecteurs se souviennent sans doute de l'article publié dans notre N°8 sous le titre : « Oui, les caractères acquis peuvent devenir héréditaires », s'appuyant sur les preuves scientifiques établies, avant la Seconde Guerre mondiale, par le biologiste autrichien Paul Kammerer et recensées dans le bel ouvrage d'Arthur Koestler L'Étreinte du Crapaud. Arthur Koestler y démontrait notamment la fausseté des accusations de tricherie formulées contre Paul Kammerer.

Que M. François Jacob continue de prêcher le dogme de la non-hérédité des caractères acquis, c'est là une manifestation légitime de son droit à l'erreur et à la libre expression de celle-ci. Mais qu'il ait le front de faire croire au public qu'Arthur Koestler, un des esprits les plus indépendants et les plus éclairés de notre temps, soutient l'accusation de tricherie contre Paul Kammerer, alors qu'au contraire il démontre son innocence, c'est d'une légèreté intellectuelle flagrante dont nos lecteurs établiront d'eux-mêmes le degré de légèreté par la simple comparaison des photocopies de textes que nous publions ci-après :

Pièce N° 1 : Extrait du livre d'Arthur Koestler L'Étreinte du Crapaud, Épilogue, page 173 :

« ... *À cette hypothèse (de tricherie) s'opposent la grossièreté du truquage, le risque permanent d'être découvert et, au point de vue psychologique, la transparente sincérité de Kammerer, dont témoignaient même ses adversaires.*

Personnellement, si je crois qu'il n'a pas commis cette faute, c'est en raison de l'opinion que je me suis formée du caractère de l'homme, autant qu'à cause du témoignage des faits. Ce n'est pas ce que je croyais en commençant cet essai. En lisant ce que les traités de biologie disent habituellement de Kammerer, personne ne croirait à son innocence. Mais à mesure que s'ouvraient les archives et que se présentaient les témoignages oculaires des survivants du drame, il m'apparut que ces traités donnent de l'histoire des récits déformés, basés sur de lointains ouï-dire, et sans grand rapport avec les faits. Je n'ai pas commencé dans l'intention de réhabiliter Paul Kammerer, mais j'ai fini par essayer de le faire.

Il fut pendant sa vie la victime d'une campagne de diffamation

organisée par les défenseurs de la nouvelle orthodoxie - situation qui se reproduit avec une affligeante monotonie dans l'histoire des sciences. Ses adversaires refusèrent d'admettre que ses expériences apportaient au moins une donnée à vérifier, mais ne purent ou ne voulurent les refaire. Après sa mort, en de bien louches circonstances, ils se sentirent délivrés de toute obligation à cet égard. »

Pièce N° 2 : Extrait du livre de François Jacob Le Jeu des possibles, page 38 :

« *L'hérédité des caractères acquis a ainsi disparu de ce que la biologie considère aujourd'hui comme le monde réel. Et pourtant cette idée s'est révélée particulièrement difficile à détruire* (sic), *non seulement dans l'esprit des profanes, mais aussi dans celui de certains biologistes. Longtemps on a continué, et on continue encore* (?), *de faire des expériences pour la sauver. L'hérédité des caractères acquis est restée un domaine de prédilection pour ceux qui cherchent à imposer leurs désirs à la réalité. C'est ce qu'illustre bien l'affaire Lyssenko, ainsi qu'une série de falsifications dont la plus fameuse a été décrite en détail par Arthur Koestler dans son roman* (sic) L'Étreinte du Crapaud. *La règle du jeu en science, c'est de ne pas tricher. Ni avec les idées, ni avec les faits. C'est un engagement aussi bien logique que moral. Celui qui triche manque simplement son but. Il assure sa propre défaite. Il se suicide. »*

Mon commentaire de 1982 :

« On voit se révéler dans ces quelques lignes la mentalité de l'auteur :

1° Il projette sur ses contradicteurs le dogmatisme de sa propre démarche : « imposer ses désirs à la réalité ».

2° Il se garde bien de nommer Paul Kammerer (personnage central du livre de Koestler), adoptant la tactique odieuse et si répandue du « linceul de silence » jeté sur le nom de cet authentique chercheur.

3° Il pratique l' « amalgame » en mêlant cette affaire au nom de Lyssenko, scientiste soviétique aux échecs

retentissants, mais qui n'a jamais repris les expériences de Kammerer (pas plus que quiconque d'ailleurs).

4° Il provoque la confusion en prétendant que Koestler a décrit en détail la « falsification », alors qu'il a en fait décrit la réalité de l'expérience et le sabotage dont Kammerer fut victime. Cette confusion permet à Jacob de se « couvrir » de la caution apparente d'un penseur célèbre dont il modifie l'intention.

5° Pour comble, il donne des leçons de morale intellectuelle, morale bien souvent bafoué délibérément, et enfin il utilise sans vergogne l'argument du « suicide » de Kammerer (toujours sans le nommer, courageuse manière de le tuer une seconde fois), alors que les circonstances de la mort de Kammerer n'ont jamais été vraiment élucidées.

(Une demande d'informations adressée par notre journal à l'ambassade d'Autriche, en juillet dernier, est restée sans réponse.)

Malgré l'étendue point trop négligeable de mon vocabulaire, j'avoue ne pas trouver de termes assez forts pour qualifier les procédés de M. François Jacob, Prix Nobel de Médecine, Professeur au Collège de France et Chef de service à l'institut Pasteur. Mais comme disait l'autre : "C'est par la tête que pourrit le poisson"... »

L'un de mes amis, à qui j'avais fait lire cet article à l'époque, ne parvenait pas à croire à l'implication de François Jacob. Comment une personnalité aussi éminente avait-elle pu s'abaisser à ce point ? La seule excuse qu'il lui trouva était que Jacob n'avait sans doute pas écrit lui-même « son » livre, ou bien n'avait pas lu le livre de Koestler et n'en parlait que par ouï-dire. Je rétorquai à mon ami que non seulement je ne voyais là aucune excuse, mais que j'y décelais au contraire, de la part d'un scientifique renommé, une désinvolture aussi coupable, sinon davantage, qu'un mensonge prémédité.

Certes, les « personnalités » qui font écrire leurs livres par des « nègres » sont légion. C'est banal dans le monde politique, mais il ne manque pas dans le monde scientifique de « patrons »

qui condescendent à signer de leur nom des travaux de leurs étudiants. Ce sont là des pratiques détestables que je méprise absolument. Mais au moins le signataire doit-il endosser la responsabilité totale de ce qu'il paraphe. Au minimum, il devait vérifier.

En l'occurrence, je suis porté à croire que Jacob a bien écrit son livre, mais que peut-être, en effet, il n'a pas lu lui-même le livre de Koestler. Même dans ce cas, sa faute reste capitale. Elle témoigne d'un manque de rigueur intellectuelle. Et la faute est grandement aggravée lorsqu'elle est commise par un « Prix Nobel », c'est-à-dire par quelqu'un jouissant d'un prestige qui donne quasiment force de loi à ses affirmations. Le fameux adage « Noblesse oblige » s'impose ici à l'esprit, car plus votre avis a de poids et plus vous devez en soupeser les termes avec la plus scrupuleuse vigilance, ce que ne fit pas François Jacob.

Qu'une personne capable d'une si coupable légèreté puisse occuper un poste de dirigeant à l'institut Pasteur n'est pas sans signification, et c'est la raison pour laquelle j'ai voulu ici m'y attarder.

Les psychologues ont découvert, voici déjà quelques années, qu'il existait dans toute « grande maison » ce qu'il est convenu d'appeler une « culture d'entreprise ». Elle découle généralement des qualités et défauts de son fondateur, qui lui a imprimé sa marque, et elle perdure au fil des ans bien après qu'il ait disparu.

Or, de nombreux auteurs ont mis en cause la probité intellectuelle de Louis Pasteur. Dans la logique des choses et des êtres cette qualité pourrait encore ressurgir de nos jours au sein de l'institut qu'il créa. Le plus souvent, les membres d'un corps social naissant se recrutent par cooptation, et qui s'assemble se ressemble. Des mœurs et des coutumes apparaissent, qui donnent à la communauté des habitudes collectives de comportement. Et si une personne trop « différente » entre dans la maison, ou bien elle se conforme et s'adapte, ou bien elle se retire ou elle est rejetée. Dans un cas comme dans l'autre, la « culture d'entreprise » s'en trouve confortée.

Mais revenons maintenant sur le « suicide » de Kammerer,

dans lequel tout le monde voulut voir l'aveu de sa culpabilité. Le biologiste se serait suicidé parce qu'il ne supportait pas la honte d'avoir vu sa supercherie démasquée. Mais outre qu'il nia toujours farouchement avoir triché en quoi que ce soit, et que rien n'était plus facile à ses accusateurs, s'ils se souciaient tellement de vérité, de venir vérifier toutes ses autres expériences, on ne voit pas pourquoi un chercheur passionné auquel la Russie offrait un grand laboratoire à Moscou pour continuer ses recherches, se serait soudain senti désespéré au point de mettre fin à ses jours.

Voyons plutôt comment le journal autrichien Der Abend daté du 24 septembre 1926 relata l'événement :

« *Sur les circonstances du dernier acte, les détails suivants ont été révélés. Le Dr Kammerer est arrivé à Puchberg mercredi soir et a passé la nuit à l'auberge de La Rose. Jeudi matin il est sorti pour une promenade d'où il n'est pas revenu. Il a emprunté un sentier qui mène de Puchberg à Hinberg en passant par la Roche Theresa. C'est à la Roche Theresa qu'il s'est assis sur le talus pour accomplir son acte.*

Le Dr Kammerer a été trouvé à 2 heures de l'après-midi par un cantonnier de Puchberg, en position assise. Il était appuyé le dos contre un rocher et sa main droite tenait encore le revolver. Malgré le fait qu'il tenait l'arme dans la main droite, la balle avait pénétré le crâne du côté gauche au-dessus de l'oreille. Elle avait traversé la tête et était ressortie par la tempe droite. Le coup a blessé aussi l'œil droit. La mort a dû être instantanée. »

Un autre journal expliqua :

« *Apparemment, le Dr Kammerer s'est suicidé d'une façon assez compliquée. Il tenait le revolver de la main droite, alors que la balle, etc.* Et Arthur Koestler commente :

« *Le tour était difficile en effet; il risquait d'aboutir à un échec répugnant. Il suffit de connaître si peu que ce soit l'anatomie du cerveau pour s'en rendre compte. En ramenant le bras devant le visage on a beaucoup de mal à contrôler l'angle de l'arme, même devant un miroir. Et pour une erreur d'angle, c'est la cécité ou la paralysie au lieu de la mort. Aucun des amis médecins que j'ai*

interrogés n'a rencontré de cas semblable. »

Koestler se retient d'affirmer que ce ne fut pas un suicide. Mais le moins intuitif des policiers, découvrant un homme ayant un revolver dans la main droite et une balle dans la tempe gauche, balle ayant de surcroît suivi une trajectoire oblique à contresens de l'oreille gauche vers l'œil droit, en conclurait immédiatement qu'on l'a fortement aidé à se suicider. Koestler me semble ici exagérément prudent. Il est cependant vrai que Paul Kammerer était parfois dépressif (compte tenu des calomnies et rejets dont il était victime, on l'eût été à moins), qu'il subissait alors une déception amoureuse (une gente dame de son cœur refusant de l'accompagner à Moscou) et que l'on trouva dans sa poche une lettre annonçant son intention de mettre fin à ses jours. Mais justement, que voilà d'excellentes conditions réunies pour maquiller en suicide une élimination politique, avec une vraie balle et une fausse lettre...

Quant à moi, je ne serais pas surpris que l'on découvre un jour dans les archives secrètes du régime nazi, dont les débris doivent se trouver enfouis quelque part à Washington ou à Moscou, un « ordre de mission » délivré à un agent nazi pour l'exécution aussi discrète que possible de Paul Kammerer. Car tout le monde savait qu'il préparait depuis plusieurs jours son départ pour Moscou et que les Soviétiques comptaient bien utiliser ses travaux pour ôter toute crédibilité à la fixité génétique mendélienne et enlever du même coup toute base scientifique à la doctrine raciste, socle de l'idéologie nazie. L'enjeu était beaucoup trop important aux yeux d'Hitler pour qu'il n'ordonne pas d'empêcher à tout prix le départ de Kammerer, sans hésiter à l'éliminer physiquement.

Seule question en suspens : comment l'exécuteur commit-il l'erreur grossière de ne pas mettre le revolver dans la bonne main ? Sans doute fut-il contraint de saisir l'instant favorable sans pouvoir tirer du « bon côté », et il eût été alors encore plus risqué de placer le revolver d'un droitier dans sa main gauche. Il jugea que de deux maux il fallait choisir le moindre et pria Wotan que les enquêteurs ne se posent pas trop de questions. Il fut pleinement exaucé. Il n'est d'ailleurs pas impossible que les policiers autrichiens chargés d'examiner le corps aient été des sympathisants nazis soigneusement chapitrés. Une enquête à ce

sujet pourrait certainement être encore entreprise aujourd'hui. À condition que quelqu'un s'en soucie...

J'ai demandé à Loïc Le Ribault, dont les extraordinaires mésaventures constituent le dernier chapitre de ce livre, son avis de professionnel sur le « suicide » de Paul Kammerer. (Je dis « avis professionnel » car Le Ribault, docteur ès sciences et ancien expert près la Cour de Cassation, fut le rénovateur de la police scientifique française à la fin des années 80.) Il m'a confirmé sans hésitation que le premier constat qui s'impose à tout enquêteur devant la blessure de la victime et la disposition de l'arme, telles qu'elles apparaissaient à la découverte du cadavre de Paul Kammerer, imposent immédiatement la conclusion classique suivante : « totalement incompatible avec l'hypothèse du suicide ». Dont acte.

Pour qui considère, comme moi-même, que tout doit être fait pour que justice soit rendue à tout homme de bien, sans considération du temps écoulé et si tard que cela soit, la réhabilitation de Paul Kammerer doit être un objectif primordial.

Mais ce n'est pas seulement la justice qui réclame ici réparation. C'est aussi le progrès de la science et le destin des hommes. Car nous assistons aujourd'hui à une dérive extrêmement inquiétante des généticiens et des biologistes, tous plus ou moins enfermés dans le dogme mendélien.

Comme chacun sait, les manipulations génétiques sont à l'ordre du jour et nos « savants » sont en mesure de fabriquer des êtres artificiels obtenus par l'introduction dans le génome d'un végétal ou d'un animal de gènes issus d'une autre espèce. C'est à mes yeux de la démence pure, car personne au monde n'est capable de prévoir comment de tels êtres évolueront. Au reste, la plus grande partie de l'opinion publique rejoint mon sentiment, et la méfiance envers les OGM est heureusement générale. Or, parmi les arguments « rassurants » que se servent à eux-mêmes les manipulateurs, figure en bonne place le dogme de la fixité génétique.

Mais si les gènes ne sont pas immuables ? S'ils sont susceptibles, comme l'a établi Paul Kammerer, d'intégrer, par un processus encore inconnu, des informations provenant du

comportement adaptatif des êtres vivants, comment réagiront-ils à l'irruption provoquée dans leur voisinage de gènes porteurs d'expériences existentielles radicalement différentes de celles de leur espèce ? Et comment réagiront-ils au nouveau comportement d'organismes modifiés par implantation brutale de gènes étrangers, fussent-ils réputés favorables ? Questions auxquelles sont bien incapables de répondre les « savants fous » qui jouent à la roulette russe avec les racines même de nos vies.

Oui, il est grand temps, il est tout juste temps de réhabiliter Paul Kammerer, de tirer enseignement de ses expériences et de prendre conscience que notre code génétique n'est pas plus immuable que quoi que ce soit d'autre dans la vie.

Au demeurant, par quelle aberration a-t-on pu supposer un instant que les caractères acquis ne pouvaient pas devenir héréditaires, alors que ce postulat bafoue la logique la plus élémentaire et qu'il est démenti par des observations à la portée de tout un chacun ? Et comment a-t-on pu se contenter pour cimenter ce dogme absurde des expériences effectuées par Mendel sur les végétaux, si instructives qu'elles aient été par ailleurs, alors que dans les organismes végétaux les cellules sexuelles ne sont pas isolées du reste de l'organisme ?

Car la « barrière de Weismann » ne peut pas exister chez les végétaux, à supposer qu'elle ne soit pas une « passoire » dans les organismes animaux. Koestler suggère à ce propos l'idée très heureuse d'un « tamis » aux mailles très serrées, mais cependant franchissable par des informations que l'organisme aurait sélectionnées comme profitables à la descendance. De sorte que les mutations positives que Mendel ou Darwin jugeaient dues au « hasard » (mais le hasard est-il autre chose que le masque verbal d'une cause encore inconnue ?) pourraient fort bien être produites par la « pression » des caractères acquis. (Il est vrai que beaucoup de ces mutations sont défavorables. Mais dans ce cas elles pourraient être des « expériences » ou des « essais » tentés par les organismes pour améliorer leur capital génétique, essais qui pourraient parfois se solder par des échecs, car si l'erreur est humaine, pourquoi ne serait-elle pas aussi cellulaire ? L'expérimentation, l'essai, la tentative, l'erreur, l'échec, la correction, l'ajustement, raffinement sont nécessairement inhérents à l'action de tous les

vivants, à quelque niveau biologique qu'ils se situent.)

Finalement, l'hérédité des caractères acquis n'a besoin d'aucune preuve, car elle est du domaine de l'évidence et Darwin, pas plus que Lamarck, ne jugeait l'évolution possible sans elle. Du domaine de l'évidence ? Mais bien sûr, et Arthur Koestler nous rappelle que la peau de notre plante des pieds est plus épaisse que partout ailleurs, et constitue une sorte de « chaussure naturelle » nécessaire au bipède pour que la marche ou la course n'usent et ne blessent pas sa peau, par ailleurs trop fragile.

Bien entendu, cette peau est encore plus épaisse chez les individus qui marchent souvent pieds nus, comme par exemple dans les villages de la brousse africaine. Un phénomène comparable se développe avec les callosités des mains qui accomplissent de durs travaux, comme celles des bûcherons ou des terrassiers. Le processus est clair : la peau s'épaissit par adaptation, pour se protéger. C'est typiquement un caractère acquis. Certes, mais comme le fait remarquer Koestler :

« *Si l'épaississement se produisait après la naissance, en conséquence du frottement, il n'y aurait pas de problème. Mais la peau de la plante est épaissie déjà dans l'embryon qui n'a jamais marché ni pieds nus ni autrement. Phénomènes semblables, plus frappants encore, les callosités des poignets du phacochère, qui s'y appuie pour manger; celles des genoux du chameau; et, plus bizarres encore, les deux grosseurs bulbeuses que l'autruche porte sous l'arrière-train à l'endroit où elle s'assied. Toutes ces callosités apparaissent, comme celles de la peau des pieds, dans l'embryon. Ce sont des caractères acquis. Est-il concevable qu'elles aient évolué par mutations fortuites exactement à l'endroit où l'animal en aurait besoin ?* »

Non, évidemment, ce n'est pas concevable. Pas plus que n'est concevable que soit apparu « par hasard » le long cou démesuré de la girafe qui lui permet de saisir sa nourriture jusqu'aux branches les plus hautes. Et s'il est vrai que la fonction crée l'organe, il est non moins vrai qu'elle ne le peut pas créer en une seule génération.

Oui, les caractères acquis peuvent se transmettre, et c'est

cette transmission, lorsqu'elle se réalise, qui assure le succès, la survie et la prolifération des êtres les plus performants, lorsqu'elle a été complétée par la sélection naturelle.

Nous verrons d'ailleurs, au cours du chapitre consacré à René Quinton, que d'autres découvertes faites par ce dernier concernant l'évolution des espèces viennent confirmer superbement, à la fois le rôle des « volontés autonomes » lamarckiennes et la transmission héréditaire des acquisitions.

En conclusion, je dirai qu'aucune doctrine n'explique l'évolution à elle seule et qu'il est absurde de dresser nos grands découvreurs les uns contre les autres, alors qu'en fait ils se complètent. Il faut compléter Lamarck par Darwin, Darwin par

Mendel et tous les trois par Kammerer, à qui, comme Koestler le fit lui-même, je laisserai le mot de la fin :

« *L'évolution n'est pas seulement un beau rêve du siècle dernier, le siècle de Lamarck, de Goethe, de Darwin; l'évolution est vraie, c'est une pure et bonne réalité. Ce n'est pas l'impitoyable sélection qui façonne et perfectionne les mécanismes de la vie; ni la lutte désespérée pour l'existence qui gouverne le monde à elle seule. C'est bien plutôt l'effort spontané de toute créature qui s'élève vers la lumière et la joie de vivre, n'enterrant que l'inutile dans les cimetières de la sélection.* »

Paul Kammerer, 23 février 1924 New York Evening Post.

ANTOINE BÉCHAMP (1816-1908)

Le 15 avril 1908, le journaliste Émile Berr vit entrer en trombe dans son bureau du Figaro un Américain furibond qui brandissait un exemplaire du New York Herald. C'était le docteur Montagüe Leverson, professeur à l'Université de Baltimore, qui s'indignait de constater que pas un journal français n'annonçait la mort d'Antoine Béchamp, en qui le New York Herald saluait « un incomparable chercheur dont les travaux ont puissamment enrichi la chimie, la physiologie, la biologie, la pathologie ».

Quelque peu confus, mais non moins perplexe, car n'ayant jamais entendu parler de ce « grand homme », le journaliste, sans doute impressionné par la réputation du journal new-yorkais et la fougue du professeur américain, disciple enthousiaste de Béchamp, crut bon de publier trois jours plus tard un article fort prudent ayant pour titre Un oublié.

Un oublié ? C'était le moins qu'on pouvait dire, car si le fameux dicton « Nul n'est prophète en son pays » avait eu besoin que soit prouvée sa véracité, rien ne pouvait mieux la confirmer que la destinée de ce grand esprit dont les travaux étaient reconnus et admirés par de nombreux savants étrangers, tant aux États-Unis qu'en Grande-Bretagne, en Belgique, en Roumanie ou au Brésil, alors que les milieux scientifiques français ne daignaient pas lui accorder le moindre intérêt, à l'exception, heureusement, de quelques personnalités qui ont lutté et luttent avec persévérance depuis plus d'un siècle pour que l'œuvre de Béchamp obtienne la notoriété qu'elle mérite, et surtout pour que la médecine sache enfin tirer de ses découvertes tout le profit thérapeutique que l'on peut en attendre.

À l'âge de 91 ans, Antoine Béchamp se passionnait encore pour les expériences biologiques qu'il effectuait dans le laboratoire de la Sorbonne mis à sa disposition par son ami le naturaliste Charles Friedel. Mais peu après il quittait ce monde, sans avoir vu la communauté scientifique reconnaître et utiliser ses découvertes au profit de la santé humaine. Et le 15 avril 1908, donc, un convoi funèbre quittait la rue Vauquelin et se dirigeait vers le cimetière du Montparnasse. Quelques intimes seulement entouraient la famille et rien n'aurait pu indiquer aux badauds qu'ils voyaient passer la dépouille d'un homme exceptionnel. Tout au plus eussent-ils été intrigués par le peloton de soldats dont l'un portait un coussin de médailles où brillaient, parmi plusieurs décorations étrangères, la croix de la Légion d'honneur et celle d'officier de l'instruction publique. Mais ils n'auraient certainement pas pu soupçonner le formidable travail qu'avait accompli le défunt. Quelques moments essentiels de sa biographie, reproduits ci-après, me furent confiés par le docteur en pharmacie Marie Nonclercq, sa plus fervente et dynamique disciple (auteur de Antoine Béchamp, l'homme et le savant (Ed.Maloine) :

« *Titulaire du diplôme de pharmacien le 11 août 1843, Antoine Béchamp se marie à Benfeld le 20 août suivant, puis crée en octobre une officine qui existe encore à Strasbourg. (...) Chercheur né, Béchamp ne peut se contenter d'exploiter ses connaissances acquises; son esprit a besoin de découvrir et d'apporter à la science des vérités techniques. Tout en exerçant sa profession, il accumule des notes et prépare des mémoires pour se présenter au concours d'agrégation, afin de postuler au poste de professeur à l'École de Pharmacie de Strasbourg. Un concours pour deux places a lieu du 15 décembre 1850 au 7 janvier 1851. À l'unanimité, le jury nomme Béchamp agrégé de l'École pour la section de chimie, de physique et de toxicologie. (...) à cette époque, le pharmacien était l'homme le plus familiarisé avec la chimie et Béchamp ne va pas faire exception à la règle. Il va donner l'impulsion à la thérapeutique par les arsénobenzols en obtenant l'acide para-amino-phénylarsinique, en chauffant l'acide arsinique avec l'aniline.*

En 1851, pour le concours d'agrégation, il traite « De l'air atmosphérique considéré sous le point de vue de la physique, de la toxicologie ». (...) *Pour l'obtention du doctorat ès sciences en*

1853, son sujet de physique fut : « De l'action chimique de la lumière ». *C'est avec sa thèse pour le doctorat de médecine, en 1856,* « Essai sur les substances albuminoïdes et sur leur transformation en urée » *que, bouleversant les théories admises jusque-là, il va commencer à soulever des contestations violentes et des interdits qui ne furent levés que grâce à l'intervention compréhensive du célèbre chimiste Jean-Baptiste Dumas, sénateur du Gard. À partir de cette époque, Béchamp va être accaparé par ses travaux de chimie physiologique, qui vont le mener à l'énonciation* « d'une doctrine nouvelle concernant l'organisation de la vie ».

En 1854, Béchamp, professeur de toxicologie à la Faculté de Strasbourg, commençait ses recherches sur la fermentation et s'engageait dans ce qu'il nommera « son expérience maîtresse ». *Il est nommé, en 1858, professeur de chimie et de pharmacie à la célèbre Université de Montpellier.*

Pendant vingt ans, le professeur lorrain va dispenser aux étudiants languedociens un enseignement solide et clair en même temps que passionné et attrayant, car il sait allier avec bonhomie, dignité et simplicité chaleureuse. Ses cours avaient une grande renommée et se terminaient sous les applaudissements des auditeurs.

Sans négliger son enseignement, il mène de front de multiples recherches qui retiennent l'attention du monde savant français et étranger. Le professeur Alfred Estor, physiologiste et histologiste, qui réunissait les obligations de médecin et chirurgien à l'hôpital de Montpellier, sera son ami et son collaborateur. Tous deux aussi enthousiastes l'un que l'autre travaillent tard la nuit, aidés quelquefois par un petit groupe d'élèves dévoués et curieux de leurs découvertes.

Béchamp va poursuivre son travail commencé à Strasbourg sur le phénomène de la fermentation, aborder la fermentation vineuse et la fabrication des vins, s'intéresser passionnément au problème local du moment - les maladies des vers à soie qui ruinent les élevages - et le résoudre dès le 6 juin 1866, soit deux ans avant que Pasteur se fasse attribuer la paternité des travaux, quand il eut compris que Béchamp avait vu juste, non sans l'avoir d'abord dénigré.

Avec ténacité, notre savant refait et complète les expériences commencées le 16 mai 1854 à Strasbourg sur l'interversion du sucre de canne en solution aqueuse, car il veut arriver à connaître le rôle joué par ce dépôt blanc remarqué au cours de la fermentation, et qui n'avait intrigué ni Berthelot ni Pasteur. Ce dépôt venait de la craie fossile mise par les chimistes pour neutraliser la solution fermentescible. Ce ferment, ce fut d'abord pour Béchamp un « petit corps » qui allait devenir dix ans plus tard ce « microzyma », élément primordial et capital. Son nom est tiré du grec micro, « *petit* » *et* zyma, « *ferment* », *car il sera démontré qu'il est un ferment énergique. Il existe partout : dans les terres cultivées, dans les alluvions, dans les eaux, dans les poussières des rues souvent à l'état de bactérie, ce qui montre qu'il est ce « germe de l'air » resté mystérieux pour Spallanzani et cent ans plus tard pour Pasteur. (...)*

C'est en déterminant les propriétés du microzyma, élément primordial de la cellule dont il est le constructeur ou le destructeur quand il devient pathogène sous la forme bactérie ou virus produisant la maladie, ou la destruction totale, la putréfaction, que le chercheur put établir la loi du « polymorphisme bactérien », actuellement appliquée dans les écoles de thérapeutique de pointe, qui abandonnent la loi du monomorphisme conçue pas Pasteur. (...)

Jusqu'à son dernier souffle, Béchamp fit preuve d'une prodigieuse lucidité créative et combative. (...)

En 1951, le Dictionnaire de Biographie française *de Prévost et Roman d'Amat précisait :*

« On peut considérer Béchamp comme le précurseur, volontairement ignoré, de Pasteur. Il a vu ce que la bactériologie ne devait proclamer que trente-cinq à quarante ans plus tard, à savoir que la morphologie doit céder le pas aux propriétés physiologiques. »

Précurseur... ce terme élégant et flatteur semble vouloir justifier les « emprunts » qui furent faits à ses travaux et firent tant souffrir l'infatigable et génial chercheur qui, lui, ne manquait jamais de citer ceux qui le précédèrent dans la carrière et lui apprirent beaucoup, car « Le passé éclaire le présent à la fois par

les erreurs et les vérités qu'il nous a léguées », *disait-il.*

Précurseur... Béchamp en précisera lui-même la signification en mai 1900 dans une lettre-réponse au docteur Vitteaut :

« Je suis le précurseur de Pasteur exactement comme le volé est le précurseur de la fortune du voleur enrichi, heureux et insolent, qui le nargue et le calomnie. »

Antoine Béchamp repose au cimetière Montparnasse sous une modeste pierre où l'ont rejoint sa belle-fille, épouse de son fils Donat, qui y avait conduit, en 1915, ses deux fils, tués à l'âge de vingt-trois et vingt-sept ans au champ d'Honneur. »

Fort heureusement, quelle que soit la puissance des oligarchies occultes qui s'emploient à enterrer une seconde fois dans les abysses de l'indifférence et de l'oubli les grands pionniers de la connaissance, il se trouve toujours quelques cœurs épris de justice et de vérité pour maintenir coûte que coûte la petite flamme obstinée d'une mémoire fidèle, qu'ils se transmettent précieusement au fil des générations, se passant le flambeau que les iniques et les couards peuvent entourer de brumes, mais qu'ils ne sauraient éteindre. C'est ainsi que depuis un siècle bientôt Antoine Béchamp survit malgré tout.

Déjà, le docteur Leverson ne s'était pas contenté de secouer (efficacement !) la rédaction du Figaro. Il publia en 1911 une brochure ayant pour titre La dette de la France envers Béchamp. Quelques années plus tard, il prit soin de communiquer de nombreux documents éclairant l'œuvre de Béchamp à Miss Ethel Douglas Home, nièce d'un futur Premier ministre britannique, qui en fit un ouvrage très argumenté paru en 1948. Et par ailleurs le livre du docteur Hector Grasset L'Œuvre de Béchamp fut traduit en anglais par les biologistes Lionel J. Dole et Jocelyne C. P. Proby.

En 1927, le docteur François Guermonprez, inaugurant le monument élevé à la mémoire du savant dans son village natal, déclarait : « Le temps est venu de reconnaître l'importance et l'étendue de l'œuvre du grand savant lorrain ». Non, hélas, le temps n'était pas encore venu et ne l'est toujours pas...

En 1958, commémorant le cinquantième anniversaire de la mort de Béchamp, le Professeur Paul Pagès, de la faculté de médecine de Montpellier déclarait, non sans amertume, dans son allocution :

« *Nombre de découvertes d'un grand prix, entérinées par la science contemporaine et dont il est fait hommage à autrui, avaient été déduites par Béchamp de sa conception centrale et vérifiée expérimentalement... La pensée de notre savant a engendré des résultats d'une importance capitale, quand on les examine avec un recul suffisant. Maintenir l'ostracisme dont elle a été jusqu'ici frappée serait faire l'aveu implicite d'une malveillance systématique procédant de raisons extrascientifiques.* »

C'est en 1987 que je fis moi-même connaissance de Mme Marie Nonclercq, docteur en pharmacie, que j'ai citée plus haut. Je décidai peu après de consacrer dans L'Ère nouvelle un grand dossier aux « Tricheries de Pasteur ». Il me parut en effet impossible de rendre justice à Béchamp, ce qui était mon premier souci, sans montrer la malhonnêteté intellectuelle dont Pasteur, dévoré d'ambition, avait fait preuve envers Béchamp, se rendant largement responsable de la marginalisation de ce dernier.

Ce dossier, qui parut sur deux numéros de notre revue à la fin de 1987, fut établi avec la collaboration des docteurs Philippe Decourt et Marie Nonclercq et valut à L'Ère nouvelle, en 1988, une Liberté d'Or, avec le « Prix de l'investigation Historique » décerné au Sénat par la « Fondation pour la Liberté de la Presse », dont le jury comptait parmi ses membres MM. Jean Lacouture, Philippe de Saint-Robert, Jacques Sauvageot et René Vérard, notamment. (Simultanément était décerné, entre autres, le « Prix de la Presse Libre » à l'hebdomadaire polonais Tygodnik Mazowsze, hebdomadaire clandestin de Solidarnosc pour la région de Varsovie.)

Le docteur Philippe Decourt, ancien chef de clinique à la faculté de médecine de Paris, me confia pour ce dossier un article intitulé Béchamp et Pasteur : une grande injustice, qui avait été publié en 1980 dans le bulletin de « Académie et Société Lorraines des Sciences ». En voici un extrait qui ouvrira sans doute les yeux de nombreux lecteurs sur les chemins

tortueux que certains empruntent pour atteindre la gloire, sans se priver de faire des crocs-en-jambe à des concurrents mieux doués :

« *Comme les encyclopédies l'attestent, en se recopiant les unes les autres sans rien vérifier, les histoires des sciences attribuent à Pasteur d'innombrables découvertes qu'il n'a pas faites. Faute de place je me bornerai à citer, parmi beaucoup d'autres, deux exemples caractéristiques qui datent, précisément, de* « *l'époque montpelliéraine de la vie de Béchamp* », *et qui représentent deux étapes capitales dans l'histoire des sciences médicales. Je suis malheureusement obligé de les résumer ici très brièvement, mais on peut trouver toute la documentation dans les* Archives internationales Claude Bernard. (...)

Le premier exemple concerne la découverte de l'origine microbienne des maladies infectieuses. En 1865, une maladie des vers à soie, appelée par les éleveurs la « pébrine », ruine le Midi de la France. Béchamp, alors à Montpellier, l'étudie et conclut qu'elle est provoquée par un « parasite » qui contamine les vers, ce qui était vrai. « La pébrine - *écrit-il* -, attaque d'abord le ver par le dehors, et c'est de l'air que viennent les germes du parasite. La maladie, en un mot, n'est pas constitutionnelle. »

Mais Pasteur, envoyé par le gouvernement, s'élève violemment contre l'affirmation de Béchamp. Il prétend (faussement) qu'il s'agit d'une « *maladie constitutionnelle* », *que les* « *petits corps* » *(le mot microbe n'existe pas encore et ne sera créé que treize ans plus tard) considérés par Béchamp comme des parasites (venus par contagion de l'extérieur) sont seulement des cellules malades du ver lui-même, « tels que les globules du sang, les globules du pus (sic), etc. », qu'ils sont d'ailleurs incapables de reproduction, et qu'ils sont seulement la conséquence d'un défaut d'éducation dans l'élevage des vers à soie. Il n'avait rien compris et il s'élève avec tant de violence contre la théorie* « *parasitaire* » *(maintenant admise par tous) qu'il en arrive à écrire à un ministre :*

« Ces gens-là (Béchamp et son collaborateur Estor) deviennent fous. Mais quelle folie malheureuse que celle qui compromet ainsi la Science et l'Université par des légèretés aussi coupables ! »

Pendant cinq ans Pasteur persiste dans son erreur. Et que dit-on aujourd'hui ? Le Dictionnaire de la Biographie française, ouvrage considérable et quasi officiel (publié avec le concours du CNRS), le seul qui consacre un article à Béchamp, écrit cette chose stupéfiante : « Béchamp, contrairement à Pasteur, n'admettait pas la présence de parasites pénétrant les organismes pour y engendrer la maladie », *et partout on répète que ce fut Pasteur qui découvrit l'origine parasitaire de la pébrine. Les faits sont exactement inversés. On attribue à Pasteur les idées contre lesquelles il lutte avec la violence que nous avons vue. On attribue à Béchamp l'erreur de Pasteur, ou plus exactement ses erreurs car elles sont innombrables. »*

J'interromps ici l'exposé du docteur Decourt pour donner une explication plausible de la confusion du Dictionnaire de la Biographie française. Bien entendu, il est faux de dire que Béchamp « n'admettait pas la présence de parasites... », mais, comme nous le verrons plus loin, lorsque Pasteur, après avoir combattu le parasitisme, passa d'un excès à l'autre et devint un « parasitiste » absolu et sans partage, Béchamp, sans nier pour autant le parasitisme microbien (et pour cause, puisqu'il en était le découvreur) refusa d'admettre qu'il était l'unique explication des maladies et dut contredire l'absolutisme de Pasteur en démontrant que la dégradation du terrain organique pouvait aussi engendrer des « microbes internes » et aboutir à la maladie spontanée. C'est manifestement cette position de rééquilibrage qui devait plus tard induire en erreur le rédacteur du Dictionnaire, ce qui n'exclut pas la désinformation dont il put être victime.

Mais le docteur Decourt poursuit :

« *Le deuxième exemple concerne la découverte, non moins capitale, du « ferment soluble ». En 1867, Béchamp publia ses cours de l'hiver précédent à la Faculté de Montpellier. Cet ouvrage remarquable* (De la circulation du carbone dans la nature et des intermédiaires de cette circulation) *contenait ses études sur les fermentations et, notamment, sa découverte très importante du «ferment soluble ». Les « ferments » (comprenant ce que l'on appellera plus tard les « microbes ») sont, disait-il, des organismes vivants. Mais, expliquait-il longuement, il ne faut pas confondre l'organisme vivant avec les substances qu'il*

fabrique et secrète, qui sont d'ordre purement chimique, et qu'il appelle pour cette raison « ferments solubles ». Ce sont elles qui agissent. Il le montre, d'une façon remarquable, dans le cas de la fermentation alcoolique. Pour éviter la confusion entre les vivants (dits « insolubles ») et les produits de leur sécrétion (dits « ferments solubles »), il donne à ces derniers le nom générique de « zymases » (chaque espèce de ferments vivants microscopiques pouvant produire des zymases différentes).

Dès cette époque, Béchamp tirait parfaitement les conséquences de cette notion. Alors que les ferments au sens alors classique « sont organisés, c'est-à-dire formés de cellules plus ou moins grandes capables de se reproduire et de se multiplier », au contraire les zymases se comportent comme des réactifs et leur action « est purement chimique ». L'une des conclusions fondamentales de Béchamp était que « les mutations de la matière organique, organisée ou non, s'y font selon les lois ordinaires de la chimie », et en résumé : « Il n'y a qu'une chimie ».

Ainsi, Béchamp s'opposait à la théorie « vitaliste », alors très répandue encore en physiologie, suivant laquelle il existerait des phénomènes vitaux particuliers, échappant aux lois générales de la chimie et de la physique.

Claude Bernard se passionna pour l'opinion de Béchamp, au point qu'il consacrait ses dernières expériences à en démontrer la justesse quand une maladie infectieuse et la mort vinrent les interrompre prématurément. « C'est dommage - *dit-il au moment de mourir -*, c'eût été bien finir ». *En effet, il s'opposait à Pasteur qui, une fois de plus, se trompait. Pasteur soutenait la théorie « vitaliste » à laquelle, depuis longtemps, personne ne croit plus : il prétendait que les ferments vivants microscopiques n'agissent pas par l'intermédiaire de « ferments solubles » qu'ils secrètent mais par une action proprement « vitale » caractéristique de la vie et liée exclusivement à elle.*

Le jeune d'Arsonval, dernier préparateur de Claude Bernard, communiqua ses dernières pensées au grand chimiste Marcelin Berthelot qui était d'accord avec Béchamp sur l'existence des « ferments solubles », ce qui provoqua la célèbre controverse (elle figure dans toutes les histoires des sciences) entre Berthelot et

Pasteur. Celui-ci voulait « démolir Bernard » (sic) et conclut 18 mois de discussions en déclarant : « La question du ferment soluble est tranchée : il n'existe pas; Bernard s'est fait illusion». *Mais les années qui suivirent ne cessèrent de démontrer que Béchamp avait eu raison contre Pasteur avec la découverte et l'isolement des toxines microbiennes (ferments solubles types); la reproduction, en 1897, des études de Béchamp sur le ferment alcoolique soluble par l'Allemand Büchner (qui reprend à cette occasion le terme de « zymase ») ; la transformation chimique par Ramon des toxines en « anatoxines » actuellement universellement utilisées comme vaccins, etc.*

On peut constater facilement à quel point le nom de Béchamp a été systématiquement dissimulé, puis oublié : la découverte de la « zymase » est considérée comme si importante que dans le petit volume résumant en 150 pages l'histoire de la biologie depuis ses origines jusqu'à nos jours (collection « Que sais-je ?» - PUF édit.), deux pages lui sont consacrées ; mais elle y est attribuée à Büchner en 1897. Il suffit d'ouvrir le dictionnaire Littré dont le dernier volume fut publié en 1873 : le mot « zymase » y figurait déjà dans le sens exact qui lui fut conservé par Büchner, et on y trouve même la référence d'une communication de Béchamp et Estor à l'Académie des Sciences de 1868 sur cette découverte (qui d'ailleurs datait de 1864, plus de 30 ans avant la publication de Büchner). On trouve partout à la fois le dictionnaire Littré (qui a été récemment reproduit intégralement), et la collection « Que sais-je ? ».

Le comble est qu'on écrit aujourd'hui que Béchamp était « vitaliste », alors qu'avec la découverte des zymases ou « ferments solubles », en affirmant qu'il n'y a qu'une chimie, il s'opposait à la doctrine vitaliste de Pasteur. Tout le monde est d'accord maintenant avec ce que Béchamp soutenait avec vigueur dans ses cours à Montpellier et son livre de 1876; mais, là encore, on a inversé les faits historiques en lui attribuant l'erreur de Pasteur, qu'au contraire on passe pudiquement sous silence. On voit qu'il ne s'agit pas de simples « antériorités désuètes », mais d'oppositions doctrinales sur des problèmes fondamentaux de la médecine. »

Problèmes fondamentaux en effet, puisque la domination de Pasteur sur les orientations médicales françaises, pérennisée par

l'institut qui porte son nom et qui a imposé sa vision des choses, allait aboutir à des thérapies « guerrières » agressant chimiquement le terrain biologique et fragilisant le système immunitaire de chacun. Sans parler du coût pharamineux de cette thérapeutique erronée qui, à travers la fiscalisation progressive de la Sécurité sociale, est en passe de ruiner l'économie française. Or, une pratique médicale constituée sur les principes mis en lumière par Béchamp aurait pu et pourrait encore nous doter d'une bien meilleure santé publique et à bien moindre coût.

Je noterai cependant au passage que, là encore, je ne crois pas qu'il y ait lieu d'opposer radicalement la théorie « vitaliste » à celle des « zymases ». Il me semble qu'elles peuvent parfaitement coexister. Pourquoi les microbes n'agiraient-ils pas tour à tour, soit de façon directe par « action vitale » (c'est-à-dire physique), soit de façon indirecte (c'est-à-dire chimique) par les toxines qu'ils produisent ?

Je ne vois pas en quoi les deux modalités seraient contradictoires. Et je ne crois pas qu'il faille mettre systématiquement sur le compte de la duplicité ou de la négligence la confusion des auteurs qui attribuent le « vitalisme » à Béchamp. Cette confusion peut tenir simplement au fait que les positions de Béchamp étaient beaucoup plus mesurées et nuancées que celles de Pasteur, qui étaient radicales et rigides mais prêtes à virer de cent-quatre-vingts degrés si le vent tournait.

Le grand problème qui se pose dans tous les domaines avec les caractères dogmatiques, c'est qu'ils disent tout rouge ou tout bleu alors que, le plus souvent, la vérité est mauve. Et si vous défendez la vérité, vous devez les contredire lorsqu'ils disent rouge, si bien que l'on vous croit bleu, et vous devez les contredire encore lorsqu'ils disent bleu, si bien que l'on vous croit rouge. Et pour un peu l'on vous dirait changeant, quand vous n'avez pas cessé d'être mauve.

Je crois que c'est ce qui s'est produit entre Pasteur et Béchamp, de telle sorte que les commentateurs peu soucieux de nuances n'y ont rien compris et ont fini par donner raison au plus catégorique, parce que c'est moins fatigant. En fait, Béchamp et

Pasteur n'étaient pas sur la même longueur d'onde : Béchamp ne pensait que science et connaissance quand Pasteur ne rêvait que gloire et pouvoir.

Mais il est vrai aussi que la mauvaise foi n'est pas toujours absente chez les exégètes « approximatifs ». J'en donnerai pour preuve le différend qui m'opposa à l'Encyplopaedia Universalis, à la suite de la publication du texte du docteur Decourt. Celui-ci avait en effet, au début de son article, stigmatisé les erreurs ou lacunes des grands dictionnaires à propos de Béchamp, et il avait écrit notamment : « L'Encyplopaedia Universalis, qui se prétend « la plus complète des encyclopédies françaises », ne cite même pas son nom ». Ce qui nous valut une véhémente protestation de ladite Encyclopédie, sous la forme suivante:

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS, Paris, le 17 déc. 1987

Messieurs,

Un lecteur nous adresse deux citations d'un article signé du dr Philippe Decourt, Ancien Chef de Clinique, reprochant à l'Encyclopaedia Universalis de ne pas mentionner le nom de « Béchamp ».

Cette information étant totalement fausse, nous vous prions, en vertu du droit de réponse, de bien vouloir porter la présente lettre à la connaissance de vos lecteurs.

Jean GALL
Secrétaire Général de la Publication

P. J. Photocopies des pages 313 (Thésaurus) et 159 b Vol.2.

À cette protestation je répondis ainsi :

L'ÈRE NOUVELLE Paris, le 28 janvier 1988

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons bien reçu votre lettre nous demandant d'informer nos lecteurs que, contrairement à ce qu'a écrit le Docteur Philippe Decourt dans le N° 70 de notre revue, le nom de « Béchamp » est bien cité dans l'Encyclopaedia Universalis, ce que vous nous prouvez par deux photocopies de vos pages faisant état, à propos de l'aniline, d'une « méthode de Béchamp ».

Nous aurions bien volontiers publié votre rectification dans notre N° 72 actuellement sous presse. Malheureusement, votre lettre, quoique datée du 17 décembre 1987, n'a été postée que le 8 janvier 1988 (cachet de la poste) et nous est parvenue trop tard pour ce numéro déjà complet. (C'est d'autant plus dommage que vous avez dû la rédiger très rapidement, puisqu'elle ne comporte aucune formule de politesse, ce dont vous êtes, bien sûr, tout excusé). Mais nous sommes disposés à la publier dans notre N° 73, accompagnée des preuves et, naturellement, de la présente réponse.

Toutefois, nous ne croyons pas que cette publication serve la réputation de l'Encyclopaedia Universalis, tout au contraire. Car le fait de citer seulement une « méthode de Béchamp » à propos de l'aniline n'apporte strictement aucune information à vos lecteurs sur ce que fut la brillante personnalité scientifique du Professeur Antoine Béchamp, dont les remarquables travaux ont ouvert les voies des recherches les plus actuelles de la biologie.

Par contre, nous serions très heureux de faire savoir à nos lecteurs que vous avez décidé de remédier à cette regrettable carence dans votre prochaine mise à jour. Si vous prenez cette décision, qui ne pourrait qu'honorer votre Encyclopédie et démontrer que votre publication est attentive à ses responsabilités culturelles comme à l'équité historique des paternités scientifiques, vous voudrez bien avoir l'amabilité de nous le faire savoir avant le 28 février 1988, date-limite nécessitée par la mise en pages de notre prochain numéro.

En espérant que vous nous donnerez ainsi l'occasion d'informer nos lecteurs que votre équipe rédactionnelle ne ménage pas ses efforts pour que l'Encyclopaedia Universalis devienne tout à fait encyclopédique et réellement universelle, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, mes salutations les plus distinguées.

Pierre LANCE Directeur de la publication

P. J. : L'article complet du Dr Decourt. Un article du Dr Marie Nonclercq

Je ne reçus jamais aucune réponse de M. Gall. Les deux lettres n'en furent pas moins publiées dans notre N° 73 de mars-avril 1988. En rédigeant le présent texte, j'ai eu la curiosité de consulter sur Internet le site de l'Encyclopaedia Universalis en indiquant comme recherche « Antoine Béchamp ». La réponse obtenue a été que deux articles mentionnaient le savant. Le second, ayant pour titre « Paléocytologie », débutait par les lignes suivantes : « En mettant un terme à une longue période d'affirmations inexactes sur la génération spontanée des êtres vivants, certaines idées, parfois anciennes comme celles de F. Redi (1668), Schwammerdam, Fontenelle, jusqu'à celles de Lazzaro Spallanzani, Theodor Schwann, Antoine Béchamp, L. Doyère et L. Pasteur au siècle dernier, ont abouti à poser de façon scientifique le problème des origines de la vie. »

Bien que ces lignes soient d'une prudence extrême, elles ont au moins le mérite de replacer Antoine Béchamp dans la lignée des chercheurs qui se sont penchés sur les questions fondamentales et de le mettre en outre avant Pasteur dans la chronologie historique. Dont acte.

Pour permettre au lecteur de mesurer l'importance d'Antoine Béchamp dans l'histoire de la biologie et, par voie de conséquence, de la médecine, je le situerai au milieu de la grande querelle qui, à la fin du siècle, opposait encore les « spontéparistes » (soutenant la doctrine de la génération spontanée) aux « parasitistes » (soutenant que les germes dispersés dans l'atmosphère expliquaient seuls l'apparition de

fermentations microbiennes se développant « parasitairement » dans l'inerte ou le vivant).

À la suite d'expériences apparemment probantes, les « parasitistes » triomphèrent des « spontéparistes » et la doctrine de la génération spontanée (prétendant que la vie peut apparaître d'elle-même dans toute matière contenant les éléments nécessaires à son développement) disparut de l'histoire des sciences.

Et pourtant les parasitistes étaient dans l'erreur tout autant que leurs adversaires. Si les germes de l'atmosphère expliquent en effet certaines fermentations par contamination, ils ne les expliquent pas toutes. Et Antoine Béchamp prouva par de nombreuses expériences que la matière organique contient en elle-même des germes prêts à reproduire la vie sous des formes diverses et que, même maintenue à l'abri des germes de l'atmosphère (mais non de l'oxygène), elle engendre en se décomposant toutes sortes de populations bactériennes.

Renvoyant dos à dos parasitistes et spontéparistes, Béchamp démontra que le « microzyma » est le constituant originel de toute forme de vie, qu'il évolue et s'associe en fonction des milieux et des circonstances pour constituer des bactéries ou des cellules. Il est le microscopique individu de base, doué d'une extraordinaire souplesse d'adaptation, et le voyageur quasi indestructible que toute mort libère pour une autre naissance, ce qui faisait dire à Béchamp : « Rien n'est la proie de la mort ; tout est la proie de la vie. »

Cette sentence majeure m'avait semblé si pertinente que j'avais choisi de la placer en exergue de mon livre La prodigieuse aventure de la mort, publié en 1987 et préfacé par Arthur Conte.

Toutefois, j'avais écrit le livre en 1985 et je ne connaissais pas alors les travaux d'Antoine Béchamp, que j'allais découvrir deux ans plus tard à travers les articles du docteur Philippe Decourt et la biographie de Béchamp publiée par le docteur Marie Nonclercq. Je fus alors partagé entre la joie de trouver dans les découvertes scientifiques de Béchamp de nombreuses confirmations à mes thèses intuitives sur la transformation des organismes après leur « mort » et le regret de ne pas avoir

connu plus tôt le microzyma, dans lequel Béchamp voulait voir le constituant primordial de la matière vivante.

En effet, dans mon livre, je fais trop souvent de la cellule le dépositaire ultime de la vie organisée. Or c'est une erreur. La cellule est déjà par elle-même une véritable « société » de microorganismes. Elle est déjà une « communauté », biologiquement fragile, et ne peut donc pas être l'unité vivante fondamentale, ce que Christian Boiron, PDG des Laboratoires homéopathiques Boiron, un des premiers lecteurs enthousiastes de mon livre, me fit très justement remarquer. C'est bien plutôt le microzyma de Béchamp, infiniment plus petit que la cellule, qui serait le véritable individu de base, le « citoyen » de toute société biologique, serais-je tenté de dire. (À moins que le microzyma ne doive céder la place à un autre élément cellulaire, hypothèse que nous examinerons plus loin en étudiant les travaux du docteur Tissot).

Bien sûr, cela ne change rien au principe philosophique de l'immortalité relative que j'expose sous ses divers aspects au cours des douze entretiens qui constituent l'ouvrage. Mais ma démonstration eût été beaucoup plus solide si j'avais pu faire état du microzyma, car lorsqu'un organisme meurt, les cellules qui le constituaient commencent à mourir à leur tour plus ou moins rapidement, alors que les microzymas contenus dans les cellules mourantes ou mortes demeurent intacts et sont capables, soit d'entrer en léthargie pour une durée indéterminée, soit d'édifier aussitôt par association entre eux, si le milieu ambiant s'y prête, de nouveaux organismes vivants, soit encore d'émigrer vers d'autres constitutions organiques, tous phénomènes qui ouvrent, on en conviendra, des horizons fantastiques à la pérennité de la vie et à sa transmission dans le temps et l'espace.

En fait, après la lecture d'Antoine Béchamp, on est amené à penser que le microzyma est le siège de « l'âme » et que chacun de nous est représenté et gouverné par un seul microzyma, biologiquement semblable aux milliers de milliards d'autres qui nous constituent, mais différent en ce qu'il a été « élu » au poste suprême, sorte de « Président » de la population cellulaire qui forme notre corps-esprit. À notre mort, ce microzyma « perd son trône » sans perdre la vie pour autant. Dépositaire de notre

personnalité, c'est-à-dire de toute notre histoire héréditaire et de la synthèse de nos vies antérieures (de notre karma, diront certains), il est en mesure de la transmettre à des organismes nouveaux, de notre espèce ou bien d'une autre, à des « renaissants » ou à des « réincarnants » qui poursuivront dans l'univers infini le voyage éternel de notre lignée.

Mais ce sont là, bien sûr, les conclusions philosophiques que je tire, sous ma seule responsabilité, des travaux d'Antoine Béchamp, lequel, je m'empresse de le dire, s'est gardé de toute extrapolation « spiritualiste » de ses découvertes et s'est tenu scrupuleusement sur le seul terrain de la biologie expérimentale, tout au moins dans ses communications publiques.

Hélas, cette rigueur rationaliste ne put suffire à lui épargner la défaite sur le terrain de la science officielle, car il se trouva confronté à l'arrivisme forcené, à la boulimie intellectuelle et au génie publicitaire de Louis Pasteur, chef de file des parasitistes. Passant plus de temps dans les salons qu'au laboratoire, opportuniste avisé sachant courtiser politiquement tantôt Napoléon III, tantôt les Républicains, exploitant médiatiquement (déjà !) le moindre de ses succès réels ou prétendus, Pasteur n'ignorait pas à quel point un chercheur aussi talentueux que Béchamp était pour lui un concurrent redoutable.

Ayant parfois recours à des procédés contestables, Pasteur s'efforça par tous les moyens de discréditer et de marginaliser Béchamp, allant jusqu'à l'accuser de plagiat après l'avoir plagié lui-même. Béchamp se défendit avec vigueur, mais il crut qu'il suffisait de le faire au cours des séances de l'Académie des sciences, dont les compte-rendus gardent heureusement les traces historiques de ces confrontations dans lesquelles son contradicteur fait piètre figure.

Mais, véritable précurseur du « star system » qui allait acquérir au siècle télévisuel sa pleine puissance, Pasteur n'avait cure de ces mises au point entre initiés. La mise en condition des masses populaires à grands coups de cymbales journalistiques suffisait à sa gloire et lui donnait l'assurance d'être le vainqueur historique de cette joute, malgré la médiocre valeur scientifique de ses affirmations.

Socialement parlant et toute honte bue, il eut raison. Aujourd'hui, Pasteur est une idole nationale tandis que Béchamp est presque totalement inconnu, relégué dans le purgatoire des « savants maudits ». Mais rien dans la vie n'est irréversible, et comme le disait Béchamp lui-même, citant Lacordaire : « La vérité arrive à son heure, quoique lentement ». À vrai dire si lentement que pour ma part je ne puis croire qu'elle arrive à l'heure. Tout ce que j'ai pu observer de l'histoire humaine me convainc plutôt qu'elle arrive toujours en retard, et que cela suffit à expliquer tous les malheurs des individus et des peuples.

La victoire médiatique de Pasteur sur Béchamp ne fut pas dommageable qu'à Béchamp lui-même, et mon but principal n'est pas de verser ici sur Béchamp quelques larmes à titre posthume, si immodéré que puisse être mon goût de rendre justice. Mais le triomphe de Pasteur et des parasististes eut pour conséquence d'égarer toute la médecine moderne, de dévier la pratique de l'hygiène (au sens grec du terme), d'appauvrir nos défenses immunitaires individuelles et de souiller continuellement le terrain biologique humain, au point que nous sommes sans doute aujourd'hui à la veille de formidables épidémies dont le sida n'est qu'un avertissement.

Pour comprendre par quel terrible processus de si graves erreurs ont pu conquérir les esprits jusqu'à entraîner l'humanité sur la voie de sa déchéance, revenons aux théories en présence à la fin du XIXe siècle. Trois doctrines se confrontent alors :

a) Celle des spontéparistes, qui, n'ayant pas vu les microzymas, affirment que la vie peut surgir spontanément au sein de la matière, si les conditions favorables en sont réunies. Ils semblent parfois même le prouver, car certaines de leurs expériences réussissent grâce aux microzymas dont ils ignorent l'infinitésimale présence. Combattus à la fois par Pasteur (attribuant la vie « spontanée » aux germes contenus dans l'air ambiant) et par Béchamp (attribuant la vie « spontanée » aux microzymas), les spontéparistes sont défaits sans espoir de retour... jusqu'à nouvel ordre.

b) Celle des parasitistes (dont Pasteur prendra la tête), qui nient toute espèce de vie indépendante à l'intérieur des

organismes, ne voient plus que matière inerte et réactions chimiques dans tout cadavre animal ou végétal et attribuent toute réaction de vie microbienne dans les déchets organiques ou toute maladie de l'être vivant à une « contamination », une invasion par des germes extérieurs. Comme ces contaminations peuvent effectivement se produire, ils n'auront pas de peine à fournir des « preuves ». (Je renvoie au livre de Béchamp pour le détail des expériences des uns et des autres et l'examen scrupuleux par l'auteur de ce qu'elles prouvent et ne prouvent pas.)

c) Celle enfin de Béchamp, qui, pratiquement seul, affirme et démontre la présence dans la matière vivante d'êtres organisés microscopiques extrêmement résistants et adaptatifs, capables de s'associer pour édifier les êtres les plus divers, donc de faire resurgir la vie de tous les cadavres ou débris biologiques dont ils sont en fait les éléments constitutifs originels. Béchamp démontre enfin que les microzymas peuvent aussi, en fonction des circonstances, devenir morbides et produire la maladie spontanée par détérioration interne du milieu organique.

Dans l'« Avis au lecteur » daté du 10 avril 1883 qu'il place en tête de son livre, Béchamp écrit :

« *La spontanéité morbide, que les plus savants médecins proclament, est obstinément niée; on conteste que la maladie naisse de nous et en nous ; on nous assure que les maladies de l'homme et des animaux n'ont pas d'autre cause que des germes vivants, primitivement créés morbides pour rendre malades hommes et bêtes.*

Comment une si étrange manière de voir a-t-elle pu s'imposer aux savants qui l'enseignent et à quelques médecins bons observateurs qui l'acceptent ? (...)

La théorie du microzyma fournit à la biologie une base expérimentale aussi stable que l'énoncé lavoisérien qui a scientifiquement constitué la chimie; elle va droit contre l'hypothèse des spontéparistes et des parasitistes à la fois. Les microzymas ne sont pas des étrangers dans l'organisme et dans les maladies proprement dites ; les bactériens qu'on y peut

observer ne sont pas les produits de germes qui auraient pénétré du dehors dans le corps.

Les microzymas sont à la racine même de l'organisation : Sans eux pas d'organisation et pas de matière vivante. (...) Bref, le microzyma morbide est le fruit de la maladie qui, elle, est spontanée à l'origine et non pas produite par un microbe *donné, créé originellement morbide ! »*

Les spontéparistes une fois éliminés, deux voies s'offraient donc à la biologie et à la médecine :

L'une, offerte par Antoine Béchamp, aurait dû logiquement aboutir à mettre l'accent sur le terrain organique de chacun, sur la stimulation du système immunitaire et sur la qualité des conditions de vie, afin que nos microzymas continuent de participer au fonctionnement harmonieux de nos cellules.

L'autre, prônée par Louis Pasteur et ses disciples, ne pouvait conduire qu'à une surestimation systématique du rôle des agents pathogènes extérieurs, pour finalement ne voir dans la médecine et l'hygiène que les moyens d'une formidable guerre d'extermination menée sans relâche contre les « microbes ».

Amplement popularisée par l'action médiatique de Pasteur, c'est cette seconde voie qui fut choisie. La doctrine des parasitistes triompha en France presque totalement et dans une large mesure dans tous les pays industrialisés. (Seule au début l'homéopathie parvint à lui résister, avec les difficultés que l'on sait). « Comment une si étrange manière de voir a-t-elle pu s'imposer ?... » demandait candidement Antoine Béchamp.

Tout simplement parce que la doctrine pasteurienne ouvrait largement carrière aux immenses profits commerciaux des laboratoires industriels et à tous les fabricants de lessives, détersifs, détergents, antiseptiques et vaccins de toutes sortes. En déclenchant la guerre planétaire contre le « microbe » atmosphérique, déclaré « ennemi public numéro un », le Général Pasteur obtint immédiatement le soutien enthousiaste de tous les « marchands de canons » de cette démence bactéricide dont nous n'avons pas fini de payer les tragiques conséquences, comme on le voit aujourd'hui avec les souches bactériennes devenues résistantes aux antibiotiques et dont l'existence présage d'irrésistibles hécatombes planétaires.

Comme l'a prouvé Béchamp (et d'autres après lui, Tissot notamment), le microbe n'est pas a priori notre ennemi : il est issu de nous. C'est à l'intérieur de nous qu'il peut devenir pathogène si nous vivons de façon malsaine et désordonnée et il ne peut contaminer nos proches que s'ils vivent de la même manière.

Or, la phobie du microbe nous conduisit et nous conduit toujours à polluer outrancièrement notre environnement et nos propres corps de telle sorte que ceux-ci fabriquent de plus en plus de micro-organismes déréglés et pathogènes. Nous pratiquons une fausse hygiène, une hygiène chimique qui, loin de préserver notre santé, la fragilise et la corrompt tout en agressant notre environnement. La ménagère moderne,

hypnotisée de publicité, emploie toute une batterie de détersifs parfaitement inutiles dont le seul résultat est de faire mousser nos rivières en en détruisant la faune et la flore. Or, s'il n'est certes pas agréable ni conseillé de vivre dans la crasse, le nettoyage de quoi que ce soit n'exige la plupart du temps rien d'autre que ces deux produits naturels : l'eau chaude et l'huile de coude. Sauf cas de salissure très particulière, tout le reste est de trop.

Bien entendu, je parle ici des conditions de vie normales. Il va sans dire que l'aseptie des lieux et des objets est indispensable dès qu'il y a effraction de l'organisme par blessure ou chirurgie, ou s'il y a en un même endroit concentration de personnes malades ou affaiblies. La doctrine des parasitistes n'a pas eu, bien sûr, que des effets négatifs et incita à une propreté accrue du milieu hospitalier. Mais la reconnaissance du microzyma de Béchamp aurait eu les mêmes effets prophylactiques, tout en évitant les excès de la bactériophobie externe.

Est-il encore temps, est-il encore possible d'inverser la tendance et de mettre en honneur les découvertes capitales d'Antoine Béchamp ? Il est bien difficile de répondre. Certes, des prises de conscience se développent heureusement. Le mouvement écologiste d'une part, celui des médecines douces ou médecines de terrain d'autre part, attirent un public de plus en plus nombreux. Mais seront-ils de taille à lutter contre des mastodontes socio-financiers comme l'institut Pasteur, les Laboratoires Mérieux, la Sécurité sociale, l'Ordre des médecins, Rhône-Poulenc et j'en passe ?

En admettant que ces mouvements réformateurs appliqués à la recherche d'une nouvelle qualité de vie parviennent à se structurer, où trouveront-ils l'argent nécessaire à des campagnes d'information assez efficaces pour contrebalancer la formidable pression publicitaire que le système des parasitistes, décidément bien nommés, exerce sur la population ?

« Comment peut-on laver plus blanc que blanc ? » demandait Coluche avec son humour caustique. « En lavant les cerveaux deux fois par jour », lui eût répondu sérieusement n'importe quel propagandiste télévisuel. D'énormes intérêts, y compris salariaux, conjugués aux routines, aux conformismes et aux

crédulités sont entassés sur la tombe d'Antoine Béchamp. Qui pourra les en déloger?

Le livre capital du Professeur Antoine Béchamp, qui a pour titre « LES MICROZYMAS dans leurs rapports avec l'hétérogénie, l'histogénie, la physiologie et la pathologie », est un gros ouvrage de mille pages qui regroupe quatorze conférences, lesquelles sont la transcription des cours donnés par l'auteur à la faculté de médecine de Montpellier. C'est dire que c'est un livre ardu et qui peut, en maint endroit, lasser la patience du lecteur profane. C'est qu'en effet Béchamp, combattu par Pasteur, était dans l'obligation de restituer minutieusement le détail de ses expériences de laboratoire, afin que ses preuves scientifiques puissent être vérifiées et ne souffrent aucune discussion.

L'ensemble est donc un document historique de la plus haute importance, qui démontre magistralement les erreurs du système pasteurien et l'abus qui a été fait du concept de la « panspermie atmosphérique » et du « monomorphisme bactérien ».

Ce sont au contraire les preuves du « polymorphisme bactérien » que Béchamp a accumulées. C'est ce polymorphisme qui explique la naissance et l'évolution des maladies dans les organismes déréglés, carencés, affaiblis, pollués, intoxiqués dont les éléments constituants se « révoltent » en quelque sorte et changent de forme et de vocation, passant du camp de la vitalité dans celui de la morbidité en adoptant des comportements pathogènes.

Car telle est finalement la grande leçon à tirer de l'enseignement d'Antoine Béchamp : ce n'est pas le méchant microbe qui crée la maladie, c'est la maladie qui engendre le méchant microbe. Ce qui rejoint pleinement la sentence de Claude Bernard : Le microbe n'est rien, le terrain est tout, dont Pasteur sur son lit de mort dut reconnaître la validité.

JULES TISSOT

Le docteur Jules Tissot, professeur de physiologie générale au Muséum national d'histoire naturelle, consacra la majeure partie de sa vie à des recherches approfondies sur les éléments composant la cellule vivante. Bien que se séparant de Béchamp sur plusieurs points, il n'en salua pas moins la valeur éminente des travaux de son prédécesseur et s'éleva comme lui contre les erreurs pasteuriennes graves de conséquences.

Quoique différemment orientées, les thèses de Béchamp et de Tissot se complètent et se confirment mutuellement sur l'essentiel, à savoir l'extrême polymorphisme de la matière vivante et l'importance de l'évolution des microéléments internes dans l'apparition et le développement des pathologies végétales, animales et humaines. Tous deux ont démontré avec autant de rigueur que de vigueur la fausseté des dogmes pasteuriens et l'importance excessive accordée par l'école pasteurienne aux microbes externes, conception qui devait entraîner toute la prévention médicale dans le néfaste mais lucratif système des vaccinations à outrance.

Le professeur Tissot publia en 1926 le premier volume de son traité Constitution des organismes animaux et végétaux - Causes des maladies qui les atteignent, assorti de nombreuses photographies de fort grossissement et de grande précision, réalisées par l'auteur lui-même, et qui démontraient la justesse de ses vues. Mais dès cet instant il se heurta au scientisme dogmatique et à la conspiration du silence dont Béchamp avait été victime quelques décennies plus tôt.

Jules Tissot poursuivit ses travaux avec une persévérance admirable et publia en 1936 son second volume, sans plus de

succès, puisque la loi imposant la vaccination antidiphtérique fut votée le 25 juin 1938. Enfin il fit paraître son troisième volume en 1946, le jugeant définitif et se montrant « naïvement » convaincu, comme autrefois Béchamp, qu'on ne peut pas empêcher éternellement la vérité de triompher. Ils oubliaient l'un et l'autre, comme presque tout le monde, que plus le temps passe après qu'une vérité a commencé d'être dissimulée, et plus il devient facile de la dissimuler encore, parce que le mensonge et l'erreur s'enracinent dans les esprits. D'autant que si d'aventure la vérité montre le bout de son nez, elle se brise sur l'affirmation sans réplique qui représente le summum de la crédulité populaire : « Si c'était vrai, ça se saurait ! ». Non, rien ne s'oppose, hélas, à ce qu'une vérité demeure éternellement cachée.

Les ouvrages du docteur Tissot sont désormais introuvables, et je dois à mon ami André Passebecq, directeur de la revue Vie et Action, d'avoir en ma possession un précieux exemplaire du troisième volume de l'œuvre de Tissot. Plus désavantagé encore que ne le fut Béchamp, Tissot ne figure dans aucune encyclopédie.

On pourrait s'étonner de ce que Tissot soit encore plus méconnu que Béchamp, puisque Tissot œuvra plus près de nous, avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale. Et d'aucuns croient volontiers que plus on s'approche du XXIe siècle et plus les découvertes scientifiques fleurissent librement au grand jour dans le feu d'artifice du « merveilleux progrès ». Il est à craindre que cette candeur excessive ne prépare à ces braves gens de pénibles réveils. Car nous sommes en réalité cernés par de faux progrès qui, après le sang contaminé et la vache folle, simples avertissements, nous préparent en catimini des catastrophes sanitaires hallucinantes.

La cruelle réalité, c'est que les seules découvertes scientifiques ou présumées telles qui peuvent se développer, particulièrement depuis un siècle, sont celles qui ouvrent carrière à des puissances financières, lesquelles, une fois installées, ont les moyens d'étouffer dans l'œuf tout ce qui menace leur suprématie, et elles ne se privent pas de les utiliser.

Pour ne prendre qu'un exemple parmi cent autres : il y a belle

lurette que les automobiles fonctionneraient à l'hydrogène, c'est-à-dire à l'eau claire, si les compagnies pétrolières n'y avaient fait obstacle. Cela ne veut pas dire, bien entendu, que les compagnies pétrolières n'ont pas été utiles au progrès. Et cela ne signifie pas non plus que la civilisation ne progresse pas. Mais cela signifie qu'elle le fait d'une manière extrêmement dangereuse, parce qu'entre deux progrès possibles, elle ne choisit pas le plus sûr et le plus sain, mais celui qui rapporte le plus d'argent dans l'immédiat à ceux qui maîtrisent sa technologie. Et une autre naïveté serait de croire que ces « profiteurs » ne sont que des dirigeants. Car la piétaille des grandes compagnies est tout aussi peu scrupuleuse que les membres de leurs conseils d'administration. On défend son bifteck aussi férocement que son caviar et son emploi aussi durement que ses actions, sinon plus, quand bien même la santé publique en serait compromise.

L'homme est un prédateur, volontiers anthropophage quand ça ne se voit pas trop. Et de plus il est passé maître dans l'art de se mentir à soi-même, ce qui lui permet de répandre des poisons tout en se persuadant qu'il est un bienfaiteur de l'humanité et de garder une conscience vierge tout en creusant la tombe du voisin. Ce n'est pas que les hommes soient plus méchants que les crocodiles. Ils sont mêmes, à coup sûr, beaucoup plus sensibles et scrupuleux. La preuve en est qu'ils ne peuvent se conduire comme des bêtes que s'ils se sont tout d'abord convaincus qu'ils étaient des anges. Et dans ce dernier tour de force, ils excellent !

Mais si cela est vrai, me direz-vous, alors que faire ? Tout simplement essayer de faire voir aux pollueurs, souilleurs et empoisonneurs de toute sorte que ce n'est plus seulement la tombe du voisin qu'ils sont en train de creuser, mais celle de leurs propres enfants. Alors peut-être y regarderont-ils à deux fois, car les crocodiles eux-mêmes veillent sur leur progéniture.

Ce qui fit donc la différence dans le degré d'adversité que rencontrèrent Béchamp et Tissot, c'est que Béchamp ne se heurta qu'à Pasteur, ce qui fut suffisant pour le mettre à l'écart mais non pour le faire disparaître complètement des annales, dans lesquelles il avait pris pied à la même époque que son adversaire. Tissot, pour sa part, n'avait plus de Pasteur en face de lui, mais il avait bien pire : il avait l'institut Pasteur, c'est-à-

dire la diabolique puissance financière mise sur pied par la superstar de la médecine française (qui n'a jamais été médecin). Et l'institut Pasteur, semblable en cela à n'importe quelle compagnie pétrolière menacée dans la rentabilité de ses puits ou de ses tankers, était prêt à écraser sans pitié quiconque pouvait jeter le doute sur l'immaculée conception de ses vaccins.

Jules Tissot eut vite fait de prendre la mesure de l'hydre qui se dressait devant lui, et il nous a laissé le témoignage de l'ostracisme dont il fut l'objet :

« *Quand, en 1926* - écrit-il vingt ans plus tard -, *j'ai voulu publier à l'Académie des sciences et dans d'autres Sociétés savantes les résultats des recherches faisant l'objet du premier volume de l'ouvrage :* Constitution des organismes animaux et végétaux; causes des maladies qui les atteignent, *on a fait refuser cette publication.*

En plus, on a fait passer un mot d'ordre aux principaux journaux médicaux pour interdire toute publicité sur mes recherches. En un mot, on a étranglé la liberté d'opinion, de discussion et de publication et, signe de l'aveulissement général des esprits, pas un homme de science ne s'est élevé, ni à l'Académie des sciences, ni à l'Académie de médecine, ni à la Société de biologie, pour protester contre l'étranglement de cette liberté. On a établi la conspiration du silence.

Qui a déclenché cette campagne honteuse contre la liberté d'opinion et contre l'intérêt général de la science ?

C'est le Professeur Roux, directeur de l'institut Pasteur, secondé dans cette tâche par un secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences complaisant.

Le lecteur se demandera certainement : quel était le mobile qui poussait le Professeur Roux à agir ainsi ?

Ce mobile, le voici :

C'était la défense des dogmes pastoriens qu'on sait pertinemment faux, même dans cet Institut, dogmes qu'on veut maintenir envers et contre tous, contre l'intérêt général de

l'humanité, contre l'intérêt et le progrès de la science, contre la vérité et même contre la raison, cela pour empêcher ou retarder le plus longtemps possible l'écroulement d'un échafaudage branlant, dont les bases fondamentales sont fausses.

Et il fallait essayer de défendre ces dogmes parce que le livre que je venais de publier les détruisait en établissant : que les êtres vivants, animaux et végétaux, sont de nature bactérienne; que les virus bactériens des maladies infectieuses hétérogènes ont leur source originelle dans l'organisme des êtres vivants et surtout dans les végétaux qui, pour la plupart, sont des aliments de l'homme; enfin que de nombreuses maladies bactériennes ont un développement autogène.

Ces notions nouvelles avaient été établies avec un déterminisme précis, progressif, qui les rendait indiscutables. Aussi n'essaya-t-on même pas de les discuter. Ce qui avait réussi contre d'autres ne pouvait pas réussir cette fois, car le danger était beaucoup plus grand. On se rallia donc au procédé de l'étouffement.

Le progrès de la science, l'intérêt général, l'intérêt des malades, balançoires que tout cela ; une seule chose compte, l'intérêt matériel d'un Institut et, pour soutenir cet intérêt, il faut à tout prix maintenir les faux dogmes pastoriens, c'est-à-dire l'erreur, et combattre la vérité.

Qu'on ne croie pas surtout que c'est d'une question d'ordre scientifique qu'il s'agit ici. C'est exclusivement d'une question d'intérêt matériel.

J'ai vainement, par des démarches et des visites, notamment au directeur de l'institut Pasteur, essayé d'obtenir une explication, un éclaircissement, voire même une critique. Je n'ai trouvé devant moi que des gens qui fuyaient toute discussion. »

Comment aurait-il pu en être autrement ? A-t-on jamais vu le PDG d'une compagnie pétrolière accueillir à bras ouverts un génial chercheur lui apportant triomphalement les preuves qu'on allait bientôt pouvoir se passer d'essence ? Or, que faisait Tissot ? Il apportait à une entreprise dont la vocation première était, depuis sa naissance, la fabrication de tous les vaccins possibles

et imaginables, les preuves indiscutables que ces vaccins étaient pour la plupart, au mieux inutiles, au pire néfastes.

Croyait-il donc que ces gens allaient reconnaître leurs erreurs, admettre qu'ils avaient fait fausse route, battre leur coulpe et se suicider économiquement ? Bien sûr qu'ils fuyaient toute discussion ! À quoi bon discuter avec quelqu'un dont on sait parfaitement qu'il est dans le vrai, mais que ce vrai signifie votre ruine ? On lui tourne le dos, on le voue aux gémonies et on utilise toutes les influences que l'on peut faire jouer dans la société pour réduire au silence le trouble-fête.

Peu de personnes encore semblent avoir compris cette élémentaire vérité biologique : Tout être vivant est composé d'autres êtres plus petits. Vérité qui en suggère immédiatement une autre : Tous les êtres vivants tendent à constituer en s'associant d'autres êtres plus grands. Et ces deux vérités aboutissent à ce constat : les lois de la vie qui s'imposent aux individus (instinct d'assimilation, instinct de reproduction, instinct de conservation) s'imposent tout aussi fortement aux communautés qu'ils édifient. Aussi faut-il être bien conscient de ceci : Tout corps social, de quelque nature qu'il soit et quelle que soit l'intention ou l'idée qui lui a donné naissance : nation, entreprise, administration, église, syndicat, parti, institut, académie, groupuscule révolutionnaire, société de chasse, de pêche ou de joueurs de pipeau, etc. a pour objectif prioritaire de survivre et de se développer, au service d'autrui s'il se peut, mais à ses dépens si c'est nécessaire. Et tous les individus (ou presque) qui constituent ce corps social et qui vivent de ses succès sont quasiment prêts à tout pour que ça dure. Que celui qui n'a jamais menti ni triché pour garder son poste leur jette la première pierre.

Voici quelque temps, les buralistes français manifestaient parce qu'ils disaient ne pas gagner assez d'argent sur la vente du tabac. Ce sont des trafiquants de drogue et des distributeurs de cancers. Croyez-vous qu'ils s'en soucient ? Ils ne veulent surtout pas le savoir !

Louis Pasteur créa l'institut qui porte son nom dans le but de répandre en France et dans le monde les sérums et vaccins déclarés « nécessaires » à la préservation de la santé publique et

à poursuivre toutes les recherches possibles concernant les maladies infectieuses. Même si Pasteur était, de notoriété publique, assoiffé de renommée et peu scrupuleux sur les moyens de l'atteindre, on peut cependant accepter l'idée qu'il était de bonne foi et que les intentions affichées par l'institut naissant étaient relativement pures. Il n'en reste pas moins que, depuis la date de sa fondation (4 juin 1887) jusqu'à nos jours, l'institut ne s'est aussi formidablement développé que parce qu'il a privilégié avant tout son intérêt propre, écartant férocement, grâce à tout un réseau d'influences médicales, administratives et politiques, toute recherche et toute découverte, même lorsqu'elle émanait de ses propres chercheurs, pouvant risquer de remettre en question les dogmes pasteuriens et du même coup la commercialisation prospère des produits qui en découlaient.

En 1998, le budget annuel de l'institut atteignait 1 milliard de francs, dont 33,8 % payés par les contribuables, 25,3 % émanant de concours privés ou des revenus du patrimoine et 40,9 % des redevances industrielles, ventes et services, l'ensemble occupant un effectif de 2 486 personnes dont 1 073 chercheurs et scientifiques. L'Institut compte 110 unités de recherche réparties en 10 départements et il totalise 20 filiales dans le monde. Mais en outre ses ramifications commerciales tissent une toile d'araignée impressionnante. Longtemps associé à l'institut, Alain Mérieux (fortune personnelle très importante), qui fut le propriétaire du Laboratoire Mérieux devenu l'institut Mérieux puis Pasteur-Mérieux, revendit son entreprise à Rhône-Poulenc et elle devint Aventis-Pasteur (actionnaire majoritaire de Transgènes et de Bio Mérieux Alliance).

Parmi les partenaires de l'institut Pasteur figure également la firme Procter & Gamble (les couches Pampers, mais aussi les savons, les détergents et les médicaments) dont le chiffre d'affaires consolidé en France était de 8,5 milliards F. (98-99), tandis que la seule branche pharmacie de Rhône-Poulenc réalisait un chiffre d'affaires de 34,5 milliards F. Ne faudrait-il donc pas être du dernier naïf pour imaginer qu'un tel dinosaure puisse tolérer l'apparition d'une découverte susceptible de bouleverser sa remarquable organisation ?

Les émules potentiels de Béchamp ou de Tissot n'ont pas la moindre chance d'ébranler un tel monstre, quand bien même ils

seraient bardés de toutes les preuves scientifiques établissant que les méthodes médicales pasteuriennes détruisent lentement mais sûrement la santé des populations. Même un scandale comme celui des hormones de croissance ne fera pas plus de tort à l'institut qu'une piqûre de moustique n'en ferait à un crocodile.

Et pourtant, si quelque chose peut révéler au public la vraie nature de cet organisme « légendaire », c'est bien cette incroyable irresponsabilité qui a voué à une mort lente et affreuse des dizaines de personnes, peut-être des centaines, voire des milliers. Je vous en rappelle brièvement le processus, qui a été détaillé sur l'antenne de France 2, le 14 septembre 2000 dans l'émission Envoyé spécial :

Produites naturellement dans le corps humain par la glande nommée hypophyse, les hormones de croissance sont, comme leur nom l'indique, indispensables à la croissance de notre organisme durant l'enfance et l'adolescence. Lorsque cette production hormonale est insuffisante, la croissance est stoppée et les individus concernés sont atteints de nanisme.

Dans les années soixante, des scientifiques américains s'avisent qu'un apport extérieur d'hormones pourrait pallier cette carence et ils mettent au point un traitement à base d'hormones extraites d'hypophyses prélevées sur des cadavres humains. En France, l'institut Pasteur se précipite sur cette aubaine et organise sur une grande échelle la collecte des hypophyses puis, par l'intermédiaire de la société France-Hypophyse, la promotion de ce médicament-miracle dont le conditionnement et la distribution sont assurés par la Pharmacie centrale des hôpitaux.

Mais, en 1985, aux États-Unis, trois enfants ayant reçu de ces hormones meurent de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, autrement dit d'encéphalite spongiforme ou encore forme humaine de la « maladie de la vache folle ». Les Américains établissent que des hypophyses peuvent être contaminées et cessent immédiatement les traitements, non sans mettre en garde contre ce terrible danger leurs collègues d'autres pays, et notamment l'institut Pasteur de Paris. Et que croyez-vous que va faire le crocodile de la rue du Dr Roux ? Il développe de plus belle la promotion des hormones de croissance !

Il faut reconnaître que ce serait un vrai crève-cœur pour ces commerçants avisés que de renoncer à une vente aussi fructueuse dans un pays où, quoi qu'il arrive, la Sécurité sociale est toujours prête à payer pour les « merveilleux progrès de la médecine », surtout depuis que la non moins merveilleuse Contribution Sociale Généralisée bouche les trous de son budget avec l'argent des contribuables (Recettes CSG : 29 milliards de francs en 1991, 90 en 1994, 150 en 1997, 316 en 1998 ! Le pactole !).

Et puis le système des hormones de croissance est tellement bien rôdé ! Des collecteurs dynamiques auraient distribué des gratifications à certains employés des « morgues » pour prélever les hypophyses sur des cadavres... pour le plus grand bien de l'humanité souffrante. D'une manière générale, dans les entreprises de ce genre, il ne faut jamais oublier le côté pratique avec quelques couplets altruistes. L'argent doit toujours être « désodorisé » par un nuage de bonne conscience ; c'est l'ABC psychologique du métier !

À l'autre bout de la chaîne, on inonde les médecins d'une propagande flatteuse : bientôt, grâce à eux, il n'y aura plus de nains en France ! On ira jusqu'à voir du nanisme où il n'y en a pas. Cette mère s'inquiète de voir son garçon ne pas grandir assez vite ? Rassurons-la vite en prescrivant à l'enfant un traitement aux hormones de croissance. Et les traitements se multiplient sur tout le territoire. Ah ! C'est une affaire qui marche ! Et vous voudriez stopper cette belle « pompe à finances », sous prétexte que les Américains prétendent avoir tué trois enfants par inadvertance et s'affolent outre-mesure ? Ont-ils seulement des preuves que c'est la faute aux hormones ? Allons, soyons sérieux, nous sommes en train d'éradiquer le nanisme, cela vaut bien de prendre quelques risques, surtout avec la peau des autres.

À ce jour, dans notre beau pays de la protection sanitaire universelle, 88 jeunes victimes sont déjà décédées de la maladie de Creutzfeldt-Jakob transmises par l'hormone de croissance de l'institut Pasteur, tandis que d'autres contaminés meurent à petit feu sous le regard de leurs parents désespérés. Et lorsque le scandale a éclaté, on s'est demandé si les normes minimales de sécurité sanitaire étaient respectées.

Un passage de l'émission *Envoyé spécial,* intitulée (avec un humour anthracite) *Pour quelques centimètres de plus* et réalisée par Françoise Vallet et Philippe Turpaud, m'a particulièrement frappé. C'est le témoignage de la mère d'une jeune fille contaminée en train de dépérir et qui s'écriait en substance: « *J'hésitais un peu quand le médecin m'a parlé de ce traitement. Mais lorsqu'il m'a dit que c'était préparé par l'institut Pasteur, alors toutes mes craintes se sont envolées. Vous pensez ! l'Institut Pasteur ! J'avais une confiance aveugle dans cet organisme.* »

Cette confiance, ai-je besoin de vous le dire, elle l'a complètement perdue. Et elle compte bien traîner en justice ces apprentis-sorciers qui jouent au poker menteur avec la vie de nos enfants. Peut-être cette dame eût-elle été un peu plus méfiante si elle avait lu l'article que j'avais publié dans L'Ère nouvelle en mars 1982 sous le titre L'Institut Pasteur est-il dirigé par des gens honnêtes ? et que j'ai transcrit ici-même un peu plus haut dans le chapitre consacré à Paul Kammerer. Mais non, je rêve ! Cet article, qui ne traitait d'ailleurs pas précisément de médecine, n'aurait certainement pas pu balancer dans son esprit la formidable propagande qui intoxique les Français depuis plus d'un siècle.

Bref, on aura compris que Jules Tissot n'avait aucune chance de faire entrer dans ses vues les dirigeants de l'institut Pasteur à son époque. Il ne pensait, comme avant lui Béchamp, qu'à la santé de ses semblables et à l'avancée de la science. Il trouvait en face de lui des gens qui pensaient peut-être un peu à cela aussi, mais soucieux de la prospérité de leur entreprise, disposés à toutes les contorsions pour qu'il n'y ait à aucun moment péril en la demeure.

Nous verrons dans la suite de ce livre que deux chercheurs de l'institut qui ne « jouèrent pas le jeu » furent eux-mêmes broyés tour à tour par le dinosaure pasteurien. (Il convient toutefois de distinguer quelque peu l'institut de Paris de ses établissements de province ou de l'étranger. Car la « culture d'entreprise » de la maison-mère y fut souvent moins prégnante, et il n'a pas manqué dans les « succursales » de dirigeants ayant su faire montre d'une indépendance et d'une ouverture d'esprit appréciables.)

Cependant, Tissot ne s'attaquait pas seulement à la « bastille » de l'institut Pasteur. Ayant conduit ses recherches avec une grande méticulosité - nous allons voir comment -, il remettait en cause un grand nombre de théories précédentes, ce qui ne pouvait manquer de dresser contre lui la plupart de ceux qui s'étaient confortablement installés dans de fausses certitudes et ne supportaient pas de voir soudain bouleversé le « parc à huîtres » dans lequel ils étaient accoutumés de cultiver leurs perles.

Or, l'une des découvertes capitales de Tissot, à laquelle d'ailleurs le simple bon sens aurait dû faire réfléchir maint scientifique avant lui, était que les substances généralement employées par les chercheurs afin de pouvoir examiner la matière vivante au niveau infinitésimal avaient elles-mêmes un effet dévastateur sur cette matière même, de telle sorte que les observateurs, loin de contempler dans leur microscope l'intimité réelle de la cellule, n'en pouvaient voir que les débris épars. Dès lors, prétendre donner de cette cellule vivante une description exacte devenait aussi utopique qu'il le serait de vouloir analyser depuis un avion, l'architecture d'une ville bombardée à outrance.

Dès le début de son livre, Tissot rend hommage à Béchamp, et de façon d'autant plus impartiale qu'il lui faudra ensuite néanmoins contester ses déductions concernant le microzyma. Tissot écrit :

« *Ces notions fausses (pastoriennes) ont eu pour effet d'établir une distinction fondamentale, une différence de nature inconciliable entre la matière vivante des êtres organisés et celle des bactéries, cela surtout parce que celles-ci sont considérées comme les agents virulents des maladies.*

Il résulte de cet état d'esprit que tout résultat scientifique qui tend à établir un rapprochement entre la matière vivante organisée et la matière vivante bactérienne est immédiatement attaqué, combattu, non pas dans le but de le vérifier, mais avec le seul but d'en empêcher le développement, la divulgation, c'est-à-dire de l'étouffer.

Et voilà que les notions nouvelles que contient ce livre, que des faits matériels ne pourront que confirmer, viennent établir que

ces êtres organisés sont entièrement constitués par deux organites de nature strictement bactérienne, et que ceux-ci, dans de nombreuses circonstances anormales, deviennent virulents eux-mêmes pour l'organisme qu'ils ont constitué.

L'un, l'organite haltère, devient, par une déviation ou dégénération de son état normal, l'agent des deux plus grands fléaux de l'humanité, le cancer et la tuberculose, et probablement aussi de la lèpre.

L'autre, l'organite colïbacïllaire, peut devenir, par dégénération, l'agent de la plus grande partie des maladies de l'homme, maladies à agents colibacïllaire, staphylococcique, streptococcique, pneumococcique, etc., ces derniers se confondant avec le colibacille. Ces notions nouvelles (...) vont être violemment attaquées par une école qui, depuis trois quarts de siècle défend des dogmes faux et néfastes ...(...) Cela ne sera pas nouveau et ne sera que la suite des attaques dont j'ai été l'objet en 1926 et 1936, à l'occasion de la publication des deux premiers volumes de cet ouvrage et la suite des attaques contre tous ceux qui ont publié des notions contraires à ces dogmes : Frémy, Béchamp, Galippe, Portier.

Comment une telle situation, si préjudiciable aux progrès de la science, a-t-elle pu être créée ?

L'origine première de cette situation réside dans la négation obstinée, par Pasteur, de l'origine intracellulaire du ferment du jus de raisin et dans son affirmation, obstinément soutenue, de son origine atmosphérique.

Comme conséquence de ce faux principe, il a également soutenu l'origine atmosphérique des ferments qui font putréfier les matières d'origine animale, nié leur origine intra-organique et créé le faux dogme de l'aseptie des organismes vivants en affirmant que le corps des animaux est fermé, dans les cas ordinaires, à l'introduction des germes des êtres inférieurs.

La conséquence de ces faux principes a été que, les appliquant dans son mémoire intitulé Recherches sur la putréfaction *(1853), il en a tiré des conclusions fausses et totalement dénuées de fondement.*

Béchamp, par des expériences claires, précises, faciles à contrôler, démontra, sans qu'il pût persister le moindre doute, la fausseté de ces conclusions, d'abord pour la viande, puis pour le sang, le lait et l'urine; il prouva que la cause de la putréfaction de ces matières était due aux granulations d'origine intra-organique que contiennent ces matières et qu'il appela « microzymas ». De cette contradiction naquirent des discussions souvent violentes, où Pasteur fut injuste pour Béchamp, et qui durèrent pendant plus de vingt ans. »

Ce que Tissot nomme « organite haltère », et dans lequel il voit l'agent primordial de la matière vivante organisée, est un élément composé d'un bâtonnet se terminant par une boule à chaque extrémité, ce qui lui donne effectivement la forme d'un haltère. Mais avant tout il faut savoir que Tissot se consacra tout entier à un travail titanesque d'observations minutieuses de la matière vivante élémentaire, observations qu'il fixa sur un nombre considérable de clichés photographiques d'une très grande qualité et qui, dans son esprit, apportaient les preuves irréfutables de la justesse de ses analyses. (Ces documents sont aujourd'hui introuvables, mais mon ami Michel Bogé a pu consulter à la bibliothèque du Muséum le recueil qui accompagnait le premier volume de Tissot publié en 1926 et comportant 329 planches d'une dizaine de photos chacune.)

Toutefois, pour que des preuves fassent preuve, encore faut-il qu'on veuille bien les examiner, ce qu'aucun des détracteurs de Tissot ne prit la peine de faire. On ne peut évidemment jamais rien prouver à des esprits dogmatiques ou trop obsédés par leurs intérêts de carrière ou de fortune. Loin de les convaincre, toute preuve les irrite et les indispose. Ils discuteraient volontiers de théories contraires à leurs idées, trop heureux de se donner ainsi l'apparence d'esprits ouverts au débat, pour peu que ces théories se cantonnent dans des hypothèses indémontrables que d'habiles dialecticiens peuvent toujours prendre en défaut. Mais leur apporter des preuves concluantes n'aboutit qu'à leur faire tourner le dos.

Ah ! ces gens qui prétendent prouver ce qu'ils disent sont insupportables ! On les accuserait presque de manquer d'éducation...

Or, Tissot, en trublion obstiné, avait entrepris de prouver, non seulement que les dogmes pasteuriens étaient faux, ce que de nombreux scientifiques n'étaient pas loin de penser, mais de surcroît que la plupart des analyses cytologiques effectuées par ses prédécesseurs (y compris Béchamp) comportaient de nombreuses erreurs d'interprétation du fait des destructions opérées dans le matériel examiné par les substances chimiques utilisées pour permettre son observation. Et le voici qui se lance, dès le premier chapitre de son troisième volume, dans une étude détaillée de la technique des recherches cytologiques dont il établit les carences découlant des produits employés.

Je ne puis naturellement vous donner ici que de très courts extraits de son texte. (Il faut savoir que son volume, de format 195 x 285, comporte 355 pages et que chacune d'elle totalise en moyenne 5 400 caractères ou espaces, soit plus du double d'une page du présent livre, qui en compte environ 2 200. Il est vrai que l'ouvrage comporte un nombre excessif de paragraphes répétés presque mot pour mot. Je crois que cela s'explique par le fait que la rédaction en a été réalisée sur plusieurs années et qu'elle est une récapitulation de conférences ou d'articles dont chacun traitait une question spécifique sans pouvoir se dispenser de reprendre les arguments généraux. Mais une relecture avant l'impression aurait dû permettre à l'auteur d'élaguer le texte de ces redites, qui sont d'un fâcheux effet. C'est là néanmoins une faute mineure.)

Au cours de cette étude, Tissot rend justice et hommage à tous les chercheurs qui l'ont précédé, non sans montrer les lacunes de leurs découvertes, au demeurant normales comme étapes successives de l'avancement des sciences. (Je signale que dans son texte, tous les noms propres sont imprimés en gras, ce que je n'ai pas repris à mon compte, car cela alourdit la typographie et la rend inesthétique.) Tissot écrit :

« *Les premières observations de la présence de granulations dans les cellules végétales datent du début du siècle dernier et sont dues aux travaux de Mitscherlich, Schwann, Cagniard-Latour, Trécul et de Turpin. (...) A l'époque actuelle, dans les milieux biologiques, on attribue toujours à Altmann les premières connaissances sur les mitochondries. On oublie généralement, dans les exposés bibliographiques relatifs au chondriome, de*

rappeler que Béchamp, qui fut un illustre chimiste et biologiste français (...) signala bien avant Altmann la présence, dans les éléments cellulaires des animaux et des végétaux, de fines granulations protoplasmiques qu'il a appelées microzymas et auxquelles il a consacré de nombreuses études pendant de longues années.

De ses études faites de 1860 à 1890, c'est-à-dire bien avant Altmann, il avait conclu principalement :

1 ° Que ce sont ces granulations qui sont les agents des transformations chimiques dont la cellule vivante est le siège.

2° Que, quand une cellule meurt, ces granulations ou microzymas se transforment en bactéries et sont l'origine des cultures bactériennes qui envahissent les tissus des animaux et végétaux et de la putréfaction qu'ils subissent dans des conditions déterminées, par exemple dans des tissus gelés et qui n'ont été l'objet d'aucun traumatisme.

Les expériences qu'il effectua à ce sujet, notamment sur certains végétaux à épiderme coriace et très épais, de même que celles qu'il fit exécuter à Servel sont à mon avis impeccables et inattaquables. Les faits observés par Béchamp n'ont jamais été admis par Pasteur, malgré les interventions de Pouchet, Claude Bernard, Frémy, etc. (...) C'est Altmann qui, le premier, en 1894, a décrit dans les cellules des tissus animaux ses granulas ou bioplastes auxquels il a reconnu deux formes : une forme granuleuse et une forme filamenteuse (...). Pour Altmann, chaque granula a une vie indépendante et représente la particule organique vivante la plus élémentaire. (...)

En 1908, Arnold a décrit ses plasmosomes, qui ne sont pas autre chose que les granulas d'Altmann (...).

Benda, en 1902, étudia ces mêmes corps qu'il appelle mitochondries et qui étaient déjà bien connues avant lui, même sous la forme filamenteuse et en réseau. Il a observé des filaments contenant des granulations disposées en chaînettes, qu'il a appelées chondriomites.

Enfin Mèves (1907,1908), dans de nouvelles observations qui

ont surtout établi, comme celles de ses prédécesseurs, la réalité des granulas et filaments d'Altmann, a appelé chondriocontes les mitochondries en forme de bâtonnets. »

À la suite de cette énumération, mon lecteur aura compris comment la multiplication des termes différents, accumulés par des chercheurs trop soucieux de laisser leur marque par la création d'un mot nouveau, aboutit à une complexité décourageante du vocabulaire scientifique, ce qui a pour effet pervers de favoriser la confusion et d'avantager considérablement les esprits surtout préoccupés de conquérir l'audience du grand public et qui sauront employer un vocabulaire simplificateur moins exigeant sur l'exactitude des faits. Mais nous allons voir où Tissot, pour sa part, voulait en venir, en s'attardant sur les procédés chimiques employés pour la fixation des tissus biologiques, dont on méconnaît trop souvent l'importance sur le résultat des observations et dont les profanes n'ont généralement pas la moindre idée. Il poursuit :

« *Altmann avait observé ses granulas en fixant les tissus par un mélange, à parties égales, de bichromate de potasse à 5 % et d'acide chromique à 2 %.Il colorait à chaud par une solution de fuchsine acide dans l'eau anilinée saturée. Il différenciait ensuite dans une solution saturée d'acide picrique dans l'alcool absolu étendue de 1/3 d'eau distillée.*

Arnold fixait dans la solution de Flemming et colorait par un mélange de vert malachite et de jaune de maïs, puis différenciait par l'alcool acidulé à 1 p. 10 000.

Benda employait comme fixateur la solution de Flemming contenant seulement 2 ou 3 gouttes d'acide acétique pour 20 cc. puis colorait par le krystal violet et le sulfalizarinate de soude.

Ainsi, après les observations de Mèves, on connaissait l'existence, dans la cellule vivante, d'un groupe d'éléments appelés chondriosomes qui comprenait :

1° Les granulations rondes (microzymas de Béchamp, granulas d'Altmann ou mitochondries de Benda) ;

2° Les bâtonnets ou filaments appelés chondriocontes par

Mèves et déjà vus par les observateurs qui l'ont précédé. »

Or, avec une fougue iconoclaste dont on comprend qu'elle lui ait fait le plus grand tort, Tissot va démolir tout cela en démontrant que ces chercheurs, malgré leurs incontestables mérites, n'ont pas vu la réalité, mais seulement les ruines de cette réalité, ruines auxquelles ils ont donné des noms que je considère, pour ma part, aussi pompeux qu'inutiles.

« *Parmi les cytologistes qui ont étudié le plus complètement les mitochondries et l'organisation cytoplasmique au cours de ces vingt dernières années* (rappelons qu'il écrit cela en 1946) *et s'y sont spécialisés, il faut citer Guillermond, dont les résultats des travaux font autorité. (...)*

Exposons d'abord la technique utilisée par Guillermond.

Il n'a utilisé que les méthodes de fixation dites mitochondriales; sur les quinze planches qui accompagnent son mémoire, il a utilisé le fixateur de Regaud pour treize d'entre elles et les fixateurs de Mèves, Kull et Benda pour les deux autres.

Guillermond apprécie ainsi la méthode de Regaud : « L'ensemble de nos recherches nous a montré que parmi les techniques mitochondriales, la méthode Regaud (fixation par un mélange de formol et de bichromate de potassium) est la seule qui donne des résultats sûrs dans la cellule végétale. On peut donc admettre sans exagération qu'un résultat ne sera certain que s'il a été obtenu par cette méthode. »

Notons de suite que cette affirmation est démontrée complètement inexacte par tous les dessins de son mémoire montrant des cellules fixées par cette méthode; le lecteur trouvera plus loin les preuves formelles, indiscutables de la destruction totale de l'organisation cytoplasmique dans ces cellules. (...)

On trouvera démontré par de multiples preuves dans cet ouvrage que l'organisation cytoplasmique de la cellule est réalisée par un réseau d'organites élémentaires d'un seul type en forme d'haltères articulés exclusivement par leurs boules, soit entre eux, soit avec la membrane cellulaire externe, soit avec la membrane

nucléaire et circonscrivant de multiples mailles polygonales dans lesquelles circule librement et en tous points le liquide cytoplasmique. Les haltères inclus dans ce réseau y sont définitivement immobilisés. (...)

Cependant, Guillermond et d'autres avant et après lui ont constaté la présence dans le cytoplasme d'éléments libres, épars et présentant des formes multiples extrêmement variées, incohérentes, peut-on dire, que l'on considère actuellement comme étant les mitochondries, c'est-à-dire le chondriome de la cellule. On trouvera démontré plus loin, par des preuves multiples, que ces éléments libres, épars et informes que contiennent les cellules dessinées par Guillermond dans ses planches sont les débris épars du réseau des haltères cytoplasmique désorganisé, disloqué par l'action altérante du fixateur et dont les éléments sont déjà en grande partie détruits. (...) »

Ayant ainsi établi que toutes les descriptions existantes de la constitution cellulaire ont été radicalement faussées par les préparations chimiques destinées à en faciliter l'examen, Tissot va s'attacher à mettre en œuvre pour ses propres recherches des procédés moins destructeurs, car il tombe sous le sens que si l'observateur détruit ce qu'il observe, il ne peut tirer aucune conclusion fiable de son travail et se trouve réduit à émettre des déductions hautement hypothétiques.

Mais il est évident que les révélations de Tissot vont plonger dans l'inconfort et l'embarras tous ceux qui ont déjà publié aux quatre coins du monde des descriptions du milieu cellulaire présentées au public comme autant de vérités révélées, appuyées d'illustrations détaillées dont personne ne doutera qu'elles ne soient l'exact reflet de la réalité. Ainsi, par exemple, ai-je dans ma bibliothèque un superbe livre intitulé La Cellule et publié en 1964 dans la collection Life - le monde des sciences dans lequel figure un dessin coloré très artistique censé représenter une vue en coupe d'une cellule hépatique de rat. Cela ressemble à une macédoine de légumes et cet aimable chaos où se combinent le rose, le vert, le jaune, le violet, colorant divers filaments et granules éparpillés, fait irrésistiblement penser à l'amas de ruines dont Tissot nous dit qu'il est nécessairement le résultat de l'observation d'une cellule

détruite.

On est d'ailleurs amené à douter quelque peu du sérieux de l'ouvrage, qui nous affirme à la page 7 (dans la préface) : « Un homme est composé de 10 000 milliards de cellules » puis à la page 15 : « On estime que le corps humain contient 60 000 milliards de cellules ». Certes, quand on fréquente de tels nombres, on n'est plus à quelques dizaines de milliards près, mais ce sont tout de même là des approximations fâcheuses de la part de scientifiques supposés travailler avec précision. (En fait, on estime que le corps humain est constitué d'un nombre de cellules variant entre 70 000 et 100 000 milliards en fonction du poids et du volume de l'individu. C'est donc le second chiffre donné dans le livre qui est le plus proche de la vérité.)

L'ouvrage nous vante les performances des microscopes électroniques modernes, ce qui conforte évidemment le lecteur dans la certitude que les illustrations représentent bien la réalité observée. J'ai toutefois vainement cherché dans ces pages la moindre information concernant les fixateurs utilisés. Il est vrai que c'est un ouvrage de vulgarisation « grand public » dans lequel on ne se croit pas tenu d'entrer dans le détail des méthodes de recherche. Ce parti pris de simplicité peut se comprendre, mais c'est ce genre de lacunes qui permet de faire avaler au public à peu près ce que l'on veut sous couleur de « vérités scientifiques », puisque le profane, qui n'est pas nécessairement idiot, n'a aucun moyen de juger si les techniques d'observation n'ont pas des conséquences regrettables sur les cellules examinées.

Quant à moi, je suis fort enclin à penser, puisque les formidables travaux de Tissot ont été complètement occultés, que les défauts techniques qu'il dénonçait en 1946 existaient toujours en 1964, et je ne vois pas pourquoi ils auraient disparu en 2003, car, quels que soient les progrès réalisés au niveau des microscopes, ceux-ci ne peuvent rien changer à la qualité des observations si les fixateurs utilisés sont toujours aussi destructeurs.

Tissot ayant donc jugé nécessaire de révéler au monde scientifique et aux médecins praticiens (c'est à ces derniers qu'il dédie son livre) pourquoi les descriptions cellulaires publiées

jusqu'alors étaient quasiment toutes entachées d'un vice de forme, il fallait s'attendre à ce qu'une volée de bois vert s'abatte sur cet empêcheur de pontifier en rond. Aussi écrit-il dans l'introduction à son dernier volume :

« Il est certain qu'une vive réaction accueillera la publication de ce livre. Comme on l'a déjà fait à l'occasion de la publication du deuxième volume, je vais être accusé d'être un « démolisseur », de « jouer au jeu de quilles » avec les dogmes et principes de la biologie.

Il m'est facile de répondre à cette accusation que je n'ai démolie que ce qui est faux et nuisible, et que j'ai reconstruit en remplaçant immédiatement le faux par des notions exactes d'une importance capitale qu'on n'aurait jamais pu découvrir sans la démolition des dogmes faux que j'ai opérée. Par ce fait, j'ai donc ouvert à la science de nouvelles voies de recherches qui seront très fécondes.

D'ailleurs, dans toutes les recherches exposées dans ce livre, ce qui a détruit le faux, c'est la découverte du fait exact et non pas un raisonnement ou un ensemble de déductions ; il n'y a pas eu démolition, il y a eu seulement écroulement automatique du faux par construction de la vérité. La fonction colibacillaire, par sa seule édification, a déterminé l'écroulement automatique d'une série d'erreurs, dont la principale est le dogme de l'aseptie des êtres vivants.

Il est clair que les notions nouvelles que j'apporte font l'effet d'une bombe tombant au milieu de ce marécage d'erreurs, parce qu'elles arrivent d'un seul coup, dans une science en retard de trois quarts de siècle, au lieu d'avoir été élaborées lentement, progressivement, pendant ce temps.

Mais à qui la faute ? (...) »

S'il est un point sur lequel Tissot se trompa, c'est en supposant que sa « bombe » allait faire sauter quoi que ce soit. Comme il le dit fort justement, on s'enfonçait dans l'erreur depuis trois quarts de siècle. Or, précisément, l'on y était si bien enfoncé qu'il eût fallu un véritable tremblement de terre pour que le monde scientifique reprenne ses esprits. Ces

tremblements de terre, ils ont commencé de se produire vers la fin du XXe siècle, avec le sida, l'explosion des cancers, le retour imprévu de la tuberculose, la sclérose en plaques, la maladie de Creutzfeldt-Jakob, et ce n'est pas fini. Mais tout cela est arrivé trop tard pour donner raison à Tissot, qui entre-temps a sombré dans l'oubli que ses ennemis lui avaient soigneusement préparé.

À son époque, comme nous l'avons vu, Tissot fut bâillonné par le milieu scientifique, encore plus radicalement que ne l'avait été Béchamp. Peut-être auraient-ils dû, l'un comme l'autre, sauter par-dessus leurs adversaires, si je puis dire, et tenter de s'adresser directement au public afin de lui montrer les conséquences désastreuses qu'allaient engendrer au cours des décennies suivantes les égarements de la bactériophobie pasteurienne qui était en train de « phagocyter » le monde médical. Ils n'y ont pas pensé, et s'ils en avaient eu l'idée, aurait-ils pu y parvenir ? C'est très douteux, car on voit mal quel éditeur aurait eu l'audace de publier et diffuser en librairie des textes rejetés par les instances scientifiques officielles, en ces domaines où il est difficile au profane de juger par lui-même et de passer outre aux dires d'experts. Un autre biologiste longtemps boudé par la nomenklatura scientifique réussit ce tour de force : Jean Rostand. Mais il disposait d'un atout considérable : porter un nom déjà célèbre qui lui ouvrit les portes de la grande édition. Ni Tissot ni Béchamp n'avaient dans leur panoplie une arme de ce calibre.

Cependant, après avoir montré les failles des techniques d'investigation cytologique en vigueur, Tissot se mit en peine de décrire les siennes. Et je crois fort utile de donner ici à mon lecteur une liste de détails qui pourra lui sembler fastidieuse. Si je m'astreins à la lui infliger, c'est parce que cette lecture peut donner au non-spécialiste de précieux éléments d'appréciation du travail de Tissot. Comment, en effet, convaincre le public de la valeur d'une œuvre dont la communauté scientifique a fait fi, sinon en lui montrant le sérieux avec lequel elle fut conduite ? Celui qui ne pratique pas une science manque de points de repère pour estimer correctement les travaux d'un chercheur. (C'est d'ailleurs ce qui donne aux experts officiels une influence exorbitante sur le jugement de l'honnête homme.) En comprenant comment Tissot travaillait, on peut prendre la mesure de la patience, de la persévérance, de la méticulosité que

déployait cet esprit remarquable dans sa quête solitaire du savoir. Voici ce qu'il nous en décrit :

« *Des essais très nombreux que j'ai effectués avec les fixateurs les plus divers, j'ai tiré la conclusion que tous altèrent plus ou moins les éléments qui constituent l'organisation cellulaire; cette altération existe même avec la fixation la plus réussie. Ce qu'il importe donc de rechercher, c'est un minimum d'altération et c'est seulement par la détermination des proportions optima de substance dans le fixateur et de la durée optima de son action sur le matériel étudié qu'on peut y parvenir. Cette recherche étant effectuée sur plusieurs fixateurs, on arrive, en choisissant le plus favorable, à obtenir une conservation de la structure cellulaire suffisante pour l'étude. (...)*

La fixation a été opérée en général soit par une solution de formol seul à 10 %, rarement avec une moindre proportion (6 à 10 %), soit avec une solution de formol à laquelle ont été ajoutés les constituants du liquide de Ringer. (...)

Le fragment fixé, puis lavé, a été déshydraté dans l'alcool absolu, puis traité par le toluène et enfin inclus dans la paraffine à l'étuve à 56° environ (paraffine de Péchelbronn fusible à 54°).

La coloration a été faite sur coupes, le plus souvent par l'hématoxyline ferrique, soit seule, soit suivie d'une coloration à froid par la fuchsine de Ziehl additionnée de 1/3,1/2 ou 2/3 d'alcool à 95°, ou par la fuchsine acide, ou l'érythrosine. En général, la coloration a été faite par l'hématoxyline ferrique seule par les manipulations suivantes : Les coupes déparaffinées ont été mordancées pendant une à

10 minutes dans une solution aqueuse d'alun de fer à 0,50 oui % à la température de 40°, lavées rapidement à l'eau distillée, puis colorées à la température de 40°, pendant 10 minutes, dans une solution d'hématoxyline à 1 %, datant d'au moins un mois et obtenue en mélangeant, à 80 cc d'eau distillée, 10 cc d'alcool à 95°, 10 cc de glycérine et 1 gr d'hématoxyline ; enfin, elles ont été lavées rapidement à l'eau distillée puis immergées pendant 2 ou 3 secondes ou un peu plus dans une solution de carbonate de lithium à 0,25 % pour transformer la coloration noire en coloration bleu foncé et enfin lavées à l'eau distillée. (...) »

À cette seule lecture, on ne s'étonnera plus que les détracteurs de Tissot, Béchamp, Kammerer et autres préfèrent se répandre en discours venimeux et en procès d'intention plutôt que s'astreindre à refaire eux-mêmes les expériences contestées, ce qui serait pourtant la seule manière honnête de porter la contradiction aux artisans besogneux de la connaissance.

Mais Tissot va nous décrire maintenant la partie la plus originale peut-être de ses travaux, celle par laquelle il nous a laissé les preuves incontestables de la validité de ses conclusions :

« *Un point très important que je considère comme faisant partie de la technique de recherches est la photographie des préparations étudiées. Tous les détails intéressants observés au cours de l'étude d'une préparation sont photographiés sur une plaque 9* x *12. (...)*

On obtient ainsi une série d'épreuves photographiques contenant pour chaque préparation l'enregistrement parfaitement exact de toutes les images intéressantes observées, car l'objectif et la plaque photographique ne se trompent pas, n'oublient rien et ne déforment rien. L'étude de ces images permet presque toujours d'observer des dispositions que l'œil n'avait pas remarquées à l'examen direct, de compléter une observation incomplète, de préciser des détails mal vus, et souvent aussi de rectifier une erreur. (...) »

Maintenant que nous avons compris comment Tissot travaillait, voyons à quelles premières conclusions « révolutionnaires » il aboutit : « ... *Par cette démonstration de l'inexistence des amyloplastes, nous terminons la série des études qui avaient pour but la vérification de l'exactitude des notions actuellement admises sur les mitochondries ou chondriosomes et passées à l'état de dogmes.*

Ces notions sont fausses : les mitochondries n'existent pas. Ce qu'on a décrit sous ce nom, ce sont les débris informes du réseau cytoplasmique et des haltères qui le constituent, altérés et disloqués par les réactifs fixateurs.

Contrairement à ces notions, il n'existe qu'un seul organite

constructeur pour tous les êtres vivants, animaux et végétaux et du haut en bas de l'échelle des êtres. Cet organite constructeur universel n'a qu'une seule forme, la forme haltère, et un mode d'articulation universel également, par ses boules, pour former les réseaux cellulaires et les éléments filamenteux.

De ces faits on peut donc conclure que la notion fausse des mitochondries résulte de grossières erreurs d'observation et qu'elle est une des plus grossières erreurs que la biologie aura connues. »

Photos à l'appui, Tissot a donc établi que les mitochondries n'existaient pas. Ont-elles pour autant disparu des ouvrages de biologie et des encyclopédies ? Que nenni, mes princes ! Et je retrouve dans le Quid édition 2001, page 123, un dessin de cellule pratiquement identique (la couleur en moins) à celui du Life de 1964 et dans lequel se pavanent royalement des « mitochondries » dans lesquelles Tissot ne verrait rien d'autre que des débris d'organites haltères disloqués par les fixateurs employés sans précautions.

Tissot a beau se retourner continuellement dans sa tombe, voué à une éternelle insomnie, les mitochondries sont toujours là ! Et ceci en vertu d'une vérité élémentaire qu'eût volontiers proclamée M. de La Palice : Il est impossible de faire disparaître ce qui n'existe pas ! Autrement dit : ce qui n'existe pas a la vie dure ! (Dieu n'en est-il pas l'exemple le plus illustre ?) Cependant, Tissot va nous décrire avec précision cette organisation cellulaire et ce qu'il nomme « la fonction bactérienne » des êtres vivants :

« *Si une action catalysante s'exerçait dans le cytoplasme, c'est donc toute la matière vivante (réseau cytoplasmique) qui l'exercerait par les organites haltères* immobiles *qui le constituent. Mais le rôle de ferment ou de catalyseur ne peut pas être rempli dans la cellule par l'organite haltère immobile parce que, dans les deux règnes (animal et végétal), la fonction bactérienne et fermentative est exclusivement remplie par des granulations micrococciques libres et mobiles qui, chez les animaux, sont les coccis colïbacillaires du sang (microzymas de Béchamp).*

Ces microzymas pénètrent évidemment dans les cellules et y exercent leur action mais n'y restent pas; elles en sortent avec les liquides sécrétés par la cellule : urine, lait, salive, sucs digestifs, etc., ou avec la lymphe qui en émane. Elles ne font donc pas partie de la cellule qu'elles ne font que traverser. Ce phénomène explique :

A) Pourquoi l'urine contient toujours normalement une quantité innombrable de coccis colïbacillaires qui sont la cause de sa fermentation et, le lait, une égale quantité des mêmes éléments qui le font coaguler et sont la cause des fermentations lactique et butyrique.

B) Pourquoi la salive contient une grande quantité de ces coccis colïbacillaires (...).

C) Pourquoi les éléments fermentatifs actifs des ferments digestifs sont les coccis colïbacillaires du sang ayant traversé les glandes digestives.

D) Pourquoi tous les liquides pathologiques contiennent toujours les éléments du colibacille, soit sous sa forme bacillaire, soit sous ses autres formes : staphylocoque ou streptocoque (...), pneumocoque ou entérocoque. »

On voit donc ici en quoi Tissot rejoint Béchamp et en quoi il s'en sépare, tous deux restant néanmoins en accord essentiel sur le constat que les bactéries sont présentes à l'intérieur même de nos cellules, à titre permanent ou temporaire, collaborant aux fonctions vitales de l'organisme lorsque celui-ci se maintient dans des conditions de vie satisfaisant ses besoins naturels de tous ordres, ou adoptant des formes pathogènes et destructives quand ce n'est pas le cas. Tous deux accréditent le polymorphisme bactérien (on pourrait même dire le transformisme) et réfutent les thèses pasteuriennes de la fixité et de l'extériorité bactériennes.

Pour Tissot, qui accepte (non sans effort) le microzyma de Béchamp, celui-ci ne peut désigner que le colibacille « de passage » et non pas l'organite haltère, à la fois constructeur et armature de la cellule, et il précise : « L'unité élémentaire organisée n'est donc pas la cellule : c'est l'organite haltère et

c'est lui qui est l'unité vivante élémentaire. »

Me voici donc contraint d'attribuer à l'organite haltère les caractéristiques « éternelles et spirituelles » que j'avais auparavant réservées au microzyma. Quoique convaincu par la démonstration de Tissot, j'avoue ne pouvoir me défendre de quelque réticence à opérer ce transfert, pour une raison que mon lecteur jugera sans doute irrationnelle : « microzyma » me semble un terme beaucoup plus poétique que « organite haltère ». Mais enfin, dans ces domaines qui touchent aux racines mêmes de la vie, la poésie ne doit-elle pas s'incliner devant la réalité ?

Or donc, les mythiques mitochondries poursuivent leur prolifération hallucinatoire dans les textes des biologistes de l'après 2000 et envahissent probablement l'Internet, alors que leur inexistence a été démontrée par l'un de nos plus grands « savants maudits » depuis déjà plus d'un demi-siècle. C'est à peine croyable, et pourtant cela est. Tissot nous affirmait que Pasteur et ses disciples avaient égaré la bactériologie depuis trois quarts de siècle. Rien n'a bougé pourtant depuis cette révélation fracassante. Elle est égarée maintenant depuis un siècle et un quart, voilà tout, et il n'y a aucune raison que cela change, puisque la médecine « pasteurisée » est désormais une religion, avec tout ce que cela comporte de dogmatisme, de ritualisme, d'intolérance et de refus obstiné d'admettre les réalités naturelles les plus évidentes.

Nos contemporains croient volontiers que la science est rapide. Quelle illusion ! Seules sont rapides la technique et l'industrie, dès l'instant qu'elles ont aperçu le profit à tirer d'une trouvaille scientifique. Alors elles mettent les bouchées doubles, s'empressant même de jeter aux orties le « principe de précaution », désinvolture criminelle dont les preuves multiples nous tombent aujourd'hui sur la tête. Mais qu'elles ne voient pas ce profit, ou, pis encore, qu'elles croient distinguer dans une découverte quelque source de perturbation dans leur productivité, et la science sera aussitôt contrainte de traîner les pieds ou de jeter aux oubliettes ses chercheurs les plus efficaces.

Par « la science », il faut entendre ici les académies, qui, comme tous les groupements dits représentatifs, sont sous la

dépendance de l'instinct grégaire et moutonnier, du snobisme, du conformisme et du conservatisme, quels que puissent être les mérites individuels de ceux qui les composent.

Rien n'est plus facile au demeurant que de manipuler une assemblée quelconque, fut-elle majoritairement composée d'individus de valeur. C'est ainsi que le 25 février 1937, à l'initiative du Professeur d'anthropologie P. Rivet, Tissot fut invité à donner une conférence dans le grand amphithéâtre du Muséum national d'histoire naturelle, afin d'exposer l'origine autogène du bacille de Koch et le développement autogène de la tuberculose. Toute l'élite scientifique de Paris avait été conviée à cette conférence. Mais l'institut Pasteur avait dépêché un groupe d'étudiants et de membres de son personnel pour conspuer le conférencier. À la suite de cette séance mouvementée, un auditeur, le docteur Fougerat, devait écrire à l'un des plus grands journaux médicaux :

«... *Cette explosion de sectarisme m'a suffoqué. C'est la haine qui crispait les visages contre ce grand modeste qu'est Tissot; une vraie bande de sauvages déchaînés, jusqu'au pacifique !... qui se faisait remarquer par sa violence, brandissant son parapluie comme un tomahawk.*

Et cette explosion de haine m'a immédiatement donné cette conviction : Tissot touche à autre chose qu'à une question scientifique; à des intérêts matériels considérables qui seraient ruinés si ses concepts s'avéraient réels.

Vous pouvez être sûr que la conspiration du silence va redoubler et que tout sera fait pour briser l'homme.

En des matières où seules l'étude, la discussion courtoise et exhaustive, dans l'amour de la vérité, devraient, oui seules, avoir droit de cité et de conclusion, c'est du propre. »

Le docteur Fougerat avait vu juste. Tout allait être fait pour que les travaux de Tissot demeurent ignorés du monde médical et du public. Une immense industrie de la maladie se préparait à envahir la France, et après elle la planète. L'impérialisme pasteurien était en marche et rien ne l'arrêterait !

Voici donc plus de cinquante ans, Tissot s'attache à démontrer que l'organite haltère est bien l'unité élémentaire du monde vivant.

« *La vie est en somme* - écrit-il - *une force intérieure attachée à la matière vivante qui permet à celle-ci de prendre dans le milieu extérieur les matériaux qui lui conviennent pour sa croissance et sa multiplication. (...)*

C'est ce qui se passe pour l'organite haltère qui puise dans le milieu intérieur, le liquide cytoplasmique, les matériaux nécessaires au maintien de sa vie, à sa croissance et à sa multiplication, matériaux qui lui sont apportés, chez l'animal, par exemple, par le plasma sanguin dans lequel ils ont eux-mêmes été introduits par la digestion et l'assimilation des aliments, puis, ultérieurement, transformés par l'action fermentative du colibacille organite en substances directement assimilables par l'organite haltère, telle la fibrine qui, en se déposant sur lui, assure ainsi la réparation de ses pertes en albumine et, par conséquent, sa pérennité.

L'organite haltère pris isolément est vivant puisqu'il se multiplie, fait avéré par la création de rangées successives d'haltères dans la cellule en croissance; sa propriété de croissance et de multiplication est encore avérée par le fait que quand, par l'effet d'une cause qui nous est inconnue, il devient bacille de Koch, il se développe et se multiplie indéfiniment dans ses cultures in vitro *et y forme un véritable tissu d'haltères comparable, par exemple, au réseau d'haltères qui constitue les cellules des ganglions spinaux.*

La même preuve est fournie par l'évolution du cancer, due à la multiplication désordonnée de l'organite haltère, ainsi qu'on le verra à la fin de ce volume. (...) L'assemblage des organites haltères en un réseau constituant le cytoplasme et, on le verra ultérieurement, le réseau nucléaire, leur fait perdre en apparence leur autonomie; mais, quand des conditions anormales (traumatismes, actions destructrices diverses, etc.) disloquent ces réseaux et séparent ces organites les uns des autres, leur autonomie et leur qualité d'éléments vivants se manifestent par la prolifération intense qui cause et caractérise la tuberculose et le cancer. »

Et Tissot va nous démontrer, cette fois en plein accord avec Béchamp, que bactérie, virus, hyphomycète (champignon), pseudo-mitochondrie, etc., ne sont que les diverses formes prises, selon les conditions du milieu ambiant, par les organites cellulaires (haltères ou colibacilles). Au cours de multiples expériences, il obtient à volonté la transformation de la matière vivante des végétaux et animaux en formes bactériennes ou en formes mycéliennes. Et Tissot énonce cette règle :

« *Toute espèce bactérienne est une forme seulement provisoire de la matière vivante provenant d'un être organisé, animal ou végétal.* »

Dès lors, Tissot est en mesure d'expliquer l'origine de la plupart des maladies. Elles ne peuvent avoir que deux sources : soit l'ingestion de matières alimentaires partiellement avariées, soit le dérèglement organique créant à l'intérieur du corps la transformation des organites en bactéries.

Ainsi explique-t-il, par exemple, l'action pathogène du « coup de froid ». Les organites cellulaires ont besoin d'une température de 37° pour se maintenir dans un état normal de participation à l'activité cellulaire. Les expériences de Wurtz ont permis d'attribuer au froid un effet causal sur l'apparition de certaines maladies. De même, on note que la putréfaction d'un cadavre (qui n'est rien d'autre que l'activité anarchique des organites devenant des bactéries et agissant pour leurs propres fins) commence dès que sa température s'abaisse au-dessous de 32°.

Chez le vivant, le brusque refroidissement du corps peut amener l'apparition de pathologies rhino-pharyngées ou pulmonaires, même en l'absence de tout contact supposé contagieux avec d'autres malades, simplement parce que le dérèglement dû à l'abaissement trop rapide de la température corporelle avant que l'organisme n'ait le temps de réagir par l'utilisation de ses réserves caloriques, provoque la transformation interne d'organites en bactéries. C'est-à-dire que dans ce cas le corps fabrique ses propres « microbes ».

Au reste, chacun de nous a eu l'occasion de vérifier sur lui-même que ce n'est pas le froid seul, contre lequel le corps est en

mesure de lutter durant plusieurs heures, qui peut déclencher un rhume, voire une bronchite ou une pneumonie, mais que c'est surtout le passage brutal du chaud au froid, plongeant le corps dans une situation de vulnérabilité. Au contraire, il est patent qu'en l'absence de tout refroidissement, le contact avec des personnes enrhumées est généralement insuffisant à provoquer le rhume, à moins que notre système immunitaire soit délabré.

Et Tissot en vient à mettre en cause le principe même de la contagion. Il considère que lorsqu'il y a épidémie, celle-ci ne résulte pas d'une contagion circulante entre les individus, comme peuvent le faire penser des apparences trompeuses, mais plus sûrement du fait que, les mêmes causes produisant les mêmes effets, tous les individus atteints se sont trouvés confrontés à des conditions ambiantes ou alimentaires identiques.

Pour Tissot, la source principale externe des maladies humaines (bien entendue favorisées chez les individus affaiblis, dénutris, carencés ou stressés, donc en état de moindre résistance) réside dans leur alimentation, notamment végétale et plus particulièrement céréalière. Sa démonstration est tout à fait saisissante à propos de la diphtérie :

« *La preuve que la matière vivante du grain des céréales est bien le virus originel de la diphtérie réside dans le fait qu'en cultivant la substance vivante d'un grain d'orge sain, normal, flambé, on obtient sur milieu solide (gélose) le* Cladosporium herbarum *et, en milieu liquide, le bacille diphtérique, puis, fait encore plus démonstratif, qu'en ensemençant les conidies du* Cladosporium herbarum *de l'orge en bouillon, on obtient des colonies mycéliennes sur lesquelles se développent les bacilles diphtériques (voirpl.64). (...) Voici d'ailleurs la preuve formelle que la matière vivante du blé peut développer la fausse membrane diphtérique :*

Le grain sain des céréales (blé, orge, seigle) flambé rapidement et plongé de suite dans de l'eau froide stérile, puis écrasé et appliqué sur le derme dénudé de la face interne de l'oreille du lapin, y développe une fausse membrane identique aux fausses membranes diphtériques, contenant les conidies typiques et, de plus, des bacilles diphtériques caractéristiques. »

Tissot expose ensuite les conditions climatiques et météorologiques qui peuvent provoquer l'infection partielle des céréales au cours de leur récolte puis la contamination des farines qui en seront issues. (N'oublions pas qu'il écrit cela à une époque où la nourriture des jeunes enfants est principalement constituée de bouillies lait-farine, et cela depuis des siècles.) Et il en arrive à ses conclusions capitales :

« *Ces farines pourront propager (outre la diphtérie) la rougeole, la scarlatine et surtout la poliomyélite infantile, le virus de cette maladie existant de toute évidence dans deux aliments les plus communs donnés aux jeunes enfants de 6 mois à 3 ans, puis jusqu'à 5 ou 6 ans en proportions décroissantes, aliment constitué par les farines de céréales contaminées par les maladies cryptogamiques, et par le lait souillé par le fumier d'étable.*

Ainsi est déterminée la cause et la nature de l'influence capitale des conditions météorologiques sur le développement des maladies à allure épidémique.

Ainsi apparaît aussi l'importance capitale de la détermination de la nature et de la source originelle des virus et de la forme réelle sous laquelle ils agissent initialement. C'est la connaissance de cette source originelle qui m'a permis :

1° De déterminer la source végétale et alimentaire des principaux virus.

2° De déterminer que c'est par ingestion alimentaire que se produit l'infection par les virus hétérogènes et non pas par une contagion entre individus qui n'est qu'accidentelle et très rare ainsi que l'ont prouvé les observations faites par Marinesco au cours de l'épidémie de poliomyélite de 1927 en Roumanie.

3° D'établir que c'est une forme conidienne déterminée de la matière vivante d'un végétal alimentaire qui provoque une maladie et que ce même végétal peut encore provoquer, par ingestion, une ou plusieurs autres maladies différentes causées par les diverses formes conidiennes d'hyphomycètes auxquelles peut donner naissance sa matière vivante.

Ces notions de la nature alimentaire des virus (...) sont donc

d'une importance considérable pour l'Étiologie, la Pathogénie et la lutte contre les maladies infectieuses.

Cette importance est si considérable qu'on peut prédire que, dans un proche avenir, et si on le veut bien, toutes les fièvres éruptives, la diphtérie, la poliomyélite et les autres maladies infectieuses hétérogènes telles que le typhus exanthématique et la peste auront disparu de la liste des maladies de l'homme, cela sans vaccins et seulement par une hygiène alimentaire précise. »

Le fait est que de nombreux auteurs ont fait ressortir que c'est essentiellement l'amélioration de l'hygiène et de la qualité nutritionnelle qui ont fait reculer les maladies traditionnelles au cours du dernier demi-siècle. Le grand malheur, c'est que cette évolution a coïncidé avec la diffusion massive des vaccins, ce qui a permis aux pasteuriens de s'attribuer le mérite de cette amélioration de la santé publique et de propager dans le public l'illusion dangereuse que la sécurité sanitaire passait par la vaccination. Le pauvre Tissot, s'il revenait parmi nous, serait absolument terrifié de voir ainsi détournés les progrès sanitaires qu'il annonçait lui-même, au profit des marchands de poisons qui étouffèrent ses travaux.

Il ne m'est évidemment pas possible de résumer ici l'œuvre monumentale du professeur Jules Tissot, dont il est à souhaiter qu'une réédition au moins partielle soit bientôt entreprise. Mais je voudrais néanmoins terminer ce chapitre sur quelques extraits concernant l'inefficacité des vaccins, car non seulement ils apportent une information précieuse à l'heure où la religion vaccinatoire s'étend sur toute la planète, générant pour les laboratoires industriels des profits monstrueux au détriment des communautés humaines et de leurs progrès véritables, mais ils expliquent du même coup pourquoi l'énorme machinerie commerciale du vaccin ne pouvait absolument pas tolérer Tissot. En effet, celui-ci termine son livre par une démolition en règle des principaux vaccins (antitétanique, antityphoïdique, antirabique, antituberculeux) et nous dit, par exemple, à propos précisément de l'anatoxine diphtérique utilisée comme vaccin :

« *L'anatoxine diphtérique ne peut protéger que contre un seul des virus dipthtériques, celui qui a servi à la fabriquer. (...) Behring, Roux et leurs collaborateurs ne pouvaient pas se douter,*

en raison de leur ignorance de la multiplicité des virus diphtériques, de leur forme initiale et de leur source originelle, que leurs expériences sur les animaux n'étaient pas applicables à l'homme; le fait d'expérimenter avec la toxine d'un seul virus qui servait à immuniser un animal, puis à injecter à un deuxième cette même toxine mélangée à l'antitoxine, prouvait l'action préservatrice de celle-ci contre ce seul virus mais pas contre les autres qui sont spécifiquement différents et contre lesquels elle ne peut être qu'inactive. (...)

Ainsi, c'est dans ces conditions d'ignorance (...) des possibilités réelles de l'action de l'anatoxine qu'on pratique l'inoculation de celle-ci et qu'on en est même venu à la rendre obligatoire pour les enfants des écoles et pour l'armée.

Les faits qui viennent d'être exposés démontrent que l'action prétendue immunitaire de l'anatoxine ne repose que sur des affirmations gratuites et qu'elle est encore à démontrer.

En affirmant d'une façon catégorique l'efficacité absolue et l'innocuité de l'anatoxine diphtérique, on a donc sciemment trompé le public. C'était là, non une erreur, mais un mensonge intéressé. (...) Tous les médecins savent maintenant que les vaccinnés par l'anatoxine diphtérique contractent la diphtérie à peu près dans les mêmes proportions que les non vaccinés et que la diphtérie qu'ils contractent est aussi grave que celle des non vaccinés (Friedberger).

P. Ruttgen et Isi Fischer ont constaté 13 cas de diphtérie sur 48 vaccinés, soit 25 % (Bull. Med., *3 déc. 1932, p. 839). Notons que la proportion de diphtérie chez les non vaccinés est notablement moindre. (...)*

Le docteur Léon Renard, de l'hôpital Léopold Bellan écrit en juin 38, dans la Revue Française *que, les enfants des écoles étant presque tous vaccinés, on ne peut pas prétendre que, si la vaccination était encore plus généralisée, les cas de diphtérie seraient moins nombreux alors que c'est l'inverse qui est vrai.*

Le docteur Renard ajoute :

« Il arrive souvent au contraire que certains vaccinés

contractent la diphtérie pendant la vaccination et cette diphtérie est très grave et séro-résistante. (...)

Voici le danger de la vaccination antidiphtérique; si les Français en acceptent les risques sans protester, on leur fera bientôt une bonne petite loi qui rendra obligatoire la vaccination antituberculeuse par le BCG, qui ne vaccine rien du tout, qui, au contraire, est illusoire; on ne compte même plus les cas de méningite, etc., dus à cette vaccination. » (...)

Est-il possible - ajoute Tissot - *de tromper pareillement le public alors qu'il est devenu avéré que les vaccinés contractent la diphtérie au moins aussi bien que les non vaccinés et alors que les statistiques montrent que malgré la vaccination, le nombre de cas de diphtérie a doublé de 1923 à 1933 en France et, en Allemagne, quintuplé de 1926 à 1937 (30 000 à 146 000). »*

Hélas oui, cher professeur Tissot, il est parfaitement possible de tromper ainsi le public et encore plus facilement 50 ans après la publication de vos derniers travaux, ce que vous n'auriez sans doute pas pu imaginer. Cela parce que le public est ignorant, inculte, lâche et si assoiffé de sécurité qu'il est prêt à croire n'importe quel prédicateur de miracles. Il croyait jadis les hommes en noir et avalait religieusement leurs hosties. Il croit aujourd'hui les hommes en blanc et offre religieusement son postérieur à leurs seringues. Mais le processus psychologique est le même : on a bien trop peur de se prendre en charge, d'être vigilant, de s'informer, de s'instruire, de juger par soi-même et d'assumer son propre destin; on préfère s'en remettre pieds et poings liés à des « instruits » qui se font forts de vous décharger du risque de vivre. Car, quelles que puissent être la duplicité des arrivistes et l'ampleur de la trahison des clercs, les citoyens ordinaires sont en dernier ressort responsables de leurs déboires, par une sorte de crédulité volontaire qui n'est pas vraiment de la confiance naïve, mais tout bonnement de la paresse invétérée doublée de couardise existentielle.

RENÉ QUINTON (1867-1925)

Parmi les douze personnalités que j'évoque en ce livre, le cas de René Quinton est tout à fait stupéfiant. En effet, alors que tous les autres furent marginalisés, occultés, calomniés, persécutés ou réduits à une activité confidentielle et précaire, seul René Quinton connut la réussite spectaculaire et la gloire, une gloire mondiale dont les Français d'aujourd'hui n'ont aucune idée.

Cet homme de génie, que les journalistes américains du début du XXe siècle surnommaient « le Darwin français », car il avait non seulement découvert l'extraordinaire affinité de notre milieu liquide organique avec l'eau de mer, mais il en avait tiré toute la chronologie de l'évolution des espèces à partir de la vie marine puis terrestre, allait être littéralement gommé, effacé de notre Histoire, laminé, pulvérisé, vaporisé, atomisé, dissous !

C'est un phénomène proprement incroyable de constater la disparition quasi complète dans notre culture d'un homme qui sauva pourtant des milliers de vies humaines, notamment celles de tout jeunes enfants, et dont les découvertes, si elles n'avaient pas été délibérément ensevelies par le « tyrannosaure », en sauveraient aujourd'hui encore des milliers (par exemple dans la lutte contre la leucémie). Mais bien qu'au fil des années disciples et admirateurs n'aient pas manqué à sa mémoire, ils ne parvinrent jamais à lever le linceul de plomb que la « nomenklatura » française a jeté sur sa tombe.

Avant la guerre de 1914, les « dispensaires marins » créés par René Quinton fonctionnaient à Paris mais aussi dans de nombreuses villes de France : Lyon, Elbeuf, Nancy, Dunkerque, Pont-à-Mousson, Brest, Reims, Creil, Commercy, St-Denis, Dugny... et hors de nos frontières à Bruxelles, Bougie,

Alexandrie... En 1905, alors que la mortalité infantile était énorme et que sévissait une épidémie de choléra, le nombre

d'injections de « plasma de Quinton » (eau de mer isotonique) pratiquées sur des nourrissons en danger atteignait 100 000 par an à Paris et 150 000 à Lyon. Paul Macouin relate qu'à ce moment :

« *Les médecins qui prescrivent des injections d'eau de mer voient leur nombre croître chaque jour et Quinton atteint immédiatement la célébrité. Il faut bien dire que les résultats dépassent toutes les espérances : le nourrisson cholérique guérit dans presque tous les cas, l'athrepsique, qui est à l'époque voué à une mort inéluctable, accepte sous l'influence marine de se réalimenter, ce qui assure son rétablissement. C'est ainsi que des milliers de nourrissons condamnés par l'hôpital seront arrachés à une mort certaine.* »

En mai 1958, des personnalités de premier plan se réunissaient encore pour commémorer le cinquantenaire du premier dispensaire Quinton. Le docteur Aujaleu, directeur de la Santé publique, y lisait un discours du ministre René Pleven et le Professeur Joannon, titulaire de la chaire de Médecine préventive et d'Hygiène à la faculté de Paris, rendait hommage à la mémoire du savant en soulignant l'importance de son œuvre.

En 1962, les admirateurs de Quinton espérèrent une résurgence de ses travaux. Les Éditions de La Colombe publièrent le livre d'André Mahé Le Secret de nos Origines révélé par René Quinton. (Réédité en 1990 par Le Courrier du Livre, cet ouvrage, dont je tire l'essentiel de mes informations, est encore disponible). Le livre se termine sur des pages d'un optimisme qui allait être une fois de plus amèrement déçu. L'auteur y présentait comme une réalité une résurgence de l'œuvre quintonienne promise à n'être qu'un feu de paille. On ne peut que se sentir ému à la lecture de ces lignes empreintes de l'espérance naïve que justice allait enfin être rendue à l'un de nos plus grands pionniers :

« *Peu importent* - écrit André Mahé - *les causes qui ont presque fait oublier l'œuvre du savant pendant deux générations. Cette œuvre vient à nous comme une énorme lame de fond qui surgit des profondeurs à la surface de l'actualité.* »

Mais la lame de fond est venue se briser contre la digue

bétonnée par l'oligarchie médicale qui a réduit en esclavage le bon peuple « sécurisocialisé », tandis que nous devinons le propos non écrit de l'indignation mercantile : - Comment ? Guérir les malades avec de l'eau de mer quasiment gratuite, alors qu'on peut les faire durer et endurer grâce à des spécialités chimiques à prix exorbitants ? Vous n'y pensez pas ! Vous voulez gâcher le métier, ma parole !

« Peu importent les causes qui ont fait oublier Quinton » ? Non, André Mahé, en disant cela, vous fites une grave erreur : ce sont ces causes qui importent plus que tout, car tant qu'elles ne seront pas circonscrites et dénoncées, soyez assuré que René Quinton ne sortira pas plus de l'oubli que les chercheurs méconnus ne sortiront de l'anonymat forcé où les maintient le puissant lobby de l'industrie pharmaceutique, qui bâtit des fortunes sur l'ignorance et la crédulité des foules.

René Quinton naquit le 15 décembre 1867 à Chaumes-en-Brie (Seine-et-Marne) et mourut à Paris le 9 juillet 1925. Parmi une nombreuse assistance, d'éminentes personnalités des lettres, des sciences et de la politique assistèrent à ses obsèques, car il avait acquis une célébrité internationale grâce à ses découvertes sur l'eau de mer, mais aussi en raison du rôle éminent qu'il avait joué dans l'essor de l'aviation française.

Au premier rang de la foule recueillie qui lui offrait un dernier adieu, on reconnaissait Paul Painlevé, célèbre mathématicien et Président du Conseil (cette fonction est de nos jours celle de Premier ministre), deux maréchaux de France : Franchet d'Esperey et Fayolle, plusieurs généraux, d'éminents professeurs de facultés ou médecins célèbres ainsi que de grands écrivains comme Anna de Noailles, Henri Barbusse, Charles Maurras, Claude Farrère, Jules de Gaultier...

Le Président Paul Painlevé n'était-il présent qu'à titre officiel, en raison de la notoriété du défunt ? Non pas, car il aimait à répéter en privé que Quinton lui avait fait comprendre la parole de Goethe selon laquelle le don suprême qu'un homme puisse recevoir de la nature, c'est la personnalité. (Je me permettrai pour ma part de nuancer le mot de Goethe, car s'il est vrai que la nature héréditaire fournit les premiers matériaux de la personnalité, celle-ci doit encore se forger dans la passion,

l'épreuve et la persévérance de la volonté créatrice.)

En 1927, le maréchal Franchet d'Esperey lança un appel pour qu'un monument fût érigé à la mémoire de Quinton dans sa commune natale. Ce monument fut inauguré en 1931 et, à cette occasion, le Président Paul Painlevé déclara dans son allocution que René Quinton « léguait aux générations futures une œuvre, un exemple, une leçon ».

Il semble malheureusement que les « générations futures », autrement dit les actuelles, aient complètement oublié « cette œuvre, cet exemple, cette leçon » ainsi que René Quinton lui-même, et qu'elles aient surtout oublié l'extraordinaire efficacité thérapeutique du « plasma de Quinton ».

Tentons maintenant de retracer pas à pas la carrière originale de cet homme hors du commun. Notons d'abord le péché originel de René Quinton, la faute qui ne lui sera jamais pardonnée et qui explique pour une large part le dédain que lui témoignera toujours le clergé scientifique : il fut un autodidacte !

Quoique brillant élève et bachelier à quinze ans, et alors que son père médecin l'engageait à préparer les examens de l'École Polytechnique, le jeune René refusa de suivre ce chemin tracé au cordeau et, comme tous ceux qui se sentent porteurs d'une vocation originale et d'une passion exploratrice, ne put se résoudre à ce que d'aucuns lui imposent ce qu'il devait apprendre. Étudier, certes, il le voulait plus que quiconque, mais à sa manière et dans sa propre voie.

Aussi commence-t-il par « musarder », compléter sa culture littéraire et philosophique, écrire des romans et des pièces de théâtre dont il ne fera rien - car il pressent que sa vocation est ailleurs -, observer surtout le monde et la nature, réfléchir à tous les mystères de la vie.

Un beau jour d'automne, alors qu'il est âgé de 29 ans, un incident va précipiter son esprit aux aguets dans le torrent tumultueux de la recherche scientifique. Alors qu'il séjourne dans la propriété familiale de Bourgogne, il voit apporter une vipère engourdie par le froid et privée de toute réaction. Mais, dans la chaleur du logis, l'animal retrouve bientôt sa dangereuse

vigueur. Rien de surprenant à cela. L'événement est aussi banal que l'eau du bain d'Archimède le repoussant vers la surface ou que la pomme chutant de son arbre sur le crâne de Newton. Mais il aura des effets similaires, tant il est vrai que dans un esprit mûri par la permanente méditation sur les causes possibles des phénomènes, une observation de plus s'inscrivant au moment propice peut déclencher soudain une gerbe d'hypothèses et le fondement d'une grandiose théorie. La vue de ce serpent qu'un simple changement thermique fait passer de l'apathie à la vivacité va plonger Quinton dans un abîme de réflexions sur la température idéale des divers organismes vivants. Il en sortira une vision nouvelle de l'évolution chronologique des espèces qui va bouleverser les connaissances établies.

Un an plus tard, Quinton dépose à l'institut un pli cacheté. Il contient le résumé de sa théorie, qui est intitulé : « Les deux pôles foyers d'origine. Origine australe de l'homme. » Étrange déduction du réchauffement d'une vipère. Mais Quinton sait que la Terre autrefois brûlante s'est refroidie peu à peu à partir des pôles et que la vie n'est apparue que lorsque la température a pu s'abaisser aux environs de 44°. Il en conclut que la vie est née aux pôles pour s'étendre progressivement à toute la planète au fur et à mesure que sa température, de latitude en latitude, devenait compatible avec les nécessités biologiques.

Mais la température continue de baisser et les pôles se couvrent de glace, tandis que les premiers grands organismes terriens, en l'occurrence les reptiles ou sauriens, émigrent vers l'équateur afin d'y retrouver le milieu thermique de leurs origines. Quant aux reptiles qui survivront dans les territoires moins chauds, ils ne pourront que tomber en léthargie durant la saison froide et ne retrouver leur vitalité que durant l'été. Mais alors se pose ici une question troublante : si les êtres vivants sont aussi esclaves de la température ambiante, comment expliquer les adaptations remarquables de la plupart des espèces ?

Et c'est la prodigieuse réponse de Quinton qui justifie le surnom qu'on lui donnera de « Darwin français », car sa théorie va venir compléter magnifiquement celles de Lamarck et de Darwin, tout comme le fera plus tard celle de Kammerer. André Mahé résume ainsi parfaitement la démarche de Quinton :

«... Certaines espèces, en face du refroidissement progressif, ont maintenu des températures élevées et manifestent ainsi une vie intense. Et Quinton va démontrer qu'il ne s'agit pas là d'un hasard ou d'un phénomène de la sélection naturelle, mais d'un véritable refus de la vie d'accepter ce refroidissement que le milieu lui impose. La vie veut maintenir ses cellules dans la température qui permette leur activité maxima, c'est-à-dire la température originelle. À cet effet, elle acquiert le pouvoir de créer de la chaleur, d'élever et de maintenir la température de ses tissus au-dessus du milieu ambiant. Pour cela, elle crée de nouveaux organismes à partir des anciens, abandonnant ceux-ci à leur déchéance vitale, à leur activité cellulaire de plus en plus ralentie, comme des épaves que le flot du devenir laisserait sur la rive pour marquer ses étapes. »

Nous pardonnerons à André Mahé l'aspect beaucoup trop anthropomorphique sous lequel il voit « la vie ». La vie, de même que la nature, n'est pas un « être » et ne « veut » rien. La vie ou la nature ne sont que les termes commodes grâce auxquels nous globalisons tous les phénomènes biologiques. Dire que « la vie veut maintenir les cellules... » n'a pas de sens. Ce sont les cellules elles-mêmes, individus autonomes pensants et volontaires, qui se sont associées pour créer des organismes complexes et ce sont elles qui veulent maintenir le milieu intérieur de ces organismes dans l'état le plus favorable à leur propre vitalité.

Sachant que les organismes à sang chaud, les mammifères et les oiseaux, ne sont apparus qu'après les reptiles et à des époques de plus en plus froides, Quinton pose une hypothèse : ces organismes à pouvoir calorique se sont créés dans le but de maintenir leurs cellules dans un milieu intérieur assez chaud pour conserver leur pleine activité, quelle que soit la température du milieu extérieur. Et tandis que les reptiles se soumettent au refroidissement, des êtres nouveaux se dégagent de la forme reptilienne afin de perpétuer en eux la température originelle.

La théorie évolutionniste de Quinton s'élabore en parallèle au refroidissement progressif de la planète. Lorsque la température passe de 44 à 43°, les batraciens et les reptiles passent à une vie cellulaire inférieure d'un degré. Alors paraît un nouvel organisme

chez les mammifères, organisme capable, par combustion interne, d'élever sa température intérieure de 1° au-dessus du milieu ambiant, maintenant ses cellules à la température de 44°. La Terre se refroidit encore d'un degré. Batraciens et reptiles s'y conforment et passent à 42°. L'organisme qui leur avait succédé demeure à 43°, mais un nouvel organisme issu de lui se forme et élève sa température de 2° au-dessus de celle du milieu afin de revenir à la température optimum de 44°. Et ainsi de suite...

Autrement dit, ce serait le refroidissement progressif du globe terrestre qui aurait déclenché l'évolution des espèces vivantes, en incitant les communautés cellulaires les plus performantes à se doter d'un pouvoir calorique croissant pour retrouver coûte que coûte la température originelle de 44°.

Mais alors une conclusion s'impose : Si Quinton voit juste, on doit en déduire que la température d'un organisme actuel lui donne une place précise dans la chronologie évolutive, les formes de vie les plus récentes se révélant par une température de 44°, les autres formes affichant leur antériorité par des températures plus basses conformes aux étapes du refroidissement : 43, 42,41..., 39..,. 36..., 30°, etc. Et du même coup surgit la vérité « scandaleuse », proprement inadmissible : l'homme, avec ses 37° n'est pas le dernier né de l'évolution ! André Mahé nous relate la sensation horrifiée qui saisit les pontifes à l'énoncé de ce propos littéralement sacrilège :

« *Ces affirmations d'un nouveau venu, qui se consacrait encore un an auparavant à la littérature, soulèvent un tollé général dans le monde scientifique, et cela à tous les échelons de la connaissance. Tout d'abord, au niveau le plus élevé, celui de la philosophie de la science, telle qu'on l'entend à l'époque et encore bien souvent à la nôtre. Que veut dire cette hypothèse d'une véritable rébellion de la vie contre l'inéluctable déchéance ? Quinton n'introduit-il pas ainsi les notions d'une volonté, d'une utilité, donc d'une finalité de la vie, alors qu'on ne voit généralement en elle qu'un phénomène sans signification, étroitement dépendant des autres phénomènes naturels et de leur évolution ?* »

En vérité, Quinton n'introduit rien de tout cela, et seuls peuvent avoir cette impression les scientistes engoncés dans leur

déterminisme matérialiste. Il manque à tous ces petits esprits d'avoir lu Nietzsche et d'avoir compris le sens véritable de la « volonté de puissance » que le philosophe attribuait à tout être vivant, donc implicitement à la cellule elle-même. Encore une fois, il ne peut exister de « volonté de la vie », la vie n'étant réelle qu'à travers les vivants. Mais il y a bien une volonté de chaque vivant, et une rébellion instinctive de tout vivant contre la déchéance.

L'être vivant ne se soucie nullement de « l'utilité de la vie » et moins encore de sa « finalité » (ce dernier mot étant d'ailleurs vide de sens au sein de l'éternel infini). Il ne se soucie que de la qualité, de l'efficience et de la jouissance de sa propre personne, qu'il s'efforce d'amener au plus haut degré possible de puissance créatrice, à la fois interne et externe, ce qui suffit à son bonheur.

On se lasse de devoir énoncer de telles évidences, que n'importe quel spécimen d'homo sapiens peut constater par la simple observation de lui-même et d'autrui.

Cependant, la théorie de Quinton venait bouleverser le credo scientifique en vigueur. Il était en effet considéré comme certain à l'époque que tous les mammifères avaient une température comprise entre 37 et 39° et les oiseaux entre 41 et 44°. Je parle d'un « credo », car, bien entendu, personne n'avait pris la peine de vérifier cela. Or, la thèse de Quinton impliquait que la température des mammifères devait s'échelonner à partir de 25° et celle des oiseaux à partir de 37°. Quinton, qui est, lui, un véritable scientifique et un authentique chercheur, va s'employer à le prouver. Dans un premier temps, impressionné tout de même par les affirmations péremptoires des sommités, il cherche appui auprès de savants réputés censés avoir étudié la question. Il s'adresse tout d'abord au célèbre physiologiste Charles Richet, qui a publié en 1889 un ouvrage intitulé La Chaleur animale. Le récit de leur entrevue vaut son pesant de thermomètres.

Le savant le reçoit avec courtoisie, l'écoute attentivement, puis balaie ses propos d'un revers de main en lui affirmant que tout cela n'est qu'illusion. Et comme Quinton insiste, Charles Richet se lève et, affectant l'air condescendant d'un magister soucieux de faire entrer un peu de savoir dans la cervelle d'un cancre, saisit un morceau de craie et écrit ces mots sans réplique

sur le tableau de son laboratoire : « Tous les mammifères ont une température entre 37° et 39° ! ». C'est tout juste s'il n'ajoute pas : « Vous me copierez cela cent fois ! ».

Cruelle désillusion, d'autant moins compréhensible que Richet (qui reçut le prix Nobel en 1913), fit preuve en d'autres domaines d'une très grande ouverture d'esprit, en étudiant notamment la métapsychique. Mais, heureusement, René Quinton va rencontrer peu après la chance de sa vie.

Tous les novateurs qui ont bataillé contre l'inertie et le conformisme, en quelque domaine que ce soit, savent une chose : il est quasiment impossible à un esprit original, quelles que soient la valeur de ses idées et l'éminence de ses talents, de percer la carapace de la société si l'un de ses prédécesseurs ayant atteint la notoriété ne lui fait pas la courte échelle. C'est pourquoi j'ai toujours considéré que le premier devoir d'un homme qui a réussi était de chercher aussitôt quelque débutant de valeur à soutenir, car aucun progrès de la société n'est à espérer sans cela. Hélas, trop peu de personnalités parvenues au faîte des honneurs sont conscientes de cette obligation morale qui est la leur, d'autant plus impérieuse qu'elles ont elles-mêmes sans doute bénéficié un jour du parrainage d'un aîné. Qu'ils soient charnels ou spirituels, on doit rendre à ses enfants ce qu'on tient de ses pères.

Alors que René Quinton se heurte au mépris des pontifes, il rencontre le grand médecin et physiologiste français Etienne-Jules Marey, créateur de la chronophotographie (ancêtre du cinéma) qu'il applique à l'étude des phénomènes physiologiques. Professeur d'histoire naturelle au Collège de France, membre de l'Académie de Médecine et de l'Académie des Sciences, Marey est un savant célèbre comblé d'honneurs et nul ne doute que son œuvre ne soit retenue par la postérité. Il a 65 ans et voit arriver devant lui un inconnu d'à peine 30 ans, dépourvu du moindre titre scientifique, et qui prétend le convaincre qu'il a découvert le mécanisme thermique de l'évolution des espèces, complémentaire de la théorie darwinienne.

Quinton entre chez Marey à dix heures trente et n'en ressort qu'à midi quinze. Marey a été conquis par le discours de Quinton. Il lui avouera, avec cette simplicité des grandes âmes : « Voici

vingt ans que je travaille sur le mouvement des animaux, que je me demande comment, pourquoi ils l'ont acquis. Vous me l'expliquez ».

Enthousiasmé par la théorie de Quinton, Marey est conscient qu'il faut maintenant en prouver la véracité. Il veut que le jeune chercheur se fasse physiologiste. Il lui dit : « Dans les trois pages que vous m'avez lues avant-hier, il y faut déjà la vie d'un homme pour expérimenter. » Et il va tout faire pour lui faciliter la tâche.

Il l'introduit dans le monde scientifique et tous s'inclinent devant l'appui d'un homme aussi respecté. Il présente Quinton à Milne-Edwards et à d'Arsonval, le met en rapport avec le prince de Monaco pour l'étude des invertébrés, lui ouvre son laboratoire du Collège de France et lui facilite des expériences de calorimétrie sur les mammifères du Jardin des Plantes. Grâce à Marey, Quinton peut avancer enfin à pas de géant. Il est nommé assistant du laboratoire de physiologie pathologique des Hautes Études au Collège de France et il voyage en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Belgique, en Égypte où il recherche les spécimens des espèces animales dont il a besoin pour vérifier sa théorie. Et il écrit avec humour à son ami Guy de Passillé : « J'ai maintenant une situation officielle. Je fourre des thermomètres dans le cul des animaux ; on me respecte ! »

Le plus ancien représentant des oiseaux, l'aptéryx, lui occasionne quelques difficultés. D'après sa théorie, il devrait avoir une température de 37°, alors que la doctrine officielle est qu'elle ne peut être inférieure à 41°. Mais l'animal est rare dans les parcs zoologiques. Quinton finit par en trouver un à Londres.

Il lui prend sa température : 37°,2 ! Il avait raison ! André Mahé commente ainsi le succès de Quinton :

« *Quand la série de vérifications est terminée, c'est un triomphe sur toute la ligne. Loin de se cantonner entre 37 et 39° comme l'affirmait Charles Richet, la température des mammifères s'échelonne à partir de 24°, cas limite de l'ornithorynque, cet animal dont la découverte plongea le monde savant dans la stupeur à cause de son bec de canard et des œufs qu'il pond. Même confirmation en ce qui concerne les oiseaux, dont certaines espèces présentent des températures fort inférieures à 41° malgré*

ce qu'on enseignait. »

L'éclatante réussite de Quinton va-t-elle imposer sa théorie ? Vous n'y songez pas ! Quinton n'est pas de la chapelle. Il faudrait accepter que cet autodidacte ait eu raison contre toute la caste des parcheminés ? Il faudrait révéler que ceux-ci affirmaient « de chic » des températures animales que nul n'avait jamais vérifiées ? Impensable ! Tout comme autrefois la théocratie, la scientocratie pratique l'excommunion, déclarée ou dissimulée, de quiconque ose dévoiler l'inanité de ses dogmes ! Le « syndrome de Galilée » n'est pas près de disparaître.

Aussi ne trouverez-vous nulle part énoncée dans les universités de la République la *loi de constance thermique* ainsi établie par René Quinton : « *En face du refroidissement du globe, la vie apparue à l'état de cellule par une température déterminée tend à maintenir pour son haut fonctionnement cellulaire, chez des organismes indéfiniment suscités à cet effet, cette température des origines.* »

Or, cette loi de Quinton est d'une importance capitale pour la préservation de la santé humaine. Elle explique notamment le caractère curatif de la fièvre, qui n'est autre chose que la manifestation du pouvoir calorique de l'organisme qui s'efforce d'élever la température du corps au plus près possible du fameux 44e degré des origines biologiques, afin que les cellules puissent déployer le maximum d'activité contre l'infection. Magnifique défense de l'organisme, l'élévation thermique interne peut pratiquement tout guérir, à la seule condition qu'elle ne franchisse pas le cap fatidique des 44°. (C'est pourquoi il convient de surveiller la fièvre sans la faire tomber et, dans le cas de l'hyperthermie provoquée, ne pas prolonger le bain outre mesure et surveiller attentivement durant celui-ci le cœur du malade, afin d'éviter tout risque d'accident cardiaque. Faut-il rappeler que le sauna, pratiqué par les Finlandais depuis plus de mille ans, et dont les vertus détoxicantes et revigorantes sont bien connues, n'est pas autre chose qu'une hyperthermie provoquée ?)

À ce sujet, Quinton cite l'expérience de Joylet : un lapin, dont la température normale est de 39°, succombe rapidement à l'inoculation du charbon, mais il y résiste parfaitement si, placé

dans une étuve, on élève artificiellement sa température à 42 ou 43°. Mieux encore : beaucoup plus tard, au cours de la Seconde Guerre mondiale, un scientifique allemand d'ascendance française, le professeur Henri Lampert, se guérit lui-même de la typhoïde en appliquant l'hyperthermie, après quoi il parvient à enrayer une épidémie de typhoïde qui s'était déclarée dans les troupes allemandes du front russe en faisant prendre aux soldats des bains prolongés à 43°.

Par la suite, il conduisit des expériences en association avec le professeur Goetze et les deux scientifiques allemands prouveront que l'élévation thermique est efficace contre le cancer. Ils décriront ainsi les résultats obtenus : « *Lorsque la température du corps est portée artificiellement à 39°, la cellule maligne commence à dépérir, et à 42° elle périt ; par contre, la cellule saine supporte aisément une température interne de 43° et elle n'est en danger qu'aux environs de 45°.* »

Cela dit, soyons lucides. Où serait l'avenir des professions médicales si l'on guérissait les cancers et autres pathologies gravissimes à l'aide d'une simple chaudière ? On ne saurait nier que le développement des thérapies sophistiquées a permis de mettre en lumière l'admirable ingéniosité des chimistes, radiologues et ingénieurs qui savent doter nos hôpitaux d'un merveilleux appareillage que les foules béates admirent aussi religieusement que les fresques de la chapelle Sixtine. Le summum de l'intelligence humaine n'éclate-t-il pas dans la célèbre formule de « l'art pour l'art », qui méprise ostensiblement le vulgaire utilitarisme ? Et puis, ne n'oublions pas : le fondement de la civilisation demeure avant tout le perfectionnement du cannibalisme. Celui-ci a su se faire invisible, mais sans pour autant devenir indolore.

Bref, non seulement on se dépêchera d'oublier l'hyperthermie thérapeutique et de passer Quinton à la trappe (Goetze et Lampert aussi, bien entendu), mais l'on en arrivera même à distribuer toutes sortes de fébrifuges - ce que l'on fait aujourd'hui quasi systématiquement à la moindre grippe - le menu peuple, médecins lampistes inclus, ayant finit par confondre la fièvre avec le mal et la réaction positive du corps contre la maladie avec la maladie elle-même.

Comportement stupide ? Mais pas du tout, voyons ! On remplacera avantageusement la fièvre, qui a le tort d'être gratuite, par des antibiotiques « à forte valeur ajoutée ». Et si vous ne voyez pas où est l'avantage, achetez vite des actions Pasteur-Mérieux-Rhône-Poulenc, et je vous assure que l'avantage vous crèvera les yeux.

Mais tandis que René Quinton accumulait ses preuves, son esprit se projetait déjà vers une hypothèse qui lui semblait découler logiquement du fait que le milieu intérieur des êtres vivants conservait le besoin de la température biologique originelle. Cette hypothèse, c'était que ce milieu intérieur avait également un besoin vital des conditions chimiques originelles. Or, se dit Quinton, la vie étant apparue dans la mer, c'est la composition chimique de l'eau de mer qui doit convenir idéalement au plus parfait fonctionnement possible de notre organisme.

Avant lui, Claude Bernard avait déjà établi la réalité aquatique de notre corps interne. Et déjà il avait montré l'extrême importance de ce milieu liquide qui permettait à l'individu en bonne santé de maintenir son autonomie physiologique, face aux agressions et transformations provenant de son environnement. Et Claude Bernard avait écrit :

« Il y a un véritable milieu intérieur qui sert d'intermédiaire entre le milieu cosmique et la matière vivante, pour les êtres les plus élevés en organisation, formés par des assemblages d'organes élémentaires. La fixité du milieu intérieur est la condition d'une vie libre, indépendante : le mécanisme qui la permet est celui qui assure, dans le milieu intérieur, le maintien de toutes les conditions nécessaires à la vie des éléments. »

C'est à René Quinton qu'allait revenir l'honneur de compléter cette thèse par une précision capitale : ce milieu intérieur (qu'il appellera le « milieu vital »), c'est tout simplement l'eau de mer, qui réunit seule toutes les conditions physicochimiques de l'apparition et de la conservation de la vie. « Lorsque mon esprit a fait ce rapprochement - dira-t-il plus tard -, lorsqu'il a jeté ce pont au-dessus des millénaires, j'ai été pris de vertige... »

Il lui faut alors expérimenter, et produire la preuve

irréfutable que la simple eau de mer est substituable sans dommage à la partie essentielle de notre liquide interne : le sang. Voici retranscrit in extenso par les soins d'André Mahé le compte-rendu détaillé de l'expérience à laquelle Quinton se livre sur un chien :

« *Chien de dix kilos. Saigné à blanc, sans précaution d'aseptie, de 425 grammes par l'artère fémorale, en quatre minutes, soit un vingtième du poids du corps. Le réflexe cornéen est aboli. Devant l'impossibilité d'exprimer plus de sang, l'injection d'eau de mer commence. Injection en onze minutes de 532 cc d'eau de mer à 23°. Le réflexe de la cornée reparaît.*

L'animal, détaché, montre un abattement considérable. Il s'affaisse et parvient tout au plus à se relever. La peau du cou garde les plis qu'on lui imprime. La marche est impossible, la respiration haletante, très courte. Placée sur une couverture, la bête y reste étendue sans mouvement.

Deuxième jour. - Le lendemain, 21 heures après la saignée, l'animal trotte. Mais les globules rouges sont tombés de 6 800 000 avant l'expérience à 2 900 000. L'hémoglobine est passée de 19 à 12. Ces chiffres témoignent de l'énorme saignée pratiquée.

Troisième jour. - L'état change, la plaie suppure, la fièvre prend : 40°. La tristesse et l'abattement deviennent extrêmes; l'état apparaît comme grave. L'intérêt expérimental s'accroît, le problème devenant celui-ci : pour lutter contre l'infection, l'organisme, appauvri par la saignée, pourra-t-il, en présence de l'eau de mer injectée, accomplir sa leucocytose ?

***Quatrième jour** - L'état se prolonge avec la même gravité. Mais l'examen du sang donne : globules rouges : 3 020 000 ; globules blancs : 24 000; hémoglobine : 16. La leucocytose est donc accomplie. Dans la soirée même, l'animal mange quatre cents grammes de viande.*

Ensuite, le rétablissement est rapide. Le huitième jour, l'exubérance devient exagérée, malgré la jambe qui recommence à peine à faire son office. Cet excès de vivacité s'accentue encore les jours suivants. »

Cinq ans plus tard, le chien vivait encore. Malheureusement, il mourut dans un accident, de sorte que l'on ne put savoir si cette transfusion totale d'eau de mer aurait pu avoir un effet sur la prolongation de son existence naturelle. En tout cas on put noter que la grande vivacité présentée par l'animal peu après cette épreuve se retrouva dans toutes les expériences similaires, comme si l'organisme trouvait dans l'eau de mer une source de vitalité supérieure à celle de son propre sang.

Quelque temps après, un certain docteur Tussaud prétendit qu'il avait obtenu un résultat identique en injectant à un chien saigné à blanc du sérum physiologique (solution de chlorure de sodium). Il oublia seulement de préciser que son animal ne survécut que deux mois tout en se traînant dans un état pitoyable. Quelques instruits n'en continuent pas moins aujourd'hui de prétendre que le sérum physiologique permet d'obtenir le même résultat que l'eau de mer. N'importe quoi plutôt que de donner raison à Quinton !

Comme mon lecteur l'aura aussitôt deviné, le « plasma de Quinton » (ou eau de mer isotonique comportant deux parties d'eau de mer recueillie au grand large pour cinq parties d'eau de source filtrée) permettrait de remplacer la plupart des transfusions sanguines, ce qui nous aurait évité le scandale du sang contaminé. Le 21 décembre 1962, La Vie Claire (revue de santé naturelle fondée par Henri-Charles Geffroy comme les magasins du même nom) publiait un article du docteur Joseph Roy dans lequel celui-ci écrivait :

« *Le sang est un liquide essentiellement personnel, qui ne peut devenir le sang d'un autre être ! C'est une illusion de croire qu'on peut guérir un malade en remplaçant son sang par un sang jeune et sain.(...) Après une stimulation passagère, le sang étranger est détruit, souvent avec violence, comme le manifestent les ictères qui suivent les transfusions de sang... Quant aux transfusions de sang aux blessés, qui, elles, ne visent qu'à un secours momentané, elles sont inférieures dans leur résultat aux injections de sérum artificiel et notamment de plasma de Quinton. » (La Lettre de l'A.G.N.V.S.* – 21 octobre 2000.)

Oui da, Messires ! Mais cela offrirait l'immense inconvénient de rendre à René Quinton la juste place qui lui revient dans

l'histoire des sciences. Tout, mais pas ça ! En outre, qui voudrait priver les donneurs de sang bénévoles de cette occasion d'afficher leur merveilleux altruisme ? Ils donnent leur sang pour rien, comme c'est beau ! Et leur admirable désintéressement apporte des revenus réguliers à toute une armée d'infirmières, de laborantins, de manutentionnaires et de bureaucrates ainsi qu'à leurs employeurs. Le commerce de la bonne conscience, c'est aussi une affaire qui marche !

Quinton effectuera d'autres expériences confirmatoires, dont une absolument cruciale, portant sur tout un éventail d'échantillons de sang d'animaux divers (grenouille, lézard, lapin, chien, poule) et d'homme, afin d'observer si les globules blancs survivent lorsque le sang qui les contient est dilué dans l'eau de mer.

Ses professeurs au Collège de France, Balbiani, Malassez, Henneguy, bien que passionnés par ses recherches, lui déconseillent une expérience aussi délicate et qui a tous les risques d'échouer, compte tenu de l'extrême fragilité du globule blanc, qui n'a jamais survécu dans une solution artificielle et que les liquides naturels de l'organisme maintiennent seuls vivant. André Mahé nous conte ainsi le résultat de l'expérience :

« *Le succès est total : dans tous les cas, les globules blancs baignés du liquide marin ont continué, chez toutes les espèces expérimentées, à présenter les signes divers d'une vie normale, adhérence, réfringence, mouvements amiboïdes. Ainsi, à travers tout l'embranchement des vertébrés, les expériences du Groupe III démontrent, elles aussi, la persitance du milieu marin originel comme milieu vital des cellules organiques.* »

Dès lors, René Quinton considère que son hypothèse de départ est pleinement validée et qu'il est en mesure d'énoncer une nouvelle loi naturelle, la loi de constance marine, qu'il rédige sous cette forme :

« *La vie animale, apparue à l'état de cellule dans les mers, tend à maintenir, pour son haut fonctionnement cellulaire, à travers la série zoologique, les cellules constitutives des organismes dans le milieu marin des origines.* »

Reste un petit problème. La concentration saline de l'eau de mer n'a cessé d'augmenter au fil du temps. Elle est aujourd'hui de 35 grammes de sel au litre. Or, toutes les espèces animales, à l'exception des invertébrés les plus archaïques, présentent dans leur sang des concentrations nettement inférieures : de 22 ou 20 pour les poissons cartilagineux, 11 ou 10 pour les poissons osseux, 7 ou 8 pour les mammifères et oiseaux. Quinton en déduit que, conformément à la loi évolutionniste qu'il a mise en lumière, ce sont les espèces les plus récemment apparues qui sont les « mieux vivantes », précisément parce qu'elles ont su reconstituer les conditions originelles, qu'elles maintiennent en demeurant imperméables au milieu ambiant, tandis qu'au contraire les espèces primitives qui n'ont pas évolué sont en état de déchéance relative, entièrement soumises aux contraintes du milieu avec lequel elles sont en osmose, ce pourquoi elles ont la même concentration saline que l'eau de mer actuelle.

Le directeur du Muséum national d'histoire naturelle, Edmond Perrier, quoique passionné lui aussi par les travaux de Quinton, met cette déduction en doute. Et il oppose à Quinton l'exemple de l'écrevisse, variété de homard adapté à l'eau douce, qui n'est certainement pas plus imperméable au milieu ambiant que les invertébrés marins.

Et Perrier dit à Quinton, à propos de l'écrevisse :

« *Vous ne pensez tout de même pas que ce crustacé, en passant de l'océan aux eaux fluviales, va déroger à cette osmose des invertébrés marins que vous avez mise vous-même en évidence, se fermer au milieu extérieur pour conserver en soi une espèce d'aquarium marin, et ceci en transformant sa physiologie sans avoir changé de forme ?* »

Quinton maintient sa thèse. Perrier veut en avoir le cœur net. Il met à la disposition de Quinton des laboratoires à St-Vaast-la-Hougue. Et Quinton triomphe une fois de plus. Les deux chercheurs constatent ensemble que le sang de l'écrevisse présente à l'analyse une composition identique à celle de l'eau de mer, et non de l'eau douce dans laquelle elle vit. En émigrant de la mer vers les fleuves, le crustacé s'est fermé à son nouveau milieu ambiant pour conserver un milieu intérieur marin. Mais Quinton n'avait pas attendu cette preuve pour énoncer une

troisième loi, dite de constance osmotique, ainsi formulée :

« *La vie animale, apparue à l'état de cellule dans des mers d'une concentration saline déterminée, a tendu à maintenir, pour son haut fonctionnement cellulaire, à travers la série zoologique, cette concentration des origines.* »

Après quoi Quinton pousse, aussi loin que possible pour les moyens de l'époque, l'analyse chimique de l'eau de mer. C'est à lui que reviendra le mérite d'y déceler la présence de dix-sept corps rares que l'on n'y soupçonnait pas. Et le mérite aussi de souligner avant quiconque l'importance biologique de ces corps rares, ce qui fait de lui le véritable inventeur du concept aujourd'hui devenu banal des « oligoéléments ». Et il écrit à ce propos :

« *Le fait que la plupart de ces corps ne s'y trouvent qu'à l'état impondérable ou à peine pondérable n'importe aucunement, au point de vue qui nous occupe. On n'est nullement en droit de dire qu'un élément, si faible que soit sa proportion, ne joue qu'un rôle de second ordre dans une dissolution. Les zéros et les virgules qui chiffrent nos dosages ne chiffrent aucunement, au point de vue physiologique, l'importance des éléments les uns par rapport aux autres. Dans l'eau de mer aussi bien que dans l'organisme, un sel de caesium, par exemple, que révèle seule l'analyse spectrale, doit être considéré jusqu'à preuve absolue du contraire comme présentant une importance biologique égale à celle du chlore et du sodium, qui constituent à eux seuls les 84 ou 90 centièmes des sels dissous. Rien ne prouve, en effet, que le caesium, ou tout autre sel infinitésimal, ne joue pas dans la vie physiologique des mers ou de l'organisme un rôle indispensable à la manifestation de cette vie. Il y a toute une microchimie physiologique à peine commencée, qui montre, à n'en pas douter, le rôle capital que jouent certains corps dans la vie, à des doses extraordinairement réduites, et à ces doses seules.* »

Formidable vision de précurseur, dont les recherches effectuées après lui allaient démontrer la justesse, et dont tous les biologistes sont aujourd'hui férus, y compris ceux qui ignorent Quinton ou qui ironisent sur les vertus de son « plasma ».

Mais ce qui me semble le plus remarquable, d'un point de vue philosophique, dans la démarche quintonienne, c'est la compréhension parfaite de ce que je nomme pour ma part le « génie cellulaire ». Quinton a compris mieux que personne à quel point l'infime cellule vivante était la véritable créatrice de la myriade de formes de vie qui peuplent la surface de la Terre.

De ce point de vue, Quinton complète idéalement Lamarck et Darwin en ce qu'il identifie le véritable moteur spirituel de l'évolution. Lamarck avait déjà mis en lumière le rôle essentiel de la volonté individuelle dans le gigantesque mouvement du progrès biologique, rôle minimisé chez Darwin au profit de la sélection naturelle. Mais il revient à Quinton d'avoir montré que c'est la volonté cellulaire autonome qui organise tout le monde vivant. Si bien que l'on est tenté de dire aux croyants incurables : si vous désirez à tout prix révérer un dieu créateur, eh bien le voici : c'est la cellule. Elle a tout fait, elle est partout, elle est en vous. Si vous voulez prier quelqu'un, priez donc vos cellules !

André Mahé, pour sa part, nous retrace dans les meilleurs termes l'essentiel de cette vision quintonienne de la cellule créatrice et rebelle, créatrice parce que rebelle :

« Il y a (dans la conception de Quinton) une contradiction à l'évolutionnisme courant : dans ce qu'elle a d'essentiel, la vie n'accepte pas de s'adapter. Les modifications des organismes qu'elle anime ont précisément pour but de refuser ce compromis. Mais à quoi s'adresse ce refus ? À une dégradation des organismes, à ce lent retour au chaos de l'inorganisé, donc à l'anéantissement. Une image saisissante de Quinton définit l'évolution non pas comme une obéissance aux forces hostiles du cosmos, mais comme une insurrection de la vie contre l'ensemble de ces forces dans ce qu'elles ont de préjudiciable.

Dans le cours de l'évolution, la cellule refuse donc l'adaptation qui entraînerait sa déchéance; elle construit des barrages, suscite indéfiniment des victoires sur les conditions du milieu ambiant, de sorte que finalement, c'est le milieu qu'elle adapte à elle-même. »

Mettons cependant un bémol à ce superbe couplet : ce sont seulement certaines cellules, et non pas toutes, qui mèneront sans relâche ce combat héroïque, engendrant par millions des

espèces nouvelles, tandis que les cellules conformistes et résignées demeureront, à chaque étape, dans les organismes trop conservateurs et trop fatalistes, les « laissés-pour-compte » de l'évolution. Et ne voyons-nous pas se reproduire le même phénomène à une autre échelle, au sein de l'humanité, illustrant le mot d'André Gide : « Le monde ne sera sauvé, s'il peut l'être, que par des insoumis » ? Telle est la grande leçon morale de l'évolution : le grand péché contre l'esprit, c'est le péché d'obéissance. J'en ai déduit pour ma part que toute doctrine qui prêche l'obéissance - et quelle religion ne le fait pas ? - est un antispiritualisme, quoiqu'elle prétende à cet égard.

En mars 1904, l'ouvrage capital de René Quinton L'Eau de mer, milieu organique est présenté en séance à l'Académie des sciences. Le livre, bien légitimement dédié par l'auteur à celui qui l'a tant aidé, Etienne-Jules Marey, paraît quelques semaines avant le décès de ce dernier.

Marey, qui en avait suivi l'élaboration et en avait lui-même présenté des éléments dans des communications à l'Académie des sciences ou à la Société de biologie, ne pourra présenter personnellement l'œuvre de Quinton. Âgé de 74 ans et malade, Marey a dû laisser à Edmond Perrier la joie de présenter ce livre du génial autodidacte aux membres de l'Académie. Et bientôt l'œuvre de Quinton aura un tel retentissement planétaire, qu'il rend aujourd'hui incompréhensible (du moins à ceux qui n'ont pas encore percé à jour la sociologie perverse du « mal français ») l'obscurité dans laquelle allait retomber son auteur. J'emprunte à André Mahé la description du succès médiatique remporté alors par Quinton :

« *J'ai mis plus d'une semaine à compulser - car il n'était pas question de lire à proprement parler - la collection des articles qui ont été publiés sur les travaux de Quinton dans les quotidiens, hebdomadaires, mensuels, revues scientifiques. Dès 1904, c'est dans le monde entier qu'ils sont diffusés et presque toujours par des textes importants et étendus qui annoncent la révélation d'un « Darwin français ». Pour les États-Unis, par exemple, j'ai dénombré vingt-deux grands papiers (et je doute que Quinton ait pu avoir tout ce qui se publiait), dans des journaux de New-York, Chicago, Los Angeles, Boston, San Francisco, Pittsburg, etc. Et des grands États jusqu'au Paraguay, au Siam et à l'Islande, il*

n'est pas de pays ou presque qui soit absent de cette anthologie mondiale. »

En octobre 1906, c'est la consécration reçue du monde scientifique, malgré les réticences de certains. Le résumé des théories de Quinton est présenté à l'institut de France, au cours d'une séance solennelle réunissant les cinq Académies. L'introducteur est Albert Dastre, qui a été l'un des disciples préférés de Claude Bernard et qui est secrétaire de l'Académie des sciences. Et Dastre saura concentrer en une formule saisissante ce qui associe et différencie en même temps Darwin et Quinton. Il déclare : « Darwin nous apprend que l'obéissance à la loi d'adaptation régit les formes animales. Quinton nous apprend que la résistance à l'adaptation régit la vie animale. »

Que la renommée de Quinton se soit effondrée après la Première Guerre mondiale est un fait qui ne résulte certainement pas d'une cause unique, comme nous le verrons plus loin. Mais un passage du livre d'André Mahé m'a fait subodorer l'une de ces causes, sinon la principale. Le biographe de Quinton écrit en effet :

« *L'eau de mer, introduite dans l'organisme humain, devait donc pouvoir y jouer un rôle utile dans tous les cas où le milieu intérieur était vicié pour une cause quelconque, empoisonnement chimique ou infection microbienne, insuffisance des organes éliminateurs, défauts de certains apports alimentaires, etc. Somme toute, Quinton prend ici exactement le contrepied de Pasteur. Le fondateur de la microbiologie avait consacré sa vie à la recherche du microbe, de l'agent pathogène.*

Quinton, à partir d'une conception physiologique générale, qui implique la santé quand nulle perturbation ne l'affecte, proposait une thérapeutique de défense de l'organisme contre cet agent.

Avec les sérums pasteuriens, la médecine possédait des moyens de lutte directe contre l'agent pathogène proliférant dans l'organisme. Avec la méthode de Quinton, elle va disposer de moyens permettant à l'organisme de s'opposer à cet élément perturbateur, de donner à la matière vivante la force de vaincre. »

Et maintenant, cher lecteur, j'en suis sûr, vous avez tout

compris. La différence essentielle entre ces deux sortes de moyens n'est pas une différence de stratégie thérapeutique, car après tout elles pourraient être complémentaires. La différence essentielle est de nature économique et c'est cette différence qui assurera le triomphe de la première aussi irrésistiblement que l'effacement de la seconde.

Car les sérums de Pasteur allaient permettre l'éclosion d'une puissante industrie employant une armée de mercenaires scientifiques dociles, générant des milliards de profits et joyeusement cotée en Bourse. Mais le plasma de Quinton, générateur de vraie santé, ne pouvait enrichir personne. Aussi était-il prédestiné aux oubliettes. Mais au fait, quelle était donc la formule qu'employaient les truands de jadis dans leurs attaques à main armée ? Ah oui ! : « La Bourse ou la Vie » ! Elle me semble venir ici fort à propos.

Toutefois, tant que Quinton était de ce monde, il n'était pas facile de l'escamoter. Le bougre faisait preuve d'autant de vigueur que d'intelligence et n'avait pour but que de sauver des vies. Dès qu'il a compris le formidable parti que la médecine peut tirer de ses découvertes, il se lance lui-même à l'assaut de la maladie et multiplie sur des moribonds l'essai de la dernière chance. Et son eau de mer isotonique les arrache à la mort !

Ainsi, dans un hôpital parisien où il vient à passer, on lui signale un malade de la typhoïde en coma terminal qui doit mourir dans la journée. On lui abandonne volontiers l'homme déjà perdu. À onze heures du matin, Quinton lui injecte en intraveineuse 700 cm3 d'eau de mer isotonique. Et il annonce aux infirmières que le typhique va reprendre connaissance, demandera à boire et peut-être à manger. Puis il sort en disant qu'il reviendra vers six heures du soir. Tout le monde le prend pour un illuminé. Lorsqu'il revient, le malade, assis dans son lit, bavarde avec une infirmière. Agonisant le matin, il est sauvé le soir.

Ce n'est là qu'un exemple. Les succès se multiplient. Parallèlement, de grands patrons du monde médical n'hésitent plus à travailler avec Quinton. André Mahé en donne une liste :

«... *Potocki, professeur agrégé, accoucheur des hôpitaux,*

Variot, médecin-chef des Enfants-Malades, Macé, médecin-chef de la maternité, Gastou, chef de clinique à la Faculté, Porak, professeur et accoucheur à la maternité Lalesque de Bordeaux, professeur et membre correspondant de l'Académie... »

Au mois de juillet 1906 survient une épidémie de choléra infantile. À Rueil, dans une pouponnière modèle où séjournent dix-huit enfants, quatre d'entre eux s'éteignent en quelques heures. Onze autres tombent malades et perdent en une nuit une livre de poids ou plus.

La directrice se précipite vers Quinton et revient avec du plasma. Le médecin présent ordonne de faire des injections d'eau de mer à huit des onze enfants, jugeant qu'il est trop tard pour les trois autres, dont le visage est tout noirci. Mais une infirmière se dit qu'on ne risque rien à en injecter aux trois mourants. Elle a raison : ils seront sauvés eux aussi ! (O infirmières bénies sans lesquelles tant de médecins se révéleraient nuls !)

Ces succès spectaculaires encouragent Quinton à réaliser un projet qu'il rumine depuis longtemps déjà : la création de dispensaires marins où l'on traitera les malades à l'eau de mer isotonique sur une grande échelle. Le premier ouvrira à Paris le 26 mars 1907, rue de l'Arrivée, près de la gare Montparnasse. D'autres suivront. La même année, dans un important ouvrage intitulé Applications thérapeutiques de l'eau de mer, le docteur Robert-Simon écrit :

« Après trois années seulement d'expérimentation, nul ne peut prévoir les limites que l'avenir assignera à cette méthode. Les derniers essais (goutte, rhumatisme, sciatique, coqueluche) nous autorisent à penser que le domaine de ses applications ira s'étendant, et que la généralité de son action lui vaudra une place très importante, peut-être prépondérante, parmi les agents de cure dont dispose la médecine. » En cette année 1907, la thérapie marine mise au point par René Quinton semble donc promise à devenir la méthode primordiale de la médecine moderne, malgré les oppositions qu'elle rencontre dans le milieu médical, dont les éléments les plus médiocres et les plus mesquins ne peuvent admettre qu'un non-médecin rénove ainsi la médecine. Mais deux événements d'une immense portée vont

stopper l'élan de René Quinton, non sans responsabilité de sa part, il faut le dire.

En 1908, Santos-Dumont et les frères Wright, renouvelant l'expérience de Clément Ader, vont faire voler les premiers avions. Voler est un grand mot ; il s'agit tout au plus de quelques sauts de puce. Mais le visionnaire Quinton imagine aussitôt le futur essor de l'aviation, qui ne rencontre encore que scepticisme, et il va se passionner pour elle. Véritable prophète, il écrit à son ami Corpechot :

« *Nous allons assister à des choses merveilleuses. L'homme, non seulement parviendra à faire circuler dans le ciel des machines plus lourdes que l'air, mais arrivera à s'y maintenir sans moteur et par le moyen d'une simple voile.* »

Et il se lance lui-même avec fougue dans l'épopée de l'aviation. André Mahé nous fait le récit de cette nouvelle aventure :

« *Au niveau où se situe sa pensée, la conquête des airs par l'espèce humaine est dans la logique de sa grande conception générale, l'épopée de la vie doit y aboutir. Fort de cette conception, comme toujours, il agit.*

Dans ce domaine encore, le même singulier phénomène jouera ensuite contre lui : il est absent de toutes les histoires de l'aviation, et seul le journal Les Ailes *lui rend encore, à l'occasion, l'hommage qu'il mérite pour avoir été le pionnier de l'aviation en France. Car c'est Quinton qui a créé la* Ligue Nationale Aérienne *dont il est aussitôt le président, qui a convaincu une élite de constructeurs et d'aviateurs, entraîné l'opinion publique par de vastes campagnes, forcé l'attention des dirigeants.* »

Nul n'ignore la place que tint la France au tout premier rang des nations qui participèrent au développement de l'aéronautique, où elle se tient encore si honorablement. Mais qui se souvient de ce qu'elle doit à René Quinton dans ce domaine ? Voici pourtant ce qu'écrivait le célèbre colonel Renard :

« *Je garderai toujours un souvenir ému de ces temps héroïques*

de l'aviation. Il est très difficile, quand on n'y a pas assisté, de se rendre compte du rôle immense qu'a joué alors René Quinton. Aucune démarche ne le rebutait : les pouvoirs publics, le Parlement, les mécènes, il allait chercher tout le monde, il les convainquait et les portait à agir dans le sens qu'il désirait. »

Quinton pécha-t-il par excès de volontarisme et par dispersion de son enthousiasme ? Le temps est chichement compté aux pauvres mortels. On ne saurait tout faire et, comme dit le proverbe : « Qui trop embrasse mal étreint ». L'énergie que René Quinton déploya au service de l'aviation naissante manqua sans doute au développement des dispensaires marins et à la diffusion de ses œuvres scientifiques, que de nombreux jaloux tapis dans l'ombre allaient bientôt s'employer à enterrer avec lui. Étrange destinée que celle de cet homme dont l'esprit se partageait entre les abysses océaniques et les altitudes aériennes.

Peut-être cependant eut-il pu mener de front les deux odyssées si un second événement de formidable ampleur n'était alors venu s'abattre sur le monde. En 1914 éclate la Première Guerre mondiale. Bien que rien ne l'y oblige, car il n'est plus mobilisable, Quinton monte au combat. La culture ultra-patriotique et guerrière de l'époque lui a sans doute fait oublier qu'il servirait cent fois mieux son pays en poursuivant ses travaux scientifiques.

Lorsqu'il revient en 1918, après avoir été blessé plusieurs fois, il se lance dans la promotion du vol à voile, dans lequel il voit un véritable laboratoire d'aérodynamisme d'où sortiront les lignes affinées des avions du futur. Mais le surmenage et les suites de ses blessures l'ont usé avant l'heure et il meurt d'une crise d'angine de poitrine le 9 juillet 1925, à l'âge de cinquante-neuf ans. Quelques disciples s'efforceront de pérenniser son œuvre, notamment le docteur Jean Jarricot, créateur du dispensaire marin de Lyon. Mais l'oubli allait néanmoins recouvrir peu à peu la thérapie marine au profit de l'engouement pour les médicaments chimiques. Et la vogue eut raison de la vague...

Quinton est-il oublié pour toujours ? Je ne le crois pas. Car une vaste révolution, encore invisible, est en cours. Une inquiétude grandissante étreint aujourd'hui les populations, à la

suite des scandales médicaux et alimentaires découlant de la désinvolture et de la vanité des apprentis-sorciers de la chimie. Le retour à la nature va se déployer inéluctablement au cours du XXIe siècle.

Le 15 janvier 2001, l'Allemagne décidait l'abandon de l'agriculture intensive et la promotion accélérée d'une agriculture écologique. La France, littéralement atteinte de « sclérose en plaques », du fait de ses bureaux complices de ses coteries, ne suivra sans doute qu'avec beaucoup de retard, mais il faudra bien qu'elle y vienne, sous peine de mort lente. Les Français, je le veux croire, redécouvriront alors le génie de René Quinton et les vertus salvatrices de l'eau de mer, qui surpassent tous les artifices concoctés par les droguistes. Et je laisserai à André Mahé le dernier mot de ce chapitre :

« ... *Il faut attribuer à une épaisse ignorance des réflexions comme celle qui me fut faite récemment, à savoir que les injections de sérum marin représentaient une vieille thérapeutique essoufflée, dépassée par les médications nouvelles, et parfaitement archaïque. C'est exactement comme si l'on disait que l'air et la nourriture sont aujourd'hui dépassés ! La mer et l'homme n'ont guère changé depuis Quinton, ni depuis Platon qui déclarait déjà : « L'eau de mer guérit tous les maux. » Confondre un agent naturel avec un médicament sous prétexte qu'on l'utilise en thérapeutique, c'est vraiment la marque d'un esprit faux, ou du moins faussé, mais très gravement.* »

Hélas, de nos jours, les nombreux esprits faussés tiennent le haut du pavé ! Sauve qui peut !

MARCEL FERRU

C'est à Sainte-Soline, bourg des Deux-Sèvres où son père était à la fois agriculteur et instituteur, que naquit Marcel Ferru en 1893. Attiré par la médecine, c'est à Poitiers qu'il commence des études médicales qui seront bientôt interrompues par la guerre de 1914-1918. Après quatre années passées au front, il reprend ses études dans la capitale et devient interne des hôpitaux de Paris. Nommé sur concours Professeur de sciences fondamentales à l'École de médecine de Poitiers, il y enseignera l'anatomie puis la physiologie de 1926 à 1952.

Mais il est également praticien et il exerce comme médecin généraliste. Se passionnant pour la pédiatrie, il se spécialise bientôt dans cette branche, car le développement harmonieux des enfants (il sera lui-même un père affectueux et attentionné) est à ses yeux la mission première de la médecine. Aussi demandera-t-il la création à Poitiers d'une chaire de clinique médicale infantile, qu'il organisera et qu'il occupera lui-même jusqu'en 1964.

Toujours attentif aux progrès des thérapies qu'il confronte sans cesse à sa pratique quotidienne, il publiera une centaine de travaux qui l'amèneront à devenir membre correspondant de la Société médicale des hôpitaux de Paris, puis lauréat de l'Académie nationale de médecine.

Au cours de cette remarquable carrière médicale, en apparence des plus classiques, Marcel Ferru n'en conservera pas moins un esprit critique intransigeant ainsi qu'une vigilance constante, et bientôt il se sentira dans l'obligation de contester la validité du fameux vaccin BCG (Bacille Calmette Guérin), dont les faiblesses lui apparaissent telles qu'il ne peut en admettre

l'expansion et encore moins l'obligation légale qui en est faite. D'une probité intellectuelle exemplaire, Marcel Ferru est indigné par l'arrivisme dénué de scrupules des promoteurs de ce vaccin à la fois dangereux et dénué de toute efficacité quant au but qu'on prétend lui faire atteindre. Dès lors, il ne cessera de lutter contre l'imposture malgré tous les obstacles qu'on dressera devant lui.

Le docteur Ferru commence alors un immense travail de recherche de preuves, de statistiques, de témoignages, de références scientifiques, afin de démontrer de façon irréfutable aux médecins et au public que le BCG est à la fois inopérant et nocif.

Pénétré du précepte de Claude Bernard : « Quand le fait qu'on rencontre ne s'accorde pas avec une théorie régnante, il faut accepter le fait et abandonner la théorie », il confronte un à un aux réalités constatées par les praticiens, les dogmes qui ont assuré le succès du produit de Calmette et Guérin et démontre patiemment qu'aucun d'eux ne résiste à un examen sérieux.

L'aboutissement de cet effort soutenu sera, en 1977, la première édition de son ouvrage intitulé La faillite du BCG, naturellement publié à compte d'auteur, car aucun éditeur français ne se sent de taille à défier la nomenklatura pasteurienne. Le titre du livre est à lui seul un défi colossal, car, depuis des lustres, la légende selon laquelle le BCG aurait fait reculer la tuberculose est savamment entretenue.

J'ignore si Marcel Ferru a eu connaissance des travaux d'Antoine Béchamp et de Jules Tissot. (Aucun des deux n'est cité dans sa bibliographie qui compte pourtant 166 références.) Tissot avait déjà réduit à néant le BCG. Que Ferru, comme d'autres médecins ou chercheurs sans doute, ait abouti par d'autres chemins à une conclusion identique est en soi une confirmation de la véracité de leurs propos. Mais il faut constater aussi la redoutable efficacité du « tyrannosaure » qui a mis en coupe réglée la population française ; il réussit tellement bien à étouffer les ouvrages des chercheurs qui le défient tour à tour que ceux-ci ne se connaissent pas entre eux et ne peuvent unir leurs efforts, si bien que chacun d'eux doit reprendre la lutte en solitaire et que leur ennemi peut les défaire

l'un après l'autre, comme dans le combat légendaire des Horaces et des Curiaces.

Marcel Ferru ouvre son livre sur une double dédicace qui montre que le BCG avait déjà été dénoncé par des sommités médicales, mais toujours sans succès.

Je la reproduis ci-dessous in extenso :

« À la mémoire de deux savants expérimentateurs, anciens élèves de l'École nationale vétérinaire d'Alfort, en hommage à la valeur éprouvée de leur savoir et à la part active - trop souvent passée sous silence - qu'ils ont prise l'un et l'autre à l'étude de la vaccination par le BCG.

Pr José Lignières

1868-1933

Membre de l'Académie de médecine

Observateur exceptionnel, adonné à la bactériologie, il fut envoyé et maintenu en mission en Argentine, où il fonda et dirigea ensuite un Institut national spécialisé qui devint célèbre.

Les réserves pertinentes sur le BCG qu'il fit à l'Académie de médecine (1928-1931) déclenchèrent de la part du Pr Calmette des réactions passionnées, auxquelles il sut répondre avec une constante courtoisie et une exemplaire dignité.

Pr Gustave Moussu

1864-1945

Membre de l'institut

Après trente années d'expériences diverses sur la vaccination contre la tuberculose, maladie commune à l'homme et à l'animal, il reconnut humblement ses échecs et déclara, dès 1928, que la

méthode du Pr Calmette était engagée aussi dans une « voie sans issue ».

Mais ce n'était pas seulement la méthode Calmette qui était une voie sans issue en 1928, et Jules Tissot devait démontrer plus tard, en 1936 puis en 1946, qu'en fait la vaccination contre la tuberculose est impossible, tout comme il est impossible de vacciner contre la syphilis ou contre le cancer, et pour les mêmes raisons.

Dès le début de son livre, Marcel Ferru prouve qu'il n'avait aucune prévention contre le BCG et qu'il suivait consciencieusement les recommandations du Pr Calmette. Peu après son installation à Poitiers, il fonde avec des collègues une revue mensuelle : L'Actualité médico-chirurgicale et fait paraître, dans le N° 3 de décembre 1930, un article dans lequel il se déclare résolument favorable à la vaccination des nouveau-nés par le BCG. Il concluait ainsi son article :

« *Les résultats acquis par l'étude expérimentale et clinique du vaccin de Calmette nous autorisent à dire que la vaccination préventive de tous les nouveau-nés par le BCG est légitime et nécessaire.* »

« S'il en est bien ainsi - commente-t-il dans son livre de 1977 - *obligation m'est faite de conseiller le BCG dans ma clientèle et de l'utiliser dans ma propre famille.*

En clientèle, à la vérité, l'occasion n'est pas tellement fréquente, car l'institut Pasteur a centré sa propagande sur les sages-femmes, qui sont sûrement les mieux placées pour distribuer le vaccin aux nouveau-nés, bien qu'elles n'aient pas la qualification voulue pour établir des statistiques valables sur les conditions et les résultats de la vaccination. »

On ne saurait mieux dire. Mais pourquoi supposer que l'institut Pasteur se soucie de statistiques valables ? Car la seule chose qui l'intéresse, de toute évidence, c'est une vaste opération de marketing capable de mettre les sages-femmes au service de sa production.

Il s'agit avant tout de vendre le produit, qu'il soit efficace ou non, inoffensif ou pas.

Cependant, dans sa propre famille, Marcel Ferru décide ou conseille le vaccin BCG. Ainsi, sa nièce est vaccinée en 1932, un petit-cousin l'est en février 1933 et sa dernière fille en décembre. La même année, il propose le BCG pour une petite-cousine mais se heurte au refus du père, car celui-ci a suivi les cours du professeur Moussu à l'institut agronomique et n'est pas du tout convaincu de l'innocuité ni de l'efficacité du BCG.

De 1927 à 1930 s'est déroulée à l'Académie de médecine l'âpre controverse sur le BCG entre les professeurs Calmette et Lignières, qui restera dans les annales. Mais le public ne consulte pas les annales. Le public lit les journaux, écoute la radio, regarde aujourd'hui la télévision, mais les grands débats à l'Académie de médecine ou à l'Académie des sciences se déroulent pour lui sur une autre planète. Quand bien même les arguments les plus solides pourraient, au sein des Académies, mettre le « tyrannosaure » en position inconfortable, il n'en aurait cure. Sur le terrain, il influence les sages-femmes, subjugue les jeunes mamans et injecte « son venin » aux nourrissons. N'est-ce pas le principal ?

Dans ce contexte, la querelle entre Calmette et Lignières ne manque pas de saveur. Tous deux éminents bactériologistes également formés à l'institut Pasteur, ils étudient avec passion les « microbes » et les maladies infectieuses. Mais Lignières est détaché en Argentine, où il fera carrière. Cela n'est sans doute pas sans faciliter son indépendance et son objectivité. (À moins que ce soit justement cette indépendance qui l'ait fait éloigner vers l'Argentine.) Toujours est-il que les deux chercheurs vont s'affronter avec véhémence au sujet du BCG. Après que Lignières a exposé les résultats de ses diverses expériences, qui le poussent à manifester le plus grand scepticisme quant à l'opportunité de vacciner tous les nouveau-nés, Calmette va tenter, non de réfuter scientifiquement les propos de son adversaire, mais de le discréditer et de nier la valeur de ses travaux. Au cours de la séance du 8 mai 1928, il va jusqu'à prétendre que Lignières n'a apporté à la tribune que des « considérations purement hypothétiques » et finalement il se dérobe au débat contradictoire en déclarant effrontément que «

la science et la prophylaxie antituberculeuses n'ont rien à gagner à poursuivre cette discussion ».

Mais le Professeur Lignières n'accepte pas ces faux-fuyants et, dès le 15 mai, il fait une nouvelle communication dans laquelle il déclare :

« ... *Me basant sur mes expériences et aussi sur celles de M. Calmette et de ses collaborateurs, j'affirme que le vaccin BCG pullule à l'endroit où il a été inoculé, qu'il envahit l'organisme par le système lymphatique; qu'il y reste des mois ; qu'il produit toujours une hypertrophie ganglionnaire et parfois de petites lésions même dans les organes; que ces manifestations sont assez souvent accompagnées d'hyperthermie...»*

Mais c'est à la séance du 24 juillet 1928 que Lignières fait la communication la plus troublante. Elle fait état notamment d'une observation rigoureuse effectuée par deux praticiens bretons, Chenard et Ferrier, sur une enfant vaccinée par le BCG, Denise D., qui avait présenté un volumineux ganglion au cou, bientôt suivi de diarrhée cachectisante. La pauvre gamine en était finalement morte, non sans avoir contaminé sa petite sœur.

À la demande de ses correspondants, José Lignières va se rendre lui-même en Bretagne afin d'y effectuer plusieurs prélèvements, qu'il va soumettre à diverses épreuves de laboratoire : colorations microscopiques, cultures et inoculations à des cobayes. Plusieurs mois seront nécessaires pour une étude minutieuse du cas des deux sœurs. Mais on constate très vite que le bacille acido-résistant extrait des prélèvements se comporte comme le bacille Calmette-Guérin.

C'est à la séance du 23 octobre 1928 que Lignières communique à l'Académie les résultats expérimentaux obtenus avec les bacilles des petites Denise et Marie D. Il apporte à la tribune les lames colorées et les cobayes sacrifiés après quatre mois d'observation. Et il commente :

« *Ces expériences prouvent que les bacilles rencontrés en quantité énorme* (dans les divers prélèvements) *sont bien du BCG et n'appartiennent pas au bacille tuberculeux normal type humain ou type bovin. »* Et Lignières précise énergiquement :

« … *La nocivité, manifestée parfois par le BCG chez des vaccinés, n'est pas due à un retour à la virulence du bacille bilié, mais seulement à ses qualités pathogènes propres agissant sur des sujets d'une sensibilité exaltée.* »

Autrement dit, les deux petites filles ont bien été infectées par le BCG lui-même. Ce qui signifie de toute évidence que si les sujets moins sensibles ne contractent pas de maladie grave, leur santé n'en est pas moins directement agressée, avec des conséquences à plus ou moins long terme qu'il est encore impossible de prévoir. C'est pourquoi Lignières s'élève avec force contre la vaccination de masse par le BCG.

Le seul résultat qu'il obtient est une sorte de mise en quarantaine. Tout semble indiquer que l'Académie s'est laissé circonvenir par le lobby vaccinatoire et rechigne à poursuivre un débat scientifique pourtant capital sur une question de santé publique. Deux ans plus tard, le professeur Lignières se plaindra en séance de cet ostracisme et dans ces termes :

« *N'est-il pas paradoxal de vouloir apporter ma modeste contribution à l'éclaircissement des problèmes suscités par le BCG si je me trouve en présence du silence systématique de mes contradicteurs ? Cette nouvelle méthode antiscientifique, que je viens de constater tout récemment encore, lorsque je vous ai parlé du sérum antidiphtérique, est profondément regrettable, surtout dans cette haute assemblée.* »

Protestation vaine et peine perdue. Le « tyrannosaure » occupe le terrain. Par la suite, Calmette va s'efforcer d'utiliser les statistiques pour démontrer l'efficacité du BCG. À propos de ces statistiques, Marcel Ferru nous fait remarquer :

« *Il faut tout de suite souligner les difficultés particulières qu'elles comportent dans le domaine de la biologie humaine, où tant de facteurs entremêlés, connus ou ignorés, peuvent intervenir pour fausser les résultats.* »

Et ces résultats peuvent être d'autant mieux faussés que ceux qui les brandissent ont un intérêt manifeste à leur faire dire ce qui les arrange. Or, à propos de ces statistiques, le témoignage de spécialistes étrangers sera particulièrement critique. Ainsi,

un célèbre pédiatre suédois, Wallgren, déclarera :

« *Les documents de Calmette ont de tels défauts qu'il n'est vraiment pas permis d'en tirer d'une manière absolue la conclusion qu'il en tire.* »

Tandis que, d'autre part, Greenwood, professeur d'épidémiologie et de statistique démographique à l'Université de Londres, et Ascoli, directeur de l'institut vaccinogène antituberculeux de Milan, déclarent conjointement :

« *Calmette a fait un si mauvais usage de la méthode des statistiques qu'aucune confiance ne peut être accordée tant à ses déductions qu'à l'exactitude des données qu'il a recueillies.* »

Tout ceci a naturellement ébranlé la relative confiance que Marcel Ferru accordait encore au BCG, et sans doute celle de nombreux autres médecins. C'est alors que le journal Le Phare médical prend l'initiative d'ouvrir une enquête auprès de pédiatres ou de médecins spécialistes de la tuberculose pour connaître leur sentiment à propos de la recommandation de vacciner par le BCG. La plupart des correspondants envoient une réponse favorable, mais certainement peu d'entre eux ont pris soin de faire une recherche approfondie et se contentent-ils de reprendre les arguments de Calmette, si largement diffusés. Mais voilà que le journal publie, en août 1933, une longue lettre d'un pédiatre de réputation mondiale, le docteur Taillens, professeur de clinique infantile à l'Université de Lausanne. Son témoignage sur ce que les médecins pensent réellement du BCG est saisissant :

« *... Ayant étudié, depuis plusieurs années, la question du BCG, j'ai lu attentivement l'enquête que vous lui avez consacrée dans vos colonnes. Pour vous parler franchement, je ne crois pas que cette enquête reflète exactement l'opinion du corps médical en général, pas même des pédiatres français en particulier ; je crois pouvoir dire ceci pour les raisons suivantes :*

1. Étant membre correspondant de la Société de pédiatrie de Paris, aux séances de laquelle j'assiste au moins une fois par année, j'ai le privilège de connaître nombre de ceux qui en font partie; je m'honore même des rapports d'amitié que j'ai avec

plusieurs d'entre eux. Je me suis souvent entretenu avec eux de la question du BCG et j'ai été frappé de voir que la majorité, pour le moins, fait les plus extrêmes réserves à son sujet.

2. Pourquoi ne le disent-ils pas à haute voix ? Parce que, lorsqu'on le fait, même en toute sincérité, on s'attire les attaques les plus violentes : j'en ai fait moi-même, avec bien d'autres, la fréquente expérience. Ceci ne m'a pas empêché de continuer à dire ce que je crois être la vérité; je l'ai, par exemple, exposé tout au long dans le petit livre intitulé Les enfants tuberculeux, *que* l'Expansion scientifique française *m'avait récemment demandé d'écrire. Après avoir entretenu les rapports épistolaires les plus charmants avec M. Calmette, j'ai été, dans la suite, accablé par lui-même des plus noirs reproches ; ne m'a-t-il pas accusé de dire volontairement le contraire de la vérité ! Il est difficile d'aller plus loin. Il est donc aisé de comprendre qu'un médecin français, désireux peut-être de faire une carrière hospitalière, ne s'expose pas de gaîté de cœur au terrible courroux d'un homme si haut placé et si puissant.*

3. D'année en année, le BCG tombe et rien ne lui donnera la vogue. Je l'ai entendu dire, il y a quelques mois, par deux médecins français d'une grande autorité; l'un d'eux occupe à Paris une très haute situation : il a porté sur le BCG un jugement si violemment accablant que je n'ose pas en répéter les termes ; l'autre est chef de service sanitaire d'un département : son jugement, émis en termes plus parlementaires, n'en est pas moins catégorique. Et que voyons-nous hors de France ? En Italie, après quelques essais infructueux, on a à peu près totalement renoncé à s'en servir; en Angleterre, tout récemment, le Comité national d'hygiène a décidé de ne pas en conseiller l'emploi; en Allemagne, il en est de même; en Suisse, on en parle et on en use de moins en moins. Et, à part quelques rares exceptions, il en est à peu près partout ainsi. » (...)

Profondément troublé par cette lecture, Marcel Ferru décide de chercher auprès de la Société de pédiatrie, dont il est lui-même membre correspondant, la confirmation des propos de Taillens. La Société se réunit en séance le 20 novembre 1934. Ferru y assiste et constate avec joie que le professeur Taillens est présent. L'assemblée écoute une communication du docteur Coffin qui apporte « des observations d'enfants ayant ingéré du

vaccin BCG peu après la naissance et contaminés (par la tuberculose) au cours des années suivantes ». Ferru en profite pour demander qu'une séance ultérieure soit spécialement consacrée au vaccin BCG. Après discussion, le président de la Société, Guillemot, déclare que « le moment n'est pas venu d'une séance spéciale relative au BCG » et il ajoute que « le temps viendra certainement apporter la lumière dans cette grave et délicate question, mais il est encore trop tôt pour un débat général ».

On croit rêver ! Alors que le BCG est contesté par beaucoup de praticiens et que des nourrissons sont déjà vaccinés avec un produit aussi peu sûr, ce serait au contraire le moment de se faire une opinion certaine avant de continuer à utiliser les bébés comme cobayes. Mais, à l'évidence, les promoteurs du BCG ont fait le siège de tous les responsables des académies où quelque contestation pouvait être à craindre ; le terrain est partout miné.

Après la séance, Ferru s'entretient longuement, dans la cour de l'Hôpital des Enfants-Malades, avec Taillens et d'autres pédiatres. Et il conclura dans son livre :

« *Ainsi, c'était bien vrai : ce que nous savons du BCG constitue une opinion officielle, une doctrine, qu'un grand nombre de médecins qualifiés n'osent pas critiquer en lui opposant le témoignage souverain des faits. Et lorsqu'on demande à une société savante, qui se doit d'écouter les opinions scientifiques les plus opposées, d'ouvrir un libre débat sur la valeur actuelle du BCG, l'assemblée estime qu'il est trop tôt et s'en remet au temps pour apporter la lumière sur une question aussi grave !* »

Mais les promoteurs du BCG n'ont évidemment aucun intérêt à ce que s'instaurent des débats sur ce vaccin dans les sociétés savantes, alors même qu'ils multiplient leurs efforts pour convaincre les milieux politiques qu'il faut rendre obligatoire la vaccination par le BCG. Comment pourraient-ils parvenir à leurs fins si les échos de discussions entre médecins et les réticences de beaucoup d'entre eux, et non des moindres, parvenaient à la presse ? Il est indispensable qu'un étouffoir s'abatte sur les académies et qu'une apparence d'unanimité du monde médical emporte l'adhésion des politiques, toujours pressés de s'en remettre aux experts. On retarde donc les débats sous prétexte

qu'il est trop tôt, en escomptant que très vite il sera trop tard, car les contestataires ne pourront plus rien faire lorsque les députés auront voté une obligation légale qui emportera, croit-on, toutes les résistances.

Malgré tout, les « bécégistes » ne parviendront pas de sitôt à circonvenir la République. La contestation continue, les réticences se manifestent, mais les disciples d'Albert Calmette (décédé en 1933) sont passés maîtres dans ce que Marcel Ferru appelle « le rejet superbe de la critique » et « l'élimination matérielle de la contestation ». Cependant, avec une admirable constance, motivé par son idéal de pédiatre et son exigence de probité intellectuelle, dans un domaine aussi délicat que celui de la santé des tout-petits, Marcel Ferru poursuivra inlassablement sa quête d'informations, de témoignages, de statistiques, d'expériences. Fidèlement soutenu au fil des années par son épouse Madeleine, elle-même convaincue « que l'on doit porter témoignage, quoi qu'il puisse en coûter », Ferru va poursuivre son combat et intervenir partout où cela lui sera possible, dans les congrès et les assemblées professionnelles, non sans accumuler patiemment tous les documents qui constitueront un jour le livre dont il espérera qu'il fasse naître un sursaut de courage et de lucidité chez ses confrères et dans l'opinion publique.

Durant ces années qui précèdent la Deuxième Guerre mondiale, les bécégistes s'efforcent toujours d'imposer leur vaccin aux Français. Les années de guerre vont naturellement ralentir cette offensive vaccinatoire, mais celle-ci reprendra de plus belle dès 1945. Cette fois, les industriels du vaccin sont déterminés à obtenir des pouvoirs publics que le BCG devienne obligatoire. Ils craignent en effet que la contestation et l'abstention se développent. N'ont-ils pas entendu un ancien président de l'Académie de médecine, le docteur Rist, déclarer, le 22 mai 1945, au sujet de la vaccination BCG chez les externes des hôpitaux de Paris : « Il est paradoxal de constater que presque tous ceux qui refusent la prémunition sont fils de médecins. »

Paradoxal ? C'est vraiment le moins qu'on puisse dire. En fait il s'agit d'un désaveu absolu, bien que malheureusement semi-clandestin, de l'immense majorité du corps médical.

Mieux encore, en avril 1948, Marcel Ferru, préparant ses articles pour le Concours médical, demande à son ami Martinet, médecin de dispensaire à Sallanches, de lui confirmer les informations qu'il avait recueillies lors d'une conférence faite au personnel auxiliaire de Haute-Savoie. Et Martinet lui répond :

« *Il est bien exact que j'ai fait l'an dernier une conférence aux assistantes sociales du département, au nombre de 60 à 70 environ. J'avais pour mission de leur présenter objectivement ce qu'est le BCG, comment on l'administre et ce qu'il faut en attendre.*

Ayant terminé, j'ai demandé à celles qui, désormais, le conseilleraient fortement dans les familles, de lever le bras : le pourcentage a été de 5 % et comme je demandais les raisons pour lesquelles elles ne le conseilleraient pas, elles m'ont répondu qu'elles avaient été témoins d'accidents ou plutôt de troubles variés. »

On conçoit que devant de telles « résistances passives », les bécégistes se soient alarmés et n'aient plus eu de cesse qu'ils ne soient parvenus à manipuler les pouvoirs publics au profit de leur entreprise. Mais il fallait tout d'abord réduire au silence tous les opposants, ce qui n'était pas une tâche facile, car certains, comme Marcel Ferru notamment, ne désarmaient pas et entendaient bien utiliser tous les moyens de s'exprimer qui leur étaient accessibles.

Ceux-ci étaient en fait au nombre de trois : les revues médicales (et Ferru y publiait sans relâche), les académies (mais nous avons vu comment elles étaient déjà manipulées par les bécégistes) et enfin les congrès, lieux privilégiés de concertation, de discussion et d'information.

Précisément, au Ve Congrès de pédiatrie tenu à New York du 14 au 17 juillet 1947, le Pr Weill-Hallé (un des grands promoteurs du BCG) annonce qu'il « prépare une conférence internationale à Paris, en 1948, à laquelle il invite les pédiatres à apporter leurs statistiques ». Ferru n'apprend la nouvelle que par sa publication dans La Presse médicale le 6 décembre et il se prend à espérer qu'une telle réunion de compétences internationales permettra enfin de clarifier la situation et de

mettre en lumière les insuffisances du vaccin.

Hélas, il va lui falloir déchanter, car il se rend compte bientôt que le projet va subir une étrange « mutation ». Loin d'être une conférence internationale des pédiatres, il s'agira d'un congrès du BCG organisé par l'institut Pasteur (dont le professeur Guérin est alors le grand patron). Et ce ne sera en fait qu'une sorte de « fête de famille » destinée à rendre hommage à la mémoire de Calmette, à « commémorer le début de l'application du BCG à l'homme » (ce qui signifie en clair que la cause est entendue) et à « célébrer le cinquantième anniversaire de l'institut Pasteur de Lille ».

Au reste, l'organisation d'un congrès doit répondre à des régies traditionnellement établies et confirmées par l'usage. Il est d'abord annoncé longtemps à l'avance, parfois deux ans ou plus, afin que les questions qui y seront débattues puissent faire l'objet de sérieuses études préalables. Celles-ci sont confiées à des rapporteurs, généralement désignés lors d'un congrès précédent, et choisis en raison de leur compétence et de leur connaissance particulière de l'un des sujets à traiter. Chaque rapporteur doit accomplir une lourde tâche en recueillant toutes les informations utiles, tant dans la littérature existante qu'auprès de spécialistes ou de confrères. De plus, les manuscrits des rapports doivent parvenir au secrétariat du congrès assez tôt pour être imprimés afin d'être remis aux congressistes la veille ou le jour même de l'ouverture. Or, rien de tout cela ne sera fait et Ferru enregistre avec consternation que le pseudo-congrès est totalement privé de rapports ! Malgré sa dénomination pompeuse et abusive de Premier Congrès international du BCG, la réunion, qui aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'institut Pasteur, sera finalement présentée comme des « journées de travail ». En réalité, il s'agira tout simplement de journées de propagande destinées à influencer la presse et l'opinion. Dans ce climat d'autosatisfaction et de gloriole présomptueuse, Marcel Ferru a l'impression que sa communication « subversive » va être ressentie comme une impardonnable incongruité. Il n'en est pas moins décidé à dire ce qu'il a sur le cœur. Et il déclare à la tribune :

« (...) *Nous devons tout d'abord nous entendre sur l'innocuité du BCG. Tout le monde est d'accord pour reconnaître que ce*

bacille est définitivement atténué, « incapable de faire des lésions tuberculeuses classiques ». Mais il ne faut pas dire qu'il est « absolument inoffensif », qu'il « ne détermine aucun trouble de la santé : ni troubles digestifs, ni adénopathies, ni suppurations, ni réactions fébriles, ni troubles de l'état général ». Il peut en effet, comme tous les vaccins, « sans récupérer sa virulence », disait déjà Lignières, provoquer des réactions diverses, le plus souvent bénignes, parfois graves, exceptionnellement mortelles, qui sont les réponses propres à certains individus « particulièrement sensibles », et dont le mécanisme est éclairé par les fécondes expériences de Reilly et ses élèves sur la modalité réactionnelle du système neurovégétatif à l'égard des toxines microbiennes. (...)

D'autre part, les fondements mêmes de la vaccination antituberculeuse sont remis en question par l'inévitable évolution de nos connaissances sur la biologie de la tuberculose. Les protagonistes du BCG, convaincus que pour être immunisé contre cette maladie « il faut avoir été bacillisé sans être devenu tuberculeux » (Calmette), que « c'est l'état d'allergie conditionné par la présence du bacille qui permet à la plupart des hommes de ne pas devenir tuberculeux » (Rist), ont pour objectif de donner à l'individu « le même genre de protection qu'il obtient avec une infection naturelle » (Wallgren). Mais il n'a point été démontré qu'une première atteinte tuberculeuse légère assurât l'immunité et le dogme de l'allergie protectrice est très contesté aujourd'hui. Plusieurs auteurs ne l'acceptent plus, surtout en Amérique et M. Canetti lui-même, assistant à l'institut Pasteur, a écrit récemment : « Ni l'allergie ni l'immunité de surinfection ne sont l'essentiel en tuberculose; le degré d'exposition à la contagion et plus encore la résistance naturelle l'emportent en importance de beaucoup ». S'il en est ainsi et s'il est vrai, comme l'affirme encore Canetti, que « les apports nuisibles de l'allergie l'emportent sur ses apports utiles », nous ne pouvons plus admettre que la vaccination vise à allergiser un sujet. (...)

Ainsi, le rôle prophylactique du BCG nous apparaît manifestement réduit à celui d'un vaccin mineur, dont l'action prémunisante est si faible et si transitoire qu'elle n'atténue guère, selon ses partisans mêmes, la rigueur des mesures nécessaires pour éviter la contagion, contrairement à ce que croient nombre de médecins et le public entier. Nous ne devons pas envisager de rendre la vaccination obligatoire tant qu'une étude scientifique

plus objective, plus limitée et plus rigoureuse, reprise sur des bases nouvelles, ne nous aura pas dotés d'une méthode plus pratique et plus sûre en hygiène préventive. »

La communication de Marcel Ferru jette un froid et provoque une controverse animée à laquelle participent treize auditeurs successifs. L'intervention la plus étonnante est celle du Pr Saenz, de Montevideo, qui affirme qu'on n'a pas le droit de revenir sur le problème de l'innocuité du BCG, puisqu'elle a été votée à l'unanimité, en 1945, par un congrès international de bactériologistes. Stupéfait, Ferru commente dans son livre :

« *Cela revient à dire que l'innocuité du BCG s'impose comme une vérité première - postulat de Calmette - et que toute opinion contraire est insoutenable, voire même inconvenante, comme si la vérité scientifique était immuable et infaillible le jugement humain !* »

Tel est en effet l'état d'esprit qui semble prévaloir dans ce milieu médical présumé « scientifique », mais qui prétend, à l'instigation évidente des pontifes de l'institut Pasteur, figer la science médicale dans des conclusions définitives qui ont toutes les allures d'un credo. C'est une véritable religion qui est en train de se mettre en place et qui se targue d'imposer des vérités révélées à jamais indiscutables. Or, cette entreprise démentielle sera couronnée de succès, puisqu'aujourd'hui encore, en l'an 2003, l'indétrônable BCG est toujours imposé à nos enfants sans que nul ne soit parvenu à le remettre en cause. Toute personne de bon sens en reste sidérée ! (La France est aujourd'hui le seul pays d'Europe où la vaccination par le BCG est obligatoire. Dans tous les autres elle est facultative et généralement abandonnée.)

Lorsque la séance fut terminée, plusieurs congressistes vinrent féliciter Marcel Ferru et l'assurer de leur complète approbation. Mais seuls les contradicteurs s'étaient fait publiquement entendre. Malgré l'extrême diplomatie - à mon avis excessive - dont Marcel Ferru fit toujours preuve, il ne put s'empêcher de dire à ces sympathisants trop discrets qu'il eût aimé les entendre s'exprimer publiquement après son exposé. Ils le quittèrent après des compliments renouvelés en lui serrant chaleureusement la main, sans toutefois s'engager à se ranger à ses côtés lorsque les conclusions du congrès seraient proposées.

Ces conclusions sont soumises le lendemain au vote des congressistes. Les premiers articles sont un véritable défi à la science et un attentat contre la vérité. Qu'on en juge :

« *Le Premier Congrès international du BCG affirme :*

1. Que l'étude de plus de dix millions de vaccinations effectuées dans le monde entier, au cours de vingt-cinq années, confirme l'innocuité de la vaccination au BCG dans l'espèce humaine. » (Mensonge éhonté, puisqu'elle a montré au contraire l'apparition d'une multitude de troubles post-vaccinaux.)

2. Que la vaccination par le BCG est le moyen de prévention le plus efficace contre la tuberculose. (Contre-vérité flagrante, car les meilleurs moyens de prévention demeurent l'hygiène, la salubrité de l'habitat, la non-promiscuité avec les personnes malades, un air pur et une alimentation non carencée, comme le savent parfaitement tous les congressistes, pasteuriens compris.)

Les articles suivants ne sont que des recommandations techniques, la forfaiture se trouvant tout entière contenue dans les deux premiers articles. Eh bien, le croirez-vous, ces conclusions aberrantes seront votées à l'unanimité moins une abstention, celle de Marcel Ferru bien sûr, qui sauva ainsi son honneur et celui de la médecine. Il faut bien en déduire que tous ceux qui avaient des réserves à exprimer, et ils étaient nombreux, se sont lâchement défilés, à commencer par les chaleureux complimenteurs de Ferru. Tout honnête homme ne peut qu'être consterné par le conformisme et la veulerie que révèlent dans la masse humaine des événements de ce genre. Ainsi, il suffit de quelques intolérants cyniques et déterminés pour intimider une assemblée de personnes supposées d'une intelligence et d'une culture supérieures à la moyenne. Mais j'énonce là une banalité. Ce genre de manipulation ne tisse-t-il pas la trame de toute la désolante histoire des peuples ?

Quant à moi, je regrette que Marcel Ferru se soit contenté d'une abstention. Pourquoi n'a-t-il pas voté contre, alors que c'eût été l'expression vraie de son intime conviction ? Il s'en est expliqué à la tribune, en disant qu'il voulait ainsi remercier de sa courtoisie le président Guérin, qui avait tenu à lui accorder tout

le temps nécessaire pour répondre à ses contradicteurs.

Il a dû bien rire sous cape le président Guérin (le G de BCG), qui avait joué les magnanimes à peu de frais, sachant qu'il avait déjà mis la masse moutonnière dans sa poche et que ce pseudocongrès n'était qu'une mascarade. Laisser s'exprimer tout à loisir ce trublion solitaire de Ferru n'était-il pas un magnifique alibi ?

Malgré toute l'admiration que je porte à Marcel Ferru et au courage dont il fit preuve, seul contre tous, pour tenter de faire obstacle au rouleau compresseur de la puissance pasteurienne, je suis obligé de constater qu'il avait mal apprécié l'enjeu. Aucune courtoisie ne doit conduire à moucheter ses fleurets dans un duel de ce genre. Car l'enjeu n'était rien moins que la santé de la population française tout entière, sans parler de l'honneur de la science. Il fallait absolument voter contre et faire en sorte que le monde entier le sache, en appliquant à la lettre le fameux vers de Victor Hugo : « Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là ! » Une abstention, si honorable fut-elle, était trop timide et trop facile à balayer d'un revers de main, ce dont on ne se priva pas d'ailleurs. Pourtant, Ferru connaissait mieux que personne l'importance de ce vote et le redoutable précédent qu'il allait constituer. Il nous le précise lui-même :

« *Ce sont elles, évidemment (ces conclusions), qui constitueront la base de départ et la constante référence du processus administratif qui aboutira, deux ans plus tard, à l'obligation légale de la vaccination antituberculeuse par le BCG.* »

Il fallait s'y attendre. Et quelle que fut la responsabilité des politiques qui promulguèrent cette loi scélérate, sans même se rendre compte qu'ils violaient ainsi la Constitution et la liberté individuelle qu'elle garantit, comment leur reprocher d'avoir cru à la valeur du BCG, puisqu'un grand congrès de médecins l'avait confirmée à l'unanimité, moins une abstention qui pouvait passer pour l'expression d'une simple incertitude ? Je doute fort d'ailleurs que quiconque ait parlé de cette unique abstention par la suite. Elle a certainement été soigneusement occultée. Et si Marcel Ferru est entré ce jour-là dans l'Histoire, pour l'honneur, la science et la probité, bien peu d'hommes sans doute s'en

souviennent et prennent soin de le dire... Mais s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !

Pourtant, ce congrès de la félonie n'était encore qu'une étape dans la confiscation totalitaire de la santé des Français par l'institut Pasteur, qui devait atteindre à la fin du siècle une ampleur phénoménale. La seconde étape de l'affaire du BCG était donc l'obligation légale de cette vaccination pathogène. Le déroulement de cette opération purement politicienne mérite qu'on s'y attarde.

La discussion du projet de loi par l'Assemblée nationale a lieu durant les premiers mois de 1949. Il sera entériné le 8 avril, au moment des vacances de Pâques, avec dix-sept députés seulement présents dans l'hémicycle. Les commentaires des journaux sont instructifs à cet égard : le projet a été adopté « sans discussion », dit un journaliste, « par surprise », déclare un autre, « à la sauvette », affirme un troisième. Il vise à rendre la vaccination par le BCG obligatoire pour tous les enfants en bas âge et pour la majorité des personnes de moins de trente ans qui présenteront une épreuve tuberculinique négative, c'est-à-dire qui n'ont pas été confrontés au bacille de Koch.

Pour comble, il prévoit dans son article 5 que quiconque entravera l'exécution de la loi sera passible « en cas de récidive », d'un « emprisonnement de cinq jours au plus ». Cet article est significatif et aurait dû mettre la puce à l'oreille des représentants du peuple.

Pourquoi juger utile de prévoir des sanctions pénales à propos d'une mesure de santé publique dont on prétend qu'elle fait en sa faveur l'unanimité du corps médical ? Car notez bien qu'on ne parle pas de punir ceux qui refuseront le vaccin à titre personnel ou familial, mais ceux qui entraveront l'exécution de la loi, c'est-à-dire son application à des tiers. Or, qui donc pourrait « entraver cette exécution » sinon des membres du personnel médical ? Les inspirateurs du projet de loi se démasquent ici sans le vouloir et avouent de manière implicite qu'ils n'ignorent rien de la désaffection générale qu'ils s'appliquent à dissimuler.

Toutefois, le projet doit encore être soumis au Sénat (qui se nomme à l'époque le « Conseil de la République »). Et il y sera

examiné avec beaucoup plus de sérieux qu'à l'Assemblée. Pour commencer, les sénateurs veulent qu'une enquête soit menée pour connaître l'opinion réelle du corps médical sur la question du BCG. C'est ainsi que Marcel Ferru (dont l'abstention au vote du pseudo-congrès n'est peut-être pas passée tout à fait inaperçue, d'autant qu'il s'est probablement appliqué à la faire connaître) est invité devant la Commission sénatoriale de la santé publique pour y exposer ses arguments.

Non sans espoir, quoique sans illusions, il s'y rend avec empressement. Le docteur Lafay, président de la commission, l'accueille « avec une parfaite courtoisie » (si la courtoisie est une belle chose, il convient parfois de s'en défier) et le présente aux membres de la commission qui l'écouteront avec attention. Après son exposé, Lafay le remercie chaleureusement et lui adresse le lendemain une lettre chargée d'éloges et de remerciements pour la peine qu'il a prise à éclairer la Commission.

Un peu encouragé, Ferru lui adresse aussitôt quelques documents avec une lettre exprimant le souhait que l'Assemblée nationale puisse être contrainte « à mettre en discussion une loi quelle a votée sans débat ». Le Journal Officiel du 13 juillet 1949 publie le compte-rendu in extenso de la cinquante-septième séance du Conseil de la République. Et Marcel Ferru constate que le docteur Bernard Lafay a été entretemps remarquablement désinformé par le lobby du BCG. Il dresse notamment un tableau apocalyptique de la menace de tuberculose sur le peuple français et cite à l'appui de ses dires des taux de mortalité dont Ferru ne trouvera nulle part la référence, mais qui ont de quoi faire dresser les cheveux sur la tête. Lafay ne va-t-il pas jusqu'à affirmer : « Sur seize Français qui naîtront demain, trois auront la tuberculose et sur ces trois Français un mourra ! »

Quiconque aurait médité trois minutes sur ces chiffres, même sans disposer des statistiques du moment, aurait immédiatement décelé leur caractère totalement fallacieux. Prétendre en 1949 que plus du cinquième des Français à naître allait contracter la tuberculose et que le tiers de ces malades allait mourir, cela revenait à annoncer pour les générations futures, compte tenu de la population de l'époque (41 millions) et de la prévision démographique pour les années 70 (50 millions) environ 3

millions et demi de morts de tuberculose en France avant le dernier quart du siècle, alors que Lafay venait de déclarer, juste avant de faire cette prévision démentielle, qu'on enregistrait une nette régression de la tuberculose dans tous les pays du monde, accrue depuis 1946 grâce à la découverte de la streptomycine. Que de telles énormités puissent être proférées à la tribune du Sénat sans susciter de réactions, alors que de nombreux sénateurs sont des médecins, voilà qui laisse songeur...

D'ailleurs, Lafay continue à asséner aux sénateurs impavides des proportions de succès du BCG totalement imaginaires. C'est, assure-t-il, « un merveilleux vaccin, celui qui protège quatre vies sur cinq et souvent cinq sur six ». Bigre ! Nous voici maintenant avec des menaces de mort dépassant 80 % de la population. C'est le délire paranoïaque !

Applaudi par l'assemblée, qu'il avait assommée dans tous les sens du terme, Lafay termine sa tirade en lançant aux sénateurs un appel solennel : « Nous ne l'affirmerons jamais avec assez de force : il faut rendre la vaccination par le BCG obligatoire à tous les enfants de France pour que nous n'ayons presque plus de petits tuberculeux. » Il ajoute que la Commission de la famille a adopté à l'unanimité l'ensemble du texte proposé (Ah ! les commissions, comme c'est pratique pour préparer en petit comité les couleuvres de gros calibre !) et il conclut :

« *Mesdames, messieurs, ce sera tout à l'honneur du Conseil de la République d'avoir su adopter une mesure depuis longtemps attendue de tous ceux qui participent à la lutte contre la tuberculose et qui sauvera chaque année des dizaines de milliers de vies françaises.* » (Ici, Lafay devient modeste et n'a évidemment pas analysé ses propres pourcentages, car d'après eux, ce ne sont pas des dizaines, mais des *centaines de milliers de vies* qui devraient être sauvées annuellement.)

Après ce discours péremptoire du rapporteur de la Commission de la santé publique, le président du Conseil de la République ouvre la discussion devant un auditoire de 240 sénateurs. Plusieurs orateurs interviennent et la nomenclature des objections formulées ou des amendements proposés occupera 24 colonnes du Journal Officiel.

Les critiques exprimées porteront principalement sur le problème de la liberté en matière de vaccination et sur les sanctions envisagées envers les contrevenants. Les interventions les plus remarquables seront celles du sénateur Rochereau et du sénateur Marcilhacy (qui sera candidat à la Présidence de la République en 1965).

Rochereau estime « qu'un certain nombre d'arguments en faveur de la généralisation du vaccin ne sont absolument pas convaincants ». Cet homme de bon sens déclare en outre qu'il lui semble « anormal et ahurissant » que l'on veuille contaminer des organismes en bonne santé en leur inoculant un microbe bien vivant, fut-il atténué, sous « le prétexte moliéresque qu'un jour ceux-ci peuvent se trouver en contact avec la maladie ». On ne saurait trop louer la lucidité de M. Rochereau, qui résume ainsi en une phrase la folie absolue des apprentis-sorciers de la vaccination, ni trop regretter que ce seul argument n'ait pas paru décisif au Sénat tout entier.

Rochereau se dit aussi « extrêmement réservé sur la façon dont les statistiques médicales nous sont présentées ». Il a pris soin d'interroger des économistes réputés sur la valeur qu'on pouvait accorder aux statistiques médicales. La réponse qu'il a obtenue vaut son pesant de machines à écrire :

« *Elles sont encore moins probantes que les statistiques économiques, ce qui n'est pas peu dire... Bien souvent - pour ne pas dire la plupart du temps - les préférences doctrinales et les préoccupations sommaires tiennent trop de place dans des recherches qui devraient garder une grande tenue scientifique.* »

Après que le débat eut quelque peu dévié sur des considérations politiques qui nécessitent l'intervention du président rappelant qu'elles sont hors du sujet, le sénateur Rochereau va terminer sur des remarques capitales concernant la liberté individuelle que tous ces démocrates patentés semblent avoir bien oubliée.

Cette déclaration d'une extrême importance mériterait, à mon avis, de figurer dans une anthologie des définitions fondamentales de la démocratie :

« Le projet qu'on vous demande de voter fait de l'individu un être sans personnalité, condamné à subir, ainsi que ses enfants, les interventions sans mesure qu'un État sans discrétion inflige de plus en plus à ses administrés.

Je ne m'attaque pas au BCG, pour la raison que je ne puis l'apprécier. Ce que j'attaque, c'est l'obligation généralisée que vous faites à tous les enfants d'être vaccinés par le BCG.

L'obligation de faire vacciner au BCG tous les enfants des familles de France condamne définitivement une des libertés essentielles de tout père de famille – seul responsable de ses enfants – : le choix de son médecin et le choix de sa médecine.

C'est pour ou contre cette liberté absolue que vous avez à vous prononcer... »

De surcroît, Rochereau va citer l'exemple du gouvernement hollandais, qui vient d'abolir la vaccination obligatoire contre la variole, à la suite de graves accidents, et qui l'a accompagnée d'« une proclamation qui devrait servir de règle à tous les gouvernements civilisés et être insérée dans la charte des Nations Unies ». Elle aussi, sans nul doute, devrait figurer dans l'anthologie que j'évoquais :

« La meilleure institution de vaccination ne paraît pas toujours éviter ses conséquences nuisibles. C'est une raison d'éviter toute contrainte et d'en abandonner le choix aux habitants eux-mêmes sous leur propre responsabilité. Même en supposant que la vaccination soit préservatrice, le gouvernement n'aurait pas le pouvoir de la prescrire, car il n'aurait pas à disposer du corps des citoyens, même s'il était convaincu que cette mesure est favorable. »

« Disposer du corps des citoyens », voici en effet le point crucial de cette affaire. Car nous sommes ici bel et bien confrontés à la doctrine du « despotisme éclairé », qui n'est qu'une violation caractérisée des principes de la démocratie. Et l'on reste confondu devant la passivité des parlementaires qui s'apprêtent à voter une loi qui bafoue délibérément la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, base intangible de la République française. Il est infiniment

regrettable que le Conseil constitutionnel n'ait pas existé à cette époque (il ne devait être créé qu'en 1958 par la Constitution de la Ve République), car il eût pu être saisi et appelé à se prononcer sur l'inconstitutionnalité de cette obligation vaccinale manifestement dictatoriale.

Après ces déclarations qui eussent dû réveiller les sénateurs et leur faire prendre conscience de la gravité du forfait qu'ils s'apprêtaient à commettre, M. Rochereau termina sur ce défi personnel d'une rare audace : « Je suis père de quatre enfants. Je prends l'engagement formel du haut de la tribune du Parlement français de m'opposer par tous les moyens à l'application dans ma famille de la loi sur le BCG. »

Car Rochereau a probablement senti que la cause était perdue et que les sénateurs n'auraient pas le courage de s'opposer à la marche triomphale de l'impérialisme vaccinatoire. Aussi a-t-il tenté le tout pour le tout avec cette fracassante apostrophe, dans laquelle il se proclame lui-même et par avance rebelle à la loi future. Il faut saluer chapeau bas un tel courage, si méritoire au milieu de la veulerie générale.

Tout de même, il ne sera pas seul, et le sénateur Pierre Marcilhacy vient à la rescousse. Il reproche à l'article 5 de prévoir des sanctions pénales envers les contrevenants et demande que cet article soit disjoint. Il déclare avoir interrogé plus de soixante médecins et avoir conclu de cette enquête que le corps médical est très divisé dans cette affaire et que personne ne peut soutenir le contraire. Et surtout il soulève lui aussi la question de la liberté individuelle menacée et s'efforce à son tour d'ouvrir les yeux de ses collègues sur l'ombre du totalitarisme qui se profile derrière ce projet aberrant :

« ... C'est au moment où le corps médical est divisé que vous voulez nous faire voter la vaccination obligatoire avec sanction pénale ! Mais quelles responsabilités prenez-vous ! (...)

Au nom de quoi allez-vous imposer de faire vacciner nos enfants ? Vous nous répondez : au nom de la protection des autres. Jusqu'où allez-vous aller avec ce système ?

La liberté de la personne humaine est en jeu. Les médecins,

vous le savez, n'ont pas le droit de vie ou de mort, par conséquent ils n'ont pas le droit de nous imposer ce dont peut dépendre la vie ou la mort. »

La discussion se poursuit en séance de nuit. Plusieurs amendements sont proposés et discutés. Les sanctions prévues par l'article 5 sont réduites à des amendes. (Elles seront aggravées en 1973.) Le scrutin public est demandé par le rapporteur sur l'ensemble du projet, qui est finalement adopté par 218 voix contre 22. Qui s'est rendu compte à ce moment-là que la République se suicidait symboliquement et que l'institut Pasteur était devenu un État dans l'État ? Je crains que Marcel Ferru lui-même n'ait pas mesuré pleinement le désastre. Il commente ainsi ce vote :

« *C'est donc à une très large majorité que le Conseil de la République a adopté le texte, mais après une discussion dont l'ampleur et le sérieux contrastent avec la dérobade de l'Assemblée nationale.* »

Or, cette ampleur et ce sérieux, loin d'atténuer la responsabilité des sénateurs, l'aggrave tout au contraire. Ils se sont livrés à une mascarade indigne, à une parodie de démocratie au cours de laquelle quelques-uns seulement d'entre eux ont joué le jeu avec sincérité. En fait, qu'il s'agisse des sénateurs ou des députés, il m'est parfaitement évident qu'ils obéissaient à des consignes données par leurs partis politiques respectifs, dont les pasteuriens avaient fait le siège de longue date. N'est-il pas significatif que les deux principaux opposants, Rochereau et Marcilhacy, ont précisé chacun qu'ils s'exprimaient « à titre personnel » ? Comme si un élu du peuple ne devait pas toujours s'exprimer à titre personnel, ceci impliquant qu'il entend ne rendre de comptes qu'à ses électeurs.

Les députés n'ont pas débattu parce que les jeux étaient faits et qu'ils savaient tous qu'il n'y avait rien à débattre. Les sénateurs ont préféré faire un peu de cinéma pour « amuser la galerie » et rassurer les journalistes sur lesquels le vote des députés « à la sauvette » et « par surprise » avait fait mauvais effet. Mais à qui fera-t-on croire que les arguments imparables des deux sénateurs opposants quant au respect de la liberté individuelle ne pouvaient rallier que 22 sénateurs sur 240, si les

218 autres n'avaient pas été « aux ordres » ?

Quoi qu'il en soit, notons à titre de consolation qu'à partir du moment où fut adoptée la loi scélérate, les Français entrèrent en résistance et la contrainte fut un échec. Les refus de la vaccination se multiplièrent, au point que les dérobades atteignirent 50 % chez les étudiants et 70 % chez les élèves des écoles élémentaires. La Presse médicale du 15 décembre 1962 rapportait que le nombre des vaccinés n'avait cessé de baisser depuis la promulgation de la loi, au point de tomber de 80 à 35 % dans un dispensaire de la région parisienne.

Quant à Marcel Ferru, il ne cessera jamais le combat et, jusqu'au terme de sa vie, recherchera tous les moyens de sensibiliser ses confrères, la presse et l'opinion à ce qu'il considérait comme une tragédie sanitaire. Son livre lui permettra de communiquer son argumentation à de nombreux confrères ou journalistes. C'est en effet une mine d'informations convaincantes dont je n'ai pu vous donner ici que quelques bribes. Je les compléterai néanmoins par ces deux derniers extraits :

Le 24 novembre 1967, au Cercle d'études pédiatriques, le professeur Mande déclare : « *Les Hollandais ne se servent pas du BCG depuis 1940 et sont arrivés à un taux de mortalité de 1,8 en perfectionnant le dépistage et le traitement correct de ceux-ci, contre 14 en France. À 13 ans, l'index tuberculinique est de 2 % dans les écoles de Hollande, alors qu'en France il est de 15 et 25 % selon les régions. Ce résultat est lamentable... »*

On doit également citer ce passage pour le moins inquiétant d'un article du docteur J. Stéphani paru en 1950 Le bacille Calmette-Guérin ou BCG :

« La bécégite est en somme une tuberculose qui atteint l'appareil lymphatique dans son ensemble et à un degré que l'on commence à peine à soupçonner.

Le mot innocuité ne devrait jamais être prononcé par des phtisiologues, car ils savent de quoi ils parlent, ou devraient le savoir. Et ils induisent le médecin praticien en erreur. La bécégite est une réalité. Ce bacille vivant envahit l'appareil lymphatique et

s'y installe exactement suivant les habitudes de son ancêtre. Et personne ne peut nous décrire aujourd'hui comment il évoluera au cours des décennies à venir... Il faut que les médecins non spécialisés se le disent et qu'on le leur redise : ce n'est pas un vaccin qu'ils manient, ce n'est pas une vaccination qu'ils font. Ils créent de propos délibéré une primo-infection chez un sujet vierge, autrement dit le début d'une maladie dont ils ne connaissent qu'imparfaitement l'évolution... Il s'agit d'une lymphangite microscopique qui peut cheminer dans tout l'organisme et que n'ont pas examiné de près ceux qui proclament bien haut l'innocuité de la méthode... Cette micropathologie de la bécégite est encore inconnue. Et c'est pourtant là le point crucial, qui aurait dû être élucidé avant d'oser vacciner un seul être humain... »

Ceux qui s'interrogent aujourd'hui sur l'apparition de maladies nouvelles, comme par exemple la sclérose en plaques, feraient bien d'examiner les antécédents vaccinaux des malades. Des statistiques rigoureuses ainsi effectuées apporteraient peut-être de terrifiantes découvertes.

Mais pardonnez-moi, je deviens naïf à mon tour ! Il est parfaitement possible que ces statistiques aient été faites et soigneusement enfouies dans les caves de l'institut Pasteur, certainement aussi secrètes que celles du Vatican ou de l'ex-KGB.

Il y a longtemps déjà que *Big Brother* est parmi nous.

Le docteur Marcel Ferru clôt son ouvrage sur un « Épilogue votif » dans lequel il émet une suggestion des plus intéressantes concernant la structure de l'institut Pasteur : il souhaite ardemment que soient nettement séparées et indépendantes l'une de l'autre la section commerciale et la section scientifique. Dois-je préciser que ce vœu n'a jamais suscité l'intérêt de qui que ce soit, tant à l'institut qu'au ministère de la Santé publique qui le subventionne largement ?

Non seulement cette séparation n'a pas eu lieu, mais c'est au contraire une permanente imbrication du commercial et du scientifique qui s'est développée au sein de l'institut, comme cela a éclaté à l'évidence dans le scandale des hormones de

croissance, tout comme dans celui du sang contaminé, car nul n'ignore que le ministère a préféré attendre que le test pasteurien de dépistage du sida soit disponible « sur le marché » plutôt que d'utiliser le test américain déjà prêt, risquant ainsi délibérément la vie des transfusés.

En terminant ce chapitre, certains de mes lecteurs se demanderont peut-être pourquoi j'ai inscrit Marcel Ferru au sommaire de ce livre, bien qu'il n'ait pas été un chercheur scientifique à proprement parler. Cependant il fut un chercheur de vérité et un défenseur acharné de celle-ci, et comme tel il fut « maudit » tout au long de son combat par ceux qui ne voient dans la science qu'un instrument de pouvoir et de profit. Il méritait donc, m'a-t-il semblé, de voir son nom honoré au même titre que celui des « savants maudits » qui figurent dans ces pages.

Il y a aussi une autre raison. Comme je l'ai mentionné au tout début de ce livre, c'est grâce à Marcel Ferru que mon attention fut attirée sur Paul Kammerer et sur le livre qu'Arthur Koestler lui avait consacré. On pourrait se demander ce que Kammerer avait à faire dans un livre sur La faillite du BCG. C'est que Ferru consacre un chapitre au « Dogmatisme oppressif » de certains hommes de science et qu'il donne Kammerer comme l'une de leurs victimes exemplaires. Avant d'en arriver au « sectarisme » de Calmette et des pasteuriens, il donne quelques exemples historiques des dégâts que peut causer le dogmatisme dans les sciences et le cas de Kammerer lui semble significatif. Après avoir résumé en cinq pages l'affaire Kammerer, il explique ainsi son choix :

« *Si j'ai accordé une telle place - qui peut paraître excessive - au scandale Kammerer, soulevé par le problème toujours actuel de la transmission des adaptations acquises, c'est essentiellement parce qu'il est un exemple historique relativement proche et particulièrement caractéristique de la tyrannie doctrinale que les hommes de science peuvent exercer, hors des règles de la courtoisie et de la probité, contre un des leurs qui ose contester ce qu'ils ont érigé en dogme. Et cependant... les tout récents progrès de la biologie moléculaire dans la connaissance des intimes relations entre l'inné et l'acquis donnent à penser que Kammerer pouvait fort bien avoir raison.* »

Mais Paul Kammerer, comme nous l'avons vu, fut également victime d'un conflit politique. Il n'empêche que les progrès de la biologie moléculaire dont nous parle Ferru en 1977 n'ont fait que croître et embellir jusqu'à la fin du siècle qui s'est récemment achevé. Malgré cela, les bigots de la science dégénérée continuent imperturbablement d'affirmer l'intransmissibilité des caractères acquis comme de vacciner au BCG à tour de bras. Combien de temps encore ces parasites de la connaissance règneront-ils sur nos esprits et sur nos corps ?

EDGARD NAZARE (1914-1998)

Né à Bois-Colombes (Hauts de Seine), le 6 mai 1914, Edgard Nazare a vécu une partie de son enfance au Moyen-Orient, où son père était chargé de mission diplomatique. Il poursuivit ses études à Paris dès 1926.

Ingénieur d'aéronautique de formation et ancien auditeur à l'École nationale supérieure d'aéronautique (1939 - section mécanique des fluides et aérodynamique), il se passionna très tôt pour la physique et fut élève au Cours de mathématiques spéciales et de physique du Conservatoire National des Arts et Métiers.

Il fut cofondateur à l'État-Major de l'Air à Alger en 1943 d'un Bureau de Recherche Aéronautique devenu à Paris l'Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales (ONERA). Primé par la faculté des sciences d'Alger en 1945 pour ses travaux sur la « fluidique », il participa en 1960 à la création du CNES (Centre National d'Études Spatiales).

Edgard Nazare vécut vingt ans en Afrique du Nord où il réalisa de nombreux travaux de génie civil et inventa la « tour à vortex » (1940-1960). Lauréat de l'École supérieure de perfectionnement industriel et diplômé des Ingénieurs professionnels de France (I960), il était docteur ès sciences et maître de conférences de l'Université Européenne du Travail à Bruxelles. Anciennement lié par contrat au Centre National de la Recherche Scientifique pour le développement d'une mémoire électronique (1957-1964), il fut nommé en 1967 directeur de recherche par la Fédération internationale des docteurs-ingénieurs et ingénieurs docteurs ès sciences.

Il reçut en 1968 la Médaille d'Honneur de l'Université

Européenne du Travail « pour ses mérites exceptionnels dans le domaine de la recherche scientifique et technique ». Il fut lauréat de la « Route du Succès », chevalier et deux fois primé par l'Ordre du Mérite pour la recherche et l'invention sous l'égide de l'institut de France.

En tant que journaliste scientifique, il a publié de nombreux articles sur l'énergie, l'aéronautique, la parasismicité, le nucléaire, l'astrophysique, etc. Il était membre de la Société des Gens de Lettres et du Press-Club de France. Sportif de surcroît, il pratiqua jusqu'à la dernière année de sa vie la natation, le cyclisme, le ski nautique et, depuis 1966, le patinage artistique libre et en danse. Il fut dans cette discipline six fois médaillé et Juge à la Fédération Française des Sports de Glace.

Ce curriculum vitae pourtant très résumé aura déjà sans doute persuadé mes lecteurs que Nazare était un homme exceptionnel. Si j'ai tenu à commencer par-là, c'est que, l'ayant fréquenté personnellement durant dix-huit années, je pourrais n'être pas parfaitement objectif en relatant ses mérites. Mais il en a, je crois, laissé suffisamment de preuves et de témoignages pour que chacun puisse se faire à son endroit sa propre opinion. Et s'il trouve aujourd'hui sa place dans ce livre, ce n'est pas en raison de l'amitié qui fut la nôtre, mais parce qu'il fut tout au long de son existence un « savant maudit », systématiquement rejeté par tous les organismes officiels qui eussent dû pourtant accueillir ses projets avec enthousiasme.

Que les rugosités de son caractère aient pu jouer un rôle dans cet ostracisme, je n'en disconviens pas, mais elles ne sauraient justifier, ni même expliquer, le refus de prendre en considération certaines de ses trouvailles (et particulièrement la « tour à vortex », œuvre de sa vie), qui étaient de nature à concilier la production de l'énergie et la préservation de l'environnement, conciliation qui demeure le problème numéro un de notre époque.

Edgard Nazare nous quitta le dimanche 6 septembre 1998, à l'âge de 84 ans, terrassé par un cancer dont ses médecins surent heureusement atténuer les ultimes souffrances. C'est finalement dans la sérénité qu'il ferma les yeux, s'éloignant de ce monde ingrat pour lequel il s'était si vaillamment battu.

Collaborateur de L'Ère nouvelle depuis son N° 3, il me réservait la primeur de ses travaux, heureux de ces publications qui, quoique ne lui apportant pas l'audience et les références qu'il eût pu escompter d'une revue scientifique, avaient au moins le mérite d'arracher à l'obscurité l'originalité de ses découvertes, en même temps qu'elles permettaient à nos lecteurs, c'est-à-dire à « l'avant-garde » de l'opinion publique, de prendre connaissance de théories nouvelles et d'inventions occultées dont l'intérêt écologique devra s'imposer tôt ou tard.

Je ne suis pas près d'oublier ce jour de 1981 où notre secrétaire de rédaction Jean Brasier me présenta Edgard Nazare, dans les bureaux, alors parisiens, de notre revue. Il se dégageait de cet homme une telle passion, une telle énergie, une telle volonté qu'on ne pouvait manquer d'être impressionné par cette puissante personnalité.

Il nous parla avec une remarquable éloquence de sa principale invention : la tour à vortex, qu'il s'efforçait de faire reconnaître depuis plusieurs années déjà, hélas en vain. Cette « Tour Nazare », véritable fabrique de cyclones artificiels contrôlés, aurait la capacité de produire, si elle était implantée dans une région bien ensoleillée, une énergie électrique directement dérivée du rayonnement solaire, donc sans aucune consommation de matières fossiles ni aucune pollution.

La Tour Nazare repose sur une idée d'une géniale simplicité. Soit une tour métallique de 300 m de hauteur sur une base de même diamètre, construite sur un plateau bien exposé dans une région de fort ensoleillement. L'air chaud qui pénètre dans la base de la tour est encore surchauffé par l'effet de serre de la structure et tend à s'évader vers le haut. Il entre alors dans la colonne montante où il est happé dans une forme hélicoïdale qui amorce un vortex, c'est-à-dire un cyclone artificiel. Celui-ci déclenche une formidable aspiration tourbillonnante dont l'énergie peut être récupérée par des turbines à production d'électricité. C'est la centrale aérothermique ! Et cette électricité ne coûterait rien de plus que l'amortissement de la structure, pouvant fournir 700 mégawatts à un prix dérisoire. (On atteindrait 2 000 MW avec une tour de 450 m). Edgard Nazare n'avait oublié qu'un détail : ce qui ne coûte rien rapporte peu et, du coup, n'intéresse personne, pas plus les entreprises

publiques que les sociétés privées. Chacun connaît d'ailleurs le slogan qui circule dans les couloirs de l'EDF : « Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? »

Aussi Nazare n'est-il jamais parvenu à intéresser à son projet les mandarins d'EDF, pas plus que nos éphémères ministres. Et pas davantage les États du Moyen-Orient, avec les représentants desquels il eut à une certaine époque des contacts encourageants. Ceux-ci ont pourtant un intérêt évident à préparer « l'après-pétrole » et leurs pays regorgent de soleil. Mais ils ne donnèrent finalement pas suite à la mise en œuvre de cette technique extraordinairement économique. En furent-ils dissuadés par quelques « tyrannosaures » de l'industrie pétrolière ou de la vente de centrales nucléaires « clés en main » ? Ou bien furent-ils tout simplement influencés par les experts officiels des États occidentaux, aux yeux desquels Nazare ne pouvait être qu'un farfelu sans crédibilité, puisqu'il avait l'outrecuidance de prétendre inventer seul dans sa chambre des procédés que les « chercheurs » nombreux et bien dotés aux frais des contribuables n'étaient pas capables de mettre au point ? Bien malin qui pourrait répondre à ces questions impertinentes, faute de pouvoir se livrer à une enquête approfondie dans les tiroirs secrets des éminences très grises.

Le plus étonnant, c'est que la « Tour Nazare » a fait l'objet à l'étranger de diverses imitations, beaucoup moins performantes que le modèle initial, car se contentant d'utiliser la montée de l'air chaud sans créer de tourbillon « aspirant ». Mais celui-ci nécessitant la construction d'une tour de 300 m de haut (c'est la dimension optimale que l'inventeur jugeait nécessaire), Nazare ne put convaincre personne de tenter un essai en vraie grandeur, alors que tous les principes théoriques sont aisément vérifiables par des spécialistes. L'investissement eut été pourtant très modeste, comparé aux milliards engloutis en pure perte dans notre centrale « Superphénix », par exemple, aujourd'hui réduite à l'état de « musée nucléaire ».

Pressentant peut-être qu'il allait arriver au bout de sa route, Nazare m'avait lui-même demandé de faire un récapitulatif de ses travaux dans notre N° 121, en mettant l'accent sur la motivation essentiellement écologiste de son œuvre. Plus sensible que quiconque à la détérioration de notre berceau

planétaire, née d'une industrialisation trop peu respectueuse des équilibres naturels, Edgard ne concevait pas de technologie de pointe qui ne soit attentive à éviter toute pollution.

L'alerte à la pollution, sous toutes ses formes, est devenue un lieu commun. Et l'on ne peut nier qu'une prise de conscience générale s'est effectuée à ce sujet au cours des vingt dernières années. La pollution atteint partout un seuil inacceptable, avec le risque d'être irréversible, tant dans le secteur urbain que rural, en fin de compte sur terre, sur mer et dans les airs. Dans le milieu urbain, nous sommes empoisonnés par les déchets domestiques et à la périphérie par les déchets industriels, dont une partie, non ou mal traitée, est déversée dans nos fleuves et rivières au point que, depuis longtemps, nous ne pouvons plus nous y baigner.

Les nappes phréatiques sont souillées par les engrais chimiques et les pesticides, au point qu'il devient dangereux de boire l'eau du robinet. La mer sert de poubelle et de déversoir sous toutes les latitudes. L'air est souillé par la mauvaise combustion des carburants de moteurs mal entretenus et techniquement inadaptés. Et l'on ne parle pas des millions de tonnes de kérosène brûlés quotidiennement dans des milliers de réacteurs alors que le transport aérien ne cesse de se développer.

Que dire des centrales nucléaires qui utilisent l'uranium comme combustible ! Soixante centrales françaises arrivent à leur fin de vie et il va falloir condamner ad vitam aeternam les sites sur lesquels elles furent construites.

Quant aux dangereux déchets qu'elles nous laissent, on ne sait toujours qu'en faire, alors que certains d'entre eux pourront émettre des rayonnements nocifs durant plusieurs siècles !

Depuis vingt ans, Edgard Nazare, avec d'anciens membres du C.E.A., proposait une solution de relève par la filière au thorium, qui est mille fois moins polluante. Mais crève le monde pourvu que l'on continue à exploiter les minerais d'uranium ! Crève le monde pourvu que l'on continue de fabriquer des moteurs qui rendent l'air irrespirable et pourvu que les géants économiques - les « ogres » devrait-on dire - continuent à détruire peu à peu la

planète sur laquelle ils vivent eux-mêmes.

On nous répète sans cesse que c'est la loi du profit. Non. Ce n'est que la loi de la paresse d'esprit. Le principe du profit n'a rien en lui-même de néfaste, bien au contraire. Il est le moteur de la civilisation, du développement et du progrès. Même les communistes chinois ont fini par comprendre que la loi du profit était le seul moyen d'élever le niveau de vie général d'une population.

Chaque individu ressent pour travailler et pour s'élever des motivations diverses, dont certaines peuvent être nobles et de caractère éthique ou spirituel, mais nul ne peut faire que le légitime désir de profit ne soit l'une d'elles, parce qu'il assure notre existence matérielle et celle de notre famille, parce qu'il nous donne les moyens d'aller en tous domaines plus loin et plus haut, et qu'il est aussi le symbole de la réussite et de la victoire sur l'adversité. Aucun de nous, à quelque niveau que ce soit, ne peut se passer de profit, et qui affecte de le mépriser est irréfléchi ou hypocrite.

En revanche, l'étroitesse de vues, le dogmatisme, l'esprit de système, de routine et de bureaucratie engluent le désir de profit dans les sentiers battus et l'empêchent de discerner comment le profit matériel immédiat peut ménager l'avenir, et l'avenir du profit lui-même. Aurait-on oublié la fable de la poule aux œufs d'or ? Est-ce que, par exemple, la pêche industrielle qui épuise les bancs de poissons obéit réellement à la loi du profit, alors qu'elle se voue elle-même à l'anéantissement en détruisant ce qui l'a fait prospérer ?

Les grandes compagnies visent le profit ? Bravo ! Mais alors qu'elles sachent exploiter les idées nouvelles, même si elles ne sortent pas de leurs propres bureaux d'études, afin de ménager leurs profits futurs en préservant un environnement dont leur fortune dépend, au bout du compte, tout autant que la santé de tous les hommes, y compris celle des enfants de leurs dirigeants. Ceux-ci doivent comprendre que la pollution est partout présente, jusqu'au sein même de la banquise, et que rien ne protégera leur propre famille.

Le temps n'est plus où quelque « profiteur » égoïste pouvait

se ménager à coups de dollars un mini-paradis dans une île exotique à l'abri de la chimie. Plus aucune île en ce monde n'est à l'abri des polluants diffusés par les vents et les courants marins. Personne aujourd'hui ne peut se vanter d'échapper à l'empoisonnement planétaire. Tout au plus pouvons-nous encore, ici ou là, « limiter les dégâts » par quelques précautions individuelles, alimentaires ou autres, et qu'on ne doit pas négliger. Mais c'est tous ensemble et à tous les niveaux de responsabilité que les hommes doivent désormais s'attaquer en priorité à la pollution, par nécessité de survie, la vie étant tout de même le premier « profit » de chacun.

Or, les solutions existent, au plan scientifique, technologique, industriel. De nombreux chercheurs de par le monde ont proposé des moyens plus performants pour produire sans polluer, ou en polluant beaucoup moins. Si les grands groupes industriels s'obstinent à ne pas les écouter, ils sombreront dans la catastrophe générale. Ces groupes, dans leur propre intérêt bien compris, doivent examiner en priorité les projets d'« énergie propre » mis au point par les chercheurs indépendants, souvent plus inventifs que ceux dont les situations assurées finissent pas ressembler à des sinécures.

Au premier rang de ces indépendants dont les découvertes originales restent trop souvent inexploitées, on trouve Edgard Nazare. Il consacra sa vie à étudier et proposer des solutions techniques pour la protection de la nature dans le cadre d'une saine expansion industrielle et commerciale. Passons en revue ses plus importants travaux :

La Tour à vortex, dont le premier brevet fut déposé en 1956, et dont je vous exposais plus haut le principe, est un capteur de l'énergie solaire qui fonctionne en provoquant un tourbillon dans une tour en forme de venturi. Nazare songea ensuite à une extension pour les pays des zones tempérées, en confinant à la base de la tour une centrale nucléaire au thorium, offrant aux générations à venir une meilleure sécurité que les centrales à uranium. Tout indique que le développement de cette idée a été empêché dès 1960 par le lobby du nucléaire.

Connaissant les oppositions susceptibles de se manifester contre ses projets « dérangeants », Edgard Nazare prenait

toujours soin d'attirer l'attention des journalistes sur les techniques nouvelles qu'il mettait au point. C'est ainsi que la « tour à vortex » ou « Tour Nazare », fit l'objet de nombreux articles et que, bizarrement, elle obtint un certain succès médiatique dans le même temps qu'elle ne parvenait pas à franchir les obstacles dressés devant elle par des adversaires masqués. Parmi les journaux qui firent connaître la tour du grand public, il faut signaler Tintin, l'un des plus forts tirages d'illustrés pour la jeunesse à l'époque, qui publia le projet avec un magnifique dessin pleine page de la « Tour Nazare » implantée en situation d'activité dans un paysage français adéquat. Bien des adolescents durent alors rêver de cette centrale aérothermique totalement écologique.

L'Hélitor, dont le premier brevet fut déposé en 1975, est un troisième vecteur aérien constitué d'un ballon torique avec, au centre, dans le plan équatorial, un rotor permettant son évolution verticale et, sur les côtés de la cellule, deux moteurs de propulsion. Ce serait un engin particulièrement économique, notamment pour la surveillance et la lutte contre les incendies de forêts. Ce projet semble s'être heurté à la concurrence des hélicoptères, alors qu'il est complètement différent et mieux adapté à certaines tâches. À ce propos, il est intéressant de relire une lettre que Nazare avait adressée à l'un de ses amis et dont il m'avait communiqué une copie, en 1985, alors que les incendies de forêts avaient particulièrement fait rage. Or, il avait précisément conçu l'Hélitor afin de réaliser à bon compte des vigies aériennes qui auraient permis d'assurer une politique préventive efficace contre les sinistres et dissuasive contre les pyromanes. Voici un extrait de cette lettre :

« *Il y aura six ans bientôt, j'avais pris contact avec le directeur de la Sécurité Civile, qui dépend du Ministère de l'intérieur. Je lui ai proposé l'Hélitor, appuyé en cela par un service de recherche dont je tairai pour l'instant le nom, afin de ne pas nuire aux quelques fonctionnaires courageux qui ont voulu m'aider et qui furent désavoués par la suite. Cependant, à l'époque, le directeur de la Sécurité Civile a eu l'amabilité de venir me voir à l'atelier avec une délégation (novembre 1979) où je lui montrai un modèle d'Hélitor en cours de construction et que j'avais entrepris naïvement, pensant que devant l'évidence de l'intérêt d'un tel engin, les appuis allaient m'être donnés pour permettre son*

achèvement. Finalement, je ne sus jamais quelle était la teneur de la lettre de refus adressée au service administratif qui m'avait appuyé un moment.

Par la suite, j'appris que d'importants crédits étaient affectés à l'achat de Canadairs (60 millions de francs chacun, notre parc s'élevant actuellement à une centaine) ainsi que d'un nombreux matériel spécialisé et par conséquent coûteux destiné aux opérations terrestres (...) alors que chaque Hélitor ne coûterait que 6 à 7 millions avec une faible maintenance.(...) Tu vois, je suis incorrigible. Mon histoire est trop longue et on me dira que je me mêle de ce qui ne me regarde pas, comme un jour un personnage de l'EDF me dit à propos de la tour à vortex : « Contentez-vous de brancher votre rasoir électrique le matin et laissez-nous faire notre métier ! » *Eh bien tant pis, il faut que j'aille au bout de ma pensée, que je me soulage en t'écrivant, car j'étouffe de rage en pensant que depuis des années nous aurions pu sauver 200 000 à 300 000 hectares de forêts. (...) »*

Cependant, l'idée de l'Hélitor ne fut pas perdue pour tout le monde. En mai 1984, le Canada organisa une exposition technique sur le quai Branly, en face de la Tour Eiffel. Nazare s'y rendit par curiosité. Il y rencontra M. Waine Mac Kenzie, qui le mit en relation avec le Conseiller scientifique de l'ambassade du Canada, M. Jean J. O. Gravel. Il s'entretint avec celui-ci en présence de M. Mitha, Conseiller commercial permanent. Ces messieurs lui expliquèrent qu'il existait à Ottawa un service ministériel qui avait pour mission d'assurer la liaison entre industriels, financiers et chercheurs scientifiques. Intéressé par les possibilités de cette structure, Nazare remit à ses interlocuteurs un document décrivant son Hélitor. Après quoi il n'entendit plus parler de rien.

En février 1988, quelle ne fut pas sa surprise de découvrir, dans le deuxième numéro d'une nouvelle revue française (Science et Technologie), sous la signature d'Antoine Bonduelle, la description d'un appareil canadien quasiment identique à l'Hélitor et que le journaliste appelait : « Une soucoupe flottante pour les bûcherons ». L'article, intitulé « Le mariage du ballon et de l'hélice » débutait ainsi :

« *L'été dernier en Colombie britannique, des Canadiens ont*

discrètement effectué des essais avec un étrange aéronef qui associe les techniques du ballon dirigeable et de l'hélicoptère. Appelé Hystar II, il s'agit d'un rotor gonflé à l'hélium, muni d'une hélice centrale pour le contrôle d'altitude et de propulseurs latéraux. »

Il s'agissait de toute évidence d'une copie conforme de l'engin que Nazare avait inventé en 1976. Il aurait pu intenter un procès à la firme de Vancouver qui fabriquait cet appareil. Mais il n'avait ni le temps ni les moyens de se lancer dans une telle procédure, qui eût été aussi longue et coûteuse qu'aléatoire. Il ne lui restait que l'amère satisfaction de voir confirmée outre-Atlantique la valeur de son projet refusé par la France.

Il y eut enfin le moteur propre. Quelques années avant sa disparition, Edgard Nazare mit au point un dispositif de diffusion du mélange air-carburant basé sur la mécanique des fluides, assurant une totale combustion, donc une économie de carburant, un meilleur rendement et une plus grande longévité des moteurs diesel équipant principalement les véhicules poids lourds. Les brevets internationaux furent déposés en 1995. Nazare rechercha un partenaire financier (à hauteur de deux millions de francs) et éventuellement industriel pour la commercialisation et l'adaptation sur tous les moteurs diesel. Il ne le trouva pas. Pourtant, compte tenu des dizaines de millions de véhicules lourds circulant dans le monde, c'était une importante affaire à développement international en perspective.

Il m'est évidemment impossible de passer en revue dans ce court chapitre tous les travaux originaux dont Edgard Nazare émailla son existence. Une biographie complète d'un tel homme nécessiterait un gros volume. À cette vie à la fois ascétique et passionnée de chercheur autonome, il dut sans aucun doute sacrifier une grande part des joies humaines ordinaires, y compris sur les plans sentimental, familial, affectif, car, hélas, il faut du temps pour tout. L'amour lui-même est grand consommateur de temps, et il faut toujours se garder de reprocher son « égocentrisme » au chercheur ou au créateur. S'il a l'air, en apparence, de ne penser qu'à lui-même, c'est qu'il fait transiter l'univers entier par son « soi » et qu'il s'efforce de changer le monde pour vous, au moment même où vous croyez

qu'il ne pense pas à vous.

Parmi les nombreux domaines dans lesquels Nazare exerça son intelligence perçante (immeubles parasismiques, lutte contre les cyclones, fertilisation des déserts, etc.), il en est un sur lequel je voudrais m'arrêter, car il s'en fallut de peu que Nazare ne réussisse alors à traverser le mur de l'inertie sociale, et toute la presse réserva un large écho à l'une de ses découvertes majeures.

Il s'agissait de la mémoire électrostatique, qui aurait pu rendre les ordinateurs invulnérables si elle avait été adoptée. Cela se passa pendant les années 1957 et 1958. Je donne ici un extrait d'un article de Nazare qui situait le problème. Je l'avais publié en avril 1987. Il permet de mesurer combien l'esprit de Nazare était prospectif et futuriste.

« *Les ordinateurs en péril.*

Il me faut vous entretenir d'un autre danger qui guette les sociétés humaines : la perte de mémoire des ordinateurs. En peu d'années, ces derniers ont envahi le monde au point que plus rien ne s'élabore, ne se transforme ou ne se déplace sans eux; aucune activité qui ne soit asservie aux logiciels électroniques. Tout le monde sait que, principalement, tout support d'information, selon les techniques actuelles, est de nature magnétique et par conséquent « démagnétisable » pour un champ donné.

Ainsi, les bandes magnétiques vidéo et audio sont effaçables par un champ coercitif de 200 à 800 œrsteds environ; les ferrites ont un champ coercitif de 800 à 2 000 Oe. Ce qui signifie qu'une malveillance est toujours possible dans certaines conditions. Un champ de 4 000 gauss (0,4 tesla) pourrait effacer toutes les cassettes et tout support magnétique à faible champ qui se trouverait à proximité. (...)

Il y a une trentaine d'années, il s'est trouvé que, venant de déposer mon premier brevet sur la tour aérothermique, je me mis à travailler sur une mémoire électronique matricielle. En 1958, après une démonstration avec un appareil que j'avais construit, le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) prit en charge le dépôt de brevets dans les principaux pays industrialisés.

Dès l'origine, cette mémoire a été conçue pour être permanente, ineffaçable et insensible au champ magnétique. Purement statique, elle ne comportait aucun mécanisme. Étant matricielle en x, y, z, l'accès était direct pour n'importe quelle capacité. Une étude a été faite à l'époque pour réaliser des racks de dix millions d'octets.

En effet, dès 1955, je concevais la nécessité de créer des ordinateurs centralisés de grande capacité de mémoire avec l'adjonction de périphériques d'exploitation. Les ordinateurs de l'époque étaient comme des « diplodocus » à petite cervelle. (...) Un rapport fut remis au CNRS, cependant que je signais un contrat avec cet organisme. Toute la presse en a parlé à l'époque.

Ce rapport mentionnait toute la conception de ce qui existe aujourd'hui. Mais alors, une société toute-puissante, intervenant au plus haut niveau, fit stopper le projet que le CNRS se proposait de développer sur l'initiative du Directeur des Inventions : Henri Volkringer, et les projets furent abandonnés. »

Il faut rappeler qu'en 1958, le nouveau gouvernement français, très soucieux de donner à la France une position forte dans le domaine de l'informatique, cherchait à établir des liens privilégiés avec une firme de premier plan. Mais une chance spécifiquement française fut sans doute perdue et, accessoirement, si je puis dire, l'un de nos plus féconds inventeurs replongé dans la marginalité dont il ne put jamais sortir.

Quelques titres de la grande presse en 1958 : Combat « Un ingénieur met au point une mémoire électronique » - L'Écho d'Alger : « Les brevets de l'ingénieur Edgard Nazare sont adoptés par le CNRS et la Défense nationale » - Le Figaro « Aux laboratoires du CNET, une nouvelle mémoire électronique » - Le Monde : « Une nouvelle "mémoire" française : Un ingénieur français d'Alger, M. Edgard Nazare, vient de mettre au point un appareil dont le caractère simple et pratique est, selon les spécialistes, révolutionnaire » - Paris-Journal : « Invention française révolutionnaire : une mémoire électrostatique à fonction électronique »...

En 1962, Edgard Nazare apprit que la firme allemande

Kienzle, qui se lançait dans la fabrication des tabulatrices, allait entreprendre des travaux sur la fabrication de mémoires électrostatiques. Intrigué, Nazare alertait son agent de brevets, Bert et De Keravenant, qui découvrait qu'il s'agissait d'un brevet allemand basé sur le même principe que celui de Nazare mais déposé postérieurement. Mme Kienzle, propriétaire de la firme, vint à Paris avec ses experts pour négocier avec Nazare. Les discussions eurent lieu chez son agent de brevets. Au moment de la signature du contrat, brusquement, M. de Keravenant mit au courant les futurs partenaires de Nazare de ce que le CNRS avait abandonné l'affaire sous la pression d'une firme américaine. Aussitôt, la signature fut différée. À la suite de quoi Edgard Nazare n'en entendit plus parler...

Quoique toujours attentif aux procédés concrets immédiatement applicables à l'industrie ou à la production d'énergie, Nazare n'en consacra pas moins beaucoup de temps à des recherches théoriques. C'est ainsi qu'il proposa une nouvelle hypothèse sur l'origine de la gravitation et de l'électromagnétisme. Ceci l'avait amené à envisager la possibilité d'obtenir un allègement gravitationnel qui permettrait de banaliser les voyages interplanétaires. Il considérait en effet que Max Planck avait commis une erreur d'interprétation sur la notion de « vide spatial » et que cela a conduit les scientifiques, durant tout le siècle écoulé, sur une fausse piste et vers des théories qu'ils ont dogmatisées.

Il m'est impossible d'entrer ici dans le détail de cette théorie très complexe et je suis loin d'avoir les compétences nécessaires pour la résumer sans risquer de la déformer. Je me contenterai de donner un court extrait de l'article de Nazare publié dans notre revue en septembre 1988 sous le titre La pression de gravitation, une nouvelle hypothèse en astrophysique.

« La théorie proposée ne remet pas en cause l'édifice mathématique qui a été élaboré à la suite d'observations et d'expériences indiscutables, mais propose de reconsidérer certaines affirmations, notamment :

1 - Celle de l'indéracinable et surprenant big-bang proposé par Gamov en 1948. Il proposa cette curieuse hypothèse d'une explosion primordiale comme étant l'origine de l'univers. Elle fut

étonnamment reprise par la plupart des savants de l'époque et elle est encore de nos jours peu controversée.

2 - Celle que l'on appelle « l'attraction universelle » dont dépend toute la mécanique céleste. Elle constitue un phénomène différent et sans rapport direct avec l'action des champs électromagnétiques, électrostatiques et de la cohésion des atomes. Il en résulte que l'on admet que la « gravitation » est une force indépendante dont l'origine reste encore un mystère pour l'esprit de l'homme. (...) Cette incertitude m'amène à proposer une hypothèse qui pourrait déboucher sur la compréhension de certains phénomènes physiques encore inexpliqués.

L'hypothèse du fameux big-bang par laquelle on prétend que l'univers est issu d'une « explosion originelle » partant d'un point matériel de l'espace en état d'hyper densité, fait dire que c'est à partir de ce point que tout est arrivé.

Ainsi, les amas galactiques, leurs étoiles et leurs planètes, etc. auraient pour origine cet instant initial ? Tout ce que nous observons aujourd'hui dans le ciel et ce que nous ne voyons pas ? Cela semble tout aussi étonnant et irréel que de faire des commentaires à perte de vue sur des hypothétiques quatrième ou cinquième dimensions; théoriquement, en mathématiques, on peut en ajouter. Si certains phénomènes semblent paradoxaux, cela est dû uniquement aux lacunes de notre savoir et à nos difficultés d'interprétation. Si le big-bang constitue une commodité pour l'interprétation d'autres phénomènes, selon ma conviction, il est un non-sens physique. (...)

Quant à la gravitation universelle, la théorie que je propose ne remet pas en cause les relations et formules mathématiques basées sur l'observation des phénomènes; tout au plus prendra-t-on comme hypothèse qu'il s'agit d'une pression et non d'une attraction. (...) Mais qu'est donc cette pression de gravitation ? Nous sommes tous, matière et vivant, même sous une action dynamique locale, soumis, où que nous soyons, à un phénomène qui n'est assimilable à aucun des autres que nous avons détectés. Ainsi, nous en ressentons les effets sans pouvoir apparemment l'expliquer quant à son origine, intrinsèquement comme Newton avec sa pomme. Cependant il existe une autre force qui nous est familière comme étant une résultante de la gravitation : c'est la

poussée archimédienne dans l'eau et dans l'air, pour ce qui est de notre environnement. Je pense que nous détenons là un modèle qui constitue la clef de notre énigme. Et si les forces apparentes d'attractions mutuelles des masses étaient au contraire des forces qui les poussent les unes vers les autres ? Beaucoup d'inconnues seraient levées d'emblée et de ce fait nous aurions une image plus exacte de notre monde, de notre univers, infirmant définitivement l'hypothèse du big-bang. (...)

Si nous admettons l'hypothèse de la pression gravifique et non d'attraction, nous sommes obligés d'admettre le principe de la poussée archimédienne au voisinage des corps célestes. Si cela est vérifié, les conséquences seraient incalculables. Car il suffirait de savoir créer une moindre densité locale pour réaliser des engins qui pourront quitter le sol sans l'aide de fusées balistiques et, qui plus est, posséderont une presque totale autonomie spatiale.

Tous les techniciens spécialisés et même le public se rendent compte qu'il est nécessaire de dépasser le stade des fusées pour franchir la prochaine étape qui permettra la réalisation d'engins habités pour des voyages interplanétaires.(...) »

Bien que trop dépourvu de connaissances en physique et en astrophysique pour pouvoir porter un jugement sur ces hypothèses, j'avais été moi-même immédiatement séduit par les propositions de Nazare. En premier lieu parce que le big-bang m'a toujours semblé être une absurdité, un théorème trop vite érigé en dogme par des esprits qui étaient peut-être simplement fascinés par l'absurde de façon morbide. N'est-il pas en effet aberrant d'imaginer une explosion « originelle » dans un univers qui, étant nécessairement éternel et infini ne saurait avoir d'origine ?

Je me suis souvent demandé s'il n'existait pas aussi chez les scientifiques certaines tendances mystiques inavouées, lesquelles, ne pouvant se déclarer ouvertement « créationnistes », pour cause de conformisme matérialiste, se précipitaient dans des théorèmes totalement irrationnels utilisés comme exutoires. Quand on n'ose plus se prosterner devant Dieu, quel soulagement de pouvoir au moins révérer le Big-Bang !

Edgard Nazare aurait souhaité être aidé pour la publication

de son livre explicitant son hypothèse. Et il tenta, toujours en vain, d'obtenir une confrontation publique avec les scientifiques reconnus qui opposaient un silence feutré à ses communications et ne voulaient à aucun prix remettre en cause les concepts enseignés dans les facultés. Mais si Nazare avait raison, la vérité ne pourra être longtemps étouffée. Toute l'histoire de la science est faite de « vérités » provisoires qui ont été sans cesse bousculées par l'esprit audacieux des novateurs.

En janvier 1990, à la suite des échecs répétés de Nazare en vue d'obtenir un dialogue constructif avec des spécialistes, je publiai dans L'Ère nouvelle, à la suite d'un de ses articles, une « note de la rédaction » intitulée : Si de la discussion jaillit la lumière, du refus de dialoguer surgit l'obscurantisme. Ce texte disait notamment :

«... *Nous comprenons que les conceptions de Nazare puissent rencontrer la réticence, pour ne pas dire l'hostilité, de certains qui prétendent représenter « le monde scientifique ». Mais la diversité et la complexité des disciplines concernées est telle qu'il nous semble présomptueux de la part de quelques-uns qu'ils s'en fassent les porte-paroles exclusifs. C'est pourtant ce qui se passe. Soit, mais alors pourquoi, lorsque Nazare propose ses théories, ne rencontre-t-il que le silence au lieu du dialogue qu'il souhaite ? (...)*

Une chaîne de télévision était disposée à organiser un débat sur le sujet, mais les scientifiques pressentis se sont récusés. Se sentiraient-ils gênés d'avoir à répondre aux questions que Nazare désire leur poser? (...) Nazare soulève des contradictions qui apparaissent dans certaines théories proclamées. Il propose des réponses et demande qu'on les examine, car il affirme que des retombées technologiques importantes peuvent en résulter. Le silence qui cache le mépris ou l'embarras n'est ni une démarche courageuse ni de convivialité.

Cet état de choses s'explique par le fait que la physique fondamentale a été orientée par quelques « têtes d'affiche » vers des voies qui semblent à bien des scientifiques par trop spéculatives, mais que personne n'ose récuser, n'ayant pas le poids « médiatique » nécessaire. Aussi nous élevons-nous contre cet ostracisme comme contre tous les autres. Nazare est un

homme de science dont les titres valent ceux des autres, sans parler de toute son existence de travail inventif et productif que bien des pontifes pourraient lui envier et dont les « modèles » n'ont jamais été réfutés. (...) »

Adressée par Nazare à un certain nombre de scientifiques et de journalistes spécialisés, cette apostrophe, est-il besoin de le préciser, n'obtint pas le moindre écho.

Quoique doté d'une extraordinaire vitalité (à 82 ans, il patinait encore sur glace et ne circulait qu'en vélo dans les rues de Paris), Edgard Nazare eut à lutter contre le cancer dès 1983. Avec l'aide du professeur Georges Mathé, il remporta une première victoire, que l'on espérait définitive, contre la maladie. Il a relaté dans les colonnes de L'Ère nouvelle » (N° 43 : Un cancer en échec) comment il fit face à cette terrible épreuve. Et dans cet article, proposé dans un but pédagogique et prophylactique, il montra l'importance du facteur psychologique et le rôle essentiel tenu dans la guérison par la volonté, la confiance en soi et la force de caractère.

Soutenu par sa passion créatrice et toujours fixé sur des objectifs ambitieux, Edgard ne pouvait pas accepter d'être affaibli par la maladie. À peine se sentait-il mieux qu'il se plongeait aussitôt avec frénésie dans ses chères études. Il put tenir le monstre en respect durant une douzaine d'années, mais le stress permanent des déceptions et des frustrations dont sa longue marche était jalonnée ne pouvait que ronger peu à peu sa belle énergie, fragiliser son système immunitaire et, les atteintes sournoises de la vieillesse s'y ajoutant, le mettre tôt ou tard en situation de faiblesse organique. L'heure approchait où ce farouche lutteur devrait se résoudre à baisser les bras.

Il nous reste son œuvre, ces trouvailles techniques dont le monde saura peut-être un jour tirer parti, et que nous devons veiller à ne pas laisser oublier.

Beaucoup sans doute se sont demandés et se demandent encore pourquoi Edgard Nazare ne parvint jamais à faire concrétiser ses inventions, dont personne de compétent ne contesta jamais la validité. Il y a à cela de nombreuses raisons, la principale étant qu'un chercheur indépendant, qui travaille

seul à l'écart de toutes les coteries, n'a pratiquement aucune chance de faire admettre ses découvertes.

Pis encore : plus elles ont de valeur et plus elles indisposent les chercheurs patentés et subventionnés des bureaux d'études publics ou privés, mortifiés qu'un individualiste sans entraves vienne leur proposer ce qu'ils auraient dû trouver eux-mêmes. L'histoire des sciences et des arts est parsemée de ces francs-tireurs méconnus et marginalisés qui œuvrèrent leur vie durant dans l'indifférence générale, suscitant les ricanements et l'animosité des spécialistes officiels, et à qui finalement la postérité dut rendre justice. (Mais rien ne nous prouve qu'elle le fit toujours, puisque, si l'on en croit Nietzsche, « les plus grands esprits demeurent inconnus ».)

Je relisais dernièrement la biographie de Boucher de Perthes, le génial fondateur de la paléontologie, que durant des dizaines d'années ces messieurs de l'Académie des Sciences méprisèrent ostensiblement, refusant avec arrogance toutes ses communications et ricanant de cet « amateur farfelu, collectionneur de cailloux ». Mais Boucher de Perthes avait la chance d'être riche, ce qui rend beaucoup plus supportables, matériellement autant que psychologiquement, les rebuffades des féodaux du savoir. Se moquant des moqueurs, Boucher continuait ses fouilles et accumulait ses trésors fossiles, les montrant volontiers à qui voulait les voir, et ne recueillant que scepticisme ou ironie, jusqu'à ce qu'enfin, un beau jour de 1859, trente et un ans après ses premières trouvailles de silex taillés révélant notre préhistoire, trois scientifiques britanniques, éberlués par ses fantastiques découvertes, proclament son génie à la face du monde. Il avait alors 71 ans...

Je lui trouve un autre point commun avec Nazare : Boucher nageait chaque jour dans la Somme, en toutes saisons, y compris par moins 15°, et il le fit jusqu'à l'âge de 74 ans. Ces passionnés sont aussi des forces de la nature !

Nazare sut pourtant assez souvent intéresser à ses engins des personnes qui avaient les moyens de les mettre en œuvre ou de les faire adopter. Mais il faut bien admettre qu'il n'avait pas un caractère facile, entendait toujours garder la haute main sur la mise au point de ses projets et faisait trop souvent montre d'une

intransigeance assez peu diplomatique, jointe à un égocentrisme parfois exacerbé. Nul doute que sa rudesse ne découragеât certaines bienveillances. Car peu d'hommes sont capables de s'en tenir aux qualités essentielles d'un être d'exception et de lui passer quelques entorses à la sociabilité. La tendance générale veut qu'on préfère les aimables aux remarquables.

Mais l'enthousiasme, la persévérance et la pugnacité de Nazare, autant que l'intérêt manifeste de ses inventions, lui valurent de chaleureux soutiens et parfois des aides financières sans lesquelles il n'aurait pas pu poursuivre ses travaux. Notre ami Paul Ménard, co-fondateur de notre revue, lui apporta notamment son concours. André Dejoux, spécialiste en brevets, fut aussi pour notre inventeur un conseiller précieux. Durant plusieurs années, je vis souvent circuler dans le sillage d'Edgard un homme qui lui consacra bien du temps et des efforts : Claude Francatel. Plus tard, un fidèle de L'Ère nouvelle, Michel Bogé, lui apporta plusieurs mois de collaboration assidue bénévole, et même coûteuse pour lui-même. Une de nos lectrices put également le faire bénéficier d'un appui qui lui facilita la mise au point de son dernier projet : le moteur Diesel modifié à pollution réduite, dont l'industriel Antoine Monge accueillit le prototype dans ses ateliers, participant activement aux ultimes expérimentations.

Toutes ces personnes, et d'autres sans doute que je ne connais pas, ont prouvé par leur attitude leur ouverture d'esprit et leur capacité à se mobiliser pour servir une œuvre hors du commun. À chaque fois que Nazare trouvait un nouveau soutien, tous ses espoirs de parvenir au but renaissaient et il se jetait à l'ouvrage avec un dynamisme et une puissance de travail que l'âge même ne pouvait affaiblir.

Combien de fois, au cours de ces dix-huit années, vis-je Edgard entrer dans mon bureau avec sa fougue habituelle, heureux de m'annoncer quelque nouvelle trouvaille technique ou théorique et toujours convaincu que, cette fois, à coup sûr, « ça allait faire du bruit ! ». Je me mordais les lèvres pour ne pas le décourager, pour ne pas lui dire que rien de ce qu'il pourrait dire ou faire ne « ferait du bruit », parce que la société française était complètement cadenassée par les réseaux des fausses élites et que nul homme libre et seul n'avait la moindre chance

d'ébranler cette bastille fortifiée par le conformisme médiatique.

Je ne pouvais me résoudre à ôter ses illusions tenaces à ce vieil homme têtu dont la puissance intellectuelle n'avait d'égale que la naïveté psychologique. D'ailleurs cette naïveté n'était peut-être qu'une carapace, l'armure mentale nécessaire au « chevalier blanc » qui ne pouvait combattre sans avoir la foi, sans croire au triomphe ultime de la justice, de la logique et de la vérité.

J'aimerais ici donner un exemple concret de l'obstruction médiatique dont Nazare (comme bien d'autres) fut si souvent victime, car mes lecteurs manquant d'expérience en la matière pourraient demeurer incrédules.

Le 15 avril 1987, un des fervents admirateurs de Nazare, Claude Francatel, signale au spécialiste du nucléaire du Parisien les propositions de Nazare et de ses amis Lecocq et Macaire pour la sécurisation de l'énergie atomique, question d'une actualité de plus en plus « brûlante » après la tragédie de Tchernobyl survenue un an auparavant.

Le Parisien dépêche aussitôt un jeune journaliste, Yves Berton, qui réalise, dans les locaux du Club Français de la Presse, une interview très complète de Nazare. Cette interview, accompagnée d'une photo, doit être publiée le lendemain même dans Le Parisien.

Rien ne paraît. Interrogé sur ce faux bond, le journaliste, sincèrement navré, déclare que son rédacteur en chef a refusé l'article, en employant l'argument sans réplique : « Si ces procédés étaient valables, ils seraient déjà reconnus et appliqués ! »

Ben voyons ! Sans doute comme le procédé du cinémascope qui, inventé par un Français, dormit vingt ans dans un tiroir avant d'être réinventé et appliqué... par les Américains, tout surpris de découvrir un brevet antérieur. Cela toujours au nom du même principe des esprits étriqués : « Pas connu, veut pas connaître ». On doit convenir que le rédacteur en chef du Parisien était un homme d'une grande prudence, qui n'aurait certainement pas commis la folie d'acheter les Tournesols de

Van Gogh pour une bouchée de pain tant que le peintre n'était pas « reconnu ».

Durant des années, Edgard Nazare vécut seul dans une chambre exigüe, envahie de cartons bourrés de documents qui s'entassaient jusque sous son lit. Sacrifiant délibérément tout confort à ses recherches, il vivait chichement pour engloutir le plus clair de sa maigre retraite en éditions de brochures et de communications dont il inondait journalistes et scientifiques, bouteilles jetées à la mer et destinées à sombrer dans l'océan des intérêts contraires et des sinécures protégées. Ce n'est qu'en 1993, si mes souvenirs sont bons, qu'il se résolut enfin à louer un petit appartement digne de ce nom pour y vivre ses dernières années un peu plus à l'aise.

J'espère que ses enfants conserveront précieusement les brevets et documents personnels de leur père, comme autant de riches graines qui, peut-être, pourront germer et fleurir un jour. Car la société humaine adore encenser les précurseurs... du moins quand elle est certaine qu'ils sont bien morts et ne risquent plus de venir ajouter leur grain de sel aux discours officiels.

Je laisserai le mot de la fin à l'un des rares hommes de télévision qui eurent le courage d'offrir à Edgard Nazare la tribune qu'il méritait.

Le 25 mai 1985, Michel Polac recevait Edgard Nazare sur le plateau de TF1, au cours de sa fameuse émission Droit de réponse - L'Esprit de contradiction, consacrée ce soir-là aux inventeurs.

Nazare put s'exprimer à loisir, non pas sur toutes ses inventions (il y en avait trop) mais sur les deux qu'il jugeait primordiales : la Tour à vortex et L'Hélitor.

Ce fut un remarquable moment, au cours duquel Edgard fut d'une détermination, d'une sérénité, d'une clarté exemplaires. Nul doute que les téléspectateurs furent aussi captivés que les invités présents dans le studio.

Et Michel Polac, lui-même visiblement impressionné, clôtura

l'intervention de Nazare sur cette phrase indignée : « On est en droit de se dire que la France est passée à côté d'un homme de génie ! »

Mais je crois pour ma part qu'au cours du XXe siècle, la France est passée à côté de mille hommes de génie…

MARCEL MACAIRE (1922-1998)

Marcel Macaire était docteur d'État ès sciences et en science économique. Il collabora maintes fois à L'Ère nouvelle à partir de 1986. Il avait connu notre revue par Edgard Nazare, ses recherches étant sur de nombreux points parallèles aux siennes, et il avait de suite compris que nous étions parmi les rares à pouvoir accueillir l'originalité de ses travaux.

Bien que ne publiant pas une revue scientifique et n'ayant pas compétence à le faire, j'ai toujours tenu, dans le droit fil de notre vocation prospective, à donner parfois la possibilité de s'exprimer à des chercheurs peu orthodoxes qui ont peine à se faire entendre. Aussi ai-je eu l'occasion de rencontrer Marcel Macaire une bonne douzaine de fois. Il venait me rendre visite à nos bureaux, le plus souvent pour m'apporter un nouvel article, et nous avions en ces occasions des conversations approfondies sur les sujets les plus divers concernant, par un aspect ou un autre, l'avenir de la société française, quand ce n'était pas celui de la civilisation tout entière.

Marcel Macaire avait une forte personnalité et il possédait l'art de communiquer en termes simples et accessibles des analyses complexes. D'un abord un peu froid, il cachait sous une apparence réservée une intense curiosité pour tout ce qui défie l'entendement humain, qu'il s'agisse des mystérieux agencements de la course des corps célestes ou des mécanismes souvent plus mystérieux encore qui régissent les mouvements des sociétés humaines. Et il appliquait à les résoudre une intelligence méthodique et puissamment logique dont les déductions semblaient aussitôt frappées au coin du bon sens, au point d'apparaître comme évidentes à l'interlocuteur le moins averti.

C'est avec stupéfaction que j'appris son décès, que rien ne laissait prévoir, survenu le 30 mai 1998, alors qu'il était âgé de 76 ans. On l'avait retrouvé sans vie sur une plage de Grèce et aucune enquête ne semble avoir été conduite sur les causes et les circonstances exactes de sa mort. Accident ? Crise cardiaque ? Agression ? Impossible à dire. J'ignorais même qu'il était en voyage à l'étranger ainsi que les raisons de ce voyage, qui n'était peut-être que d'agrément.

Ma première pensée fut que les recherches de Macaire se trouvaient ainsi brutalement et définitivement interrompues et j'ignorais si une personne de son entourage était en mesure d'exploiter les documents qu'il avait pu laisser et en tirer des prolongements utiles. Fort heureusement, celui qui m'apprit la triste nouvelle était apte à tenir ce rôle. Il me proposa d'ailleurs de rédiger un article en hommage à la mémoire de Macaire et d'y inclure un résumé de ses travaux, qu'il connaissait dans le détail pour en avoir accompagné les derniers développements.

Henri Durrenbach, ingénieur formé à l'École nationale supérieure de chimie de Mulhouse et journaliste scientifique, ami personnel de Marcel Macaire, me fit donc parvenir un texte dans lequel il retraçait l'aventure intellectuelle de ce pionnier trop tôt disparu. Il avait choisi d'écrire cet hommage en ne celant rien de son admiration et en employant le ton fervent, voire dithyrambique, que l'on réserve de coutume à ceux que la renommée universelle a hissés sur le pavois.

Ce parti-pris audacieux me séduisit. Il n'est pas mauvais, pensai-je, de rappeler parfois au public que les grands esprits consacrés par l'Histoire et qu'on lui enjoint de vénérer furent bien souvent, à l'instant de leur dernier soupir, encore ignorés et obscurs. Aussi est-il bon que se trouve à leur chevet une personne ayant pris la juste mesure de leur génie et qui en donne un témoignage enthousiaste à destination des générations futures. En dernier ressort, c'est la postérité qui juge…

D'emblée, Durrenbach situait Macaire dans la lignée des grands découvreurs :

« *La disparition de Macaire* – écrivait-il – *constitue une des pertes les plus considérables qu'ait pu enregistrer la science*

humaine à divers égards au cours de l'Histoire. Polytechnicien d'esprit très logique et structuré, capable d'utiliser remarquablement l'outil mathématique, il apportait en effet, dans l'indifférence générale, les solutions spécifiques et décisives de problèmes cruciaux, tant du registre de l'économie que de celui de la physique fondamentale, que l'on cherche encore vainement aujourd'hui, à travers le monde, à résoudre par des voies dont il avait supérieurement démontré l'impuissance et la stérilité...

Lointain compagnon de Démocrite prolongé par Épicure, au bout de la chaîne de la douzaine de grands précurseurs, penseurs ou savants dont la contribution à travers les siècles modèle et contrôle toute la connaissance humaine quant à la mise au jour des réalités fondamentales, Marcel Macaire apporte les réponses aux questions qu'ont eu le génie de se poser l'ensemble de ses prédécesseurs, y compris Albert Einstein, qui eut l'intuition, avec d'autres, de la structure relativiste désormais indéniable du créé matériel à quelque échelle que ce soit et sut poser les équations les concrétisant mais non les résoudre. Une tâche splendide dont Marcel Macaire allait s'acquitter en mettant à profit les méthodes mises au point par les mathématiciens français Augustin-Louis Cauchy (1789-1857) et Henri Poincaré (1854-1912), spécialistes des équations aux dérivées partielles et qu'aujourd'hui... personne ne lit plus.

Cela devait le conduire à soutenir, le 17 juin 1988 à l'Université Paris XII, sa thèse historique : « Théorie relativiste de la structure des systèmes gravitationnels à symétrie axiale »... *que personne ne lit davantage, et qui pourtant comporte, comme conséquence parmi d'autres, sa résolution des Équations de la Relativité générale dans le vide, l'expression du Potentiel d'attraction relativiste* ***W*** *constitué de trois termes, le troisième étant dû à Marcel Macaire, rendant compte de toute l'organisation du Cosmos, de l'infiniment petit (particules) à l'infiniment grand (systèmes stellaires et galactiques). »*

Sans doute ne surprendrai-je plus mes lecteurs, au point où ils en sont de cet ouvrage, en leur précisant que Macaire se heurta au même phénomène de rejet dont furent victimes les six personnalités qui le précèdent dans ces pages (à l'exception de René Quinton, dont on se vengea du succès en le noyant dans l'oubli). Macaire ne parvint jamais à susciter l'intérêt des

pontifes en place. Je crois d'ailleurs qu'il en avait pris son parti et ne se souciait plus que de l'essentiel : avancer dans la connaissance et abandonner à leurs vanités les carriéristes routiniers. Plus réaliste et plus psychologue que Nazare, il avait sans doute compris de longue date que les personnes qui ont acquis la réussite sociale et une situation enviée, fût-ce à juste titre, ont généralement tendance, à de très rares exceptions près, à flairer un danger dans toute idée nouvelle.

Quel danger ? Évidemment celui de la perte par eux-mêmes d'un pouvoir et d'un prestige. Car si les hommes produisent les idées, à leur tour les idées véhiculent les hommes. Toute thèse nouvelle, si elle triomphe, propulse ses créateurs vers le haut de la pyramide sociale. Et plus on s'approche du sommet de la pyramide, moins il y a de places disponibles. De sorte que les nouveaux venus, parfois en le voulant, souvent sans le vouloir, font chuter les anciens de leur piédestal. Et ces derniers pressentent probablement qu'ils risquent fort de suivre dans leur défaveur les idées révolues dont ils avaient fait leurs chevaux de bataille. Alors ils résistent de toutes leurs forces, et pour ce faire ils s'appliquent, inconsciemment peut-être, à maintenir dans l'obscurité ces novateurs qui les dérangent et dont l'enthousiasme conquérant menace leur position.

Ah ! bien sûr, on peut imaginer une autre réaction, et il arrive qu'elle se produise, si le savant couvert d'honneurs a gardé en esprit sa juvénilité, sa curiosité, sa passion pour la science et pour la vérité. Alors, comme le fit Marey pour Quinton, loin de prendre ombrage du nouveau talent qui se révèle, il l'encourage, le soutient, le parraine, voyant en lui un fils spirituel. De la sorte il peut être porté lui-même par le courant ascendant, et sa gloire, loin d'en être diminuée, retrouve un second souffle. Mais pour se conduire ainsi, il faut faire preuve d'une hauteur d'âme peu commune, et de ce fait n'avoir rien usurpé des situations acquises. Comment escompter cela de la part d'intrigants qui, quand bien même ils auraient eu un jour quelque idée féconde, ne sont finalement parvenus où ils sont qu'à grand renfort de tricheries, de platitudes ou de courbettes ? Ou encore d'esprits fonctionnarisés intégrés dans de pesantes hiérarchies dont ils n'osent secouer le joug, trop dépendants qu'ils sont d'une obsession sécuritaire qui a littéralement stérilisé leurs capacités créatrices et a tué en eux l'esprit d'aventure et d'émerveillement

?

Mais, révérence faite à ses découvertes capitales en astrophysique, sur lesquelles je reviendrai, examinons les communications d'ambition plus modeste que Marcel Macaire me donna tout d'abord, et qui concernaient les problèmes énergétiques auxquels est confrontée la boulimie du monde moderne.

Le premier article que me confia Macaire s'inscrivait à la suite des extraits d'une conférence du docteur Alfred Lecocq (autre franc-tireur de la science), qui avait été prononcée par l'auteur au Palais des Congrès de Paris le 11 juin 1986, dans le cadre du Congrès Mondial de l'Environnement organisé par l'Union Mondiale des Pionniers de Stockholm. Dans cette conférence sur les moyens de la survie planétaire, Lecocq prônait, concernant l'industrie nucléaire, le choix des RSF (réacteurs à sels fondus).

Dans le but de promouvoir cette technique, dont la validité avait été démontrée entre 1965 et 1969 avec un petit réacteur expérimental (imaginé et réalisé sous l'autorité du Pr H. G. Mac Pherson), Lecocq, Nazare et Macaire avaient constitué, avec une douzaine d'autres scientifiques des principales nations d'Europe, un Comité européen d'action scientifique pour la sûreté nucléaire qui allait, bien entendu, se heurter de plein fouet à la bastille du nucléaire classique.

Pourtant, nos « don Quichotte » de l'atome ne désespéraient pas de réussir à mobiliser suffisamment de confrères pour parvenir à une réorientation de cette production d'énergie. Toutefois, c'était en France, le pays le plus nucléarisé d'Europe, qu'il leur fallait faire porter leurs efforts. Hélas, c'était aussi en France, et cela n'a pas changé, que les réformes ou remises en cause de toute nature étaient et sont promises aux échecs les plus cuisants, la bureaucratisation des esprits et la toute-puissance de la « nomenklatura » y ayant atteint des proportions qui ne furent historiquement égalées que dans la défunte Union soviétique.

Le texte que me présenta Macaire avait été déjà publié dans le N° 27 du Contribuable Français, organe du RUC (Rassemblement des Usagers et Contribuables). Je ne vis aucun inconvénient à le

reprendre, car s'il est d'usage qu'un organe de presse veille jalousement à l'originalité de ses publications, il m'a toujours semblé prioritaire de faire écho à des thèses qui n'ont pas accès aux grands médias, et que les journaux indépendants doivent donc promouvoir en unissant leurs efforts, afin d'obtenir une diffusion suffisante dans le grand public.

Cet article avait pour titre : Les aspects socio-économiques de la filière au thorium. Il occupait cinq pages de notre revue et Macaire avait su y développer la globalité du problème nucléaire, avec autant de précision que de clarté, le rendant accessible à tous. Mais surtout il y démontrait la supériorité éclatante et prouvée de la filière au thorium, à laquelle on refuse toujours de s'intéresser. Voici les passages principaux de son texte :

« *... Refuser l'énergie nucléaire conduit à en accepter à long terme les formes les plus nocives, les plus médiocres et les moins productives. L'accepter de façon inconditionnelle conduit au même résultat. Le véritable débat est un choix de filière : c'est ce qui nous conduit à examiner quelles peuvent être les caractéristiques d'une filière acceptable.*

La sécurité est manifestement l'impératif majeur ; mais la question ne doit laisser place à aucune équivoque. (...) Il faut tenir compte qu'une probabilité d'accident, même infinitésimale, est, à long terme, une certitude, surtout lorsque se multiplie le nombre de points où l'accident peut se produire. (...) On ne dira jamais assez que la crainte de l'accident nucléaire est une nuisance en soi. L'impératif premier d'une filière nucléaire satisfaisante est donc que « l'accident extérieur » ne soit pas possible. (...) (Macaire démontre ensuite que c'est le cas de la filière au thorium.)

« *L'un des avantages essentiels de la filière au thorium est la possibilité de construire aisément des réacteurs surrégénérateurs. Il suffit pour cela de dimensionner convenablement la couverture en graphite. Nous n'entrerons pas ici dans les détails techniques; nous nous contenterons de constater (...) qu'on pourrait produire toute l'énergie consommée en France en « comburant » 50 tonnes de thorium par an. Au prix actuel de ce métal - quelque 10 dollars le kilo -, cela représente 500 000 dollars. Il suffit de comparer ce chiffre à la facture de*

pétrole pour parvenir à la conclusion qui suit : ***à production d'énergie égale, le thorium est 30 000 fois moins cher que le pétrole.***

L'écorce terrestre est beaucoup plus riche en thorium qu'en uranium; mais le thorium n'est pas seulement abondant dans la nature. Il l'est aussi dans les dépôts des firmes spécialisées. Il y a, dans les entrepôts d'une grande firme de produits chimiques, à La Rochelle, suffisamment de thorium pour cent ans d'indépendance énergétique.

On trouve le thorium dans un sable, la monazite, très abondant dans certains terrains, principalement dans l'hémisphère sud; mais la monazite n'est pas le seul minerai qui en contienne. Le granit, qui est un des minerais les moins riches, en contient malgré tout 80 ppm (parties pour mille). Il y a suffisamment de granit en Bretagne pour des millions d'années d'indépendance énergétique.

L'emploi de la filière à sels fondus autorise le retraitement, en continu, du sel combustible. On extrait ainsi les produits de fission qui constituent les seuls déchets du processus. On élimine ainsi les seuls produits qu'on ne peut recycler pour produire à nouveau de l'énergie. Le procédé (...) minimise le volume des déchets. On peut, sur la base de la filière au thorium, concevoir de produire toute l'énergie dont nous avons besoin avec seulement 50 tonnes de déchets par an.

Il va de soi qu'il est plus facile de retrancher des circuits écologiques 50 tonnes de produits, même très radioactifs, que les quelque 2 000 tonnes de déchets qui proviendraient des usines conventionnelles, si elles avaient la capacité de produire toute l'énergie dont nous avons besoin. (...) »

Si pertinents qu'aient pu être les arguments de Macaire et de ses compagnons, comment auraient-ils pu être pris en considération par les technocrates infatués qui se seraient trouvés du même coup obligés de reconnaître qu'ils s'étaient engagés dans une mauvaise direction ?

Un an plus tard, Macaire terminait un article intitulé Le nucléaire étouffé par ses propres déchets avec une courte

analyse des origines de cet aveuglement :

« *Pourquoi nos méthodes de production d'énergie sont-elles aussi médiocres ?* – interrogeait-il. *Essentiellement parce que nos dirigeants n'ont pas procédé à une comparaison des filières. En fait, c'est en pensant aux déchets que les filières auraient dû être choisies. Faute d'y avoir pensé à temps, nos centrales sont périmées avant d'être construites. Si l'on fait un bilan, on s'aperçoit d'ailleurs que c'est la totalité de notre industrie nucléaire – y compris l'usine de La Hague -qui est vouée à moyenne échéance, que nous le voulions ou non, au pic du démolisseur.*

La triste vérité, c'est que cette accumulation d'échecs n'est pas circonstancielle : c'est la faillite de l'esprit. Les erreurs se suivent et se perpétuent, parce que la conception d'ensemble est uniformément mauvaise. À vrai dire, elle n'est même pas, elle n'est jamais étudiée. Ce n'est pas que les études de détail manquent; au contraire, elles abondent, alors que la prévision d'ensemble et la synthèse font totalement défaut. On a d'abord construit les réacteurs graphite-gaz : échec; puis les réacteurs PWR qui utilisent si mal l'uranium et produisent tant de déchets; puis le surgénérateur de Creys-Malville : nouvel échec. La répétition des erreurs n'en empêche jamais le renouvellement.

Mais peut-on attendre autre chose d'un commandement – on n'ose parler de gestion – qui n'admet jamais la critique et qui la sanctionne, lorsqu'elle est pertinente. Portée à ce niveau, l'incompétence permanente n'est pas le fait du hasard; ce n'est pas une question d'hommes, c'est un problème de société. »

C'est bien cela en effet : un problème de société, déjà posé dans toute son ampleur en 1976 dans le magistral ouvrage d'Alain Peyrefitte Le Mal français. Mal apparemment inguérissable dont la France finira peut-être par mourir.

Car Macaire se trompe lorsqu'il nous dit que notre industrie nucléaire « est vouée à la pioche du démolisseur ». Jamais le tyrannosaure EDF n'avouera ses erreurs. Pourquoi le ferait-il ? Il jouit d'un monopole absolu et endoctrine ses clients avec leur propre argent.

Non seulement le citoyen français paie son électricité quatre ou cinq fois ce qu'elle pourrait coûter si l'entreprise était mieux conduite, mais en outre il paie de sa poche les spots publicitaires ou les émissions « téléguidées » qui lui enfoncent dans le crâne : un, qu'on ne peut pas se passer du nucléaire; deux : que nos centrales sont les meilleures du monde et les plus sûres ; trois : que des scientifiques de premier ordre résoudront le problème des déchets radioactifs « incessamment sous peu ». Éberlué, tétanisé, abasourdi, impuissant, le citoyen-consommateur n'a plus qu'à tomber à genoux et à remettre son sort entre les mains des prélats de la Sainte-Église Eudéfienne, qui font des patenôtres dans leurs chaudrons de sorcière.

Le culte du spécialiste qui sévit à notre époque est l'une des dangereuses absurdités qui entravent le progrès des connaissances. L'intelligence qui se spécialise trop et qui rétrécit son champ d'investigation finit par s'autostériliser.

Car toutes choses de la vie s'interpénètrent, et c'est au contraire par la capacité d'explorer des horizons divers que le chercheur trouve souvent la clef d'une porte qu'il n'avait pas réussi à ouvrir tant qu'il s'obstinait devant elle. L'éclectisme de la pensée et l'esprit de synthèse, qui permettent de jeter des passerelles (des synapses pourrait-on dire) entre des domaines apparemment sans liens, sont les moyens privilégiés de la conquête du vrai savoir, que l'on pourrait dire « holographique ». Les grands esprits ne s'enferment jamais dans une spécialité. Ce fut le cas de Marcel Macaire, qui aborda avec bonheur tant l'énergétique que l'astrophysique, l'économie ou la sociologie. L'un des derniers textes qu'il m'apportât s'intitulait Théorie quantitative et marché de l'emploi. Il y développait une idée qui lui tenait à cœur : le plein emploi découle avant toute chose d'une masse monétaire suffisante. Et à ce propos il écrivait notamment :

« *Tous les commerçants savent que les prix des produits qu'ils vendent sont à la hausse par le seuil de rentabilité de leur entreprise et à la baisse par la concurrence. Ils le savent parce que, s'ils l'ignoraient, ils seraient amenés à déposer leurs bilans dans les trois mois qui suivent; par contre, à quelques brillantes exceptions près, tous les économistes l'ignorent, si même ils veulent le savoir. C'est de cette erreur épistémologique*

fondamentale qu'ils tirent une conclusion qui réduit à néant l'apport, pourtant essentiel, de la théorie quantitative de la monnaie. Ils en concluent, en effet, que pour faire baisser le niveau des prix, il faut diminuer la masse monétaire. C'est l'origine de ce que l'on appelle, par euphémisme, les politiques d'austérité. Connue aussi sous l'appellation plus imagée de méthode du brodequin chinois (par lequel autrefois on empêchait les pieds des jeunes chinoises de grandir), *cette doctrine conduit les peuples à qui on l'impose à la récession perpétuelle. En effet, le niveau des prix étant fixé, si la masse monétaire diminue, c'est le niveau de l'activité économique qui baisse, donc le niveau de l'emploi. C'est de cette erreur permanente (même si les politiques actuelles y ajoutent d'autres causes) que procède la baisse cumulative du niveau de l'emploi à laquelle nous assistons et dont le terme ultime est le collapsus économique. »*

Mais revenons maintenant au domaine de l'astrophysique, dans lequel Marcel Macaire nous a laissé le plus précieux des héritages. C'est en janvier 1989 que je publiai dans notre N° 78 (« en première mondiale », s'il vous plaît !), son article : La formation des planètes et des anneaux des systèmes stellaires expliquée par la théorie d'Einstein, dont je reprends ici quelques extraits :

« *Le 5 mai 1988, je me rendis au Collège de France pour exposer, devant un aréopage de scientifiques, une théorie relativiste de la formation des planètes, de l'existence des anneaux de Saturne et d'autres planètes du système solaire. J'y indiquais que, si ma théorie était exacte, alors, en principe, toutes les étoiles que nous voyons dans le ciel devaient avoir leur cortège de planètes. (...)*

Dans la théorie bien connue de Newton, l'attraction entre corps célestes ne dépend que de leur distance et non de leur position relative. Si donc elle était l'ultima ratio de la science des astres, le système solaire serait un ensemble de poussières tournant dans n'importe quelle direction autour du Soleil. Or, non seulement ces poussières se sont rassemblées pour former des planètes, mais celles-ci orbitent autour du Soleil presque dans un même plan qui est approximativement le plan de l'équateur du Soleil : c'est le plan de l'écliptique. D'où la question : pourquoi en est-il ainsi ? (...)

C'est un astronome allemand, Schwarzschild, qui, en 1916, commença à battre en brèche la théorie de Newton, en montrant qu'elle n'était qu'une approximation d'une loi plus générale qui régit tous les champs de gravitation de l'Univers et dont la formulation avait été mise au point, quelques années plus tôt, par Einstein et son équipe de mathématiciens. (...)

Sur quoi est fondée la théorie de la Relativité générale ? Sa seule évocation rebute le public et parfois les physiciens. Pourtant le principe en est simple : les lois de la mécanique, et plus généralement de la physique, exigent l'adoption d'un système spatio-temporel de repérage. L'idée sur laquelle est fondée la théorie d'Einstein est que ces lois restent les mêmes quel que soit le référentiel. On dit qu'elles sont « covariantes ». (...)

Vu sous l'angle de la méthodologie, le principe de covariance apparaît comme le préalable fondamental de toute recherche en matière de lois physiques. (...) Du principe de covariance, on a déduit que le champ de gravitation des corps célestes avait une structure définie par un certain système d'équations dites équations de la Relativité générale ou équations d'Einstein. Ce système est très complexe et ce n'est pas le but de cet article d'en décrire les caractéristiques. Qu'on sache seulement que des mathématiciens connus le jugent encore insoluble et qu'Einstein lui-même pensait qu'on ne parviendrait jamais à le résoudre. (...)

Lorsque j'avais abordé le problème quatre ans plus tôt, j'avais mesuré la profondeur du scepticisme plus ou moins bienveillant que soulèverait mon entreprise. Depuis 80 ans que la théorie existe, c'est par milliers que l'on compte les ouvrages et articles parus à ce sujet. Dans cette abondante littérature, je n'avais pas trouvé trace de la seule question qui aurait dû, à mon avis, intéresser les chercheurs : Une méthode générale de résolution des équations d'Einstein. J'avais donc préféré me replonger dans les écrits d'Augustin-Louis Cauchy en y découvrant que ceux qui écrivaient sur la Relativité générale ne l'avaient jamais lu et pour redécouvrir que ceux qui l'ont lu n'en ont pas tiré le centième de ce qu'une lecture attentive permet d'y découvrir. Ce point est important, parce que c'est à partir des résultats contenus dans les cours de Cauchy que j'avais dégrossi les procédés que j'ai employés dans mon texte pour la résolution des équations d'Einstein, dans le cas, essentiel pour l'astronomie, de la symétrie

axiale.. (...)

Ce sont les conséquences de cette structure du champ de gravitation que j'allais exposer au Collège de France. En effet, ce que je venais de prouver, c'est qu'il en résultait un confinement des trajectoires stables des poussières célestes dans des régions de l'espace intérieures à des tores coaxiaux avec l'axe de rotation du corps central. À proximité de celui-ci, ces tores se réduisent à de véritables « tubes » de confinement très fins et très rapprochés qui expliquent la formation des anneaux des planètes géantes du système solaire, ceux de Saturne notamment. (...)

Mais cette structure si particulière du champ de gravitation explique bien d'autres phénomènes astronomiques qui ont défié jusqu'à présent toute interprétation scientifique. »

Macaire énumère ensuite quelques-uns de ces phénomènes et précise en quoi ils sont explicités par sa théorie. Sa conférence est suivie d'un débat et il conclut :

« ... Quatre heures d'exposés et de questions qui n'ont pas épuisé le sujet. Quatre heures consacrées à la recherche de la vérité. J'ai eu, à l'issue de mon exposé, le sentiment que j'avais convaincu mes auditeurs ; mais surtout, c'est au cours de ce débat que j'ai acquis la certitude qu'il était possible d'en tirer bien d'autres conséquences... » J'avais été frappé dans cet article par quelque chose qui n'était pas du domaine de la science, mais de celui de l'éthique. C'était le soin scrupuleux que prenait Macaire d'honorer sa dette envers ses prédécesseurs, et notamment Cauchy, pourtant bien oublié. Macaire allait même jusqu'à saluer la fécondité du débat que ses auditeurs au Collège de France avaient entretenu avec lui. Afin de présenter ce texte assez ardu, je l'avais fait précéder d'une interview de l'auteur au cours de laquelle il avait eu l'occasion de susciter l'intérêt de nos lecteurs. Au cours de cet entretien, je lui avais posé cette question qui me tenait à cœur :

- Professeur Macaire, je crois que nos lecteurs auront bien compris l'importance de vos découvertes. Et celles-ci me font venir à l'esprit une question d'un autre ordre, dont la réponse ouvrirait de formidables horizons. C'est la question qui est au fond depuis toujours dans la pensée des hommes, mais qui prend

à l'époque astronautique de plus en plus d'acuité : Sommes-nous seuls dans l'Univers ? Or, à partir du moment où nous aurions la certitude que la quasi-totalité des étoiles ont un système de planètes, la logique induit que, par le simple calcul des probabilités, la fréquence relative dans l'espace des formes de vie planétaire, donc d'« humanités », devient plausible ?

- *Tout à fait* - me répondit-il. *Bien que le phénomène doive être assez rare, car des conditions planétaires assez particulières doivent être réunies pour ce résultat. Mais je suis convaincu pour ma part que des millions de planètes dans l'Univers portent de la vie. Et compte tenu de la durée des évolutions, qui peut bien entendu raréfier la simultanéité des phénomènes de vie, il est certain qu'il a existé, qu'il existe ou qu'il existera des formes de vie sur une multitude de corps célestes.*

Mais nul n'a su mieux que son disciple et ami Henri Durrenbach situer Marcel Macaire dans la lignée des grands découvreurs qui ont, au fil des siècles, dans l'Antiquité tout d'abord, puis à partir de la bien nommée Renaissance, déchiré un à un les voiles qui cachaient aux yeux des humains les profondeurs de l'espace comme l'intimité de la matière. C'est dans l'hommage qu'il rendit à Macaire peu après sa disparition que nous pouvons suivre pas à pas cette étonnante aventure de la science fondamentale et que nous voyons les chercheurs se transmettre de génération en génération le flambeau de la connaissance, dont les rayons transpercent de plus en plus loin l'obscurité environnante :

« *Démocrite (un demi-millénaire avant J.-C.)* - écrit Durrenbach -*comprend que la matière, loin d'être continue, est constituée d'éléments indivisibles et éternels, les atomes... À sa suite, Épicure (trois siècles avant J.-C.) leur reconnaît la capacité de s'agréger, ce qui pré-induit implicitement la notion de gravitation. Beaucoup plus tard survient la quête de l'infiniment grand. Au début du XVIIe siècle, Galilée (15641642), disciple de Copernic (1473-1543), construit la lunette qui porte son nom et observe le système solaire dans sa réalité, ce qui le conduit à affirmer clairement que la Terre tourne autour du Soleil. Cette constatation objective et proprement scientifique lui vaut bien entendu Vire de l'appareil catholique et il n'échappe au bûcher qu'en abjurant sa doctrine et en passant le reste de sa vie sous la*

surveillance de l'inquisition. Au sacrifice de sa paix, il a légué au genre humain des premières connaissances solides et de fiabilité définitive. Son contemporain Johannes Kepler (1571-1630) va plus avant, et par ses Lois décrit le processus même selon lequel les planètes gravitent autour du Soleil.

Lui emboîtant le pas, Isaac Newton (1642-1727) en déduit les lois de la gravitation universelle, qui se rattachent alors strictement et uniquement à la mécanique classique et ignorent - logiquement à cette époque - toute approche relativiste. (...) A partir de Hendrik-Antoon Lorentz (1853-1928) et d'Albert Einstein (1879-1955), avec la contribution de quelques autres encore - ainsi que de Karl Schwarzschild (1873-1916), qui sera le premier à entreprendre une résolution limitée des équations d'Einstein - intervient la scrutation structurelle de l'univers à l'aide de modèles mathématiques divers correspondant à des espaces abstraits ou non, virtuels ou « galiléens », c'est-à-dire réels, dans le but de mieux cerner l'organisation générale du Cosmos.

Ces démarches aboutiront à la mise sur pied par Einstein de la Physique relativiste, fondée sur le principe universel de la « covariance » ou indépendance des propriétés physiques - dont la gravitation - du référentiel par rapport auquel elles sont mesurées, et des équations de la Relativité générale qui en établissent les conditions. (...) Dans le même temps, Max Planck (1858-1947) et Louis de Broglie (1892-1987) s'intéressent à l'énergie rayonnée, dont ils reconnaissent le caractère discontinu et à propos de laquelle Louis de Broglie diagnostique l'association d'une onde et d'une particule, faisant preuve d'une intuition proprement géniale et déterminante. (...)

Le moment est venu d'inventorier tout ce que l'humanité doit à Marcel Macaire (1922-1998). (...) Sur le plan de la physique fondamentale, on lui est donc redevable avant tout de la résolution, plénière et effective, définitivement acquise des équations d'Einstein, avec pour aboutissement essentiel l'écriture du potentiel d'attraction relativiste W, comportant indispensablement trois termes, le troisième rendant compte des phénomènes - ignorés de la physique classique - se produisant aux échelles infinitésimales comme aux distances infinies.

Il en résulte de nombreuses conséquences aux retombées considérables quant à la structure même de la matière et des particules qui la constituent, dont le photon et l'électron, à celle de la gravitation avec introduction de la notion primordiale d'une « onde statique de gravitation » excluant tout rayonnement gravitationnel dynamique, contrairement à ce qui est encore universellement et faussement supputé aujourd'hui... et toute « courbure de l'Espace-Temps » !

Autres notions absolument premières parallèles à la précédente, celles d'« autoconfinement de l'énergie » - qui confirme l'identité de la matière et de l'énergie - et de « tores de confinement », qui rend compte de la distribution ordonnée - et non hasardeuse - des corps célestes à travers toute l'infinité du Cosmos, qu'il a mise en évidence.

Autant dire que Marcel Macaire a démontré (et non seulement imaginé) la stabilité relativiste perpétuelle de l'Univers et rendu compte de l'ensemble des phénomènes ou structures ordinairement constatés à travers l'observation astronomique, sans qu'aucune explication jamais n'en soit donnée, si ce n'est la piteuse invocation du hasard !...

On saura désormais, grâce à lui et à son extrême fécondité scientifique, pourquoi les planètes du système solaire sont sensiblement réunies dans un plan équatorial appelé le plan de l'écliptique, pourquoi les anneaux de Saturne sont aussi dans un plan équatorial et quelles sont les influences à l'origine de leur structure et de leurs déformations passagères. On connaîtra les lois relativistes exactes de la distribution des planètes du système solaire - qui dépassent sans l'infirmer l'empirique loi de Bode -, celles, analogues, mais non identiques aux précédentes ! - qui régissent celle des satellites de Jupiter, etc...

Pour ce qui est par ailleurs - et nous revenons à l'infiniment petit -des structures tant du photon que de l'électron et de la connaissance du rôle fondamental joué par le couple photon-électron dans toute émission énergétique rayonnée et dans tout transfert énergétique, l'apport de Marcel Macaire est encore prodigieusement décisif.

Il a montré que du rayonnement gamma à l'onde radio, le

photon est une unité matérielle de masse variable dans de considérables proportions et siège d'une vibration magnétique adiabatique dont la fréquence est liée à sa seule masse. La particule est indéfiniment stable, mais peut perdre de la masse (effet Compton) au gré des interactions gravitationnelles pouvant survenir au cours de ses déplacements de durée éventuellement quasi-infinie. Il a montré que sa vitesse peut être également sensible à ces interactions et n'atteint jamais la vitesse limite « C », *même si elle en est proche.*

Il a montré encore que l'effet Doppler ne s'applique pas au photon, car il est son propre véhicule, ce que suggère par ailleurs - et avant l'heure - l'expérience de Michelson et mit potentiellement ainsi fin à la carrière du désopilant dogme dit de « l'expansion de l'univers », déjà mis à mal par l'existence même de la distribution relativiste, désormais impossible à nier, des corps célestes et donc du réseau relativiste invisible les liant tous entre eux ad perpetuum !

Quant à l'électron, Marcel Macaire a montré l'exceptionnelle stabilité de sa masse, en raison de la conjonction du champ statique d'autoconfinement énergétique et du champ électrique qui le caractérisent. C'est une particule éternelle, de même que le proton et le neutrino...

À ce propos, il avait également établi l'impossibilité pour les particules de se rencontrer, en raison de la barrière de potentiel gravitationnel relativiste qui est précisément à l'origine de l'autoconfinement de l'énergie qui les constitue et, donc, de leur réalité même. Elle induit une répulsion telle qu'elle ne peut être vaincue que dans un contexte gravitationnel particulier, celui des étoiles. Accélérer les particules en dehors de ce contexte est en conséquence strictement inopérant. (...)

Sur le plan économique enfin, Marcel Macaire s'opposait à juste titre à l'endettement des nations auprès des organismes bancaires, une des causes principales des crises économiques et du chômage.

Marcel Macaire travaillait seul et de manière indépendante, dans le silence médiatique, sans dépenser de budget et avec pour seul matériel, comme il aimait à le dire « du papier blanc et un

stylo feutre », car il savait quoi trouver et par quelles méthodes. Il n'était mû que par le souci de la vérité et du service de son pays.

Il lègue à ses concitoyens et au monde un patrimoine scientifique de niveau et de valeur exceptionnels que l'Histoire devra prendre en compte.

Aucun progrès substantiel sur le plan fondamental - et cela fait trois générations que la science officielle piétine gravement, à l'échelle mondiale, à cet égard - ne peut survenir en effet sans le recours, tôt ou tard et incontournablement, à ses travaux... Il a emporté dans la tombe les premiers fruits de sa quête de la mise au point d'une méthode générale de résolution des équations aux dérivées partielles, à laquelle il s'était attelé quelques mois avant son décès... »

On mesure ici à quel point il est important que de tels travaux, passés quasi inaperçus du vivant de leur auteur, soient préservés de l'oubli. Sans doute est-il difficile au lecteur profane en ces matières de se forger un jugement assuré sur l'exacte valeur de telles découvertes, dont nul célèbre expert ne se porte garant. Je crois pourtant que toute personne cultivée, de surcroît douée de logique, d'intuition et de courage mental, est à même de subodorer que dorment dans les dossiers de Marcel Macaire quelques vérités capitales dont la science devrait faire son profit.

Pour ma part, je n'hésite pas une seconde à miser sur le génie de Macaire. D'abord parce qu'il ne faut pas craindre de prendre des risques intellectuels, dans un monde où trop de gens ne veulent en prendre aucun. Ensuite parce qu'en refusant de ne me fier qu'à la célébrité, je fortifie ma propre liberté, en ces temps où le matraquage médiatique génère un nouvel esclavage sous l'égide du « star-system ». Enfin parce que l'essentiel n'est pas que Macaire se trompe ou qu'il ait vu juste; l'essentiel est que toute conception nouvelle ait droit de cité. Car si elle s'avérait fausse et qu'on n'en puisse rien tirer, le dommage serait mince et elle aurait néanmoins nourri quelques réflexions utiles. Mais si elle était juste et qu'on ne l'ait point conservée, le dommage serait alors irréparable.

RENÉ JACQUIER (1911-2010)

C'est le 12 octobre 1997 que je fis la connaissance de l'ingénieur-chimiste René Jacquier, dont l'appareil d'oxygénation m'était déjà connu par les articles que Nicole Baud lui avait consacrés dans notre revue. Nous nous rencontrâmes à Montluçon, lors d'une réunion des Amis de l'ère nouvelle et du Club des Immortels, et je fus immédiatement conquis par la pétillante intelligence et la jeunesse d'esprit de ce presque nonagénaire, dont la forme physique et mentale fit l'admiration de toutes les personnes qui écoutèrent sa passionnante conférence. Il était venu nous présenter le « Bol d'Air Jacquier », cet appareil de son invention capable de réduire de nombreuses pathologies grâce à une oxygénation particulièrement efficace. Cet appareil, bien sûr, a une histoire, qui se résume ainsi :

Elle commence en 1945 au-dessus de Rio-de-Janeiro. René Jacquier y travaille depuis 1936 en tant qu'ingénieur chimiste pour le compte d'un grand laboratoire français. Sa femme et les deux filles qu'il avait à l'époque (il en eut trois autres par la suite) l'avaient accompagné. Les deux petites filles, encore très jeunes (la cadette n'avait que 18 mois), contractèrent malheureusement la coqueluche. Ce « malheureusement » est tout relatif, puisque grâce à ce « malheur », leur père allait découvrir le principe d'une action thérapeutique qui allait profiter, à elles tout d'abord, puis à de nombreuses personnes (et qui profiteraient à beaucoup d'autres si Jacquier ne s'était pas heurté à son tour à la « nomenklatura » qui a confisqué notre santé).

Ne parvenant pas à soulager les quintes de toux des deux fillettes, le médecin avait préconisé un voyage en avion et celui-ci fit merveille. Ce qui amena René Jacquier à réfléchir sur cette guérison peu banale et sur le phénomène dont elle résultait. Il en étudia le processus, qu'il nous restitue ainsi :

« Comment pouvait agir cette ascension rapide ?

Certainement en provoquant un déséquilibre dans l'organisme. La fixation de l'oxygène par l'hémoglobine, pour donner lieu à l'oxyhémoglobine, est une réaction équilibrée qui est influencée, favorablement, par la pression; au contraire, la dépression tend à provoquer la réaction inverse, c'est-à-dire à libérer l'oxygène à partir de l'oxyhémoglobine; cet oxygène, qui est beaucoup plus actif que celui de l'air, est capable de l'oxygénation des cellules et de l'entretien de la vie.

Sans arriver jusqu'à l'apparition de l'oxygène gazeux, nous pouvons penser que l'ascension rapide provoque momentanément une exaltation de la fonction oxydante de l'oxyhémoglobine pendant la période de déséquilibre (entre deux équilibres, celui d'avant et celui d'après l'ascension). (...) On pouvait obtenir un résultat similaire par l'inhalation de peroxydes naissants.

Nous avons obtenu de tels peroxydes par le refroidissement d'une flamme d'hydrogène, en la soufflant, violemment, avec de l'air ou de l'oxygène. (...)

L'opération est faite avec un chalumeau, comme par exemple ceux utilisés dans le travail du verre, en employant de l'hydrogène et de l'air comprimé. Le gaz obtenu a une odeur forte d'ozone et donne de bons résultats quand il est directement inhalé, pendant dix minutes, deux fois par jour dans des cas de coqueluche.

Le patient respire l'air peroxydé obtenu directement en maintenant la bouche à environ 30-40 cm de la flamme.

Au vu des résultats positifs, nous avons été conduits à penser que les oxydes et peroxydes organiques naissants seraient capables de donner encore de meilleurs résultats, par exemple en cas de grippe, de pneumonie, de tuberculose, etc. »

Poursuivant ses recherches, René Jacquier mit au point des produits qui, au cours de la respiration, se combinent dans les poumons avec l'hémoglobine et, par suite de leurs propriétés additives faibles, augmentent notablement l'activité physiologique de celle-ci. Il les a trouvés dans les produits tétravalents (oxonium) de la térébenthine.

Jacquier s'étonnait de constater que :

« *La plupart des médecins ignorent à peu près tout de la chimie, alors que tout ce qui se passe à l'intérieur de notre organisme est purement chimique. La vie n'est qu'un ensemble de réactions biochimiques commandées par les organes : la digestion, la respiration, l'assimilation des aliments. Tout cela est de la chimie et rien d'autre...* (Ici, notre chimiste exagère, emporté sans doute par sa déformation professionnelle, et il néglige les facteurs psychiques, fort capables de modifier les réactions chimiques, en les perturbant ou en les catalysant).

... L'oxygène y joue un rôle capital et c'est pourquoi mon procédé constitue un traitement généralisé de la maladie, ma méthode permettant de mieux oxygéner les tissus. Conduire à la combustion naturelle des déchets toxiques, telle qu'elle se fait chez les êtres jeunes et l'on verra disparaître ainsi des maladies comme l'angine de poitrine, les rhumatismes, les ulcères à l'estomac, les ulcères variqueux. Les plaies se cicatriseront plus vite, les brûlures guériront rapidement. Nous aurons aussi très souvent des résultats positifs dans le diabète et on verra aussi se normaliser la tension artérielle. Bref, le retour à un métabolisme normal ».

En 1946 et 1947, René Jacquier vit sa découverte publiée dans la prestigieuse revue brésilienne « Revista Brasileira de Medicina » et c'est fort heureux, sinon il serait à craindre qu'elle n'ait fait l'objet d'aucune publication scientifique et qu'il n'y en ait aucune trace historique. Mais enfin elle est aujourd'hui archivée à l'OMS à Genève et son antériorité est donc sauvegardée. De même, Jacquier put obtenir un brevet britannique sur « les dérivés oxonium et leurs complexes diastasiques » (Brevet N° 651.965 du 2 janvier 1947). Or, c'est seulement en 1986 que le procédé fut redécouvert aux États-Unis sous la dénomination « super oxyde de dismutase ». Quarante ans d'avance pour cette formule, c'est une assez belle performance !

Jacquier demeura toujours reconnaissant envers les scientifiques brésiliens de l'Instituto Oswaldo Cruz, le grand institut scientifique de Rio-de-Janeiro, où il travailla à des essais d'extraction de la pénicilline sur acétate de cellulose, en

compagnie du professeur Aréa Ledo et des docteurs Goto et Cury, avec le soutien et les encouragements du docteur Henrique Aragão, alors directeur de l'institut.

Il les salua ainsi dans le livre dont je vais vous parler :

« Au *passage, nous remercions ces Brésiliens, de diverses origines, pour leur accueil, leur gentillesse, leur simplicité, reflets du Brésil actuel. Ils nous permirent nos premières publications dans la presse scientifique brésilienne. Plus tard, en France, nous fûmes à même d'apprécier encore plus leurs qualités, en les comparant aux attitudes d'arrogance, de suffisance et d'orgueil de nombreux pontifes français que nous avons contactés. »* (Jacquier confond ici l'orgueil et la vanité, mais passons, cette erreur n'est que trop commune…)

C'est au cours de notre rencontre à Montluçon que René Jacquier me confia un exemplaire de son ouvrage capital De l'Atome à la Vie, édité en 1981 (390 pages) et que je ne devais lire, à ma grande honte, que deux ans après notre rencontre. Mais le nombre de livres que doivent assimiler ceux qui veulent traquer le savoir hors des sentiers battus est immense et le temps manque beaucoup d'élasticité, c'est le moins qu'on puisse dire. Aussi, quoique je prenne rarement un train ou un autobus sans un livre sous le bras (avec un indispensable crayon), loin s'en faut que je réussisse à ingurgiter et à mémoriser tous les ouvrages dignes d'intérêt qui me parviennent ou que je débusque dans les maquis de la culture où ne pénètrent point les « best-sellers ». La pile de ces livres grandit toujours plus vite par le bas que je ne parviens à la réduire par le haut. Néanmoins, le volume de Jacquier atteignit le sommet à son tour, précisément durant la semaine où je m'apprêtais à dresser la liste (non exhaustive) des personnalités qui allaient figurer dans le présent ouvrage. Ce n'était pas pour lui le plus mauvais moment.

Par son aspect, à parler franc, l'ouvrage ne mettait pas l'eau à la bouche. Edité, bien sûr, à compte d'auteur (on dirait que l'Edition française, à quelques très rares exceptions près, est tombée elle aussi dans le fonctionnarisme frileux et le snobisme le plus extrême), sa couverture n'était guère attrayante et les pages, imprimées en petits caractères, s'ornaient ici et là d'équations et de schémas propres à rebuter le lecteur non

technicien.

Lorsque je le pris en main, je commençai par le feuilleter « au pouce », en lisant ici ou là quelques paragraphes au hasard, ainsi que j'ai coutume de le faire au premier contact. Au cours de cette exploration sommaire, je trouvai en annexe à la fin du volume quelques reproductions de lettres de personnalités manifestant leur estime pour la méthode Jacquier. Mais mon attention fut surtout attirée par quelques références concernant la première édition de l'ouvrage, qui remontait à... 1961. Ce même livre continuait donc sa « traversée du désert », bien qu'ayant été vingt ans plus tôt salué en ces termes :

« *Quelques références :*

1 - Celle de l'institut Pédagogique National, dont la Commission des livres (composée d'enseignants), dans son bulletin « Les Livres » de décembre 1962, recommande dans la rubrique « Sciences Naturelles et Médecine » le livre « De l'Atome à la Vie » pour qu'il soit compris par priorité dans les acquisitions du Ministère de l'Éducation nationale et des bibliothèques pédagogiques, en particulier pour les bibliothèques de professeurs et de classes terminales. Il est à noter que c'est le seul livre de cette rubrique importante qui bénéficie de cet honneur, et pourtant cette liste comporte des noms très connus, entre autres ceux de Gilbert Dreyfus et de Vallery-Radot. Une critique importante est faite sur ce livre.

2 - Celle de « Kolloïd Zeitschrift », revue scientifique allemande diffusée dans 32 pays et destinée aux bibliothèques d'universités et de laboratoires de recherches.

Cette revue est l'organe de la Société de Chimie colloïdale d'Allemagne (RFA). Dans le volume 193 de novembre 1963, page 66, sous la plume du Docteur Hans Pfeiffer, il est dit que le contenu de ce livre est « excitant et captivant » (fesseind und anregend) et que ce qui y est relaté doit être examiné. Le Docteur Pfeiffer est bien connu pour ses travaux publiés, en particulier sur les protéines.

3 - Celle de « Les Etudes Philosophiques » volume 1 de Janvier-Mars 1963 publié par les Presses Universitaires de France avec le

concours du CNRS où il est dit page 97 en parlant de nos travaux : « C'est principalement l'exposé de ses méthodes de découverte qui retiendront l'attention du philosophe » et plus loin : « Nous avons particulièrement apprécié les exemples développés qui mettent en évidence l'importance pour la découverte en chimie et en biologie d'une logique de l'invention. » (...)

J'étais donc amené à considérer que le livre de Jacquier avait suscité l'intérêt d'analystes peu suspects de complaisance et moins encore d'être disposés à se pencher sur l'œuvre d'un amateur ou d'un farfelu. Il semblait pourtant que l'auteur, dont le souci prioritaire était la santé de ses semblables, n'avait pas réussi à intéresser les grands patrons de la médecine à son « appareil », dont nous avons vu qu'il permet d'obtenir des succès spectaculaires dans de nombreuses affections et dont nous verrons qu'il peut apporter dans le traitement du cancer une aide considérable. Mais je ne risquais plus d'être étonné par cette indifférence des spécialistes, dont je savais qu'elle est le lot commun de tous les novateurs, a fortiori lorsqu'ils ne font pas partie du sérail.

Ayant déjà apprécié la riche personnalité de René Jacquier et l'intérêt de ses travaux, c'est avec un préjugé favorable que j'entrai dans son livre, malgré qu'il ait cru devoir le commencer par un « Merci à Dieu » qui eût pu érafler le soufre dont je suis enduit. Mais enfin chacun met sa foi où il veut, l'essentiel étant d'en avoir une, la mienne étant placée depuis toujours dans l'esprit de rébellion qui anime tout vivant de bonne trempe (donc Jacquier lui-même) et qui lui permet de lutter vaillamment contre toutes les inerties, les soumissions et les génuflexions. Amen !

Dès son introduction, René Jacquier excita mon intérêt par sa relation d'un entretien avec un chercheur universellement renommé qui avait cependant piétiné de longues années dans les antichambres. (On remarquera que Jacquier écrit en employant le nous dit « de majesté », manière un peu désuète que les auteurs pratiquaient habituellement encore au début du XXe siècle, mais qui s'est de nos jours, heureusement, presque complètement perdue.)

« *Même dans le domaine de la science, les appétits des hommes sont toujours là pour ignorer ce qui dérange leurs ambitions, très*

souvent leur gloire, et pour prendre quelquefois le bien d'inconnus dont ils ne mentionneront jamais le nom, pour le faire leur et en tirer parti.

Nous nous rappellerons toujours les deux conversations que nous avons eues, au Brésil, avec le Professeur Fleming, père de la pénicilline, invité d'honneur de l'État brésilien, et qui nous fit comprendre qu'il lutta violemment pour elle, de 1927 à 1942. À l'époque de notre rencontre il était comblé, mais combien déçu... Il nous répéta au cours d'une même conversation une phrase extraordinaire dans sa bouche; c'était un conseil qu'il nous donnait sous une forme très virulente que nous ne pouvons reproduire ici.

En France, nous nous sommes heurtés, comme Fleming, à des gens qui, pour certaines raisons que nous ne pouvons définir, n'ont jamais voulu discuter ces problèmes importants, et qui parfois, comme dans le domaine du cancer, se sont opposés à nous violemment, nous insultant même.

Mais il y a une justice en ce monde. Ce n'est pas toujours celle des hommes, elle est plus ou moins immédiate; la vérité finit toujours par triompher ».

Encore un qui s'imagine que la vérité finit par triompher ! Mais vingt années de plus ayant encore passé sans que, pour ce qui le concerne, elle ait triomphé le moins du monde, j'ose espérer qu'il commence à douter de cet « inéluctable triomphe ».

La vérité, c'est que la vérité ne triomphe pas toute seule. Elle ne triomphe que si des hommes de qualité nécessaire et en quantité suffisante se battent pour elle, si besoin est couteau entre les dents ! Et j'en vois si peu aujourd'hui dans ces dispositions que la victoire du mensonge et le triomphe de l'erreur me semblent beaucoup moins éluctables que ceux de la vérité.

Est-ce à dire qu'il n'y a pas de justice ? Mais si, et je crois comme Jacquier à la justice immanente (qu'il appellera « divine » si ça lui fait plaisir, bien que cela gâche un peu la soupe). Je la définis pour ma part et intuitivement comme un phénomène cosmo-mathématique et psycho-chimique. Le lecteur voudra bien

me pardonner ces termes quelque peu énigmatiques, mais ce n'est pas ici le lieu de les expliciter.

Toutefois, le succès final de la justice n'a rien à voir avec celui de la vérité. Car la justice ne redresse rien : elle sanctionne et elle rétribue, c'est tout, et ce n'est déjà pas si mal. Ce qui signifie que les hommes de vérité seront heureux, quels que soient leurs épreuves et leurs échecs, et que les hommes de mensonge seront malheureux, fussent-ils couverts d'honneurs et d'or. (Ne dites pas que c'est faux, car vous ne percevez que des apparences. Pour savoir si un homme est heureux ou non, il faudrait être dans sa tête et son cœur, ce qui est impossible.) Et cela signifie également que les sociétés, les peuples et les civilisations qui n'auront pas su accueillir et fortifier la vérité sombreront dans le chaos et la douleur. La vérité n'en sera pas moins crucifiée, mais ils le seront avec elle !

Et justement la pénicilline nous fournit une preuve de ce que j'avance. Car la « vérité » antibiotique du champignon penicillium, découverte par Alexander Fleming en 1927 (ou 28 ou 29 selon les dictionnaires) allait se heurter à toutes les obstructions pendant quinze ans, suscitant la colère indignée de l'inventeur (et je regrette que Jacquier ne nous restitue pas sa phrase « virulente » dont j'aurais sans doute fait mes délices). Il sera fait obstacle à cette vérité parce qu'on utilisait alors les sulfamides, moins efficaces mais financièrement très rentables. Et la vérité de Fleming ne triomphera que grâce à la guerre, parce qu'il fallait à tout prix récupérer les milliers de blessés menacés par la gangrène. Autrement dit, sans la Deuxième Guerre mondiale, pas de pénicilline et pas de « triomphe de la vérité », de celle-ci comme de bien d'autres. Car les guerres, les révolutions et les épidémies ne surviennent pas par hasard, mais précisément quand trop de vérités ont été cachées. Le présent livre a pour but de vous montrer que le mensonge vous encercle. Et c'est à cause de cela que le nuage de Tchernobyl a irradié vos enfants dans toute la partie orientale de la France, que les déchets radioactifs s'amoncellent chez nous, que le cancer se développe, que le sida est apparu, et la sclérose en plaques, et la maladie de la vache folle et que cent maladies nouvelles se préparent à fondre sur vous. Mais il n'y a en réalité qu'une seule maladie : le mensonge.

Vous voulez conserver la santé ? C'est très simple : luttez contre le mensonge ! Vous craignez la maladie ? Répandez donc autour de vous les vérités de ce livre et de quelques autres, et vous serez alors cent fois mieux immunisé que par les vaccins de l'institut Pasteur, parce que la société humaine tout entière commencera de retrouver l'immunité mentale qu'elle a perdue.

Dès son second chapitre intitulé « En remontant aux sources », Jacquier décrit magistralement le processus de pensée du novateur, qui déclenche quasi fatalement, semble-t-il, la levée des boucliers.

Il écrit :

« *Le sens critique et la logique sont liés. Le sens critique est aussi universel (que la logique), mais tous les hommes ne Vont pas. Lorsqu'on apprend, lorsqu'on recherche, on doit tout critiquer, non pour démolir, mais pour analyser les théories présentes, les faits connus ; alors, suivant chacun sa logique, on les accepte, on les modifie, on les rejette. Mais cette logique personnelle, pour qu'elle mérite ce titre, doit tendre vers la logique absolue, unique. C'est là le problème difficile; le sens critique doit être fort aiguisé et, pour le chercheur, le combat commence contre les préjugés : les siens et ceux des autres.*

Le défaut de la majorité des hommes de toutes les époques est d'admettre comme vérité celle de l'heure présente, qu'elle soit sous forme de théories ou de faits mal contrôlés, si ces choses sont dites par les grands. Cette vérité temporaire est bien souvent fausse. L'histoire des sciences est très riche d'enseignements à ce sujet. (...)

Le chercheur, au moment de matérialiser ses idées, est alors en butte à l'ironie des autres, à leurs sarcasmes, mais enfin il s'exprime et plus tard, bien plus tard, l'on admet ses raisons. (...) Mais les esprits forts du moment sont souvent très difficiles à vaincre. Nous pensons à l'exemple du grand chimiste Dumas, qui, malgré ses apports considérables à la science chimique, a freiné longtemps en France, par sa puissance et son intransigeance, l'éclosion de la théorie atomique qui a montré ensuite toute sa valeur. »

René Jacquier nous révèle ici un terrible processus psychologique qui, indépendamment des intérêts sordides ou des arrivismes vulgaires, concourt à dresser des obstacles devant la vérité. C'est que les hommes de vérité ne sont pas toujours capables de rester purs. Ils se convainquent trop aisément que la vérité est en quelque sorte leur « propriété privée », et si la gloire et une position éminente viennent les conforter dans cette illusion, ils peuvent eux-mêmes n'être plus capables de favoriser les vérités nouvelles. Alors peut se produire ce tragique retournement : celui-là même qui s'était heurté dans sa jeunesse à des pontifes intolérants, peut devenir à son tour un pontife intolérant, devenir ce qu'autrefois il dénonçait lui-même. C'est peut-être ce qui peut arriver de pire à un homme : assassiner la vérité vierge après avoir été son héroïque défenseur et se transformer en Dragon après avoir été St Georges.

C'est dans son chapitre intitulé « Des méthodes pour penser et trouver » que Jacquier explicite en détail l'attitude qui doit être celle du chercheur. C'est ce chapitre qui, à juste titre, avait retenu l'attention admirative du rédacteur des Études Philosophiques que j'ai cité plus haut. Jacquier y décrit notamment de façon très originale l'importance du « fait paradoxal », si souvent négligé ou écarté, alors qu'il est justement le plus significatif :

« Les méthodes « aux paradoxes » sont issues d'un principe, disons plutôt d'un axiome que nous posons : c'est qu'il n'y a pas d'exception aux lois scientifiques absolues, il n'y a que des interférences de phénomènes qui font que certaines matérialisations de ces lois semblent en dehors d'elles. Le fait paradoxal (apparemment) est donc le résultat d'interférences de facteurs. Certains de ces facteurs dans les faits normaux ont souvent leurs influences masquées et ainsi sont souvent ignorés.

Le fait paradoxal permet donc de découvrir une partie de ces faits ignorés. Souvent il amène une solution très rapide du problème posé. D'où le rôle important, suivant cet axiome, de l'apparent paradoxe. (...)

Pour pratiquer ces méthodes « aux paradoxes », il est nécessaire d'avoir tout d'abord des connaissances générales sur une grande diversité de choses, de phénomènes, d'expériences, et

des explications, elles aussi très diverses, des phénomènes qui se passent dans ces expériences.

Ceci dit, nous ajouterons qu'il ne faut pas avoir peur d'idées préconçues pour appliquer ces méthodes, et ne pas considérer toujours comme absolument véridique ce qui est dit dans les livres, même les plus imposants. Il faut avoir beaucoup de sens critique et toujours présent à l'esprit que la vérité d'aujourd'hui sera peut-être l'inexactitude de demain.

Nous voulons exprimer ainsi que le chercheur, connaissant les théories et les explications classiques sur les phénomènes participant aux recherches qu'il fait, ne doit pas admettre ces théories a priori, mais essayer de les critiquer et, de là, voir si elles ne sont pas différentes de celles qu'il a imaginées. Il cherchera à ses propres explications des raisons qui devront tendre de plus en plus vers le rationnel. Mais être rationnel de façon subtile est souvent difficile.

Cependant, dans le plus grand nombre des cas, les explications admises d'une façon classique peuvent satisfaire les esprits, car elles sont le fruit de jugements de nombreux chercheurs et sont souvent sanctionnées par des siècles d'observation. Il n'en est pas toujours ainsi, car il peut y avoir des aberrations collectives et durables ; c'est là que le chercheur doit, par son sens critique, se faire une opinion personnelle de tous les phénomènes, de toutes les explications qu'il a apprises. Cette opinion personnelle pourra être évidemment la même, dans la majorité des cas, que l'opinion générale; mais pour d'autres, elle pourra être très différente et même opposée à des principes classiques, qui, bien entendu, sont soutenus avec beaucoup d'opiniâtreté par leurs pères. (...)

Il faut toujours être juge impartial de ce que l'on a appris. Cet état d'esprit et ce sens critique étant cultivés, toutes les connaissances du chercheur, dans différents domaines souvent très divers, seront catalogués. Lors de recherches spéciales, le chercheur faisant intervenir sa mémoire, ses connaissances et son opinion personnelle sur ce très grand nombre de choses apprises et critiquées, pourra de ce fait apercevoir les relations qui peuvent exister entre des phénomènes extrêmement divers dans leurs aspects et n'ayant apparemment aucun point commun. »

On aura remarqué que René Jacquier vient de nous donner dans ces lignes une remarquable description de l'esprit de synthèse, description qui aurait certainement ravi Marcel Macaire qui déplorait tant la rareté de cet état d'esprit. Jacquier donne ensuite quelques exemples de l'application pratique de cette méthode et je crois utile d'en transcrire un, particulièrement démonstratif, d'autant qu'il relate le processus d'une découverte concrète de l'auteur :

« *Nous avions un jour à résoudre un problème d'extraction de digitaline dans les feuilles de digitale sèches. La digitaline, dans les feuilles de digitales sèches, s'y trouve à une teneur de 0,7 gramme par kilogramme, c'est-à-dire en très petite quantité. Traitant de ce problème, nous avons commencé à acquérir des connaissances bibliographiques sur la digitale, la digitaline et les procédés d'extraction de la digitaline.*

La méthode classique d'extraction était compliquée; en effet, dans cette méthode, un kilogramme de feuilles de digitales est, au départ, traité par 10 litres d'alcool pour faire un alcoolat. Ces 10 litres d'alcool, ayant extrait tous les produits solubles dans la feuille, sont eux-mêmes traités ensuite par de grandes quantités de sous-acétate de plomb qui précipite la digitaline avec les tanins et d'autres très nombreux ingrédients. (...)

Nous avons trouvé une solution très simple au problème (après bibliographie faite) dans un temps extrêmement court : une journée. (...) La digitaline est extrêmement peu soluble dans l'eau; c'est un glucoside dérivé d'un sucre, le digitalose; ce glucoside étant une lactone possède un groupe qui s'apparente aux groupes cétonique et ester.

La lecture d'une centaine de pages de contenu livresque nous avait permis, d'autre part, de remarquer quelques lignes assez curieuses où il était dit que l'infusion aqueuse de feuilles de digitale est cinq fois plus active physiologiquement que la quantité de digitale extraite par la méthode habituelle d'une même quantité de feuilles.

Les observations et les classements que nous avions faits précédemment nous montraient qu'il paraissait y avoir là un paradoxe considérable : en effet, la digitaline était donnée comme

très insoluble dans l'eau et l'infusion aqueuse de digitale était cependant cinq fois plus active. (...) Le corollaire qui s'imposait alors était : la digitaline était dans l'eau, mais certainement pas sous forme de solution vraie, (...) elle ne pouvait y être qu'à l'état de solution colloïdale, dispersée sous forme de petits grains dans l'eau d'infusion. (...)

La digitaline présente une formule lactonique, c'est-à-dire apparentée à la fonction cétone. C'est là qu'intervint une connaissance générale qui n'avait rien de commun avec celle que nous possédions sur la digitale ou la digitaline. Cette connaissance avait trait à la teinture de l'acétate de cellulose que nous connaissions bien.

Cette teinture de l'acétate de cellulose se pratique avec des solutions colloïdales de colorants, c'est-à-dire des dispersions de petits grains dans l'eau; ces petits grains de colorants se précipitent sur l'acétate de cellulose et ensuite s'y dissolvent, et ceci par leur fonction souvent cétonique. Par analogie, il y avait donc là, pour nous, un moyen d'extraire la digitaline dont l'état en infusion correspondait aux colorants en dispersion colloïdale. L'extraction devait être possible par l'acétate de cellulose. Le procédé fut immédiatement matérialisé, très simplement : il consistait à faire une infusion aqueuse de feuilles de digitale et à traiter cette infusion dans des conditions appropriées par quelques dizaines de grammes d'acétate de cellulose en poudre. La digitaline « colorant incolore » teignait alors l'acétate. Ces quelques grammes d'acétate de cellulose chargés de digitaline étaient ensuite séparés par filtration du milieu aqueux, lavés à l'eau, essorés et traités par quelques dizaines de cm3 d'alcool qui récupéraient ainsi une digitaline très active dans ses activités physiologiques, parce que non dégradée par de nombreuses manipulations. Nous étions loin des opérations très nombreuses des procédés classiques et des kilogrammes de sous-produits à traiter. (...) »

C'est donc à partir d'une culture et d'une expérience de chimiste, au sens le plus étendu de ce terme, que René Jacquier, appliquant à tout ce qui pique sa curiosité les « méthodes pour penser et trouver » qu'il a formulées, va d'abord mettre au point l'appareil que la coqueluche de ses deux filles lui avait suggéré, puis, tout naturellement, va se tourner vers l'étude des

pathologies humaines les plus diverses et les plus graves, persuadé que l'oxygénation peut, sinon tout guérir, du moins placer l'organisme dans les meilleures conditions de régénération et fortifier son système immunitaire. C'est ainsi qu'il va soumettre à ses pénétrantes réflexions la plus terrible maladie du siècle, le cancer. Peu après la guérison de ses deux filles et l'élaboration de sa méthode d'oxygénation, il se penche sur le problème du cancer. Et dès octobre 1946, toujours à Rio-de-Janeiro, il élabore sa « Théorie sur le cancer », laquelle constituera seize ans plus tard un chapitre de son livre. Je ne puis évidemment reproduire ici ce chapitre, mais je tiens cependant à vous restituer une page prise ailleurs dans son livre et dans laquelle il décrit la formation d'un cancer avec une remarquable clarté, en même temps qu'il fait ressortir l'importance du rôle de l'oxygène :

« *Si l'on cultive des cellules vivantes saines, sur un milieu sain, des repiquages successifs de ces cellules sur des milieux sains engendrent toujours une multiplication de cellules saines. En partant de la souche de cellules mères, nous aurons des cellules filles, petites-filles, arrière-petites-filles, etc., toujours saines. La descendance des cellules originelles sera toujours faite de cellules saines. Mais si, à un certain moment dans la culture d'un de ces repiquages, on ajoute un hydrocarbure cancérigène comme le phénanthrène, on provoque, par cette addition, la cancérisation de la culture. (...) Cette culture de cellules cancérisées par l'hydrocarbure constituera alors une souche de cellules éternellement cancéreuses. (...) Toutes les générations de cellules issues de la souche de cellules rendues cancéreuses artificiellement seront cancéreuses, même ensuite en l'absence d'hydrocarbure cancérigène. Il est en effet évident qu'après, par exemple une dizaine de générations de ces cellules, la quantité d'hydrocarbure contenue sera insignifiante. (...) Ces faits constatés, comment pouvons-nous les expliquer :*

Lorsqu'il y a présence d'hydrocarbure cancérigène dans la culture, nous pouvons admettre, d'après nos théories, qu'il y a formation d'un film autour de la cellule. Ce film, comme nous l'avons exposé, ne permet alors qu'une alimentation carencée de la cellule. En particulier, l'aliment oxygène arrivant mal, la cellule devient grosse productrice de déchets.

Le phénomène du cancer est amorcé. Les propres déchets, résidus alors élaborés par la cellule, sont cancérigènes. (...) Ces déchets, élaborés à partir d'un milieu sain et d'un métabolisme réduit de la cellule, seront éternellement reproductibles. Comme ils sont eux-mêmes cancérigènes, les cellules, automatiquement, seront cancérisées par un film où l'hydrocarbure de départ sera remplacé, dans les repiquages successifs, par les résidus issus d'un métabolisme réduit. Le processus sera amorcé, toutes les générations de cellules seront cancéreuses.

Cette expérience est en plein accord avec notre théorie du cancer et permet de dire, de démontrer même, que dans des conditions de bon métabolisme cellulaire, les déchets ne peuvent apparaître et que, par conséquent, ces déchets naturels cancérigènes peuvent donc, avec un bon fonctionnement cellulaire, disparaître. »

Jacquier n'est pas médecin, mais en tant qu'ingénieur chimiste expérimenté, sa démarche habituelle est de déboucher sur l'action concrète et le résultat pratique. Il ne saurait donc se contenter d'une « théorie » et il va, à partir de ses découvertes, mettre au point un traitement du cancer, traitement complet et détaillé qu'il ira présenter en 1974 au Congrès international du Cancer qui se tient à Florence. Je vous laisse deviner l'accueil que les cancérologues patentés pouvaient réserver à ce chimiste, à cet « amateur », qui se mêlait vraiment de ce qui ne le regardait pas. Mais si Jacquier a l'audace intellectuelle des vrais découvreurs, il n'a pas que celle-là. Il a, comme je vous l'ai dit, une forte personnalité qui sait capter l'attention. Mais laissons-le nous conter lui-même ce qu'il advint de cette communication :

« *Cette note a une histoire. Au congrès, elle fut officiellement, parmi beaucoup d'autres, diffusée deux jours durant.*

La diffusion fut faite parce que ordonnée par la secrétaire scientifique du congrès, le Docteur Paola de Paoli, de Milan. Une conversation que j'avais eue avec Mme Paola de Paoli sur le problème du cancer, avec beaucoup de documents à l'appui, l'avait bien convaincue de l'importance de la chose. Elle ordonna donc que la note fut diffusée. Elle le fut deux jours, mais sur les instances faites au Président du Congrès par certains, elle fut rapidement retirée de la diffusion.

Les grands cancérologues étaient présents. J'ai surtout eu l'impression que beaucoup d'entre eux étaient là en touristes, appareils photographiques en bandoulière. (...) Malgré tout, je fis remettre par courrier cette note aux plus connus. Ils ne m'en accusèrent jamais réception. En prirent-ils connaissance ? Je ne sais pas. Ce sont des gens d'une telle importance, d'une telle supériorité, qu'ils n'ont pas de temps à perdre avec ces babioles. Tant pis pour les cancéreux !!! »

Naturellement, la « Théorie sur le cancer » de Jacquier n'a pas surgi par miracle d'une intuition soudaine, même si l'intuition y a joué un rôle important. Elle est aussi le fruit d'une synthèse de multiples connaissances et, quand on lit son livre, on franchit peu à peu les étapes qui devaient aboutir à ce résultat. Ce qui est captivant, c'est de voir comment un esprit agile, observateur, inventif et toujours disposé à lancer des passerelles entre les sciences diverses, un « synthétiste » donc, peut parvenir à tirer de l'étude technique des peintures ou des matières plastiques, par exemple, des connaissances applicables au domaine biologique et finalement médical. Des connaissances qu'un biologiste pur ou un médecin n'auraient pratiquement aucune chance d'acquérir, mais qui s'offusqueraient sans doute qu'on prétende les leur enseigner. À ce propos, Jacquier relate une anecdote qui vaut son pesant de scanners : Dans les années cinquante, un ponte de l'institut Pasteur, dont quelqu'un avait dû échauffer les oreilles en lui parlant un peu trop de notre inventeur, voulut le voir, simplement pour lui déclarer en substance :

« *Que les chimistes nous foutent la paix, qu'ils restent dans leurs laboratoires, qu'ils fassent marcher leurs industries, c'est tout ce que j'avais à vous dire, Monsieur.* »

Ce délicat personnage n'oubliait qu'une chose : le Père fondateur de son Institut nourricier, Louis Pasteur en personne, « n'était » qu'un chimiste lui-même. Et sans doute aurait-on bien étonné le drôle en lui disant que l'important était de guérir les malades avec la plus efficace et la moins coûteuse des thérapies, que celle-ci soit due à un chimiste, à un électricien ou à un cuisinier.

Mais pardon, je déraisonne; l'important aux yeux de ce rustre,

c'était de pouvoir exploiter tranquillement son filon : la maladie humaine, plus assurément inépuisable que le pétrole.

Pour vous donner une idée de l'extraordinaire agilité intellectuelle de René Jacquier, je ne résiste pas au plaisir de vous transcrire cette page de son œuvre, dans laquelle il va du yaourt au plasma sanguin en passant par le nylon et « sa » théorie de l'atome pour aboutir à une analyse de l'état cancéreux :

« *L'état thixotropique est un état bien particulier, qui est caractérisé par ces faits : les solutions aqueuses ou organiques de certains corps se présentent sous forme de gelée; certaines de ces (...) gelées, par agitation, par brassage, se liquéfient; si ces solutions devenues liquides sont alors mises en repos, elles se gélifient à nouveau dans un temps plus ou moins court.*

Dans de telles solutions, ce phénomène du passage de la gelée au liquide par l'agitation, et du liquide à la gelée par le repos, s'appelle phénomène thixotropique; les corps qui se présentent s'appellent corps thixotropiques. Les solutions de gélatine (la gelée des charcutiers, les bouillons de viande refroidis), le lait fermenté connu sous le nom de yogourt ou yaourt sont thixotropiques.

Le phénomène thixotropique est un phénomène très curieux. Il y a quelques années, nous nous y sommes intéressés pour résoudre certains problèmes de peinture. À cette époque, les explications que nous en avions trouvées dans les livres classiques ne nous satisfaisaient point. À la lumière de la théorie de l'atome que nous avions imaginée et dont nous parlerons plus loin, nous avons compris ce phénomène; nous avons construit une théorie l'expliquant qui a eu pour effet pratique de permettre à coup sûr la réalisation de très nombreux produits thixotropiques. Les diverses réalisations faites sont d'ailleurs couvertes par des brevets. (...) Nous avons extrapolé ces hypothèses dans différents domaines.

Ces extrapolations nous rendaient compte alors de la structure moléculaire et permettaient d'expliquer les propriétés mécaniques de ténacité et d'infroissabilité des nouvelles fibres artificielles de polyamides, de polyesters (Nylon, Tergal) et d'autres plus

récentes encore. Elles permettaient de prévoir les formules de tels corps, non encore fabriqués.

Sous l'angle de ces extrapolations, nous pouvions considérer toutes ces fibres nouvelles de grande ténacité et de grande infroissabilité comme des corps thixotropiques sous une certaine forme. Une gelée a beaucoup de cohésion (ténacité) et elle est indéformable (infroissabilité).

Nous avions déduit ainsi que, du fait de leurs structures moléculaires, les protéines devaient présenter des caractères thixotropiques, ce qui expliquait les bonnes qualités textiles de la laine et de la soie constituées de protéines.

La gélatine, autre protéine animale, nous le répétons, est un produit thixotropique. Tout ceci nous a permis de penser que l'état thixotropique était un état très important dans le monde vivant où les protéines sont très abondantes.

La gélatine est issue de l'osséine par dégradation. Or, l'osséine est la protéine des os. À la lumière de ce que nous avons dit, nous pensons que cette osséine est thixotropique (sous l'aspect des plastiques artificiels) et amène ainsi les qualités mécaniques de grande ténacité, d'élasticité longitudinale et d'indéformabilité que présentent les os.

Les qualités des tissus vivants (le massage assouplit les muscles), la coagulation du sang lors de l'arrêt de la circulation, la coagulation des protéines par chauffage, par les ultra-sons, nous le croyons, sont dues en partie à des phénomènes liés à la thixotropie. Une notion importante à laquelle nous ferons souvent appel au cours de notre exposé est la notion de dispersion colloïdale et de colloïdes. (...)

Une dispersion colloïdale est un état dans lequel des particules insolubles sont dispersées dans un milieu dit de dispersion. Les particules insolubles conservent leurs propriétés unitaires et peuvent avoir des dimensions très petites (des fractions de millième de millimètre comme dans certains latex artificiels pour peinture) ou beaucoup plus importantes comme dans le lait, dispersion colloïdale naturelle de matières grasses. (...)

Dans ce milieu de dispersion, il y a aussi des produits qui empêchent les particules de s'agglomérer en magmas. Ces produits sont appelés protecteurs colloïdaux. Ils sont solubles dans le milieu de dispersion et ont des poids moléculaires souvent très élevés, ce qui donne à leur solution dans le milieu de dispersion un aspect visqueux, de colle, d'où le nom de colloïdes. (...)

Les protecteurs colloïdaux sont tous des produits de poids moléculaires élevés, c'est-à-dire faits de grosses molécules et contiennent des groupes affinitaires nombreux (polaires), en particulier pour les dispersions colloïdales aqueuses, des groupes hydrophiles. C'est pour cela que l'on trouve parmi les protecteurs colloïdaux la dextrine, les dérivés cellulosiques, les alcools polyvinyliques, les polymères dérivés de l'oxyde d'éthylène ou de l'oxyde de propylène, la polyvinyl-pyrrolidone (plasma synthétique), la pectine (plasma artificiel naturel) et enfin les protéines (polycondensats d'acides aminés) qui sont, dans le monde vivant, les protecteurs colloïdaux les plus abondants. Dans le domaine minéral, les argiles, les kaolins gonflés d'eau sont des protecteurs colloïdaux. (...)

Les systèmes vivants sont des systèmes colloïdaux faits de cellules dispersées dans les humeurs protéiniques. De la stabilité et de la qualité de tels systèmes dépendent les échanges et la qualité de la vie qu'ils engendrent. (...)

Dès notre naissance, nous accumulons des déchets, nous en avons tous et nous ne sommes pas tous cancéreux. Si nous les accumulons, c'est qu'ils sont insolubles dans les humeurs et non volatils. Il y a donc un état où ces déchets ne provoquent pas le cancer. Cet état, c'est : la dispersion colloïdale de ces déchets. (...) Or, il est constaté que la suppression, dans l'alimentation du cancéreux, des protéines contenues par exemple dans le lait, dans les œufs, dans la viande, dans certains aliments comme le soja, précipite, accélère les phénomènes de cancérisation. »

Comme je vous l'ai dit plus haut, René Jacquier avait mis au point un traitement complet contre le cancer qu'il avait voulu présenter au Congrès de Florence en 1974. Ce traitement, entièrement décrit dans son livre et qui se réalise sur une durée de quarante jours, peut être appliqué légalement par tout

médecin, les produits indiqués par Jacquier étant tous disponibles en pharmacie ou dans le commerce. Il offre en outre l'avantage appréciable d'être dépourvu de toute toxicité et d'éviter au malade les traitements classiques douloureux ou traumatisants, sans parler des chocs psychologiques. Jacquier le présente également pour les non-cancéreux comme un moyen d'assurer un bon fonctionnement de l'organisme et d'éviter ainsi l'apparition des maladies. Il l'a expérimenté maintes fois sur lui-même et des membres de sa famille.

Indépendamment de ce traitement général, Jacquier a également proposé une thérapie extrêmement simple et d'un coût dérisoire pour traiter en particulier les tumeurs cancéreuses à l'aide d'injections d'eau oxygénée. Traitement trop simple et trop économique sans doute pour être pris au sérieux par les éminents cancérologues, dont le prestige risquerait de se dissoudre dans ce liquide banal relégué dans la thérapie des petits bobos. Pourtant, Jacquier n'en démord pas : l'oxygénation est une panacée. Voyons ce qu'il écrit à ce propos en 1981 :

« (...) *Deux savants anglais ont trouvé que, dans certains cas de cancer, l'eau oxygénée était curative. Là encore, nous l'avions écrit bien antérieurement et nous répétons nos propos de l'époque :*

La tumeur cancéreuse, du fait de son métabolisme réduit, se met à produire de plus grandes quantités de déchets qu'un tissu normal. Pour empêcher cette production de déchets par la tumeur, il faut évidemment la détruire, par exemple l'extirper chirurgicalement ou bien tuer les cellules qui la composent, mais non avec les rayons X, le radium ou le cobalt radioactif, qui sont les méthodes radiothérapiques le plus couramment employées, parce que ces méthodes tuent les cellules et laissent, pourrait-on dire, leurs cadavres sur le terrain... Ces cadavres sont de véritables « charognes » de l'importance d'une cellule. Ils sont eux-mêmes, par conséquent, la source de nouveaux déchets.

Il faut donc, si l'on ne peut l'extirper, détruire la tumeur par un tout autre procédé, en employant un moyen qui brûle ces résidus de cadavres cellulaires.

Un produit qui peut remplir ce rôle, et nous l'avons déjà indiqué, c'est l'eau oxygénée, qui peut détruire la tumeur en la brûlant au sens chimique, c'est-à-dire non pas en la tuant simplement, mais en la tuant et en faisant la combustion des déchets dus aux cellules mortes.

On comprend d'ailleurs de cette façon pourquoi la radiothérapie, connue depuis plus de cinquante ans, n'a pas conduit à la solution dans la lutte contre le cancer ; qu'au contraire, nous pouvons l'affirmer, sauf dans le cas de tumeurs superficielles ou peu profondes (utérus ou peau), facilement atteintes, ces thérapeutiques conduisent à la production de déchets en tuant la tumeur. En conséquence, momentanément, sous l'influence des radiations, la tumeur disparaît, mais ensuite le terrain infesté de résidus est propice à une nouvelle apparition de la tumeur (par suite d'une plus grande formation de déchets) et à celle des métastases ou cancers secondaires.

D'autre part, le sang, après quelques irradiations, est lésé et perd de son pouvoir d'oxygénation tissulaire, c'est-à-dire qu'il y a production plus grande encore de déchets dans un état colloïdal déficient. (...)

L'eau oxygénée, elle, détruisant la tumeur par superoxygénation conduisant à la combustion des déchets formés par la mort des cellules, devait donc nous conduire à de bien meilleurs résultats. À ce sujet, nous nous citons : « Nous, ce que nous proposons, comme méthode destructive de la tumeur, c'est une destruction totale oxygénante conduisant à des dégradations importantes des cellules malignes, dégradations conduisant ensuite à des solubilisations.

Cette destruction doit être faite par un produit non toxique et violemment oxygénant, comme l'eau oxygénée super-concentrée à 130 ou 160 volumes.

Lorsque la tumeur est accessible, on peut la détruire par des injections périphériques et à cœur d'eau oxygénée super concentrée.

Un effet secondaire (utile) *de l'eau oxygénée par suite de cette destruction par brûlures internes peut être un effet de*

concentration de plasma favorable. » (Le cancer vaincu ? - 1954).

Toutefois, en nous délivrant cette extraordinaire « ordonnance », René Jacquier me semble avoir oublié une très grave contre-indication.

C'est que l'eau oxygénée, cela ne coûte presque rien, et rapporte donc moins encore. Les cancérologues vont-ils jeter à la casse tous leurs merveilleux appareils à rayons, toute leur panoplie de produits chimiques sophistiqués, sans parler des séjours hospitaliers, alors que la Sécurité sociale distribue les milliards comme s'il en pleuvait ? Allons ! Vous rêvez !

Et puis, soyons justes, croyez-vous que les patients eux-mêmes, si souffrants et angoissés soient-ils, ne seraient pas, du moins pour la plupart, quelque peu vexés d'avoir été guéris à l'eau claire ou presque ? Vous les imaginez en train de raconter à leurs amis que leur tumeur a été éradiquée par quelques piqûres du désinfectant le plus ordinaire ? On se moquerait d'eux; on les traiterait de farceurs, d'esbrouffeurs, de mythomanes, de malades imaginaires. Ah non ! Plutôt souffrir, plutôt mourir que d'être ainsi tourné en ridicule. Par contre, sortir de l'hôpital avec l'auréole du martyr et tout nimbé du prestige des grands professeurs qui se sont penchés sur votre cas avec sollicitude, voilà qui vous pose un homme ! D'ailleurs il faut bien comprendre que la médecine est désormais devenue une religion. Et toute religion, c'est connu, exige l'obéissance, la pénitence et le sacrifice.

Je sais ce que vous pensez : que je ne devrais pas plaisanter sur un sujet aussi grave. Hélas ! Je ne plaisante pas le moins du monde. Tout cela ressort de la psychologie individuelle ou collective la plus élémentaire. D'ailleurs, comment les mensonges pourraient-ils durer et prospérer aussi longtemps si un grand nombre de gens ne trouvaient pas un intérêt matériel, social ou caractériel à leur pérennité ? Un intérêt mal compris, illusoire, chimérique, lourd de tragiques conséquences pour l'avenir, certes, mais néanmoins perçu comme un appréciable intérêt immédiat.

Ainsi va le monde...

Cependant, malgré l'incompréhension, l'adversité et tous les obstacles accumulés sur sa route, René Jacquier, inaccessible au découragement autant qu'à l'amertume, continue inlassablement de présenter partout son fameux « Bol d'Air ». Et cette persévérance porte ses fruits. C'est ainsi qu'au début de l'année 2001, Laurence Salomon, une naturopathe enthousiasmée par les résultats obtenus auprès de ses patients grâce à l'invention de René Jacquier, publie sous le titre évocateur Respirez la santé ! (Éditions Grancher), une synthèse remarquablement claire des effets du « Bol d'Air ».

La préface du livre est rédigée par le Dr Norbert Avetyan, et je la reproduis ci-dessous intégralement, car elle évoque d'autres médecins réputés dont la conscience professionnelle ne peut se satisfaire du dédain des mandarins envers une technique aussi efficace :

« *En acceptant de préfacer le livre de Laurence Salomon, naturopathe, je souhaite apporter mon soutien à son précieux travail de recherche et d'écriture sur le Bol d'Air Jacquier, et aussi démontrer que les médecines allopathiques et alternatives peuvent s'associer pour le plus grand bien des malades.*

C'est grâce à Michel Gérome, à qui je veux ici rendre hommage, que j'ai eu la chance de découvrir le Bol d'Air Jacquier. Il l'utilisait déjà depuis quelques mois lorsqu'il est venu me consulter pour soigner son cancer. Le Dr Lévy, cancérologue, m'avait également fait part de ses connaissances à ce sujet.

La clinique Labrouste est maintenant équipée de 10 appareils et cela fait un an que nous les utilisons de façon rigoureuse. Quatre Bols d'Air sont en place fixe dans le service et six autres sont prêtés aux malades en cours de traitement anti-cancéreux.

Tous mes malades ne bénéficient pas du Bol d'Air. Seuls ceux qui le souhaitent y ont recours. Nous les informons de la méthode afin qu'ils puissent faire leur choix. En général, ce sont les gens ouverts aux médecines alternatives, qui sont également suivis par des homéopathes avec qui je travaille de concert.

Concrètement, depuis maintenant un an que nous pratiquons sérieusement la méthode, j'ai constaté que les malades sous

chimiothérapie et radiothérapie supportaient mieux ces traitements. Leur vitalité étant améliorée, cela se répercute sur une meilleure qualité de vie. Ils se sentent moins affaiblis par les traitements et peuvent par conséquent poursuivre leur chimiothérapie et leur radiothérapie dans les délais prévus.

Il est certain que l'OBC n'est pas remboursée par la Sécurité Sociale, mais ne devons-nous pas évoluer vers plus de prise en charge, surtout en ce qui concerne notre propre santé ?

Le Bol d'Air mérite d'être davantage connu, notamment dans les milieux scientifiques et auprès du grand public. Dans l'avenir, il sera certainement de plus en plus utilisé et reconnu pour son efficacité. Mais cela demande du temps. En médecine allopathique, certaines molécules peuvent rester dans l'ombre de nombreuses années avant d'être finalement reconnues comme très efficaces. C'est le cas de l'Oxaliplatine. Cette molécule a été découverte dans les années 83-84, mais elle fut délaissée pendant 15 ans. Or, elle se trouve aujourd'hui reconnue comme l'un des traitements les plus efficaces lorsqu'il s'agit de soigner le cancer du côlon.

Je pense sincèrement que la médecine allopathique et les médecines alternatives doivent travailler ensemble, car elles ont un besoin mutuel d'échanger leurs compétences respectives. Elles ont, il me semble, le devoir d'essayer d'améliorer les chances de guérison des patients ainsi que leur qualité de vie.

En effet, il est indéniable que l'OBC pallie la fatigue engendrée par les traitements en agissant globalement sur le terrain et particulièrement sur l'hémoglobine.

Ce livre est à la fois scientifique et de lecture aisée pour le grand public. Il devrait permettre aux personnes pratiquant ou non le Bol d'Air, ainsi qu'aux thérapeutes, médecins ou non, d'assimiler son mode d'action.

En étant mieux comprise, cette thérapeutique pourra être appliquée à bon escient. En effet, il est dommage de constater que trop peu de thérapeutes l'utilisent à ce jour. En outre, bien rares sont ceux qui connaissent véritablement son mode de fonctionnement.

Ainsi, le nombre et la durée des séances doivent être adaptés aux patients. Certaines personnes devront, en effet, commencer très doucement en respirant seulement trois minutes par jour, tandis que d'autres, au contraire, pourront faire des séances plus longues sans réactions délicates à gérer. Tout est affaire d'individualité, car aucun traitement, qu'il soit allopathique ou de médecine douce, ne peut s'appliquer de façon mathématique.

Grâce aux efforts de nombreuses personnes, au livre de Laurence Salomon et aux patients qui chaque jour me font découvrir davantage, j'espère que d'autres services de cancérologie s'équiperont de Bol d'Air afin de potentialiser leurs résultats.

Les progrès thérapeutiques et les demandes des patients évoluent : guérir ou vivre avec sa maladie, mais en allant dans le sens de la vie et vers la recherche du mieux-être. »

Docteur Norbert AVETYAN

À la lecture de ce texte rédigé par un praticien expérimenté qui se soucie avant tout de la santé des patients et refuse de s'enfermer dans quelque dogmatisme que ce soit, on est immédiatement conduit à se poser ces questions : Pourquoi tous les services français de cancérologie ne disposent pas, à l'exemple de la clinique Labrouste, d'un Bol d'Air Jacquier leur permettant d'améliorer considérablement l'efficacité des traitements et le bien-être des malades ? Pourquoi une invention aussi performante demeure-t-elle quasi inconnue, tandis que tant de cancéreux souffrent et se désespèrent ? Combien faudra-t-il d'années, voire de décennies, pour que le corps médical, qui se targue sans cesse de succès illusoires contre le cancer, reconnaisse enfin la valeur d'une thérapie dont le seul tort est d'avoir été inventée par un chimiste non médecin ? La médecine française serait-elle devenue une cléricature considérant comme hérétique et relaps tout ce qui ne sort pas de son sein ?

L'un des obstacles que trouve devant elle l'expansion de la méthode Jacquier réside, il faut bien le dire, dans le coût relativement élevé de l'appareil. Mais pourquoi ce coût élevé (actuellement aux environs de 1 400 euros) ? Nul n'ignore qu'une machine quelconque ne peut être vendue à un prix accessible que

si sa commercialisation se développe suffisamment pour qu'une fabrication industrielle en grande série permette d'en abaisser les coûts. Et nous sommes ici dans un cercle vicieux : tant que les hôpitaux et les cliniques ne commandent pas de Bols d'Air Jacquier et tant que la Sécurité sociale ne rembourse pas ces traitements, l'appareil ne peut pas « décoller » industriellement et le prix reste élevé, ce qui ralentit du même coup sa diffusion auprès des particuliers.

Néanmoins, le succès du « Bol d'Air » progresse inexorablement. Depuis 2001, la Société Holiste, de Saône-et-Loire, distribue l'appareil en exclusivité et propose des locations pour essai. Des particuliers se regroupent entre amis et voisins, ou en association, pour bénéficier de cette méthode d'oxygénation, sur laquelle un autre grand médecin a donné le témoignage suivant :

« *Je connaissais bien la faiblesse des méthodes relevant d'une simple inhalation d'air enrichi en oxygène et je cherchais d'autres solutions pour combattre l'hypoxie qui est à l'origine de très nombreux troubles métaboliques, directs ou indirects, pouvant conduire à toutes sortes de maux, des plus légers aux plus graves.*

En tant que sportif de bon niveau et plongeur, je m'intéressais aux travaux du Dr Baix sur la chambre hyperbare où règne la pression nécessaire pour que soit mieux dissous dans les tissus de l'organisme l'oxygène inhalé en forte concentration. Ces travaux portant sur plus de 18 000 malades (depuis 1963) montrant des résultats dans des centaines de cas d'ostéonécrose, d'artériopathie, d'asphyxies générales ou localisées, d'intoxications, de maladies immunologiques comme la sclérose en plaques... m'apportaient la preuve de l'importance de l'oxygénation tissulaire dans le traitement des maladies et le maintien des processus d'autoguérison.

Malgré des centaines de publications internationales ainsi que son inscription à la nomenclature des actes professionnels depuis 1972, la médecine hyperbare s'était très peu développée en France. Il est probable que la déception qui a accompagné les traitements à l'air enrichi en oxygène a jeté un discrédit tenace englobant toutes les autres oxygénothérapies. Pour ma part, je continuais à chercher une solution plus simple, plus accessible,

pouvant être utilisée régulièrement à titre curatif mais aussi prophylactique.

C'est alors que j'entendis parler de l'Oxygénation Biocatalytique par le Bol d'Air Jacquier. Un patient, mineur silicosé à 80%, avait des résultats qui m'étonnaient. Je décidais de rencontrer son inventeur, René Jacquier. Cet homme me fit découvrir et comprendre cette solution simple qui permet une meilleure assimilation de l'oxygène normalement respiré.

L'idée était formidable ! De très nombreux travaux expérimentaux et cliniques, des publications étayaient cette méthode et je ne la connaissais pas. Plusieurs milliers de personnes avaient déjà eu recours à cette oxygénation. Les résultats semblaient très importants dans des domaines très divers, depuis l'insuffisance respiratoire jusqu'aux problèmes cardiaques et cardio-vasculaires en passant par les pathologies métaboliques et dégénératives. Comme pour le caisson hyperbare, il existait une véritable histoire de cette méthode et je l'ignorais. Depuis, mes observations personnelles n'ont cessé de consolider mon enthousiasme.

De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'apporter à l'organisme, par voie respiratoire, un catalyseur d'oxygénation qui pénètre dans le sang en associant l'oxygène de l'air normalement respiré. Ce catalyseur ayant une très grande affinité avec l'hémoglobine, va permettre la formation d'un complexe peroxyhémoglobine plus instable que l'oxyhémoglobine, libérant plus facilement son oxygène, augmentant ainsi la biodisponibilité de celui-ci dans tout l'organisme.

Les processus d'oxydoréduction sont accélérés sans qu'il y ait d'hyperoxygénation ni de perturbation de l'équilibre entre les radicaux libres et les systèmes de défense endogène constitués par les enzymes, les vitamines, les oligoéléments.

Concrètement, ce catalyseur est un peroxyde d'alpha pinène obtenu à partir d'un extrait d'oléorésine de pin Pinus Pinaster à l'aide d'un petit laboratoire portatif appelé Bol d'Air Jacquier. Ce produit naturel, une fois peroxydé, doit être respiré sous une forme gazeuse et concentrée, tout de suite au moment de sa fabrication, au moment où il est actif.

D'une odeur agréable, il pénètre jusqu'au fond des alvéoles pulmonaires et, du fait de sa très grande affinité avec l'hémoglobine, passe dans le sang immédiatement au moment de l'inhalation. Au contact des radicaux prosthétiques de l'hémoglobine, il se décompose en un oxygène libre très assimilable et un oxyde d'alpha pinène naissant qui reste provisoirement lié à l'hémoglobine. Le complexe oxyde d'alpha pinène hémoglobine (dans lequel l'oxygène revêt une forme oxonium) peut être considéré comme une véritable vitamine d'assimilation de l'oxygène respiré. Le cycle catalytique ainsi formé se poursuit jusqu'à l'élimination de ces dérivés d'alpha pinène, soit environ quatre à cinq heures après l'inhalation.

En résumé : – le procédé est simple à mettre en place – les inhalations sont de courte durée (environ 10 minutes par jour) – le résultat est une optimisation très importante du métabolisme basai, donc de toutes les fonctions de l'organisme – il n'y a pas d'accoutumance et si l'on observe quelques réactions d'élimination, *ce ne sont en aucun cas des effets iatrogènes.*

Aujourd'hui, après dix années d'observation sur plusieurs centaines de patients, l'importance des résultats liés à cette oxygénation tissulaire ne cesse de m'étonner. Il ne s'agit pas d'administrer un traitement médicamenteux spécifique, mais d'avoir une action préventive et curative sur les troubles liés à la mauvaise oxygénation cellulaire. Sans danger, sans accoutumance, très simple à mettre en pratique, elle pourrait être systématiquement appliquée dans toutes les insuffisances respiratoires, bien sûr, mais aussi pour ralentir les mécanismes de dégénérescence, pour stimuler les défenses naturelles et la capacité d'autoguérison, pour agir sur les troubles physiologiques de la sénescence, sur les maladies métaboliques, pour favoriser l'équilibre nerveux et psychique, contre les intoxications, dans les cures antitabac, dans l'entraînement des sportifs de haut niveau, pour accompagner et renforcer tous les traitements spécifiques (meilleure absorption des médicaments, notamment des antibiotiques).

Aujourd'hui, la pollution atmosphérique diminue l'oxygénation générale de l'organisme par blocage des sites de fixation de l'oxygène sur les hèmes ferriques de l'hémoglobine, la pollution des aliments par les nitrates principalement nuit également par

blocage de l'hémoglobine, le vieillissement, le stress, la surcharge pondérale, certaines médications freinent la capacité des tissus intoxiqués à se servir de l'oxygène. Paradoxalement, c'est sans doute la sous-oxygénation tissulaire qui provoque le déséquilibre des systèmes antiradicalaires et entraîne le stress oxydatif.

Il y a là un formidable terrain de recherche pour confirmer certaines applications traditionnelles du Bol d'Air Jacquier et pour en découvrir d'autres encore inconcevables aujourd'hui.

J'aimerais encourager les jeunes médecins, biologistes, chimistes dans cette prospective, car il est certain que l'oxygénation tissulaire est la clef d'un bon fonctionnement de l'organisme, de la vie cellulaire et de son prolongement. »

Professeur Jean LÉON

Le 19 août 2002, Europe 1 recevait en ses studios René Jacquier et Laurence Salomon pour une interview de deux heures au cours de la chronique de Marc Menant. Cette émission eut un sucés considérable qui devait susciter un flot de plusieurs centaines de lettres d'auditeurs. Des témoignages saisissants de patients furent diffusés, dont notamment celui de la maman d'une jeune femme atteinte de leucémie, à qui le cancérologue ne donnait que six mois à vivre si elle ne suivait pas un traitement classique, et qui s'était guérie seule grâce à la pratique du Bol d'Air.

D'autre part, une journaliste britannique, enthousiasmée par l'appareil qu'elle avait expérimenté elle-même, publiait à son sujet un article de deux pages dans la revue anglaise PURE - modern lifestyle, en novembre 2002, portant ainsi outre-Manche la notoriété de cette thérapie.

Aujourd'hui, René Jacquier, ses quatre-vingt-douze ans sonnés, vit toujours et en pleine forme dans sa bonne ville de Lyon. Enthousiaste, volubile et juvénile à vous couper le souffle, il est capable de vous résumer toutes ses recherches en une heure de téléphone.

Je subodore que ce surdoué est suroxygéné !

ANTOINE PRIORE (1912-1983)

Ce que de nombreux journaux appelèrent, à la fin des années soixante, « L'Affaire Priore » (prononcez Prioré) est certainement la plus invraisemblable succession de malentendus, de soutiens courageux, d'obstructions systématiques, d'expériences scientifiques probantes, de dérobades politiques et administratives, d'espoirs fous et de déceptions amères que l'on puisse imaginer à propos d'une invention extraordinaire, inexplicable et peut-être aujourd'hui à jamais perdue.

Le fait capital, ahurissant, que toute personne sensée se refuserait à croire et que pourtant je vous affirme ici être absolument réel est celui-ci : Il existe depuis 45 ans une machine pouvant produire un rayonnement électromagnétique qui guérit le cancer à coup sûr, que personne ne veut utiliser et dont l'inventeur mourut dans l'amertume sans être parvenu à la faire agréer par la communauté scientifique et les pouvoirs publics.

Si un membre de ma famille était décédé d'un cancer au cours des trente dernières années, j'assignerai en justice conjointement pour non-assistance à personne en danger les ministres de la Recherche scientifique et de la Santé publique ainsi que les Présidents de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences qui se sont succédés à ces postes de 1965 à 1985. La « non-assistance » risquant d'être prescrite, je la transformerai en « crime contre l'humanité », qui ne saurait l'être. J'espère que quelqu'un le fera et qu'éclatera ainsi au grand jour le plus grand scandale médical du siècle, responsable de la mort de plusieurs millions de personnes et auprès duquel l'affaire du sang contaminé fait figure de légère bévue.

La première personne qui attira mon attention sur

l'extraordinaire invention d'Antoine Priore fut mon ami Yves Ricaud, qui était à l'époque le dynamique Président de la Fédération Française de Crémation. C'était en 1989. J'avais déjà entendu parler de Priore et de sa « machine à guérir le cancer », mais je n'avais pas encore eu l'occasion de me pencher sur le sujet. Yves Ricaud, qui habitait Bordeaux et avait travaillé toute sa vie dans le milieu médical bordelais, s'était beaucoup intéressé aux travaux de Priore et il me convainquit aisément que ceux-ci méritaient une enquête de L'Ère nouvelle.

Je me mis donc en rapport avec le Comité national de soutien pour la découverte d'Antoine Priore qui s'était créé à Gujan-Mestras après le décès de celui-ci et qui continuait inlassablement, malgré tous les revers, de lutter pour la reconnaissance de son invention. À sa tête se trouvait le professeur Raymond Pautrizel, agrégé de médecine, pharmacien, docteur ès-sciences et représentant de la France à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Lui-même luttait depuis vingt ans, sans relâche mais sans succès, pour faire admettre l'efficacité de la « Machine Priore », pour laquelle il avait conduit, avec l'aide de sa sœur Anne-Nelly, les expériences les plus concluantes.

Le Comité me fit parvenir un dossier qui, quoique très succinct, me stupéfia. Et je publiai en janvier 1990 un article intitulé Non, l'affaire Priore ne sera pas enterrée !, qui exprimait ma révolte bien plus qu'un espoir véritable, sachant de longue date combien la France est experte en enterrements de première classe des chercheurs non-conformes.

Lorsque j'entrepris la rédaction du présent livre, le nom d'Antoine Priore trouva immédiatement sa place au milieu des « savants maudits » que j'entendais réunir. Je voulus reprendre alors contact avec le Comité, mais j'appris que celui-ci ne fonctionnait plus et que le professeur Pautrizel venait de mourir. Cependant, grâce à l'amabilité d'une secrétaire de la mairie de Gujan-Mestras, je réussis à joindre au téléphone M. Daniel Mourgues, un homme qui avait consacré beaucoup d'efforts et de dévouement, pendant de nombreuses années, à l'action du Comité de soutien.

Je ne résiste pas au plaisir de vous conter cette conversation

téléphonique peu banale. Lorsque son téléphone sonna, le 27 novembre 2000 vers 19 heures, M. Mourgues était souffrant et rentrait tout juste de l'hôpital, très affaibli. Je le dérangeais manifestement et m'en excusai. Je ressentis la douleur, la lassitude et le désintérêt à l'intonation de sa voix, terne et comme étouffée, malgré l'effort perceptible qu'il faisait par courtoisie pour me répondre.

Je lui rappelai mon article de 1990, lui exposai mon projet et lui proposai, ayant scrupule à le fatiguer davantage, de le rappeler quelques jours plus tard pour lui demander des informations complémentaires à celles que je possédais. Il acquiesça tout d'abord, puis me posa quelques questions concernant ce livre. Nous commençâmes de dialoguer. L'esprit d'Antoine Priore flottait sans doute sur la ligne. Je sentis peu à peu Daniel Mourgues s'animer, reprendre, comme on dit, « du poil de la bête » et bientôt se passionner à nouveau pour une affaire à laquelle il avait certainement consacré le meilleur de lui-même. Sa voix rajeunissait et se fortifiait à vue d'œil (je veux dire à ouïe d'oreille). L'élocution redevenait peu à peu tonique et d'une vivacité grandissante. Il ne me lâchait plus et je riais sous cape. Une heure plus tard nous discutions encore et c'est moi qui me voyais contraint d'abréger la conversation.

Ayant raccroché l'appareil, je m'interrogeai, empreint de quelque remords : l'avais-je fatigué ou au contraire revigoré ? J'optai pour la seconde hypothèse, car je persiste à croire que rien n'est meilleur pour la santé que la passion pour une belle cause.

Mon correspondant m'avait dit ne plus avoir beaucoup de documents, mais je reçus quelques jours plus tard un très volumineux dossier de photocopies. Allons, ne désespérons de rien. Il y a encore des gens de cœur et de courage en notre doulce France ! Par Toutatis, les cloportes seront défaits !

Parmi les documents que Daniel Mourgues m'a fait parvenir figurent notamment plusieurs pages photocopiées d'un livre intitulé Dossier Priore édité chez Denoël en 1983, mais que je n'ai pu me procurer car il est épuisé. Son auteur fut lui aussi un homme exceptionnel auquel je veux ici rendre hommage.

Journaliste à Sud-Ouest, Jean-Michel Graille fut un informateur d'une qualité malheureusement trop rare dans la presse française. Car cet homme n'hésita jamais à s'engager à fond pour faire connaître du public les chercheurs-découvreurs indépendants que la « nomenklatura » s'applique à occulter. Je n'ai malheureusement pas eu le plaisir et l'honneur de le rencontrer, mais il me suffit de le lire pour deviner l'homme de sensibilité, d'enthousiasme et de probité qu'il fut sans aucun doute. De surcroît excellent praticien de la langue française, Jean-Michel Graille fut l'un des rares chroniqueurs de notre pays à avoir pleinement mesuré l'immense responsabilité qui est celle des journalistes, de la presse tant écrite qu'audiovisuelle, dans l'évolution d'une société, d'une nation, d'une civilisation.

Car, contre les mafias, les coteries, les réseaux, les lobbys de tout poil qui pratiquent la désinformation à outrance et noyautent l'État afin de mettre les citoyens à leur merci, la démocratie n'a que deux remparts : la justice et la presse. Or, elles sont de nos jours toutes les deux encombrées à l'extrême et ne peuvent remplir leur rôle que lorsque des magistrats intègres et des journalistes pugnaces ayant le sens des priorités savent distinguer clairement, les premiers où est le droit moral au sein de la complexité du droit légal, et les seconds quel est l'événement important dans la masse des événements futiles.

Cependant, le journaliste précède le magistrat dans l'exercice de sa responsabilité sociale. Car le juge ne tranche en dernier ressort que les affaires dont il est saisi et qui ont atteint le degré scandaleux du forfait patent et prouvé. Le journaliste, lui, s'occupe de tout et est aux prises avec tout le monde. Il est exactement « celui par qui le scandale arrive » car il en est le révélateur. Surtout, il est le médiateur incontournable sans qui les créateurs originaux n'ont aucun moyen d'atteindre le public. Les journalistes ont pour premier devoir de faire connaître à tout un peuple ce qu'il y a de meilleur en lui et aussi ce qu'il y a de pire. Loin s'en faut que tous s'avèrent capables de bien remplir ce devoir, mais Jean-Michel Graille était de ceux-là. C'est pourquoi il ne cessa d'informer ses lecteurs des travaux d'Antoine Priore comme des obstructions intolérables qu'il rencontrait, au point qu'il finit par leur consacrer un livre. Et nous verrons dans mon dernier chapitre qu'il se battit également pour un autre « savant maudit », Loïc Le Ribault, qui est, avec

René Jacquier, l'un des deux seuls survivants de mon petit groupe d'éclaireurs de pointe. C'est donc au livre de Jean-Michel Graille que j'emprunterai les principaux éléments biographiques concernant notre génial Italien de Bordeaux.

Antoine Priore naquit en Italie, à Trieste, le 10 avril 1912. Il suivit les cours de l'école d'électricité Alexandre-Volta, dont il sortit diplômé à l'âge de dix-huit ans. Quelques années plus tard, il devint élève de l'École supérieure d'électronique de Bologne. Durant la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il est officier radariste dans la marine italienne, le lieutenant Priore est envoyé en Albanie, où il doit remettre en état de marche une centrale électrique défaillante. C'est alors qu'il fait une constatation très surprenante. Il s'aperçoit que des oranges qui ont été oubliées pendant plusieurs semaines à proximité d'un champ électromagnétique ne présentent aucune moisissure et sont demeurées parfaitement consommables. Cette observation ne va plus cesser de hanter son esprit au cours des années suivantes et elle aura pour effet d'orienter toute sa destinée vers l'étude persévérante des effets des champs magnétiques. Comme disait Jean-Michel Graille : « Après la pomme de Newton, l'orange de Priore ? ».

En juillet 1943, Mussolini, allié d'Hitler, est destitué. Le 6 novembre 1943, l'Italie change de camp et déclare la guerre à l'Allemagne. Le lieutenant Priore est alors fait prisonnier par les Allemands dans la région de Koningsberg, en Prusse orientale. Après avoir séjourné dans différents camps de prisonniers, il est utilisé par les Allemands pour ses capacités de technicien en électricité dans de nombreuses bases militaires. Mais il ne perd pas de vue ses oranges, et ses réflexions l'amènent à considérer que si les champs magnétiques et électromagnétiques ont la propriété d'empêcher la putréfaction des aliments, il est certainement possible de construire une machine utilisable pour la conservation des produits agroalimentaires. Son idée est de faire passer sur un tapis roulant des viandes, des fruits et des légumes sous un champ magnétique et électromagnétique, assurant ainsi leur longue conservation sans nuire à leur qualité. De quoi peut-être faire fortune lorsque la guerre sera finie.

Toutefois, elle ne l'est pas encore, et Priore, toujours prisonnier des Allemands, arrive à Bordeaux en février 1944

pour être affecté au service d'entretien de la base sous-marine. Il est très inquiet, car il craint que les Allemands ne l'entraînent avec eux dans leur retraite ou fassent pire encore. Il a repéré des Français qui venaient assez souvent dans la base. Un jour du mois d'août 1944, il s'enhardit à leur parler, bien que son français soit à peine compréhensible. Avisant celui qui semble les diriger, il lui demande ce qu'ils font là. L'homme auquel il s'adresse lui répond qu'il est commissaire de police. Il s'agit du commissaire principal Louis Durand, qui dirige la section criminelle du SRPJ de Bordeaux. L'Italien prend le risque de demander au commissaire Durand s'il ne peut pas le faire sortir de la base, autrement dit le faire évader.

Priore a de la chance, car ce qu'il ne sait pas, c'est que Louis Durand est aussi le chef d'un groupe de résistants de la police et que s'il pénètre dans la base allemande sous les prétextes les plus divers censés être en rapport avec sa fonction officielle, c'est en réalité pour repérer les points névralgiques et les signaler à l'aviation anglaise de bombardement. Ils prennent rendez-vous pour le lendemain matin au même endroit. À l'heure dite, Durand fait monter discrètement Priore dans la voiture de la police et ils ressortent tous sans encombre.

Priore rejoint alors un maquis FTP en Dordogne et il participera brillamment aux combats de la libération du Sud-Ouest. Quelques mois plus tard, Louis Durand retrouve Antoine Priore installé à Bordeaux, rue Poyenne, car il y a ouvert un petit atelier de réparations radioélectriques. Il travaille dur et de plus il est opérateur, le soir, dans un cinéma de quartier. Mais en fait il consacre l'essentiel de son activité à concevoir et à construire un appareil capable de produire un rayonnement électrique et électromagnétique pour la conservation des fruits et légumes. Séduit par l'imagination et la compétence du petit Italien qu'il a « libéré » et qu'il considère donc comme son protégé, Louis

Durand va l'aider de son mieux. Ce qui n'est pas rien, compte tenu du fait que son poste dans la police et son rôle dans la Résistance lui confèrent en tous lieux une influence certaine. Et Graille nous précise : « *A l'exemple et à la demande de Louis Durand, de nombreux policiers vont aider, de façon parfois inattendue, cet Italien évadé d'un camp allemand grâce à la résistance française et qui a su payer sa dette en se battant*

courageusement dans les rangs des maquisards de Dordogne. »

Si bien que lorsque Priore s'installe à Floirac, dans un pavillon où il va monter sa première « machine », des policiers, des techniciens, des militaires de haut grade vont se mettre en quatre pour lui procurer tout le matériel dont il a besoin. Et Jacques Chaban-Delmas lui-même, devenu maire de Bordeaux, sera pendant de nombreuses années l'un des plus fidèles soutiens de Priore.

Ainsi, lorsque Durand et Priore demandent au vétérinaire Francis Berlureau, directeur des abattoirs municipaux, l'accès à ses laboratoires pour que Priore puisse faire des expériences sur le sang et les tissus animaux, le docteur Berlureau, tout à fait favorable à ce projet, se sent néanmoins obligé d'en demander l'autorisation au maire. Chaban-Delmas répond aussitôt : « Aucun problème. Vous avez le feu vert. Faites ce que vous devez faire et travaillez avec Priore. »

Et Priore va travailler avec Berlureau pendant une dizaine d'années. Car ses expériences prennent un temps fou. D'abord parce qu'elles sont minutieuses, ensuite parce qu'il dispose de peu de temps libre. N'oublions pas qu'il doit gagner sa vie et faire de grosses dépenses en matériel. Néanmoins, les choses avancent. L'une des expériences les plus étonnantes est celle qu'il fait sur des lentilles. Graille nous la décrit ainsi :

« *Matériel d'expérimentation donc, des graines de lentilles* (Lens esculenta) *mises en germination à 18°C en atmosphère non conditionnée. Ces lentilles sont réparties en six boîtes de Pétri contenant chacune quatre graines placées sur du coton humide. Ces six boîtes sont partagées en deux lots. Trois boîtes servent de témoins. Les trois autres sont soumises chaque jour à la même heure et pendant une durée de dix minutes au rayonnement de la machine de Priore. Un rayonnement qui résulte en fait du mélange d'un champ magnétique d'intensité moyenne de 225 gauss et de 4 longueurs d'ondes électromagnétiques de 80 m, 32 m, 3 m, 0,10 m.*

Les six boîtes sont placées dans la même pièce, une salle où la température ambiante est maintenue à 18° C. Cela pendant deux semaines. Au bout de ces deux semaines, on observe que les

témoins qui ont poussé ne dépassent pas une longueur de 5 cm. Par contre, dans le même temps et à la même température, les jeunes plantes nées de graines soumises au rayonnement, atteignent entre 12 et 15 cm (longueur de la partie aérienne de la plante).

Première conclusion : le rayonnement émis par la machine favorise et accélère la croissance des tissus végétaux. (Les mêmes expériences ont été faites avec des tulipes, avec des asparagus, etc. Pour des résultats identiques.) »

La preuve est donc faite que la machine agit, et agit fortement, sur la croissance des végétaux, ce qui ouvre déjà des perspectives alléchantes. Mais on n'en est pas à l'étude du cancer. Et c'est Berlureau qui va mettre l'inventeur sur la piste.

Priore, raconte Berlureau, venait aux abattoirs avec un galvanomètre, pour prendre des mesures sur des animaux vivants et des animaux morts. (Un tissu vivant donne une réponse électrique tandis qu'un tissu mort n'en donne pas). Or, le vétérinaire se souvient de son professeur toulousain, Lombard, et de ses cours sur le cancer, au cours desquels il avait parlé à ses élèves d'un opuscule écrit en 1928 par Charles La ville et qui avait pour titre : Le Cancer : dérangement électrique. Il suggère à Priore d'examiner avec son galvanomètre un bœuf atteint d'un cancer testiculaire. Priore s'aperçoit qu'il n'obtient pas de réponse électrique du tissu cancéreux. Berlureau lui parle des théories de Laville. Pour Priore, c'est l'illumination ! Car le rayonnement de sa machine augmente la réponse électrique des tissus qui lui sont soumis. Pas de doute, il va pouvoir guérir le cancer !

À partir de ce moment, oubliées la pousse des végétaux et leur conservation ! Priore n'aura plus qu'une idée en tête : guérir les cancéreux. Et on le comprend. Mais il faut des preuves, donc faire de nouvelles expériences.

La première est faite sur une chatte cancéreuse. Celle-ci présente plusieurs tumeurs. Berlureau l'opère et enlève la plus grosse, qui gêne l'animal. Sur une autre il effectue un prélèvement qu'il envoie pour analyse au professeur Drieux, à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort. Après quoi, la chatte est

soumise pendant une demi-heure chaque jour au rayonnement de l'appareil Priore.

Deux semaines plus tard, on constate que les tumeurs ont fortement diminué de volume. Berlureau refait un prélèvement et l'envoie au professeur Drieux, sans le prévenir que les deux prélèvements successifs ont été faits sur la même tumeur du même animal, ni qu'entre les deux celui-ci a reçu un rayonnement électromagnétique. Le résultat des deux analyses est fantastique. Le premier indique une tumeur maligne évoluant en cancer, le second une tumeur bénigne. L'effet anticancéreux de la machine Priore est nettement établi, du moins pour Berlureau et Priore. Ce qu'il faut maintenant, c'est guérir le cancer d'un être humain. Or, est-il besoin de dire que les travaux de Priore n'ont pas pu passer inaperçus. Trop de gens sont au courant, et trop heureux de dire à qui veut l'entendre : « Vous savez, notre ami Priore, avec toute son installation électrique de Floirac, il va bientôt guérir le cancer ! ». Et ce qui devait arriver arriva...

Un Bordelais, M. Gaston R. souffre de la gorge et son médecin a fait effectuer une biopsie du larynx. L'examen est effectué par le Laboratoire d'analyses médicales de la rue du Parlement-Ste Catherine. Le docteur Biraben, anatomo-pathologiste, signe le compte-rendu N° 72741 le 10 mars 1955, qui révèle « un aspect manifeste de début d'épithélium pavimenteux ». Autrement dit, un début de cancer du larynx ! Le 15 mars, le médecin traitant de Gaston R. prend rendez-vous pour son client à la clinique Théodore-Ducos où il doit être opéré le 22 mars. Mais Gaston R. n'est pas d'accord, car l'opération est mutilante, et il consulte un autre médecin, qui est au courant des travaux de Priore et qui conseille de tenter d'abord un traitement avec le rayonnement de la machine. Ce qui est fait.

Deux mois plus tard, une nouvelle analyse est effectuée dans le même laboratoire et par le même docteur Biraben. Le compte-rendu N° 74978 du 27 mai 1955 constate « de simples processus d'hyperplasie papillomateuse sans aucune dégénérescence épithéliomateuse constatable ». Ce qui signifie en français ordinaire que le larynx de Gaston R. n'est plus cancéreux.

Antoine Priore exulte !

Je gage que ce soir-là, il a du mal à s'endormir, notre magicien de l'électromagnétisme. J'imagine les rêves dorés qui tourbillonnent dans son cerveau. Lui, l'italien transplanté dans la capitale d'Aquitaine, après une guerre qui a chamboulé son destin comme bien d'autres, il va être « l'homme qui guérit le cancer », le non-médecin qui va terrasser la monstrueuse maladie qui angoisse le monde entier. Il sera un des grands bienfaiteurs de l'humanité. Le voici promis à une gloire planétaire ! Il vient d'entrer dans l'Histoire. Et surtout, il va pouvoir rendre à sa bonne ville de Bordeaux et à ces Bordelais qui l'ont si généreusement accueilli et aidé, tous leurs bienfaits au centuple.

Car cette solidarité chaleureuse et désintéressée qui s'est manifestée envers lui a eu un effet imprévu sur le caractère et le comportement de l'inventeur. À défaut de devenir Français (car il conservera toujours, à juste raison selon moi, sa nationalité italienne), Priore, éperdument reconnaissant, deviendra un Bordelais inconditionnel, résolu à faire profiter sa cité d'adoption de tout ce qu'il pourra réaliser. Certes, c'est tout à son honneur, mais cela explique pour une part les difficultés qu'il rencontrera auprès du microcosme parisien. Et Jean-Michel Graille en déduit : « Si l'inventeur avait accepté de partir travailler au Canada, aux États-Unis, en Angleterre, en Tchécoslovaquie ou plus simplement à Paris dans le cadre de l'institut du radium (Curie) ou du complexe anti-cancéreux de Villejuif, il n'y aurait jamais eu d'affaire Priore... »

Quant à moi, je n'en suis pas si sûr, puisque les deux chercheurs dont je parlerai plus loin, qui travaillèrent tous deux au CNRS et à l'institut Pasteur de Paris, n'en furent pas moins rejetés, persécutés et « maudits » dès qu'ils prétendirent apporter la guérison aux malades sans passer sous les fourches caudines de la nomenklatura. Il n'en est pas moins vrai que Priore accumulait les handicaps : il était étranger, n'était pas médecin et ne jurait que par Bordeaux. Reconnaissez que cela faisait trois motifs sérieux pour lui claquer la porte au nez, le fait qu'il puisse guérir le cancer étant, admettons-le, d'un intérêt tout à fait secondaire. Car enfin il ne faut pas se tromper de priorité : ce qui compte, ce n'est pas l'amélioration de la santé, c'est le triomphe de la médecine. Ne pas confondre !

Donc, une fois établie sans doute possible la réalité de « l'effet Priore », celui-ci considère qu'il faut passer aux actes, c'est-à-dire guérir tous ceux qui en ont besoin et puis, accessoirement, obtenir la reconnaissance officielle des sommités médicales. Mais, dans son esprit, cette reconnaissance n'est qu'une formalité, peut-être nécessaire pour la commercialisation de son invention et son utilisation par le corps médical, mais qui ne saurait l'empêcher de commencer à lutter contre la maladie, puisque la machine est là, qu'elle est parfaitement opérationnelle et que la souffrance n'attend pas.

Il rêve ! Mais il ne sait pas qu'il rêve. Parce qu'il connaît sa machine, il sait ce qu'elle peut faire et il en a les preuves. Mais il ne connaît pas les hommes. Et il croit que les scientifiques des académies s'intéressent à la vérité et à la réalité des faits. Certains, oui, sans doute, mais combien ? Les autres, les plus nombreux, ne sont que les cardinaux de la religion nouvelle. Ce qui les intéresse, c'est la barrette et la pourpre, sans parler du compte en banque. Quant à la vérité, mon bon monsieur, ils n'en ont rien à cirer. Et Priore ne va pas tarder à s'en apercevoir.

En effet, alors que dès 1955, nous venons de le voir, l'efficacité thérapeutique de la « machine Priore » est prouvée, les années vont s'écouler lentement dans un interminable carrousel d'expériences, de communications, de vérifications, de contestations, d'essais, d'expertises et de contre-expertises, de discussions orageuses à l'Académie des sciences et tout cela ne débouchera sur rien, jusqu'à ce que Priore meure dans l'amertume et la rancœur, que la nomenklatura médicale soit enfin soulagée par la disparition de ce gêneur et qu'elle puisse continuer imperturbablement de torturer les patients à coups de chimiothérapie et de radiothérapie barbares qui détruisent le malade plus sûrement que sa maladie.

Heureusement, en 1955, Priore n'attend pas. Convaincu sans doute que la reconnaissance de son invention est une affaire de semaines, il soigne tous les cancéreux qui se présentent à lui. Clandestinement, bien sûr, sinon il tomberait sous le coup de la loi pour « exercice illégal de la médecine ». Il est un peu candide, comme tout honnête homme qui juge le monde à son aune, mais il n'est pas fou. Donc, tout en continuant officiellement ses expériences sur les tissus animaux et végétaux, il fait profiter

discrètement du rayonnement de sa machine les malades qui viennent à lui. Et ils sont nombreux. D'ailleurs il prend la précaution de faire établir des analyses et des dossiers comme celui de Gaston R. ou de la petite chatte guérie. Ce seront autant de preuves de l'efficacité de sa thérapie.

« *Des dossiers comme ceux-ci* - nous relatera beaucoup plus tard Jean-Michel Graille -, *Antoine Priore en a accumulé des dizaines, peut-être des centaines. Sans parler des lettres innombrables provenant de la plupart des pays du globe. Lettres de malades, lettres de médecins, demandant toutes des rendez-vous, proposant parfois des fonds importants sinon illimités. Des lettres parfois signées de noms prestigieux.*

Priore ne se soucie ni des signatures ni des sommes proposées. Du jour où il prend conscience de l'importance de sa découverte jusqu'au moment de sa mort, il n'a qu'une seule idée en tête : faire reconnaître son invention par les scientifiques français et construire à Bordeaux les usines d'où sortiront les machines à guérir le cancer. Construire sa machine à l'étranger ou même à Paris ? Hors de question même si, à la clé, les crédits sont illimités... (...) En trente ans, l'inventeur a eu de nombreuses fois l'occasion de faire fortune à condition de quitter Bordeaux ou de livrer le secret de son invention. Il a rejeté toutes les offres et a passé sa vie à soigner gratuitement et clandestinement des cancéreux. C'est peut-être ce dernier détail qui le distingue le mieux de ceux qui se sont acharnés à le détruire. »

(Souligné par Graille)

C'est qu'au fil du temps, Antoine Priore a acquis malgré tout une relative célébrité. Jean-Michel Graille l'a fait connaître de toute l'Aquitaine par ses articles dans Sud-Ouest. Et peu à peu la grande presse nationale et internationale s'intéressera à l'italien de Bordeaux, à l'ingénieur électronicien qui a inventé le « rayon anti-cancer».

Science et Vie lui consacrera un grand article de Pierre Rossion en 1971. La revue hebdomadaire du Sunday Times en publiera un autre en 1973, signé de Lord Solly Zuckerman, ancien Conseiller scientifique en chef du gouvernement de Winston Churchill pendant la guerre. Et j'en passe.

Encore que la vie m'ait appris à ne plus m'étonner de rien, surtout en ce qui concerne la bassesse et l'indignité de nos prétendues « élites », trois choses dans cette affaire me laissent quelque peu perplexe. Comment se fait-il que personne, parmi ceux qui proposaient des crédits, n'ait songé à financer la construction en série de machines Priore à Bordeaux, comme le voulait l'inventeur, quitte à les exporter ensuite aux quatre coins du monde, puisque de nombreux médecins étaient disposés à s'en servir ? Aucune autorisation ni caution scientifique ou médicale française n'était nécessaire pour cela. Faut-il déduire de cette timidité industrielle que nul ne sait plus agir sans avoir dans la poche un bout de papier revêtu d'un tampon officiel ? J'espère que non, car si c'est le cas, le monde est foutu.

D'autre part, comme la plupart des médecins de Bordeaux ne pouvaient ignorer que Priore soignait des cancéreux (en dehors même de ceux qui lui envoyaient des malades), comment se fait-il que l'Ordre des médecins, vigilant gardien du temple, ne l'ait pas traîné en justice pour « exercice illégal de la médecine » ? Oh mais suis-je bête ! N'eût-ce pas été lui faire une publicité formidable, reconnaître implicitement que la machine « soignait » et risquer de dévoiler la scandaleuse obstruction dont Priore était victime ? Ne nous faisons pas de souci. Il y a toujours de bonnes raisons à tout. Même si ces raisons sont fort éloignées de l'éthique affichée du serment d'Hippocrate.

Troisième énigme : Comment se fait-il que Charles de Gaulle, qui fut au pouvoir de 1958 à 1969, donc pendant la période cruciale de « l'affaire Priore », et qui prétendait « chercher des chercheurs qui trouvent », n'ait pas été mis au courant, au moins par Chaban-Delmas, de la découverte de l'ingénieur bordelais ? Ou bien, s'il le fut, jugea-t-il que c'était un « problème d'intendance » et que, comme il lui arrivait parfois de le dire, « l'intendance doit suivre » ? Mais comment l'intendance peut-elle suivre quand l'impudence lui barre la route ?

Examinons maintenant l'historique résumé de la tragique « saga Priore », de 1950 à 1977, tel qu'il m'a été fourni, à quelques mots près, par Daniel Mourgues, complété de 1981 à 1983 par des extraits d'un article de Jean-Michel Graille paru dans Sud-Ouest en 1984 et auquel j'ai ajouté d'importants extraits des communications de l'Académie des sciences, du livre

de Graille et des articles de Science et Vie et du Sunday Times (passages en italique) :

1950 à 1960 - Premiers travaux de M. Antoine Priore, ingénieur électronicien à Floirac (Gironde), avec l'aide de M. Francis Berlureau, docteur vétérinaire, directeur des abattoirs municipaux de Bordeaux et M. Maurice Fournier, docteur en médecine. - Des expériences encourageantes sont réalisées sur des animaux et sur des plantes. Quelques cas humains sont traités sous la responsabilité de certains médecins.

1960-1961 - M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, demande au doyen de la faculté de médecine et à quelques professeurs de se réunir en commission pour juger des résultats obtenus avec l'appareil Priore sur des rats greffés avec la tumeur T8 (réputée incurable) par M. Jean Biraben, professeur agrégé à la faculté de médecine et M. G. Delmon, assistant, à cette même faculté (publiés seulement en 1966). - La Commission refuse de prendre ces résultats en considération.

Nouvelle commission quelques mois plus tard comprenant, outre les précédents, M. Courtial, directeur à l'institut du Radium de Paris, pour la partie médicale. - Nouveau refus de prise en considération. Par la suite, contacts de F. Berlureau et A. Priore avec l'institut Gustave Roussy de Villejuif.

1964 - M. Maurice Guérin, cancérologue à l'institut de Villejuif, envoie un de ses collaborateurs, M. Marcel Rivière, professeur agrégé à Rennes, effectuer une expérimentation avec la tumeur T8 greffée chez le rat.

L'efficacité du rayonnement est confirmée. Première publication présentée par M. Robert Courrier, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences le 21 décembre 1964 (t. 259, p. 4895-4897, Groupe 14), avec les précisions suivantes :

« *Des rats porteurs de la tumeur T8, soumis à l'action de champs électromagnétiques à différents stades du développement de la greffe présentent, lorsque le traitement est appliqué à des doses suffisantes, une régression complète de la tumeur et la disparition totale des métastases qui l'accompagnent habituellement.* »

1965 - M. Robert Courrier demande à M. Raymond Pautrizel, professeur à la faculté de médecine de Bordeaux, d'accueillir sa collaboratrice du Collège de France, Mme Colonge, et de surveiller des animaux en expérience (lymphosarcome 347 du rat) - Publications à l'Académie des sciences (février 1965 et mars 1965) - La communication du 8 février 1965, concernant le lymphosarcome lymphoblastique 347 réputé inguérissable, signée Rivière, Priore, Berlureau, Fournier et Guérin précise notamment :

« *Des rats greffés avec le lymphosarcome lymphoblastique 347, soumis à l'action de champs électromagnétiques à différents temps d'évolution du processus cancéreux, montrent, lorsque le traitement est conduit à des doses appropriées, une régression complète des tumeurs et des métastases ganglionnaires généralisées qui les accompagnent. De même, le syndrome leucémique qui s'installe très précocement après la greffe, est lui aussi totalement enrayé, et les animaux présentent rapidement un état général satisfaisant qui persiste après l'arrêt du traitement.* »

À l'issue de la publication du 1er mars, querelle à l'Académie et opposition violente de M. Antoine Lacassagne, de l'institut du Radium de Paris. (Cette querelle fut ainsi contée par Lord Zuckerman dans le Sunday Times en 1973 - article repris en français par la revue Choisir la Vie en 1986 :

« *Quand le professeur Courrier se rassit ce jour-là après son exposé, le professeur Lacassagne, un des radiobiologistes les plus respectés de ce siècle, prit la parole pour déclarer sa totale incrédulité et pour demander avec insistance que le compte rendu écrit de cette séance de l'Académie comporte une note indiquant son regret que des conclusions aient été tirées si hâtivement des observations rapportées. Ces observations, dit-il alors, portent sur la résorption de greffes cancéreuses et non sur la guérison de cancers spontanés. Il ajouta que ces dites observations étaient appelées à avoir un impact désastreux sur le public.»)*

Dernier trimestre : Une équipe anglaise de l'institut du Cancer de Londres entreprend une expérience avec des souris cancéreuses. Les souris repartent guéries à Londres.

1966 - Janvier - M. Robert Courrier demande à M. Raymond Pautrizel de rencontrer à Bordeaux Sir Alexander Haddow, directeur du Chester Beatty Research Institute (Institut du Cancer de Londres) et Président de l'Association Internationale de lutte contre le cancer, accompagné de M. E. J. Ambrose, professeur au même institut. Le modèle de cancer expérimental proposé est la tumeur induite par benzopyrène chez le rat. Pour une tentative de compréhension des résultats déjà obtenus sur des tumeurs cancéreuses, R. Pautrizel propose une expérimentation sur des cultures de cellules cancéreuses

Refus d'A. Haddow. L'expérience est entreprise. Résultats positifs et les rats vivants repartent à Londres. Les expérimentateurs anglais acceptent alors le protocole expérimental précédemment proposé par R. Pautrizel et viennent à Bordeaux effectuer en collaboration avec lui une expérimentation sur des cultures de cellules cancéreuses (He La et KB).

à la lumière des résultats très partiellement positifs obtenus sur les cultures de cellules cancéreuses et des régressions spectaculaires des tumeurs chez l'animal traité, Raymond Pautrizel émet l'hypothèse d'une stimulation des défenses de l'organisme par le rayonnement plutôt que celle d'un effet direct sur « l'agent pathogène ». R. Pautrizel propose alors de passer à un modèle parasitaire très étudié dans son laboratoire : Trypanosoma equiperdum (le trypanosome est l'agent de la maladie du sommeil). Ce trypanosome injecté à l'animal a la particularité d'entraîner la mort de 100 % des rats ou des souris en 4 à 5 jours. Résultats positifs obtenus après irradiation (guérison d'animaux). Publication à l'Académie des sciences en août 1966. À cette époque se termine la réalisation d'un nouvel appareil Priore par la maison Leroy-Sommer. Pierre Rossion écrit dans Science et Vie en avril 1971 :

« *Le 20 juin 1966, deux des signataires des premières communications, MM. Rivière et Guérin, apportent par une quatrième communication à l'Académie des sciences une nouvelle information très importante à propos des suites de leurs premières expériences. Ils vont en effet, chez des animaux guéris de leur greffe de lymphosarcome lymphoblastique, deux, six et dix mois auparavant, tenter une deuxième fois la même greffe*

cancéreuse. Or, la greffe ne prend pas. Ce qui prouve que le traitement initial a développé une immunité spécifique et durable contre cette variété de cancer... »

1967 - Avril - Rupture de l'association A. Priore- firme Leroy-Sommer. (Explication donnée par Jean-Michel Graille:

« En 1967, Priore rompt avec « Les Moteurs Leroy », société d'Angoulême qui a essayé de le court-circuiter en falsifiant un contrat et qui lui a imposé des modifications qui rendent son nouvel appareil inefficace. (Par contre, la société Sovirel, filiale de Saint-Gobain, ne cessera jamais de travailler bénévolement pour Priore et mettra au point pour lui une technologie verrière d'avant-garde. »)

Avec l'accord d'Antoine Priore, Raymond Pautrizel s'engage à trouver et à rassembler les fonds nécessaires à la construction d'un petit appareil.

1968 - Septembre - Expériences reprises avec Trypanosoma equiperdum dès la construction terminée du petit appareil.

1969 - Avril - Obtention de fonds de l'OMS. Dépôt de demande de financement à la D.R.M.E. (Direction des recherches et moyens d'essai, service de recherche des Armées).

Publication des résultats avec le nouvel appareil. **Résultats encore plus spectaculaires qu'avec l'appareil précédent. Note à l'Académie des sciences.**

Mai - Sur les conseils de Robert Courrier, constitution d'une commission de contrôle par invitations adressées à une quarantaine de personnalités scientifiques et administratives. Une vingtaine accepte. La Commission est présidée par M. Roger Cambar, professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux.

Dernier trimestre - M. A. J. Berteaud, maître de recherche au C.N.R.S., est mandaté par la D.G.R.S.T. (Délégation Générale pour la Recherche Scientifique et Technique) et désigné par la D.R.M.E. pour effectuer des mesures permettant de reproduire l'appareil Priore. À la demande de R. Courrier, par suite des calomnies répandues quant à des substitutions d'animaux, à la

suite de la réunion D.G.R.S.T. du 3 juin 1966, Mme R Châteaureynaud (chargée de recherches C.N.R.S. en année sabbatique à Paris) effectue une série expérimentale d'isogreffes et d'allogreffes. Résultats : Les souris de lignée pure soumises au rayonnement rejettent une deuxième greffe du même donneur au même receveur (isogreffe), ceci tendant à montrer que le rayonnement affine les mécanismes de reconnaissance de l'organisme. Les résultats obtenus sur des greffes entre individus de différentes lignées de souris (allogreffes) suggèrent que le rayonnement stimule les mécanismes de défense (compte rendu D.R.M.E., compte rendu d'activité C.N.R.S. 1969-1970).

1970 - Poursuite des expériences sur la trypanosomiase avec l'affection chronique du lapin. Compte rendu Académie des sciences 1970. Reprise de quelques expériences sur la souris avec les physiciens désignés et envoyés par la D.R.M.E. pour prendre des mesures sur l'appareil.

Février 1970 : Demande adressée par Raymond Pautrizel à la direction de l'INSERM pour la construction d'un appareil par Antoine Priore dans les locaux de l'Unité U89 INSERM qu'il dirigeait. Refus de la Direction.

1971 - M. André Lwoff, prix Nobel, envoie son collaborateur M. S. Avrameas réaliser des expériences animales avec le rayonnement émis par l'appareil Priore. Résultats satisfaisants. Les résultats des expériences précédentes réalisées avec les physiciens sont publiés à l'Académie des sciences. Les physiciens présentent leur rapport de synthèse final « Analyse des rayonnements électromagnétiques émis par l'appareil Priore ».

Convention D.R.M.E. N° 69.34.693.00.480.75.01. Référence C.N.R.S. 659.04.38. Les résultats d'autres expériences sont publiés au Colloque Européen de parasitologie. À la demande de M. Chaban-Delmas, Premier ministre, R. Pautrizel rencontre M. Worms à Matignon et entre ainsi en contact avec la D.G.R.S.T.

(Après la communication du 1er février à l'Académie des sciences, Pierre Rossion conclut ainsi son article de *Science et Vie : « Les physiciens sont convaincus que le rayonnement efficace est beaucoup plus complexe que cela, mais pour parvenir à analyser ce phénomène, il faut encore de nouveaux préalables. Il*

faut lever la méfiance qu'a accumulée, chez M. Priore, la somme fabuleuse des incompréhensions, des avanies, des insultes et des tentatives d'escroquerie qui l'entourent depuis de nombreuses années. Et il faut qu'un véritable effort de dimension nationale soit développé, pour agir efficacement et pour agir vite. » (!!!)

1972 - Avril - Des crédits sont dégagés et le maître d'œuvre désigné est la maison Leroy-Sommer à laquelle sont versés les fonds. Construction d'un gros appareil à Floirac. Dans le monde scientifique, des rumeurs accusent les Bordelais de garder cette affaire pour eux. La construction du nouvel appareil et les démolitions qu'elle provoque vont entraîner l'arrêt des expériences avec le « petit appareil ».

Publications de travaux précédents réalisés avec M. Gaston Mayer, professeur à la faculté de médecine de Bordeaux sur la régénération des lésions testiculaires graves du lapin infesté par Trypanosoma equiperdum et soumis au rayonnement Priore. Note à l'Académie des sciences. (...)

1975 - Le gros appareil terminé fonctionne pour l'expérimentation animale pendant 8 à 10 jours. Les résultats positifs sont obtenus plus rapidement qu'avec les deux appareils précédents. L'expérience prouve donc qu'une augmentation de puissance de l'appareil améliore encore les résultats. Publication Académie des sciences en février 1975.

1976 - Raymond Pautrizel obtient de Leroy-Sommer la réparation des dégâts ayant entraîné l'arrêt du « petit appareil », pour continuer l'expérimentation avec le modèle Trypanosome.

Les travaux de recherche peuvent reprendre. Les résultats seront publiés à la Société belge de médecine tropicale en 1977 et à l'Académie des sciences en mai et septembre 1978.

1977 - Fin de l'expérimentation animale : le rayonnement issu des trois appareils successifs utilisés pour l'expérimentation sur Trypanosoma equiperdum a eu les mêmes effets biologiques de stimulation des défenses de l'organisme, sans effet direct sur le parasite.

Octobre - Reprise de quelques traitements de cancers humains avec le « petit appareil ». Commission médicale constituée avec l'accord de M. Robert Courrier. Résultats très encourageants.

1979 - Décembre - Note envoyée à **l'Académie de médecine. Publication refusée.**

1981 - L'amiral Pierre Emeury, conseiller scientifique de la Présidence de la République, découvre « l'Affaire Priore ». Il dépose le 31 janvier sur le bureau de Valéry Giscard d'Estaing une note indiquant qu'il estime pour sa part qu'il s'agit vraisemblablement de la plus importante découverte médicale et scientifique du siècle. Il demande carte blanche pour s'occuper du dossier. Le Président donne son feu vert le 2 février.

L'amiral Emeury demande à l'Académie des sciences de préparer un protocole expérimental qui sera confié pour exécution aux services scientifiques de l'Armée. Les cancérologues de l'Académie font traîner les choses en longueur. Il leur faut trois mois pour réunir une commission. Ils veulent ensuite élaborer un rapport de synthèse de l'affaire. Le professeur Jean Bernard se propose pour sa rédaction. Il part en emportant le dossier et ne le ramènera pas. La commission est enterrée avant d'avoir fonctionné.

Le 10 mai, François Mitterrand est élu Président de la République. Giscard d'Estaing quitte l'Élysée. L'amiral Emeury part en retraite. Un nouveau dossier est envoyé à Jean-Pierre Chevènement, nouveau ministre de la Recherche. Celui-ci semble décidé à agir et il exige que l'Académie des sciences remette son rapport.

1982 - 23 mars - La commission de l'Académie, toujours présidée par Jean Bernard, remet un rapport de 23 pages. *(Note de P.L. : La commission, qui avait tous les dossiers en mains, a mis 10 mois pour rédiger ces 23 pages. Le présent chapitre comporte également 23 pages. Je l'ai construit et rédigé en 7 jours.)*

Chevènement enferme le rapport dans un coffre et refuse de le montrer à qui que ce soit, même aux principaux intéressés. Le professeur Pautrizel va devoir insister durant près d'une année

pour en obtenir communication.

1983 - 2 mai - M. Pautrizel obtient enfin le document. Il constate avec effroi que de nombreuses expérimentations probantes ne sont pas mentionnées et que le rapport démolit complètement le dossier Priore, non sans mentionner toutefois (en deux lignes) que le rayonnement de Priore « a un effet biologique incontestable ». (Ce qui n'a pas grande signification si l'on ne précise pas quelle sorte d'effet.)

Antoine Priore, au comble de l'écœurement, meurt huit jours plus tard, âgé de 71 ans. Il en avait 38 lorsqu'il construisit sa première machine.

Morts d'un cancer en France : 138 511 personnes en 1988, 146 837 personnes en 1997 (source Quid). Depuis la première guérison certifiée obtenue par l'appareil de Priore (Gaston R.) en 1955, plus de 5 millions de personnes sont mortes d'un cancer en France, la plupart dans d'atroces souffrances. Mais je crois qu'elles ont été en fait « assassinées par omission ». Les membres des Académies des sciences et de médecine de Paris, capitale du « pays des droits de l'homme », sont-ils les responsables-coupables de cet holocauste ? Je laisse à mes lecteurs le soin d'en juger. (Dans le monde, plus de 3 millions de personnes meurent d'un cancer chaque année.)

Je mesure pleinement l'effarement et l'incrédulité de mes lecteurs parvenus au terme de cet historique. Ainsi, il existe depuis 47 ans à Bordeaux un appareil qui, sans le moindre doute, non seulement détruit les tumeurs cancéreuses rapidement, sans souffrance ni traumatisme quelconque pour le malade, mais soigne tout aussi efficacement la terrible maladie du sommeil, une des plaies de l'Afrique, et qui guérit ces pathologies par stimulation électromagnétique des défenses naturelles de l'organisme, ce qui implique donc logiquement, sous réserve d'inventaire, qu'il peut guérir toutes les maladies. Invention formidable que l'Académie des sciences a méprisé et dont l'Académie de médecine n'a jamais voulu entendre parler !!!

Je crois me souvenir qu'en 1789 on a guillotiné des foules de notables pour beaucoup moins que ça. Sans doute injustement pour beaucoup d'entre eux. C'est pourquoi personne ne peut

souhaiter une révolution qui, sous couleur de rétablir la justice, n'aboutit en général qu'à remplacer une clique de malfrats par une autre puis à terminer ses excès dans les bras d'un dictateur. Mais si l'on veut éviter de tels bouleversements, il est indispensable de mettre un terme sans plus tarder au scandaleux monopole de la cléricature médico-scientifique qui a mis le peuple français en esclavage invisible.

Parmi les opposants au rayonnement Priore, celle du professeur Antoine Lacassagne fut des plus virulentes. Le seul mérite de cette opposition fut d'avoir été franche et publique, alors que les autres furent sournoises et constituées de rumeurs calomnieuses. Néanmoins, il faut remarquer le caractère incohérent de la critique de Lacassagne. Comment pouvait-il contester la valeur d'une réussite du rayonnement sur des tumeurs greffées, alors que les animaux témoins également greffés mais non traités mouraient absolument tous ? Quant à obtenir des résultats sur des cancers spontanés, rien n'était plus facile : il suffisait d'envoyer des cancéreux à Priore, qui ne demandait que cela, comme le faisaient d'ailleurs certains médecins de Bordeaux, et de constater les guérisons. En outre, pourquoi Lacassagne parle-t-il d'un « effet désastreux sur le public » ? Craint-il que l'on ait fait naître un faux espoir ? Ce serait une raison de plus pour vérifier au plus vite la validité de cet espoir.

Non, la vraie crainte de Lacassagne, peut-être en partie inconsciente, c'était que la réussite du traitement Priore et l'enthousiasme du public qui l'aurait inéluctablement suivi auraient consommé la ruine de ces « grands cancérologues » en rendant toutes leurs techniques obsolètes. Et puis, quelle honte insupportable pour ces prestigieux professeurs que de voir un électronicien immigré sans connaissances médicales leur damer le pion soudainement. Pourtant, les professeurs Pautrizel, Courrier et Caristan, dont la compétence et la réputation ne le cédaient en rien à celles de leurs collègues, n'éprouvaient pas ces craintes et ne se souciaient que du progrès de la science et de la guérison des malades. Question de hauteur d'âme, sans doute.

Dans cette lamentable affaire, une tragique anecdote est à verser au dossier de la « Justice immanente ». Quelques années

après cette mémorable séance de l'Académie, le professeur Antoine Lacassagne se suicida en se jetant par la fenêtre. Il était atteint d'un cancer incurable... Au fait, Chevènement, ça va la santé ?

Jacques Chaban-Delmas disait à propos de l'Affaire Priore : « *Ce n'est pas une affaire, c'est un western ».* Pierrette Châteaureynaud, du CNRS, qui travailla longtemps avec l'appareil Priore, affirmait *: « Il y a deux clans. Il y a ceux qui ont utilisé la machine et constaté des résultats et les autres qui ne peuvent pas dire « ça ne marche pas » puisque ça a marché, mais sont viscéralement contre ».* Voilà qui suffit à démontrer que la raison était du côté des premiers.

Parlant de Priore, Graille écrit : « *Il ne comprendra ni n'acceptera jamais les exigences de la Science et de la Médecine. Pour lui, les expérimentations, les contrôles, les vérifications, les recherches complémentaires, sont du temps perdu inutilement. « Je fabrique des machines qui guérissent le cancer; prenez-les et soignez les malades. Ne vous occupez pas du reste. » On pourrait résumer ainsi son point de vue. (...)*

Priore, bien qu'il ne cesse de collaborer au travail des chercheurs, accepte de plus en plus mal ce qu'il considère comme une perte de temps. Il estime que les savants se font plaisir avec un appareil qui pourrait guérir les cancéreux qui meurent chaque jour. Le caractère de l'inventeur va subir des variations importantes au fur et à mesure des péripéties de cette recherche. (...) Par contre, ce qui ne changera jamais, c'est la volonté de Priore de préserver le secret de son invention. (...) Il est persuadé que s'il livre le secret de sa découverte, c'en est fini de ses projets bordelais. Les Parisiens s'empareront de son invention et lui-même n'aura plus son mot à dire. Alors il conserve jalousement son secret. Il n'a confiance en personne. À tel point que les différents brevets qu'il dépose, en 1962, 1963 et 1967 laissent perplexes les ingénieurs et les physiciens qui n'y comprennent rien et en concluent que Priore est un fumiste. Il est certain qu'en 1962 et 1963, Priore a volontairement rédigé des textes de brevets dans un charabia hermétique totalement inexploitable. Il dépose ses brevets pour la forme, pour se donner une caution de sérieux, mais il n'a aucune illusion sur la protection amenée par cette démarche. Et il n'a pas tort. Toute sa vie, il aura à se

mesurer à des hommes, chercheurs ou industriels, qui n'auront qu'une idée en tête : percer à jour le secret de l'inventeur et construire eux-mêmes une machine qu'ils pourront exploiter pour leur propre compte, pour leur propre gloire, et surtout sans avoir à subir les caprices de l'inventeur. Bien des « Machines Priore » seront ainsi construites plus ou moins clandestinement. Aucune n'a jamais fonctionné. »

Pour ma part, je considère que Priore a eu raison sur toute la ligne. Non seulement les recherches et vérifications des scientifiques étaient bel et bien une perte de temps, mais en outre, et Priore devait le sentir d'instinct, l'écoulement du temps suffit à tuer une invention. Si une découverte n'est pas utilisée rapidement, elle se « dissout » en quelque sorte. Quelques semaines d'expériences, quelques mois à la rigueur sont acceptables, mais dès lors que les années défilent sans que « l'accouchement » puisse avoir lieu, on ne peut aboutir qu'à un avortement.

Car le temps use tout, même l'amour, même la passion, même l'enthousiasme. Peu à peu, l'affaire Priore devint une « vieille affaire », pour ceux-là même, sans doute, qui la soutenaient. J'ai observé un processus analogue se dérouler avec la « Tour Nazare ». Lorsque certains qui la découvraient étaient près de s'enthousiasmer, le seul fait d'apprendre qu'elle attendait depuis vingt ans les refroidissait à vue d'œil, sans même qu'ils s'en rendent compte. Cela éveillait leur méfiance. La sagesse populaire a raison : « Il faut battre le fer tant qu'il est chaud ».

Mais il est évident que les « viscéralement contre » ont tout intérêt à ce que le fer se refroidisse. Et quelle meilleure manière de le refroidir que de multiplier à plaisir des expériences interminables qui, sous prétexte de méticulosité scientifique, finiront par lasser tout le monde ? Hélas, les scientifiques amis de Priore sont tombés tête baissée dans le panneau. En le persuadant de se plier à ces multiples expériences, je crains qu'ils ne lui aient rendu un mauvais service. Victimes de leur formation, ils ont joué sans le vouloir le jeu des adversaires. Priore, lui, voyait juste. Il fallait soigner tout de suite et lancer la fabrication des machines. Les résultats et le succès public auraient balayé l'opposition. Qui donc déjà disait : « Préservez-moi de mes amis. Je me charge de mes ennemis » ?

En l'occurrence, les ennemis surent bien manœuvrer. Et Jean-Michel Graille nous conte ainsi leurs « exploits » :

« Enfin, il y a le clan des opposants de « l'avant-premier » jour. Ceux qui jugent et rejettent définitivement la découverte de Priore avant même qu'on en connaisse les premières applications. Ceux-là considèrent que Priore, petit bricoleur, immigré de fraîche date, n'est qu'un fumiste, un illuminé, voire un escroc, et qu'il ment lorsqu'il affirme avoir trouvé ce qu'eux recherchent, avec méthode et science, depuis des années. Ces gens-là ne sont pas nombreux, une dizaine peut-être, presque tous parisiens, presque tous cancérologues, mais leur influence est considérable. Ils font dès le début un « blocage » complet sur le dossier Priore et rien, pas même des preuves indiscutables, ne pourra les faire changer d'avis. (À la différence par exemple d'un homme comme André Lwoff, qui n'hésitera pas à faire preuve d'une admirable humilité en reconnaissant publiquement devant ses pairs qu'il s'est trompé et que son premier jugement était erroné.)

Ces « jusqu'au-boutistes », qui sont tous des chefs de file de la recherche et de la médecine françaises, trouvent deux appuis inespérés. Les physiciens qui, mortifiés par le refus de Priore de leur dévoiler le secret de son appareil, vont désormais refuser de s'y intéresser, préférant le tourner en dérision. Enfin, la passivité de la grande masse des chercheurs. Opportunistes, carriéristes ou simplement prudents, ils ne veulent surtout pas se compromettre dans cette querelle scientifique qui les dépasse très souvent et dont ils préfèrent d'ailleurs ne pas être informés. »

Revenons un peu en arrière. Graille n'a pas été le seul à se battre pour la vérité. Par exemple, un journaliste du Figaro, Léon-L. Gruart fit une enquête. Le 10 mars 1965, il publie le résultat de ses investigations et il écrit notamment :

« Il y a plusieurs années, le Pr Biraben, de la Faculté de Bordeaux (qui n'était encore à l'époque que le Dr Biraben) avait été chargé d'étudier le générateur de Priore. Selon certaines informations de milieux scientifiques, les résultats auraient été, à l'époque, déjà positifs sur les petits animaux et le Pr Biraben aurait fait un rapport en ce sens. C'est alors que les autorités supérieures lui auraient donné le conseil impératif « de se tenir tranquille » et de ne plus parler de cette affaire. Si la chose se

révélait exacte, il s'agirait là d'un véritable scandale médical qui devrait être sévèrement jugé.»

Or, ce que Gruart ne sait pas lorsqu'il écrit cela, mais que Biraben sait fort bien depuis dix ans, puisqu'il effectua lui-même les deux analyses de Gaston R., c'est que des cancers humains ont été guéris par Priore. Le scandale médical est encore plus réel et plus monstrueux que Gruart le suppose. Et Graille expliquera en ces termes le chantage dont fut victime Biraben : « Bien sûr, Biraben ne peut en aucun cas raconter que son silence a été la condition sine qua non de son succès à l'agrégation et que cette condition a été imposée par Lachapèle... ». Du bien joli monde !

Et maintenant se pose la question cruciale : l'invention d'Antoine Priore est-elle irrémédiablement perdue ? Voici ce qu'écrivait à ce propos Jean-Michel Graille dans Sud-Ouest en 1984:

« *Antoine Priore mort avec le secret de sa découverte, son dossier « enterré » par quelques scientifiques, faut-il pour autant estimer que son invention est perdue pour l'humanité ? Espérons seulement qu'une page a été tournée dans l'histoire d'une aventure scientifique qui n'en est peut-être qu'à ses débuts.*

Priore a laissé deux appareils. Le gros prototype expérimental, réalisé entre 1972 et 1975 par l'entreprise Leroy-Sommer. Il n'a fonctionné que quelques jours et sa remise en état a été estimée trop coûteuse. Mais il a été fabriqué sur plans et sa reproduction ne pose aucun problème technologique. Et puis il y a le petit appareil, celui financé par l'intermédiaire du professeur Pautrizel. Il a toujours fonctionné, sur des animaux comme sur des malades. Il n'est plus utilisé depuis deux ou trois ans, mais, après vérification des circuits électriques, il devrait être en état de marche. Et celui-là est réglé.

Reste donc le problème de la compréhension du réglage de l'appareil. C'est partiellement un faux problème. Il suffirait sans doute de quelques semaines ou de quelques mois de travail à des physiciens de haut niveau pour en comprendre le mécanisme. Mais il faut le vouloir. Comme en 1981 (Giscard), cette volonté doit être exprimée au plus haut niveau, celui du chef de l'État. C'est la

dernière chance du dossier Priore. »

Il y a déjà neuf ans que Graille écrivait cela. Nous avons un autre chef d'État. Est-il au courant ? Il paraît que le nouveau maire de Bordeaux, Alain Juppé, est un de ses bons amis.

Priore, Pautrizel, Graille et Chaban-Delmas lui-même, sont morts. Quelques Bordelais obstinés, médecins et scientifiques, sauveront-ils l'invention de Priore ?

Je crois devoir ajouter à ce chapitre un commentaire personnel concernant les expériences sur les animaux. Je considère pour ma part qu'il est indigne d'hommes civilisés de mépriser la sensibilité animale au point de rendre artificiellement des animaux cancéreux sous prétexte d'essayer sur eux des remèdes. Outre leur caractère barbare, ces expériences « nazies » sont totalement inutiles, puisque leur valeur sera niée par les pontifes si le résultat les indispose, comme le démontra le sieur Lacassagne. Et de toute manière il y aura toujours, hélas, suffisamment de cas humains désespérés pour que des cobayes humains volontaires s'offrent à tenter un « essai de la dernière chance ».

Alors, quand cesserons-nous donc de torturer nos « frères inférieurs » qui ont transmis la vie jusqu'à nous ?

JEAN SOLOMIDÈS (1911-1979)

Si l'« Affaire Priore » est sans conteste le plus grand scandale médical du siècle, c'est surtout parce que les preuves incontestables de l'efficacité de sa « machine anti-cancer » furent à la fois nombreuses et vaillamment soutenues par des scientifiques de haut niveau, sans pourtant réussir à vaincre les grands féodaux de la médecine qui entendent bien maintenir leur domination sur les malades réduits en servage.

Mais le cas Priore n'est cependant que l'exemple le plus éclatant d'une politique systématique d'étouffement des vraies découvertes scientifiques médicales qui a fait bien d'autres victimes. On peut même dire que Priore, d'une certaine manière, a eu de la chance. Car il n'a été ni poursuivi, ni emprisonné, ni acculé au désespoir ou à l'exil, comme le furent les trois chercheurs dont je veux encore vous conter les déboires. Antoine Priore a bénéficié, nous l'avons vu, de l'aide et de la protection des Bordelais, médecins, universitaires et politiques, grâce auxquels il a pu construire sa machine, expérimenter, réaliser l'œuvre de sa vie et guérir de nombreux malades. Si les déceptions successives finirent par le rendre amer, au moins ne fut-il pas traîné devant les tribunaux, mis à l'index comme un malfaiteur et ne vint-on pas jusque dans ses foyers confisquer ses appareils et l'acculer à la ruine.

D'autres, hélas, subirent les rigueurs de la nouvelle Inquisition, qui, pour être plus sournoise et plus feutrée, n'en est pas moins aussi intolérante et vindicative que l'ancienne. Tel fut le cas du docteur Jean Solomidès.

Il naquit le 28 février 1911 dans l'île de Chypre, qui était alors une colonie de la Couronne britannique. D'ethnie et de culture

grecques, c'est la France qu'il choisira pour y faire ses études. D'abord parce que c'est le pays de la liberté, à ce qu'on dit, et aussi parce qu'elle a une grande réputation en médecine. Or, la médecine est la grande passion de Solomidès. Donc, c'est décidé, il apprendra la médecine à Paris, et ce sera formidable ! Car la France a une légende, et le jeune Cypriote idéaliste ne soupçonne pas qu'elle a aussi ses mesquineries, ses scléroses et ses coteries. Sans doute est-ce le cas de toutes les nations. Mais la France en a plus que d'autres, alors qu'elle en est moins pardonnable que les autres, précisément parce qu'elle se targue d'offrir au monde l'exemple des vertus républicaines.

Jean Solomidès arrive donc en France en 1929 dans le but d'y devenir médecin. En fait, ce n'est pas tellement de pratiquer la médecine qui l'intéresse, mais de devenir un chercheur en médecine. Il espère même parvenir à inventer de nouveaux moyens thérapeutiques, car il ne manque pas d'ambition, au sens noble du terme. Cependant, faute de place à Paris, c'est à Montpellier qu'il fait sa première année de médecine. Il aura ensuite la possibilité de s'inscrire à la Faculté de Paris, où il poursuivra ses études médicales tout en préparant une licence de sciences à la Sorbonne, celle-ci pouvant lui ouvrir l'accès à la recherche ou à l'enseignement. Élève sérieux et assidu, car fortement motivé, il obtiendra en 1937 et 1938 les certificats de chimie biologique, de minéralogie et de physiologie générale, qui composeront sa licence, et il passe sa thèse de docteur en médecine de l'Université de Paris le 24 novembre 1938. Il entre alors à l'institut Pasteur où il se consacre à l'étude de la tuberculose expérimentale.

Mais la guerre, comme pour tant d'autres, va freiner son élan. D'autant plus que le Cypriote Yangos Solomidès est officiellement sujet britannique. Replié à Toulouse, cette ville lui est assignée après l'armistice comme résidence surveillée. Sa femme Michelle cherche du travail et persuade son mari de la laisser assurer provisoirement les besoins du ménage pour qu'il puisse compléter son bagage universitaire. Il peut ainsi acquérir, en 1943 et 1944, à l'Université de Toulouse, les certificats de licence de chimie générale, de chimie physique et de botanique générale. Il est ainsi deux fois licencié : ès sciences physiques et ès sciences naturelles. Le voici devenu un médecin mieux armé qu'aucun autre pour la recherche fondamentale.

À la Libération, Solomidès devient stagiaire du C.N.R.S., puis en 1945 attaché de recherches et il travaille parallèlement pour les laboratoires Richelet. Détaché par le C.N.R.S. à l'institut Pasteur, il va y poursuivre ses travaux pendant quatre ans et y fera ses principales découvertes, n'imaginant pas un instant qu'elles seront les causes de sa disgrâce.

Car il faut savoir, ou se remémorer, que le docteur Jean Solomidès inventa un jour un médicament merveilleux contre le cancer, dépourvu de toute toxicité, grâce auquel il sauva de nombreuses vies et améliora l'état et le bien-être de multiples malades, mais que jamais, malgré une lutte incessante dans laquelle il usa sa vie, il ne put obtenir la reconnaissance officielle de son remède. Et cela parce que l'institut Pasteur s'appliqua à le discréditer et que l'Ordre des médecins le persécuta sans cesse. Pourquoi ? Parce qu'un affreux mélange de sottise, de lâcheté, de vanité, de rapacité, de technocratisme et de privilèges de caste s'opposa frénétiquement à ce qu'un seul individu, immigré de surcroît, puisse apporter l'invention salvatrice que des milliers de prétendus chercheurs subventionnés étaient incapables de découvrir.

Je sais, vous avez l'impression que je me répète. Non, ce n'est pas moi, c'est l'Histoire qui se répète. Après Jacquier, Priore, après Priore, Solomidès, avant eux il y en eut d'autres, après eux il y en aura, et ce n'est pas fini, en vertu du principe bien connu selon lequel « les mêmes causes produisent les mêmes effets ». En France, on ne veut pas guérir le cancer ! C'est difficile à croire, j'en conviens. Moi-même, il y a vingt ans, je ne l'aurais pas cru. Parce qu'aucun honnête homme ne peut se faire à l'idée que les détenteurs de la « soi-disant vérité », retranchés dans les pages du Who's Who exploitent commercialement et honorifiquement la plus horrible maladie du monde. Et pourtant, c'est ainsi...

Le regretté docteur Henri Pradal, auteur d'un célèbre dictionnaire de médicaments et fondateur du journal L'Impatient, écrivait notamment ceci, dans la préface intitulée « Cancer et terrorisme scientifique » qu'il rédigea pour le livre d'André Conord L'Affaire Solomidès, paru en 1977 aux Éditions Jean-Jacques Pauvert :

« (...) *J'ai pensé qu'il serait utile au lecteur de ce livre d'être averti des jeux écœurants qui se déroulent dans les coulisses du savoir officiel, car je crains qu'un individu normalement constitué ne réagisse par l'incrédulité en prenant connaissance de faits facilement authentifiables mais dépassant l'imagination. (...)*

Par quelles perversions individuelles ou collectives en est-on arrivé à un terrorisme intellectuel d'autant plus odieux qu'il condamne à mort des milliers de cancéreux susceptibles d'être guéris ?

Dans tous les domaines de l'histoire des idées, il y a une incessante lutte pour la vie. Le processus biologique de la sélection naturelle semble s'appliquer aussi aux doctrines scientifiques. Les idées neuves apparaissent et seules survivent celles qui sont bien adaptées au milieu intellectuel de l'époque. »

(Ce que décrit ici le docteur Pradal n'est pas du tout une sélection naturelle, mais une sélection artificielle instaurée par une structure scientiste « aristocratique » qui voue toute la société à la décadence)

« *Les concepts nouveaux sont comparables à des mutations et risquent de faire voler en éclats les dogmes les plus respectés et apparemment les plus solidement établis. C'est pourquoi la science institutionnalisée, dont le principal souci est de maintenir ses propres structures de dominance, se comporte le plus souvent vis-à-vis de l'innovation et de la découverte comme un milieu hostile et fermement résolu à faire passer les idées vraiment neuves pour des théories loufoques, farfelues, inutiles ou dangereuses. En principe, il est admis que les chances de survie et d'épanouissement d'une découverte dépendent des résultats objectifs qu'elle est capable d'obtenir.* (C'est cela qui serait la sélection naturelle !) *En réalité, les dés sont pipés au départ : Il faut en effet savoir que les chercheurs n'appartenant pas à l'un ou l'autre de ces organismes officiels désignés par des sigles mystérieux sont considérés le plus souvent comme des « irresponsables » et des adversaires de l'orthodoxie scientifique. Ce serait du temps perdu que de les écouter ou de vérifier leurs hypothèses. Quant à admettre la valeur du travail ou de la pensée de tels francs-tireurs, ce serait risquer de confirmer par des preuves concrètes ce dont tout le monde est bien certain mais*

dont il est malséant de parler, à savoir la stérilité d'une recherche devenue responsabilité d'État, servie par des fonctionnaires et des bureaucrates bien plus soucieux de leur avancement ou de leur statut que de la recherche pour laquelle ils sont payés à vie, même s'ils ne trouvent rien. Les chercheurs les plus inventifs et les plus efficaces sont stérilisés par un tel système et finissent par le quitter pour aller travailler et trouver ailleurs. C'est exactement ce qu'a fait Jean Solomidès, qui s'est exclu lui-même des structures savantes officielles, parce qu'elles l'empêchaient de suivre la route qu'il s'était tracée. On ne le lui a jamais pardonné... »

C'est au sein même de l'institut Pasteur que le docteur Solomidès découvre, en 1947, les « peroxydases synthétiques », qu'il nommera plus tard les « physiatrons synthétiques », lorsqu'il aura mieux compris leur fonctionnement. Je n'entrerai pas ici dans des explications techniques trop complexes. Résumons très succinctement le procédé thérapeutique en disant que ces substances ont la propriété d'apporter un oxygène supplémentaire qui se fixe sélectivement sur les membranes des cellules cancéreuses et les détruit. Solomidès s'est basé en effet sur la thèse du savant allemand Warburg, qui estimait que les cellules cancéreuses peuvent être assimilées à des microbes anaérobies, c'est-à-dire vivant sans oxygène et non adaptés à lui. (Mon lecteur notera que ceci vient confirmer la justesse de l'oxygénation thérapeutique mise au point par René Jacquier.)

Ainsi donc, voici 56 ans (et presque simultanément à l'invention d'Antoine Priore) qu'a été découvert le plus efficace des remèdes anticancéreux, offrant de surcroît l'avantage inestimable de n'être absolument pas toxique, et l'on continue imperturbablement d'asséner aux malades des radiations mortelles et des traitements chimiques traumatisants et invalidants qui leur causent des souffrances intolérables et les vouent à la morphine et le plus souvent à la mort.

Je sais : vous ne le croyez pas, vous ne pouvez pas le croire, personne ne le croirait. Mais c'est précisément parce qu'on ne peut pas le croire que cela est possible. Car telle est la définition du crime parfait : c'est celui que personne ne peut imaginer, même pas son auteur. Mais oui, n'en doutez pas, médecins, radiologues et chirurgiens sont bardés de bonne conscience. À

l'exception de quelques centaines d'entre eux (tout de même !) qui ont appliqué ou appliquent quasi clandestinement le traitement Solomidès, ces messieurs ne peuvent pas croire que les physiatrons synthétiques sont efficaces, en vertu du pernicieux adage qui donne la quintessence de la crédulité humaine : si c'était vrai, ça se saurait !

Mais comment voulez-vous qu'une vérité se sache si tous ceux qui pourraient la répandre ont un intérêt majeur à ce qu'elle ne soit pas connue ? Rendant compte d'un procès intenté à Jean Solomidès en 1957, le journal Aux Écoutes avait bien découvert le pot aux roses en écrivant :

« *Si l'Ordre des médecins poursuit le docteur Solomidès, c'est peut-être parce que si ses théories étaient acceptées officiellement, beaucoup d'installations coûteuses ne seraient plus utilisées.* »

Parbleu ! Comment pourrait-on demander à des milliers de gens qui tirent leur subsistance de la fabrication et de la mise en œuvre d'un formidable appareillage et d'un gigantesque système hospitalier, tous payés par la Sécurité sociale, d'accepter de gaieté de cœur l'irruption d'un petit docteur grec qui, avec ses ampoules miraculeuses et pas chères, les enverrait tous au chômage ? Ils ne peuvent pas l'admettre. Mais comme ce sont tout de même de « braves gens » qui ne voudraient certainement pas torturer leurs semblables ou les tuer rien que pour gagner des sous, ils ne peuvent que se boucher les yeux et les oreilles afin que nulle rumeur intempestive ne vienne réveiller leur conscience assoupie, qu'ils bercent doucement avec le fameux : si c'était vrai, ça se saurait ! Mais oui, je vous le dis, c'est ça le crime parfait : lorsque l'assassin lui-même ne croit pas à son crime.

Pourtant le crime a bien eu lieu. On peut même en situer l'année : 1949. À cette époque, le docteur Solomidès travaille à l'institut Pasteur et perfectionne ses peroxydases ou physiatrons, encouragé par son maître, le docteur Van Deinse, qui restera toujours son ami. Mais à la fin de cette année 49, Jean Solomidès reçoit une lettre de sa famille l'informant que son père, qui réside à Famagouste, est atteint d'une énorme tumeur qui a doublé le volume de son foie. Son cas est désespéré.

Solomidès, qui adore son père, est atterré. Alors il envoie les produits de ses recherches, bien qu'ils n'aient pas encore été utilisés contre le cancer humain, avec tous les conseils d'utilisation. Après expérimentation sur le cobaye et le lapin, il est au moins sûr de leur innocuité. Et l'inespéré se produit : les médecins qui s'occupent de son père sont stupéfaits de voir la tumeur disparaître en trois semaines !

Solomidès exulte ! Non seulement il a sauvé son père tant aimé, mais il a fait un pas décisif vers la preuve de l'efficacité de sa découverte. C'est l'enthousiasme ! La nouvelle se répand comme une traînée de poudre dans son entourage, parmi les chercheurs et atteint vite les sphères dirigeantes de l'institut Pasteur. On va sans doute le féliciter, penserez-vous, s'intéresser de près à ses travaux, l'aider à en confirmer les résultats et à les publier. Eh bien ! vous n'y êtes pas. On prend ombrage en haut lieu de ce succès non programmé par l'institut lui-même et qui, sans doute, n'entre pas dans sa « stratégie ».

Et puis, il n'a pas demandé l'autorisation d'envoyer des ampoules à son père. Impardonnable ! On était déjà irrité de certaines de ses expériences, à propos desquelles André Conord nous dit : « ... *Celles sur la glycérine par exemple, qui démontrent que l'immunité artificielle est passagère, remettent en cause le bien-fondé des vaccinations, mode de prévention dont l'institut Pasteur tire l'essentiel de ses ressources.* »

Autrement dit, Jean Solomidès, qui ne songe qu'à guérir les malades par les moyens les moins coûteux, tant en argent qu'en souffrance, est en train de « gâcher le métier ». Les mercantis de la médecine commencent à paniquer. Il faut mettre hors d'état de « nuire » ce dangereux original qui n'a pas encore compris que la médecine et la pharmacie sont devenues des commerces. En effet, comme le dit fort justement le docteur Pradal : « L'éradication du cancer ne sera pas acceptée de gaieté de cœur par tous ceux qui, pensant qu'un tel problème n'a pas de solution, ont choisi délibérément le bistouri acrobatique ou le bombardement aveugle par des radiations mortelles d'une matière première inépuisable. »

De ce constat implacable découle une conséquence logique : pour la nomenklatura, les meilleurs chercheurs sont ceux qui ne

trouvent pas. Ceux-là seulement sont précieux et doivent être encouragés à tourner en rond dans leurs impasses. Ils offrent en effet le double avantage de montrer ostensiblement que l'on « cherche » et de ne menacer en rien la pérennité du système. Mais un chercheur qui trouve et qui démontre soudain que le cancer peut être vaincu; celui-là devient immédiatement l'ennemi public N°l, le dangereux trouble-fête qui risque de tarir la corne d'abondance déversant une continuelle pluie d'or sur les seigneurs de la cancérologie. Qu'on le ligote ! Qu'on le bâillonne ! Qu'on le bannisse !

Bref, le docteur Aublant, secrétaire général de l'institut Pasteur, informe Solomidès qu'il doit quitter la maison. On n'a même pas prévenu son chef de service, le docteur Van Deinse. Les motifs invoqués sont inconsistants. Sans doute Solomidès n'a-t-il pas été assez diplomate, assez courtisan. Sans doute aurait-il dû mettre sa découverte au nom d'un « patron », comme cela se fait parfois. Mais, impatient de diffuser très vite une invention qu'il juge capitale, il ne songe guère à des subterfuges de basse politique. Et puis il ne doute pas, compte tenu de son expérience et de ses excellents diplômes, de trouver rapidement un autre laboratoire où poursuivre ses recherches. C'est là qu'il se trompe. La mafia médicale se tient les coudes. L'Institut Pasteur va partout lui barrer la route. On craint sans doute que s'il est engagé ailleurs, sa découverte ait une chance d'être exploitée. Alors on bétonne le terrain. Dès que Solomidès sollicite un poste dans un laboratoire ou un service hospitalier, on fait pression pour qu'il soit écarté. Le téléphone est dans ces circonstances un précieux instrument. Il permet de détruire une réputation sans laisser aucune trace.

Non seulement « l'indésirable » ne trouve aucune autre situation, mais toutes ses attaches avec le monde scientifique sont rompues une à une. Et André Conord nous relate *: « ...Le Centre National de la Recherche Scientifique lui signifie son licenciement, en juin 1950, avec un préavis de six mois. Solomidès tente bien de connaître le motif, mais ne parvient pas à être reçu.*

Finalement, dans une lettre très brève, le président du C.N.R.S. lui explique honnêtement qu'il ne peut lui révéler dans quelles conditions la Commission de la médecine a décidé son renvoi. Trois renvois en six mois : l'institut Pasteur, l'institut Gustave

Roussy, le C.N.R.S... Le docteur Solomidès sait désormais à quoi s'en tenir : il ne trouvera plus de place de chercheur officiel. Van Deinse, son ancien maître, avouera plus tard au docteur Boisseau, un autre pastorien qui a notamment dirigé l'institut Pasteur d'Athènes : « Je me demande comment il a fait pour ne pas se suicider.»

Mais Solomidès est un combatif, un passionné, un « héros ». Le suicide est la dernière idée qui peut lui venir à l'esprit. Rien ne pourra le décourager. Il est sûr de l'efficacité et de l'innocuité de son médicament. Peu après son père, il a sauvé une autre personne, atteinte d'un cancer de l'estomac. Un chirurgien a ouvert et, constatant le développement énorme de la tumeur, a refermé sans opérer. C'est sans espoir pour le patient. Et pourtant, Solomidès le sauve !

Après quelques mois de vaines recherches d'un poste, Solomidès comprend que le terrain a été miné sous ses pas. Alors il prend le taureau par les cornes, installe dans la cave de sa villa de Sceaux un laboratoire de fortune où il fabriquera ses médicaments. Le voisin guéri de son cancer à l'estomac le clame à tous les échos. On envoie des malades à Solomidès. Il en reçoit bientôt plusieurs par jour. Des médecins prescrivent ses peroxydases. Il peut poursuivre ses recherches et ne doute pas d'être bientôt reconnu. Il ne sait pas encore qu'on va lui faire une guerre sans merci. Il vient d'entrer dans l'illégalité. Comment cela ? Il faut ici expliquer au lecteur une subtilité étonnante.

Lorsque Jean Solomidès a passé sa thèse de médecine, en 1938, étant sujet britannique, il a reçu le diplôme d'Université et non celui de Faculté. Les études étant les mêmes, où est la différence ? Eh bien ! le diplôme d'Université ne permet pas d'être inscrit à l'Ordre des médecins. Et si l'on n'est pas inscrit à l'Ordre, on n'a pas le droit d'exercer la médecine en France. (Aujourd'hui, avec la normalisation européenne, Solomidès n'aurait pas ces problèmes.) Comme il voulait faire une carrière de chercheur, et non de praticien, cela ne le gênait pas. Mais dès lors qu'il va recevoir des malades, puisque les voies de la recherche lui ont été interdites, on va pouvoir le poursuivre, lui, médecin authentique, pour exercice illégal de la médecine. Et on ne va pas s'en priver. L'Ordre des médecins va l'attaquer sans

relâche. Il sauve des malades ? La belle affaire ! On ne conteste même pas ses résultats. Il n'a pas le droit de les sauver, voilà tout. Au pays de Descartes, l'important n'est pas de survivre, mais de mourir selon la loi !

Cette histoire est tellement absurde, tellement aberrante, que, encore une fois, on ne peut pas la croire. L'esprit se révolte si fort contre une telle invraisemblance, que les journalistes, puis le public, finiront par se laisser convaincre que Solomidès est un « charlatan », puisqu'il est traîné devant les tribunaux. Le peuple français, naïvement persuadé qu'il vit en démocratie et dans un État de droit, ignorant la toute-puissance des féodalités modernes (quoique, ces derniers temps, il commence à la soupçonner) et beaucoup trop respectueux des « sommités » en tous genres, se laisse abuser parce qu'il ne parvient pas à croire qu'on veuille et qu'on puisse le tromper à ce point.

Connaissez-vous le crime plus-que-parfait ? C'est celui auquel non seulement ses auteurs ne croient pas, mais celui auquel ses victimes elles-mêmes ne peuvent pas croire.

Persécuté jusqu'à la fin de ses jours, Solomidès lui-même traversa ce cauchemar sans réussir à le croire réel, sans perdre jamais l'espoir de voir soudain les yeux se dessiller et sa compétence reconnue. Et heureusement dans un sens, car sans cet espoir candide, il y avait de quoi tomber fou ! Poursuivi parce qu'il guérissait trop bien, parce qu'il guérissait en ne respectant pas le règlement ! Il n'arrivait pas, lui non plus, à croire cela possible. Et pourtant, dès 1924, un médecin, qui connaissait bien les arcanes de l'institut Pasteur, avait en quelque sorte prophétisé ce drame, en écrivant ceci :

« *Supposez qu'aujourd'hui, de même, il survienne un autre innocent qui se mette à guérir le cancer. Il ne sait pas quel genre de musique on lui ferait tout de suite danser ! ça serait vraiment phénoménal ! Ah ! qu'il redouble de prudence ! Ah ! il vaut mieux qu'il soit prévenu. Qu'il se tienne vachement à carreau ! Ah ! il aurait bien plus d'afur à s'engager immédiatement dans une Légion étrangère !*

Rien n'est gratuit en ce bas monde. Tout s'expie, le bien, comme le mal, se paie tôt ou tard. Le bien, c'est beaucoup plus

cher, forcément. »

Ce texte, cité dans la préface d'Henri Pradal, est de la main du docteur en médecine Louis-Ferdinand Destouches, plus connu sous le nom de Céline, auteur du célèbre Voyage au bout de la nuit, dans lequel il nous conta une visite à l'institut Pasteur et fit un portrait peu flatteur du « grand homme » sous une identité de fantaisie (le grand Bioduret Joseph).

Il écrivit les lignes citées plus haut en présentant l'effrayante histoire du médecin hongrois Philippe-Ignace Semmelweis, qui découvrit le caractère infectieux de la fièvre puerpérale et préconisa le premier l'aseptie dans la pratique de l'accouchement. Il mourut à Vienne en 1865, devenu fou de désespoir d'avoir vu ses confrères refuser sa découverte et continuer de causer la mort de dizaines de milliers d'accouchées. Encore des « crimes parfaits » !... Et cela dura 40 ans !

Je me transporte à Vienne au XIXe siècle; je vois le visage d'une accouchée à l'agonie et son dernier regard désespéré sur le bébé promis à l'orphelinat. J'entends une infirmière révoltée parler de la découverte occultée de Semmelweis et la mourante murmurer dans un dernier râle : Mais voyons, ce n'est pas possible, si c'était vrai, ça se saurait...

Je reviens en 2003, après les « merveilleux progrès de la médecine » et les « fantastiques percées de la communication ». Et je vois dans le monde entier des milliers de mourants charcutés, saturés de chimie, bombardés de rayons, abrutis de morphine, perdant les cheveux, l'espoir et la raison, et je les entends chuchoter, devant un proche leur parlant timidement de Solomidès, de Beljanski ou de Priore : Mais voyons, si c'était vrai, ça se saurait... Étrange destinée humaine : les uns meurent d'être trop crédules, les autres d'incrédulité. Telles sont les voies très pénétrables de la sélection naturelle. Comme le dit la sagesse indienne : « Étroit comme le fil du rasoir est le chemin du salut. »

Si c'était vrai, ça se saurait ? Mais c'est que, justement ça s'est su ! C'est peut-être ça le plus fort, le plus effrayant : c'est qu'à un moment donné, tous les Français ou presque ont connu la découverte de Solomidès !

Le 25 février 1955, à la suite d'une conférence de presse donnée à la Salle des Sociétés savantes devant de nombreux médecins et journalistes, Georges de Caunes demande au docteur Solomidès de se présenter l'après-midi même aux studios de la Radio-Télévision Française, en compagnie de deux ou trois malades pouvant témoigner des résultats obtenus.

L'émission a un énorme retentissement. Le docteur Solomidès a pourtant été très mesuré. Il s'est gardé de promettre des guérisons certaines et s'est contenté d'affirmer que son médicament peut réduire les douleurs et favoriser les rémissions.

Dès le lendemain, le téléphone ne cesse de sonner à Sceaux, rue de la Marne, et les lettres affluent. De nombreux articles paraissent dans la presse. On fera bientôt la queue sur des dizaines de mètres devant la villa du docteur.

Mais, très vite, la mafia médicale passe à la contre-attaque. On fera tout pour discréditer Solomidès auprès des médias et les « sommités » obtiennent du ministère de la Santé qu'il dépose une plainte pour exercice illégal de la médecine et une autre pour exercice illégal de la pharmacie, tandis que l'Ordre des médecins et celui des pharmaciens se portent partie civile. On fait répéter partout que Solomidès est un « charlatan ». Les journalistes perdent confiance et le public se met à douter. Une grande victoire contre le cancer allait être remportée, mais les « évêques » de la nouvelle religion ont crié : Vade rétro Solomidès ! et le bon peuple a baissé la tête, résigné à souffrir et à mourir selon les rites.

On aimerait croire que les adversaires de Solomidès furent de bonne foi et seulement coupables d'erreur et d'aveuglement. Mais ce n'est pas possible. Comment ces hommes ont-il pu s'abaisser à calomnier un chercheur dont il connaissaient parfaitement les compétences, qui avait travaillé durant de longues années auprès d'eux, qu'ils considéraient comme un des leurs tant qu'il suivait le « droit chemin » du conformisme rentable. Ils ne pouvaient pas ignorer que Solomidès avait à son actif près de 70 communications effectuées entre 1938 et 1950, acceptées et publiées par les plus prestigieuses revues scientifiques et académies : Annales de l'institut Pasteur, Annales pharmaceutiques, comptes rendus de la Société de

Biologie, de la Société d'études scientifiques sur la tuberculose, de la Société française de microbiologie, de l'Académie des Sciences... Et c'est ce chercheur éminent qu'ils osent discréditer auprès des journalistes en le présentant comme un charlatan ? (Après 1950, Solomidès ne parviendra plus à faire publier ses notes : il est devenu l'infréquentable, l'excommunié, le pestiféré.)

Et comment douter que c'est bien l'homme lui-même qu'on veut abattre, quand on apprend qu'il obtient sans difficulté les autorisations pour deux médicaments, simplement parce que, se sachant « maudit », il s'est arrangé pour qu'on ignore qu'il en est l'inventeur et pour, tenez-vous bien, minimiser leur efficacité. Un comble ! Voici comment André Conord nous conte l'aventure, qui vaut son pesant d'éprouvettes :

« *En 1951 et 1952, deux médicaments inventés par Jean Solomidès obtiennent les visas. Il s'agit du Citral-Uréthane et du Géranyle, deux huiles d'origine végétale complexées avec l'éther-oxyde de polyéthylène-glycol.*

Jean Solomidès a offert ses formules à un petit laboratoire, Biostabilex, qui les exploitera discrètement jusqu'en 1972. Cette discrétion a permis au départ d'obtenir sans difficulté les visas : on les a demandés pour la bronchite, l'eczéma, les allergies ; on a avancé que ces médicaments étaient des antalgiques (antidouleur) dans le cancer. Tout cela a été admis, et par Villejuif encore, puisque c'est là que le Géranyle a été expérimenté. Les visas ont été accordés en six mois seulement.

Mais à un chercheur anonyme, puisque « l'autorisation de mise sur le marché » a été donnée sans que l'on sache qu'il s'agit de produits Solomidès ; sans que l'on sache que le Citral-Uréthane et le Géranyle ne sont pas seulement des antalgiques, mais qu'ils peuvent aussi amener la guérison.

Au point que quelques années plus tard, alors que Solomidès est déjà entré dans la triste période des procès, on verra dans Paris-Match *une étonnante photo : le professeur Oberling y dévoile, pour les lecteurs du grand hebdomadaire, le tableau complet de ses munitions contre le cancer. En bonne place figure le Citral-Uréthane. Il fallait qu'Oberling n'en connaisse pas*

l'origine.

On peut noter d'ailleurs que Biostabilex n'a pas su ensuite rompre avec cette discrétion : une publicité bien faite dans les journaux médicaux aurait pu inciter de nombreux praticiens à essayer ces produits, qui étaient à l'époque les médicaments autorisés les plus efficaces contre le cancer. »

Ayant évoqué l'horrible affaire Semmelweis et d'autres du même genre, André Conord ajoute :

« *Moins répandue encore est l'histoire d'Antoine Béchamp, ce savant français dont les découvertes furent partiellement détournées par un autre chercheur scientifique* (il s'agit de Pasteur, comme par hasard) *et dont les travaux ne sont pas encore reconnus, ce qui détermine de graves conséquences pour la santé de tous, pour la guérison des malades et l'avancement de la science. Cette histoire, il faudra la raconter un jour.* »

Mais nous savons qu'elle fut racontée par le docteur en pharmacie Marie Nonclercq et par le docteur Philippe Decourt, re-racontée par moi-même dans L'Ère nouvelle, répétée dans le présent volume et dans celui d'autres auteurs, et elle le sera de nouveau, inéluctablement. Que le tyrannosaure ne se fasse pas d'illusions : l'histoire de tous ces « savants maudits » sera sans cesse répétée. Car la vérité, c'est un vrai chiendent ! On a beau l'arracher, elle repousse toujours.

Poursuivant son combat sans faiblir, Solomidès entreprend de donner des conférences dans des institutions réputées, afin de convaincre les médecins honnêtes de la valeur de ses produits. Il ne lui vient pas à l'idée qu'on pourrait l'empêcher de s'exprimer. Le 31 janvier 1956, c'est à l'amphithéâtre de géologie de la Sorbonne qu'il donne une conférence sur les peroxydases synthétiques. Les assistants sont manifestement convaincus, tant par son exposé que par les témoignages de nombreux malades guéris qui sont venus affirmer les bienfaits des médicaments de Solomidès. Il veut recommencer le 14 avril et retient le même amphithéâtre. Mais le 12 avril, la secrétaire du doyen de la Faculté des sciences lui téléphone pour l'avertir que la conférence a été interdite par les ministères de l'Éducation nationale et de la Santé publique, sur intervention de l'Ordre

national des médecins. Comment cela est-il possible ? André Conord nous donne le fin mot de l'histoire :

« *À Sceaux, on réagit vivement. Le secrétariat de l'institut Solomidès téléphone à M. Billières, ministre de l'éducation nationale. Celui-ci répond que ni lui ni son chef de cabinet ne sont au courant. Ils n'ont d'ailleurs, dit-il, aucune raison d'interdire une telle conférence.*

On appelle alors M. Maroselli, secrétaire d'État à la Santé publique. On ne peut le joindre personnellement, mais sa secrétaire affirme que personne, au ministère de la Santé publique, n'est mêlé à cette affaire.

Une enquête sommaire révélera cependant l'origine de cette intervention intempestive : un fonctionnaire subalterne de la Santé publique a adressé l'ordre d'interdire au doyen Pérez... et celui-ci a obtempéré bien qu'il dépende de l'Éducation nationale. L'amphithéâtre de géologie ne sera donc pas loué à un ancien élève de la Sorbonne, titulaire de six certificats en sciences. C'est aux Sociétés savantes que le docteur Solomidès fera sa conférence. »

Cet incident a le mérite de nous montrer comment fonctionne, avec une redoutable efficacité, la machine à bâillonner les novateurs. Un cancrelat du ministère, claquemuré dans un bureau de bout de couloir, et soudain gonflé d'importance par le coup de téléphone d'un « grand monsieur » de l'Ordre des médecins qui n'a pas manqué de faire appel à son civisme, a outrepassé sans vergogne ses compétences pour donner un ordre avec autant d'assurance que s'il émanait du ministre lui-même. Et un doyen dépendant d'un autre ministère, obéit sans sourciller et claque la porte d'un établissement d'éducation au nez d'un éminent scientifique. Et le tour est joué, par synthèse « chimique » entre vanité, ignorance, veulerie et jouissance perverse de l'abus de pouvoir.

On pourrait penser qu'il ne s'agit ici que d'une anecdote navrante. Pas du tout ! Elle est au contraire très révélatrice et nous conduit au cœur même du « mal français », de ce cancer bureaucratique qui ronge notre nation et qui pourrait la faire périr un jour. Il va sans dire que les fonctionnaires ne sont pas

des citoyens pires que les autres. La plupart sont consciencieux, dévoués au bien public et souvent les premiers à être consternés par l'incurie administrative dans laquelle ils sont englués. Il n'en reste pas moins qu'ils représentent une sélection humaine particulière, plus exactement une auto-sélection, qui, tout en pouvant faire preuve de nombreuses et réelles qualités intellectuelles et morales, est nécessairement carencée en ce qui concerne un trait de caractère indispensable au progrès d'une société : l'audace, qui est la source naturelle de l'esprit d'initiative, d'innovation, d'aventure et d'entreprise. Un audacieux ne devient pas fonctionnaire, cela tombe sous le sens. Il ne choisira pas une carrière linéaire et sans surprises qui privilégie la sécurité, la continuité, la régularité; ce n'est pas ce qui l'intéresse.

Il ne s'agit pas ici de porter un jugement de valeur. Les hommes sont différents et ils n'ont pas les mêmes tempéraments, les mêmes caractères, les mêmes instincts, les mêmes dons. Rien là que de très normal. Mais le drame sociologique des nations modernes, c'est que l'hypertrophie démentielle des appareils d'État a fait tomber le pouvoir du peuple souverain dans les mains mêmes de ceux qui avaient vocation de le servir, non de le détenir. En outre, les grandes administrations étatiques disposent d'un pouvoir tellement anonyme et diffus, que pratiquement n'importe qui étant « de la maison » peut s'en prévaloir et l'utiliser, pour peu qu'il se trouve au bon endroit, au bon moment. C'est ainsi que le dernier des gratte-papier se sent investi d'une énorme puissance dès lors qu'il téléphone au nom d'un organisme officiel. Et ce n'est pas un leurre, car celui qui reçoit son appel se fera lui-même, sans s'en rendre compte, le complice d'un abus. En effet, il ne dira pas qu'un rond-de-cuir inconnu lui a téléphoné. Non, il dira : « le ministère a téléphoné ! », bien que personne n'ait jamais vu téléphoner un ministère. C'est absurde, mais c'est ainsi...

Ce pouvoir dissimulé mais combien destructeur du petit fonctionnaire anonyme, qui rédige les notifications mais ne signe jamais rien lui-même, se manifestera dans toute son ampleur lorsque Solomidès voudra créer son propre laboratoire pharmaceutique, Sceaux-Pharma, afin d'obtenir les autorisations de mise sur le marché des physiatrons synthétiques. André Conord nous conte ainsi l'aventure :

« Des fonctionnaires, en effet, victimes de la réputation fausse de Jean Solomidès, et dans le souci de « l'empêcher de nuire », s'opposeront à lui sans même s'apercevoir qu'ils outrepassent les bornes de la loi. Interprétant chacune des démarches du savant comme la manifestation perverse d'un maniaque de l'escroquerie charlatanesque, ils vont s'obstiner à bloquer chacune de ses actions, entrant ainsi, à leur tour, et sans s'en rendre toujours compte, dans l'illégalité.

Jean Solomidès, de son côté, croyant affronter un complot généralisé, intentera action sur action en justice. Il n'en résultera pas moins de six ou sept procès. »

Quant à moi je considère que Solomidès avait parfaitement raison et qu'il eût été bien inspiré de faire des procès à tous ses adversaires, y compris aux administrations, dès le début de ses déboires, en fonction du fameux théorème tactique : « la meilleure défense, c'est l'attaque ».

Sceaux-Pharma avait obtenu aisément son autorisation d'ouverture, en 1962. Or, ce genre d'autorisation se perpétue normalement par « tacite reconduction ».

« Mais à la date prévue (février 1964) - poursuit André Conord -, le renouvellement se fait attendre. Instruit par l'expérience et rendu prudent, Solomidès charge M. Scheyder, un de ses deux pharmaciens, de téléphoner. On lui répond que s'il fait une nouvelle demande, Sceaux-Pharma aura l'autorisation d'ouverture dans les six semaines.

M. Scheyder écrit donc. Six semaines se passent. Puis sept, huit, neuf, dix. On retéléphone et on réécrit. Mais les semaines vont se succéder interminablement : plus de cent cinquante. Ce n'est que le

7 juillet 1967 que le ministère de la Santé publique se décidera à motiver par un arrêté ce refus d'ouverture enfin explicite : l'outillage ne serait pas complet, ni le personnel capable.

Prétexte, mais prétexte qui tiendra fermé le laboratoire jusqu'au 17 mars 1970. À cette date, on apprendra que le ministère se décide à faire retraite honorable et à réaccorder

l'autorisation d'ouverture. L'affaire allait être présentée au tribunal administratif de Paris, sur plainte de Sceaux-Pharma contre le ministère de la Santé publique. Une lettre adressée au président du tribunal confirme la volte-face des fonctionnaires de la Santé publique : une « étude attentive » des arguments développés par Sceaux-Pharma « a conduit le Service central de la pharmacie et des médicaments à revenir sur la position prise dans cette affaire par l'Administration ». Admirable clause de style : le service en question et l'administration ne constituent-ils pas en l'occurrence une seule et même entité ?

L'abus de pouvoir du ministère était manifeste. »

Solomidès obtiendra gain de cause, mais six années auront été perdues et c'est tout ce que veulent ses ennemis. Il en résulte que tout en gagnant son procès, Solomidès reste perdant. Il eut fallu penser à demander de très importants dommages et intérêts.

Le 10 octobre 1957 s'ouvre le procès contre Solomidès pour exercice illégal de la pharmacie. La salle est comble et la tribune de la presse est complète. On y remarque Françoise Sagan, représentant un grand hebdomadaire féminin. Solomidès est accusé d'avoir fabriqué et distribué des médicaments n'ayant pas obtenu le visa du ministère de la Santé publique. André Conord nous relate :

« *Le président Mille rappelle l'objet du procès : ni les titres ni les diplômes du docteur Solomidès ne seront contestés et le tribunal n'a pas à se prononcer sur la valeur de ses produits. La question posée est une question de principe : le médecin a-t-il ou non commis un délit en fabriquant, vendant et administrant un médicament sans visa officiel ? Il vend pour la médecine humaine une spécialité qui était à l'origine uniquement vétérinaire.*

- Si elle guérit les animaux, je n'ai pas le droit de la refuser aux hommes menacés de mort par le cancer. L'article 63 du Code pénal m'en fait d'ailleurs obligation, ainsi que la Convention de Genève. J'ai sauvé des dizaines de malades, sans jamais le moindre accident. Je suis prêt à commettre mille délits pour sauver une vie humaine.

Mais le président Mille n'est pas au bout de ses étonnements :

– Près de mille médecins s'approvisionnent chez vous, ou vous envoient des malades pour acheter des boîtes d'ampoules. (On apprend au passage qu'elles valent 1000 Fr (anciens) *la boîte de huit ampoules alors que la cortisone vaut 1390 Fr par ampoule). Et vous travaillez maintenant dans un très grand laboratoire, équipé de façon tout à fait remarquable, ultra-moderne, s'exclame-t-il en feuilletant le dossier. Plusieurs pharmaciens diplômés exercent une surveillance et des contrôles rigoureux. Bon, la plainte date de 1955, vous avez fait des efforts, vous avez tenu compte des observations, votre laboratoire est désormais en règle. Je n'arrive donc pas à comprendre pourquoi vous ne demandez pas les visas pour vos produits.*

– Mais nous les avons demandés, s'indigne Solomidès, et nous les avons obtenus, en 1949, en 1951, en 1952... tant que nous ne les avons pas sollicités pour le cancer, mais pour l'eczéma et la bronchite. Cela a passé tout seul. Mais quand nous avons demandé le visa pour le cancer, qui nous a-t-on envoyé comme experts ? Des gens qui nous traitent d'avance et ouvertement de charlatan et d'illuminé. L'atmosphère est telle à Villejuif et à l'institut Curie qu'il n'y a pas moyen pour moi d'y faire faire une expertise impartiale. Quant à la contre-expertise, c'est un droit totalement méconnu en matière de visa. Pourquoi les syndicats de médecins n'ont-ils pas convoqué nos malades, soulagés ou guéris par nous ? Ils se contentent de réclamer des dommages et intérêts.

– Ne vous prenez pas pour un martyr, rétorque le président Mille. Si votre produit vaut quelque chose, il finira par avoir son visa. Maintenant que votre laboratoire est modernisé, redemandez donc un visa régulier.

Une dizaine de témoins viennent alors attester à la barre l'efficacité du J.S.222. Ils paraissent s'être donné le mot, sans doute dans l'espoir d'apaiser les adversaires de Solomidès. La plupart des médecins qui témoignent emploient à peu près les mêmes termes :

– Nous n'osons pas encore parler de guérisons, mais le 222 a stabilisé des cancers en pleine évolution ou largement atténué les

souffrances de patients que la médecine classique jugeait condamnés. Et même, parfois, il a obtenu des « guérisons apparentes », puisque nous avons assisté à des résorptions de tumeurs. (...) Au passage, on apprend également que les physiatrons synthétiques sont autorisés et remboursés par la Sécurité sociale en Belgique, autorisés en Suisse, autorisés depuis deux jours en Grèce. Ce qui provoque cette remarque désabusée du président : « Ils ont plus de chance en Belgique qu'en France... »

Le substitut Mittard – procureur lors du premier procès, et qui va dans deux semaines requérir contre les fabricants du mortel Stalinon, loue la prudence des témoins, et plutôt qu'un réquisitoire, va de nouveau prononcer une quasi-plaidoirie. Sa conclusion le prouve : il demande à Solomidès de subir l'expertise, car il est selon lui « impossible qu'au pays de Descartes, la vérité ne se fasse pas jour. Si ces peroxydases sont efficaces, il est impensable que le docteur Solomidès n'obtienne pas satisfaction. »

Cet intéressant débat souligne en filigrane ce qui fait l'extraordinaire puissance de la dictature masquée : elle est insoupçonnable ! Le substitut et le président sont d'une parfaite objectivité, mais ils sont aussi naïfs que les Français moyens. « Si votre produit vaut quelque chose, il finira par avoir son visa », estime en toute candeur le président. « Si ces peroxydases sont efficaces, il est impensable que vous n'obteniez pas satisfaction », renchérit le substitut. Tous deux font une confiance aveugle à l'État de droit. Comme tout le monde, ils se croient en démocratie. L'idée ne peut pas les effleurer que certains ont fait main basse sur la santé des Français et en ont fait leur chasse gardée, exploitant le flot de leurs souffrances comme il le ferait de n'importe quel puits de pétrole. Or, cette confiance naïve est terriblement dangereuse. Elle signifie que si les demandes de visas ne peuvent aboutir, ces magistrats intègres ne pourront pas imaginer que ce n'est pas sans de bonnes raisons. Et les journalistes, bien sûr, seront dans le même cas. Le crime parfait, vous dis-je ! Le tyrannosaure connaît l'art de glisser invisiblement sous les feuilles comme un anaconda.

Cependant, lors du procès, une coïncidence judiciaire pourrait servir Solomidès. Car les journalistes ont pu constater

d'étranges différences entre son procès et celui du Stalinon, ce médicament autorisé qui avait causé la mort de 105 personnes et en avait rendu infirmes 150 autres.

À Lyon, un rédacteur du journal Guignol du 20 novembre 1957 s'indigne :

« Le fait scandaleux et pénalement répréhensible dans l'affaire du Stalinon est la délivrance du visa pour un produit qui tue. Or, les mêmes qui ont délivré ce visa le refusent depuis de longues années à des médicaments qui guérissent, à des vaccins et des sérums tels que les Marbais, Friedmann, Solomidès qui ont sauvé des dizaines de milliers de tuberculeux et d'autres malades après que la médecine officielle et conformiste les avait traînés pendant des mois et des années dans des cliniques et sanatoria. »

Par ailleurs, un chroniqueur du Progrès agricole de France écrivait le 9 novembre 1957 :

« Or, lui, ce « Stalinon » mortel était pourvu de tous les cachets et estampilles et avait reçu toutes les bénédictions laïques les plus officielles après épreuves, contre-épreuves et toute la lyre.

C'est d'ailleurs pourquoi le plus gêné des témoins était très certainement M. Vaille, Inspecteur Général de la Santé Publique, exsecrétaire des Services centraux de la Pharmacie, lorsque survint le drame du « Stalinon » en 1953-54. (...)

Une intervention de Me Floriot (partie civile de l'Association des Victimes du Stalinon) laissa comme interdites les personnes qui attachaient encore quelque importance à la garantie de l'État.

M. Floriot nous apprit en effet ceci : « Le Comité technique a tenu, en 1953, huit séances de trois heures pour discuter du visa du Stalinon et de 2.266 autres produits. J'ai fait le calcul: en 1 440 minutes de séance, cela fait 40 secondes par dossier. »

Sur ce, Monsieur, je crois qu'on peut tirer l'échelle, car voilà qui suffit pour donner une idée exacte du sérieux et de l'efficacité de la garantie de l'État.

D'un côté le médicament que l'on dénonce parce qu'il n'est pas

garanti, mais qui guérit.

De l'autre, le médicament portant la garantie de l'État, mais qui fait 100 morts. »

La « garantie de l'État », évidemment, ne peut être qu'illusoire, puisque l'État n'est en l'occurrence qu'une sorte d'ectoplasme. Ceux qui parlent au nom de l'État sont en effet membres à part entière de la nomenklatura qui a séquestré la République. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'on puisse examiner un dossier de demande de visa d'un médicament en 40 secondes. C'est en vérité beaucoup plus qu'il n'en faut, la liste des « acceptables » et des « inacceptables » ayant été de toute évidence concoctée dans la coulisse bien avant la réunion du Comité technique, qui ne fait qu'entériner les yeux fermés les décisions du « réseau ».

C'est le 2 février 1961 que reprend le procès pour exercice illégal de la pharmacie. C'est-à-dire 3 ans, 3 mois et 22 jours après la première audience. Est-il besoin de souligner qu'une telle justice en omnibus ne peut aboutir à rien de bon. Le temps qui passe et qui maintient les innocents dans une situation d'injustice annihile par avance toute décision, même équitable, à supposer qu'elle puisse être ainsi rendue par des magistrats qui auront eu entretemps l'esprit occupé par bien d'autres affaires.

André Conord reprend son récit :

« L'affluence, ce 2 février 1961, est grande. Le public, debout au fond de la pièce, serré dans une chaleur moite, va d'emblée éprouver deux surprises. La première est causée par l'absence des experts et des avocats de la partie civile, l'Ordre des pharmaciens.

La deuxième est créée par l'exposé préliminaire du prévenu : Jean Solomidès n'admet plus le délit. (...) Il démontre qu'il n'a pu se rendre coupable du délit d'exercice illégal de la pharmacie... puisqu'il ne fabrique pas de « spécialités pharmaceutiques » ! (...) Ces médicaments doivent être considérés comme des « remèdes secrets », affirme Solomidès, c'est-à-dire des produits en cours d'expérimentation. (...) Et il en appelle à une autorité en matière de droit médical, R. Savatier, doyen de la Faculté de droit de Poitiers : « Les progrès de la médecine sont précisément faits de

la découverte continuelle de médicaments nouveaux, de vaccins et de sérums curatifs. La loi n'a sûrement pas l'intention d'opposer à ces progrès un obstacle grave. Il faut donc autoriser certainement, avec les garanties et précautions exigées pour toute expérimentation médicale, l'usage de remèdes jusque-là inconnus, de sérums et vaccins en voie de découverte ! » (Traité de droit médical) (...)

D'autant que de hautes autorités estiment que le médecin ne peut se dérober devant la découverte. Un vœu de l'Académie de médecine affirme notamment que « les essais de méthodes nouvelles d'exploration ou de thérapeutique médicale ou chirurgicale pratiqués sur un malade dans l'intérêt de sa santé, quand les méthodes actuelles n'ont pas permis d'assurer le diagnostic ou d'obtenir la guérison... sont non seulement le droit, mais le devoir du médecin. » (Bulletin de l'Académie nationale de médecine, 25 novembre 1952). (...)

Le substitut, M. de Sablet, défendra d'abord avec vigueur le rapport des experts. Mais au fil des auditions, on le verra s'adoucir considérablement. La vérité jaillit du récit de chaque malade, et l'émotion y atteint de hauts sommets : il est difficile d'oublier que la plupart de ces gens seraient des cadavres s'ils n'avaient un jour rencontré Solomidès. À leur fougue, à leur passion, à leur sincérité, quatre médecins courageux ajoutent le poids de leur expérience et de leur diplôme. (...)

(Par exemple) le docteur Valentini raconte l'histoire d'une petite malade qui, sans les peroxydases synthétiques et parce que la biopsie était formelle, aurait été amputée d'une jambe, atteinte de fibrosarcome.

- Je frémis, dit-il, à l'idée qu'on aurait pu amputer cette enfant, qui va très bien depuis trois ans grâce aux peroxydases synthétiques.

Le substitut de Sablet commence à sentir vaciller ses convictions. Et c'est à voix basse qu'il lâche :

- Mais vous avez parfaitement raison... (...)

Avec le docteur Benaïche, ex-chirurgien, lutteur né, la

discussion s'échauffera encore davantage. Le docteur Benaïche n'opère plus. Il a opté pour le vaccin de Friedmann, ce qui lui a valu trois procès qu'il a gagnés, et pour les peroxydases synthétiques, ce qui l'amène à la barre des témoins.

(J'ouvre ici une parenthèse pour préciser que le vaccin de Friedmann est le seul vaccin curatif de la tuberculose et qu'il est aussi le plus efficace des vaccins préventifs. Il est utilisé dans 46 pays mais son homologation a été refusée en France, où il est inconnu de la plupart des médecins. On comprendra qu'il n'était pas possible d'autoriser ce vaccin dans notre pays, où il aurait concurrencé directement le BCG inefficace et dangereux, dénoncé par Marcel Ferru, et que l'on continue d'imposer sans vergogne à tous les petits Français).

- Quels sont vos résultats ? s'enquiert poliment le président (auprès du docteur Benaïche).

- Autrefois, avant que je n'utilise les peroxydases synthétiques du docteur Solomidès, je ne signais que des billets de décès, quels que soient les moyens utilisés : chirurgie ou radiothérapie. Actuellement, j'en signe beaucoup moins. Et Benaïche lit deux lettres de médecins niçois confirmant des guérisons.

Le docteur Solomidès en profite pour intervenir à son tour et donner le plus de poids possible au témoignage :

- Parmi les 26 cas présentés aux experts figurent deux réticulo-sarcomes guéris par les peroxydases depuis plus de cinq ans. En connaissez-vous d'autres guéris par les procédés classiques ?

- Quand nous avions un réticulo-sarcome à opérer, répond gravement Benaïche, nous mettions toujours une croix rouge. La mortalité était de cent pour cent.

- Dans le cancer de l'estomac, quels sont les résultats de la chirurgie ?

- J'ai opéré plus de 2 000 cancers de l'estomac, reprend Benaïche, toujours avec le même sérieux. La survie est de courte durée, de six mois en moyenne. On ne peut attribuer une longue survie - obtenue par les peroxydases synthétiques - à la chirurgie.

Je suis formel. (...) »

Le verdict sera rendu le 25 mai. On se demande à quoi auront servi tous les témoignages des malades et des médecins, car le tribunal reprend intégralement les conclusions des experts et ne reconnaît même pas à Solomidès des circonstances atténuantes. Il est condamné à 10 000 F d'amende, plus 2 000 F aux parties civiles, plus les dépens. Et André Conord commentera :

« *Dès lors, les jeux sont faits, et l'on est tenté de laisser là l'histoire de Jean Solomidès et de ses physiatrons. Car l'essentiel est joué. La presse est au lendemain du procès complètement défavorable. Solomidès gagnant, toutes les portes se seraient ouvertes, chacun volant au secours de sa victoire, et sa célébrité serait devenue mondiale.*

Mais Solomidès a perdu, et il n'est rien de plus fragile que la célébrité de papier : les journaux l'apportent... et n'ont qu'à se taire pour qu'elle s'évanouisse. Pour les perdants, les choses sont difficiles. Comme dans un cauchemar, la moindre démarche demandera des efforts surhumains, des trésors de patience et d'ingéniosité. »

Il y aurait encore beaucoup à dire sur le combat que Jean Solomidès dut livrer jusqu'à sa mort. Je vous renvoie au livre d'André Conord, si vous réussissez à en trouver un exemplaire. J'ai eu moi-même la chance d'en découvrir un dans l'étal d'un bouquiniste, en 1995, et j'ai voulu de suite en rendre compte dans L'Ère nouvelle, fût-ce 18 ans après sa publication. Car il ne faut pas oublier Solomidès, dont les médicaments sont encore fabriqués et commercialisés dans plusieurs pays et peuvent être importés en France, pour le bonheur de ceux qui refusent de céder « au racket » de la médecine officielle.

Le livre retrace les guérisons les plus spectaculaires obtenues par le docteur Solomidès, notamment celles de malades laissés à demi-morts par les chirurgiens et radiologues. Mais je terminerai cet article sur trois témoignages impressionnants que rapporte André Conord, qui furent présentés lors du premier procès intenté au docteur et qui s'ouvrit le 24 janvier 1957 devant la 16e Chambre correctionnelle de la Seine :

« C'est un magistrat, M. Brillault, président du tribunal civil de Bordeaux, qui ouvre le feu. Atteint d'un cancer du larynx, il était devenu complètement aphone en l'espace de deux mois. Examiné par le Pr Portmann, opéré d'une corde vocale, il voit son mal récidiver quelques mois plus tard, et s'aggraver. Soigné par un médecin de Bordeaux, avec un traitement aux peroxydases (de Solomidès), il peut maintenant tenir une audience normalement.

Le témoignage est d'autant plus impressionnant pour les magistrats que la déposition vient d'un collègue : le traitement classique l'aurait rendu définitivement inapte à l'exercice de son propre métier.

Puis le docteur Boisseau vient à la barre. Ses titres : ex-directeur de l'institut Pasteur de Brazzaville, puis de l'institut Pasteur d'Athènes, médecin-colonel en retraite et maintenant chef de service de microbiologie chez Rhône-Poulenc, commandeur de la Légion d'honneur.

- L'une de mes parentes, souffrant d'une tumeur au sein, était condamnée, déclare-t-il. Je me souvins des travaux de Solomidès, dont j'avais eu à connaître en tant que directeur de l'institut Pasteur d'Athènes, et que le gouvernement français avait encouragé à s'engager dans la recherche scientifique en lui offrant une bourse au C.N.R.S. Ma parente devrait être morte depuis deux ans, d'après les diagnostics des spécialistes. Elle se porte aujourd'hui comme un charme.

Le docteur Mannoni lui succède. C'est un médecin traitant qui n'a pas l'habitude de mâcher ses mots :

- J'emploie ces médicaments avec des résultats heureux. J'exerce depuis trente-cinq ans : vingt ans durant, j'ai adressé les cancéreux qui venaient me consulter à des spécialistes. Aucun de ces malheureux n'a survécu plus de deux ans.

Mais depuis bientôt dix ans, je m'intéresse moi-même au cancer. Grâce à Solomidès, j'ai pu en effet sauver ma propre nièce, une jeune fille de vingt ans que les chirurgiens de Curie avaient condamnée. Elle est toujours en excellente santé.

Même dans les cas désespérés, il m'arrive d'obtenir des

guérisons. Et dans tous les cas, si nous ne guérissons pas, nous soulageons immédiatement et sans avoir recours à la morphine. C'est pourquoi je peux affirmer que les peroxydases améliorent toujours et guérissent quelquefois.

J'ajoute qu'un médecin digne de ce nom n'a pas le droit de ne pas s'intéresser à des médicaments dont il pourrait disposer pour la seule raison qu'ils ne sont pas admis officiellement. Un médecin qui entend parler du traitement Solomidès et qui refuse de l'essayer est un criminel. »

Cette forte parole d'un médecin devant un tribunal est la conclusion logique du débat et elle sauve l'honneur de la profession médicale, à défaut de pouvoir sauver les malheureux « croyants » qui se fient aveuglément aux excommunications des cardinaux du caducée.

Le 28 mars 1979, le journal Le Matin publiait un « Appel à l'expérimentation des médicaments Solomidès. »

Cet appel était suivi des signatures de 157 médecins français et belges (dont les professeurs Jean de Mirleau et Henri Laborit), 23 vétérinaires français et belges, 11 chirurgiens-dentistes, 14 pharmaciens français et belges dont le professeur Pierre Laporte, de l'Académie de pharmacie, 34 infirmières et infirmiers français, 5 sages-femmes, 29 sénateurs, députés ou maires dont Henri Caillavet et J. P. Welterin, membre du Conseil d'Administration de l'Assistance publique, conseiller municipal de Paris et 94 personnalités diverses.

Il ne servit strictement à rien.

Extraits d'une lettre de François Mitterrand datée du 22 avril 1981 et adressée à un responsable d'association défendant les produits Solomidès :

« Je vous confirme d'une part que l'Ordre des médecins sera supprimé dès que le Parlement, saisi très tôt par le gouvernement, aura adopté le projet de loi en ce sens, d'autre part que je n'exclus pas la recréation de la profession d'herboriste... qu'enfin les physiatrons synthétiques du Docteur Solomidès seront expérimentés dans les conditions de droit commun... alors que

d'autres thérapeutiques sont enseignées ailleurs, couramment pratiquées et que leur intérêt est reconnu. Il y a donc lieu de rouvrir le débat sur l'opportunité d'élargir la formation aux soins à d'autres techniques dans lesquelles les médecines naturelles peuvent prendre place. »

Aucune de ces promesses ne fut tenue. Aucun projet de loi sur l'une ou l'autre de ces mesures ne fut jamais présenté au Parlement.

(D'après l'ouvrage de Simonne Brousse « Cancer, enquête sur les découvertes en péril » - Éditions du Dauphin, 1992)

MIRKO BELJANSKI (1923-1998)

Le cas de Mirko Beljanski ressemble, à bien des égards, à celui de Jean Solomidès, à une différence près pourtant, et qui n'est pas mince : Beljanski, qui avait, grâce à ses produits, soigné et guéri de nombreuses personnes (et notamment permis à François Mitterrand, rongé par un cancer, de pouvoir terminer son second septennat) fut arrêté et conduit menottes aux mains, à l'âge de 73 ans, devant un juge d'instruction. Les persécutions dont il fut victime lui firent subir un stress massif et de longue durée qui, aggravé par le sentiment désespérant d'une injustice flagrante, devaient déclencher en lui une pathologie gravissime. Il réussit à la tenir en échec quelque temps en utilisant ses propres médicaments, puis, épuisé moralement, abandonna tout traitement et se laissa mourir.

Pourtant, si ses adversaires crurent l'avoir abattu, ils se trompèrent. Avant de quitter ce monde ingrat, il avait pris les précautions nécessaires pour préserver son œuvre à l'étranger. Il savait que son épouse Monique, qui avait toujours vaillamment combattu à ses côtés, et leur fille Sylvie, continueraient de lutter pour le triomphe de la vraie médecine, pour témoigner de l'immense travail qu'il avait accompli et pour lui faire rendre justice. Il avait d'ailleurs, le 24 août 1998, saisi contre l'État français la Cour européenne pour violation de plusieurs dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme. Les lenteurs administratives ne permirent malheureusement pas qu'une suite soit donnée à sa plainte avant son décès.

Quoi qu'il en soit, le 2 mars 2000, la Commission européenne, qui est chargée d'examiner les dossiers et d'accepter ceux qui peuvent être transmis à la Cour, rendit une décision par laquelle elle accueillait la requête de Mirko Beljanski, la disant fondée et

recevable, et la procédure d'instruction fut clôturée le 30 mars 2000. Il fut alors demandé au gouvernement français de présenter ses explications, principalement sur la durée excessive de la procédure française exercée contre Beljanski (4 ans et 2 mois 1/2 d'instruction !). Quelque peu embarrassé, mais non moins arrogant pour autant, l'État français a prétendu que cette durée était due à la nature et à l'ampleur des infractions reprochées, ce qui est tout bonnement grotesque.

En attendant, Monique et Sylvie Beljanski avaient pu reprendre aux États-Unis la commercialisation des « produits Beljanski ». Sachant que « L'Ère nouvelle » avait consacré un long article à son père en mars 1998, sous le titre « Le scandale absolu de l'affaire Beljanski », la fille du savant fut heureuse de m'informer de la décision prise par la Commission européenne, dont je fis part à nos lecteurs dans notre N° 137, tandis que dans notre N° 142 nous donnions, sous la signature de notre ami Michel Bogé, le compte rendu du procès dont l'audience eut lieu devant le tribunal de Créteil durant la semaine du 19 au 23 mars 2001. En effet, après le décès du professeur, les poursuites continuaient envers ses « complices », notamment Monique Beljanski et Gérard Weidlich, le président du CIRIS, association regroupant les patients qui avaient bénéficié des produits mis au point par le disparu. Mais je reviendrai sur les suites de ce procès. Reprenons pour lors à son origine ce que l'on a pu appeler « la saga Beljanski ».

Mirko Beljanski naquit le 27 mars 1923 à Turija, petit village de Yougoslavie. Il arrive à Paris en 1945, ayant lui aussi, comme Solomidès, choisi la France comme seconde patrie pour y faire ses études de biologie. Devenu docteur ès sciences d'État de l'Université de Paris, il se consacre à la biologie moléculaire, adopte la nationalité française et entre en 1951 au CNRS où il sera successivement attaché, maître puis directeur de recherches. Il accomplira une belle carrière de chercheur biologiste dans le cadre de grands organismes consacrés, d'abord à l'institut Pasteur de Paris de 1948 à à 1978, puis à la faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry de 1978 à 1988, année où il prend officiellement sa « retraite ». Mais c'est en réalité pour se consacrer tout entier à ses travaux personnels, avec une petite équipe de chercheurs regroupés au sein du Centre de recherche biologique CERBIOL, lui-même soutenu par

le CIRIS (Centre d'innovations, de Recherches et d'informations Scientifiques). À 65 ans donc, non seulement il n'aspire pas au repos, mais c'est au contraire avec une vitalité nouvelle induite par sa liberté retrouvée qu'il se consacre avec passion à la recherche et à la mise au point de traitements anticancéreux non agressifs.

Ces recherches, qu'il poursuivait depuis longtemps, s'étaient heurtées au dogmatisme régnant dans les organismes auxquels il avait collaboré. Elles n'en avaient pas moins été couronnées de succès et il fallait maintenant en concrétiser les résultats. Ici, je vais devoir prier mon lecteur de redoubler d'attention, car on ne peut apprécier le formidable travail de Mirko Beljanski que si l'on a une bonne compréhension de certains processus biologiques.

Dans l'ouvrage qu'ils écrivirent ensemble, « La Santé confisquée », les Beljanski nous exposent ainsi leurs premières découvertes, dans un langage accessible à tous :

« *Depuis fort longtemps, la littérature scientifique rapportait les méfaits des médicaments utilisés systématiquement en cancérologie. La plupart sont - car on continue à les utiliser - cancérogènes, mutagènes et toxiques. Ils cassent les chromosomes (gènes), ce qui peut entraîner des migrations de fragments cassés qui soit se perdent, soit, pire encore, vont se fixer sur d'autres segments, capables de détruire rapidement les défenses de l'organisme (globules blancs), les plaquettes et les globules rouges ! Des maladies secondaires fort graves survenaient à la suite de tels traitements, quand par chance le malade ne mourrait pas de son cancer ou d'aplasie (insuffisance ou absence de cellules, ici cellules du sang).*

Pourtant, avec unanimité, les cancérologues minimisaient ces inconvénients, brandissaient des statistiques satisfaisantes, judicieusement limitées dans le temps et à certains cas, ignorant les décès après cinq ans, la mortalité par effets secondaires à court terme (aplasies, fibroses cardiaques, pulmonaires...) et à long terme (induction de cancers secondaires, de maladies dégénératives, de leucémies...) ou tous ceux qui, renvoyés dans leurs foyers, mouraient sans tambour ni trompette, en paix, auprès des leurs...

(Ici les auteurs ne parlent pas de ceux qui étaient sauvés par des traitements clandestins dont ils ne pouvaient faire état, guérisons qui passaient pour des « rémissions spontanées », quand on ne les mettait pas - ce qui était un comble ! - au crédit du traitement classique précédent. Bien entendu, tout ce qui est écrit ici au passé peut l'être au présent, hélas !).

Depuis de longues années déjà, notre petite équipe de recherche s'était penchée sur les rôles multiples et fascinants que peuvent jouer des petits ARN (acide ribonucléique). Selon leur taille, leur constitution ou leur origine, ils peuvent stimuler, interférer ou inhiber les synthèses. Dans un premier temps, nous avions montré leur aptitude à interférer positivement ou négativement, selon leur origine, dans le développement des cancers des végétaux et montré dès lors que certains ARN peuvent véhiculer des informations, pour transformer des bactéries et leur conférer des propriétés nouvelles. Ces faits bouleversaient les conceptions en cours à l'époque, car ils remettaient en cause la supradictature de l'ADN (acide désoxyribonucléique) sur la vie cellulaire et laissaient présager l'existence d'enzymes capables de véhiculer des informations vers l'ADN et non seulement à partir de l'ADN comme l'imposait le dogme. Aussi nos recherches furent très mal accueillies. Il fallut attendre... dix-sept ans pour que des chercheurs américains confirment (et s'attribuent) la mise en évidence d'enzymes capables de copier l'ARN en ADN chez les bactéries et que les antisense RNA soient à la mode, ce que nous avions postulé dès 1975.

Il faut bien saisir l'importance de ces réactions. C'est par elles qu'une information peut s'intégrer dans un génome comme ont dû s'intégrer tant d'informations au cours des phénomènes d'évolution. C'est par elles que les virus s'imposent à la cellule et peuvent la cancériser. C'est par elles qu'il est possible d'inhiber ou de stimuler, à volonté, certaines synthèses pour le meilleur ou pour le pire. »

Et c'est par elles, me permettrai-je d'ajouter, que s'effectue évidemment la transmission héréditaire des caractères acquis (que Beljanski appelle ici pudiquement « intégration des informations au cours des phénomènes d'évolution »), ce qui vient confirmer la découverte de Paul Kammerer exposée dans le premier chapitre de ce livre et que les pontifes ne voulurent

jamais accepter. Je subodore que Beljanski a très bien vu ce que sa découverte impliquait à ce sujet, mais qu'il s'est abstenu de relancer la querelle de l'HCA. Il attaquait déjà un dogme bien cuirassé ; c'était assez pour un seul homme. Il tenait en outre à déboucher aussi rapidement que possible sur la mise au point de substances concrètement utiles dans l'amélioration des traitements, et on ne saurait lui en tenir rigueur.

Beljanski poursuivit donc ses travaux dans la voie définie et put bientôt disposer d'ARN-fragments stimulateurs qu'il appela RLB (Remonte-Leucocytes Beljanski). Il obtint alors la preuve expérimentale que ses RLB redonnaient rapidement une formule sanguine normale à des organismes dont une partie importante des globules blancs et des plaquettes avait été détruite. C'était formidable ! Et les Beljanski nous précisent :

« *Sans leucocytes, l'organisme est à la merci de toutes les infections qui traînent aux alentours ; sans plaquettes, il est à la merci d'hémorragies. Nous pûmes mettre en évidence que la prise perlinguale* (par voie orale sous la langue) *des RLB n'avait aucun effet toxique (comme ceci fut confirmé par plusieurs expertises toxicologiques).*

En outre, les RLB n'entravaient pas l'effet thérapeutique des médicaments anticancéreux classiques, administrés en même temps. En fait, ils entravaient la destruction des bonnes cellules du sang, des cellules utiles, mais n'entravaient pas la destruction des cellules cancéreuses. Nous pûmes montrer le pourquoi de cette heureuse propriété : ils n'ont pas d'affinité pour les cellules malades (malignes) ; ils ne reconnaissent que les cellules saines du sang (et leurs ADN). Au point qu'ils peuvent être utiles lors des traitements des leucémies, les drogues chimiques détruisant les cellules cancéreuses du sang, les ARN-fragments protégeant les cellules saines. Le mécanisme moléculaire de cette reconnaissance spécifique a été décrit dans diverses publications scientifiques et certaines revues de plus large diffusion.

Un jeune chercheur, M.P., resta quatorze ans avec nous. Toutes ses demandes d'intégration au CNRS furent refusées « s'il restait avec nous ». Après tant d'années d'abnégation, écœuré, il partit vers l'industrie. Sa participation aux RLB fut importante. Pas une voix ne s'éleva, dans les commissions du CNRS, pour

dénoncer l'injustice odieuse dont il fut victime. Qu'ici, au moins, il trouve notre reconnaissance. »

En 1989, l'Américain Howard Martin Temin, prix Nobel, décrivit l'existence d'une enzyme, la transcriptase inverse, capable de copier l'ARN viral en ADN, ce qui jetait bas définitivement le dogme de « l'ADN ne pouvant pas recevoir d'informations des ARN ». En fait, un autre prix Nobel, David Baltimore, avait trouvé, dès 1970, cette enzyme dans le virus de la leucémie de Rauscher. Et Beljanski nous dit :

« *Or, à cette même époque, j'ai démontré qu'il était possible de transformer des bactéries à l'aide d'ARN provenant d'autres bactéries, ce qui impliquait l'existence d'une transcriptase inverse. Immédiatement, je fus la cible des critiques acerbes de mon supérieur hiérarchique (à l'institut Pasteur), car Jacques Monod venait de prendre publiquement une position absolue, en contradiction formelle avec de telles données.*

Quelques mois plus tard après la découverte de Temin d'une transcriptase inverse chez les rétrovirus, nous montrâmes l'existence de cette même enzyme chez différentes espèces bactériennes, puis plus tard dans un champignon et, plus tard encore, dans les œufs de poissons. L'ensemble de mes travaux sur ce sujet est résumé dans environ treize publications.

Les critiques tombèrent comme des grêlons – le CNRS me brima. Mes promotions furent entravées et, plus grave, mes moyens de recherche aussi. Les postes d'assistants refusés. Pourtant j'avais raison. Ces résultats, dont l'importance théorique et pratique est considérable en biologie, furent cachés pour complaire à un homme, à un dogme. La France a perdu, en ce domaine, vingt ans de son avance et s'est trouvée dépouillée des résultats d'un de ses chercheurs par ceux-là même qu'elle charge de juger et conseiller la science française. Car c'est maintenant, soit avec dix-sept ans de retard, que plusieurs revues américaines scientifiques publient en grande première la découverte « par des Américains » de l'existence des transcriptases inverses chez les bactéries. (C'est non sans mal et grâce à l'aide du Comité d'éthique des États-Unis que nous avons pu obtenir de H. M. Temin une petite rétrocitation me donnant toute antériorité concernant la découverte de la transcriptase chez les bactéries

(Nature *N° 342 du 7.12.89, p. 624).* »

Au mois d'octobre de cette année 1989, on commença à parler beaucoup de Beljanski. TF1 l'accueillit à l'émission « Ex-Libris » le 11 octobre, Paris-Match publia un document de 8 pages dans son N° 2108 du 12 octobre et ce même jour il était sur RTL et France-Inter. Le 13 octobre, Beljanski avait aussi les honneurs de « La 5 », avec un sondage faisant apparaître dans le public sa crédibilité à hauteur de 83 %. Un record ! Mais le point d'orgue de cette ouverture médiatique fut donné dans Le Parisien du 13 octobre par Marcel Jullian, écrivant notamment : « S'abstenir d'informer quand on est journaliste, c'est comme ne pas venir en aide quand on est citoyen (...) Si Monique et Mirko Beljanski ont raison partiellement ou en totalité, raison pour dans dix ans ou pour demain, et que des gens continuent à mourir faute de leurs soins, qui traduira-t-on en justice ? »

La presse avait fait son travail. Cela allait-il aider Beljanski ? Ou bien cela n'allait-il pas plutôt alerter le dragon et le conduire à tout faire pour écraser ce gêneur qui menaçait son omnipotence ? Hélas, c'est sans doute la seconde hypothèse qui prévalut. Mais il ne faut pas perdre de vue que Mirko Beljanski est l'auteur, seul ou en collaboration avec d'autres chercheurs, de 133 publications scientifiques effectuées de 1949 à 1996 et qui témoignent d'une activité de recherche inlassable et performante ayant fait de lui un précurseur authentique, particulièrement en cancérologie. Si Mirko Beljanski dut se résoudre, à 65 ans, à se lancer lui-même dans la préparation et la commercialisation de ses produits, ce fut en désespoir de cause et non faute d'avoir tenté d'y intéresser des industriels expérimentés. Mais quelle fut, par exemple, la réponse d'un grand industriel de la pharmacie, ancien chercheur lui-même, que les Beljanski tentèrent d'intéresser à leurs produits ? Elle fut celle-ci, d'une vanité si incommensurable qu'elle en devenait naïve : « Voyons, monsieur ! Vous devez bien comprendre que si moi, avec mes cent vingt chercheurs, je n'ai pas trouvé d'anticancéreux spécifique, c'est bien que ça n'existe pas. »

Eh bien non !, cela prouve seulement que les cent vingt chercheurs ne savent pas chercher et que leur patron raisonne comme un tambour. Mais à quoi bon leur dire ? Cela n'arrangerait rien. Mieux vaut tourner les talons et ne compter

que sur soi.

C'est ce que fit Beljanski. Et c'est donc dans le cadre du CERBIOL qu'il va parachever la mise au point des produits qu'il présente avant tout comme des adjuvants aux traitements chimio ou radio dont ils atténuent les effets destructeurs. À maintes reprises, les Beljanski essaieront d'obtenir que leurs médicaments soient testés, toujours en vain.

« *Il eut été facile* - écrivent-ils - *aux responsables de la Santé publique d'organiser - sur animaux ou sur humains - une expertise rapide avec étude des cas cliniques avant et après traitement. Certes, nous échouons quelquefois, mais nous pouvons affirmer avoir d'excellents pourcentages de réussite sans toxicité avec nos produits utilisés seuls, et mieux encore en synergie avec la chimiothérapie ou la radiothérapie (et plus particulièrement dans les cas de cancers chimio et radio-résistants). Il eût été plus simple et plus conforme à l'éthique d'organiser et financer vingt à cent dossiers - ou plus même -, contrôlés de part et d'autre (le chercheur et des « officiels »), que de se murer dans le silence. Si sur les dossiers ainsi choisis nous avions eu 80 %, voire 60 % seulement de réussite, c'eût été clair et sans équivoque. C'est bien ce qu'en vain nous avons réclamé depuis dix ans auprès de tous les responsables des divers gouvernements : Il n'est pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre ! (...)*

Nous gardons précieusement quelques merveilles : lettres de chefs de service et directeurs de l'institut Pasteur, du CNRS, ou encore une lettre de M. Chevènement lorsqu'il était ministre de la Santé : « nul ne conteste vos résultats... ». *Il ne fit pourtant pas un geste ! Plusieurs ministres furent pressentis et réclamèrent, dans leur désir de bien faire, des dossiers exigeant (de nous), sans secrétaire, des pertes de temps considérables. Mais toujours, « en haut lieu », quelqu'un vint à point pour barrer la route à « nos » produits. «* Un mur » *avait dit le professeur Robert Debré. Il faut bien comprendre qu'un homme politique ne peut pas juger par lui-même d'un problème médical ou de la valeur d'une théorie scientifique. Il doit demander l'avis de conseiller s. Or c'est à ce niveau que tout est bloqué. »*

Ce qui signifie que les ministres ne gouvernent rien et que ce sont les « conseillers » qui décident en fait. En ce cas nous ne

sommes plus en démocratie mais en « aristocratie », au sens strict et politique du terme, c'est-à-dire que nous sommes revenus dans l'Ancien Régime. Quant à moi je m'inscris en faux contre cette remarque de Beljanski que je trouve trop accommodante : « un homme politique ne peut pas juger par lui-même d'un problème médical ».

Or, un homme d'État digne de ce nom doit impérativement juger par lui-même de n'importe quoi, car c'est précisément cela que l'on appelle « gouverner » et c'est pour cela que les citoyens lui ont accordé leur confiance. Qu'il demande l'avis des experts, soit. Et surtout qu'il s'informe aux sources les plus diverses et les plus indépendantes. Après quoi c'est à lui de prendre une décision, au besoin contre l'avis des experts, de l'imposer et de l'assumer. Un ministre qui n'est pas capable de faire cela est un plaisantin qu'il convient de renvoyer illico dans ses foyers. Au reste, en l'occurrence, il n'était pas demandé au ministre d'avaliser un médicament à la sauvette, mais d'ordonner une série d'expertises probantes. Ne pas l'avoir fait est sans excuse.

Certes, un homme politique ne peut pas tout connaître, notamment dans les domaines scientifiques. Mais ce qu'on est en droit d'attendre de lui, au minimum, c'est suffisamment d'expérience des hommes, d'intuition et de psychologie pour subodorer les arrière-pensées plus ou moins dissimulées derrière les avis prétendus « objectifs » qu'on lui donne. On peut aussi espérer qu'il ait assez de culture sociologique pour analyser le comportement des groupes de pression avoués ou tacites et qu'il sache se soustraire à leurs influences. J'en demande trop ? Si vous demandez moins, vous aurez la décadence nationale, à coup sûr.

Beljanski nous montre aussi par un exemple intéressant comment un scientifique apparemment bien intégré au système peut se retrouver tout-à-coup de l'autre côté de la barrière s'il se lance dans une recherche non conforme. Et il nous conte cette anecdote :

« *Je regardais à la télévision le professeur J. Benveniste exprimer sa rage contre les méthodes « policières » de certains de ses collègues prétendant que ses expériences sur la « mémoire de l'eau » n'étaient pas fondées. (...) Mais en voyant le visage*

sincèrement scandalisé du docteur Benveniste, je me suis souvenu de propos tenus en d'autres temps et d'autres lieux. Nous étions allés le voir, un ami docteur et moi-même, lorsqu'il était conseiller du ministre Jean-Pierre Chevènement. Il nous avait alors répondu : « Hors du système, vous n'aurez que l'exil ou le privé ». Qu'un homme de science parle ainsi montre bien qu'il est lui-même un homme du système, c'est-à-dire ayant aliéné sa liberté de jugement. Aurait-il la même réponse aujourd'hui ?

Non, car aujourd'hui, pour avoir suivi une voie non orthodoxe, ce chercheur, à son tour, est devenu un homme à abattre. Voici ce qu'il écrit : « Les vérifications ont eu des allures de procès inquisitorial. C'était un véritable dialogue de sourds, les membres des deux commissions scientifiques qui sont successivement venues n'ont absolument pas regardé nos résultats. Après que j'ai écrit que j'étais d'accord pour arrêter les recherches sur les hautes dilutions, la chasse à l'homme a continué. En réalité, si, depuis des décennies, la France a raté la plupart des grandes découvertes, c'est en grande partie parce qu'un lobby procède à un véritable verrouillage .Je ne suis pas de leurs amis... (Le Figaro *du 9 juillet 1989) »*

Benveniste fut en effet lui aussi victime de l'ostracisme des pseudo-experts, et je crois qu'ici Beljanski n'est pas assez équitable à son égard. La réflexion qu'il lui avait faite au ministère n'était que le constat désabusé d'une réalité navrante qu'il déplorait sans doute et contre laquelle il s'avouait impuissant; elle ne l'en rendait pas complice. En revanche d'autres comportements furent beaucoup plus écœurants, tel celui-ci :

« ... Un soir, un professeur d'hôpital public me téléphone. Il s'intéresse à nos travaux qu'il trouvait « passionnants » ; ses collègues et lui-même allaient organiser des conférences... Puis il ajoute : « Ma mère, qui subit actuellement une forte chimiothérapie, n'a pas assez de globules blancs, d'où l'impossibilité de poursuivre son traitement. Puis-je avoir un peu de votre Remonte-Leucocytes ? »

Nous lui envoyons les produits et des publications complémentaires. Quelques jours après, il téléphone que le nombre de globules blancs a fort bien augmenté. Il est

enthousiaste : « Je vais venir avec des dossiers, on va faire des tas de choses ensemble... ». Il envoie son père chercher encore des produits. Puis, l'état de la malade s'étant amélioré, le professeur disparaît à jamais de notre horizon ! »

Outre le cancer, les produits Beljanski se révélèrent également très efficaces contre le sida, ce fléau du XXe siècle devant lequel la médecine classique se révèle dramatiquement impuissante. Voyant l'amélioration de nombreux malades ayant bénéficié de ses traitements, Beljanski crut pouvoir intéresser à ces résultats le ministère de la Santé. Ce qui donna ceci :

« *Nous avons déposé au ministère de la Santé un dossier portant sur les résultats obtenus dans le traitement de vingt-neuf malades du sida. Après plusieurs mois d'attente et en absence de toute nouvelle, nous avons envoyé à nouveau une actualisation de l'état des malades. Après six mois de silence, enfin, j'ai rencontré deux responsables au ministère de la Santé. Le moins que je puisse dire est que nous sommes à cent lieues les uns des autres, tant pour les conceptions scientifiques que morales et humanitaires.*

Pour eux, j'aurais dû faire autant de placebos que de malades traités, c'est-à-dire faire croire à des gens qu'ils étaient traités, alors qu'en fait ils ne le seraient pas et serviraient de témoins à mes propres statistiques ! J'aurais dû aussi leur dévoiler (aux responsables du ministère) tous les détails concernant les produits afin qu'ils puissent juger. Enfin, ils considéraient que mes résultats n'étaient pas assez significatifs.

À tout cela j'ai répondu que jamais, moi, chercheur, je n'accepterais de tromper les gens, c'est-à-dire de les condamner en donnant un placebo. J'ai dit que je trouvais cela inacceptable : n'y a-t-il pas assez de malades du sida qui meurent, avec ou sans traitement, pour servir de « témoins » ? (...) Enfin, pour répondre à leur argument que mes dossiers n'étaient pas assez significatifs, je leur ai fait remarquer que selon les dossiers officiels, 40 à 50 % des sidéens (tous stades confondus) meurent autour de la quarante-deuxième semaine de leur traitement AZT.

Par contre, sur les vingt-neuf malades présentés dans mon dossier, traités entre quarante et cent soixante-dix semaines,

vingt-et-un sont venus lorsqu'ils étaient déjà aux stades IV C et IV D et nous n'avons eu qu'un seul décès, ce qui actuellement représente 3,4 % de mortalité. (...) Cette survie n'est-elle pas probante ?... Les responsables du ministère n'ont pas répondu. J'ai senti qu'il n'y avait aucune volonté de s'investir dans notre programme et suis parti. »

Je fus moi-même, en découvrant ce texte, heureux de constater que Mirko Beljanski partageait mon indignation en ce qui concerne les fameuses expériences « en double aveugle », dont le principe m'a toujours paru révoltant et qui est pourtant accepté comme allant de soi dans la communauté scientifico-médicale. Que ces expériences soient à la rigueur tolérables lorsqu'il s'agit de tester un médicament anodin pour une affection bénigne, ou encore pour tester l'effet d'un régime alimentaire, passe encore. Mais lorsqu'il s'agit de maladies mortelles, ce n'est rien d'autre que de l'assassinat mis en loterie.

Car enfin, quel est le processus ? Je rappelle que l'on constitue deux groupes de personnes de même nombre atteints de la même affection, en leur disant qu'on va donner à tous un médicament éventuellement efficace. Or, tandis que l'un des deux groupes va le recevoir réellement, l'autre ne recevra qu'un placebo, c'est-à-dire une pilule de sucre ne contenant aucune substance active. Après quoi, au bout d'un certain temps, on compte les morts des deux groupes, et s'il y a plus de survivants ou de guéris dans le groupe qui a vraiment reçu le produit, on en conclut qu'il a une réelle efficacité et qu'on peut donc l'adopter. Très bien. Mais en ce cas on a condamné à mort, et sans qu'ils le sachent, les membres de l'autre groupe choisis au hasard et qui ont cru absorber un vrai médicament en espérant qu'il allait les guérir alors qu'on ne leur donnait rien en fait. C'est tout simplement monstrueux, et que ce procédé puisse être considéré comme normal, voire banal, suffit à donner une idée du degré de dépravation auquel sont parvenus les vautours de la médecine.

Autre exemple de l'obstruction que rencontra Beljanski, cette fois pour des raisons mercantiles :

« *En 1977, à la demande de l'institut Mérieux, j'ai testé comparativement l'effet immunostimulant des RLB et de l'Imuthiol. Alors que les premiers manifestaient une grande*

efficacité qui n'a fait que se confirmer avec le temps, l'Imuthiol n'avait pratiquement pas d'effet. Je transmis à l'institut Mérieux les conclusions qu'imposaient les résultats : les RLB sont très efficaces mais l'Imuthiol est un produit sans avenir. C'est pourtant l'Imuthiol que Mérieux lança dans un vaste programme d'essais cliniques chez les immunodéprimés. La presse fit grand tapage pour ce produit. Malades et médecins, confiants, l'ont utilisé. Sans effet. Il aura fallu douze-treize ans pour en arriver à conclure que l'Imuthiol était effectivement sans avenir et le retirer des milieux hospitaliers. Que de malades détournés sciemment du produit efficace ! L'Institut Pasteur-Mérieux a cependant préféré diffuser un produit qu'il savait dès le début sans avenir : bonne opération commerciale qui aurait, selon la presse spécialisée, fait monter les actions (+ 20 %). »

Parmi les produits anticancéreux que le chercheur réalisa, il faut signaler un des plus remarquables, qu'il décrit en ces termes :

« *L'un des anticancéreux (PB100) possède un avantage important, car il traverse la barrière hématoméningée. C'est dire qu'il est extrêmement précieux pour traiter les cancers en général et les cancers ou métastases cérébrales en particulier, les lymphomes du cerveau, et ceci en synergie de préférence avec la radiothérapie (ou la chimiothérapie). Celles-ci pourraient alors être utilisées à des doses moindres, c'est-à-dire diminuées de 50 % ou plus, tout en observant une efficacité thérapeutique augmentée et une forte diminution des effets secondaires provoqués par la radiothérapie ou la chimiothérapie* »

Ce qui est particulièrement absurde dans l'ostracisme dont Beljanski fut victime, c'est que celui-ci ne condamnait nullement les méthodes classiques, leur apportant au contraire les moyens d'une plus grande efficacité. On reste éberlué devant des refus aussi aberrants, à croire que les cancérologues patentés préféraient demeurer dans la situation d'impuissance où ils sont toujours, plutôt que de devoir le plus léger merci à un non-médecin. Leur devise serait-elle : « Plutôt échouer et laisser souffrir et mourir que d'admettre la valeur d'une découverte extérieure. »? A ce degré, l'esprit de clan relève de la pathologie psychique.

Beljanski aurait pu depuis longtemps aboutir dans le cadre des organismes auxquels il avait appartenu, s'il ne s'était pas heurté très tôt au conformisme étouffant de hiérarchies sclérosées, dominées par des mandarins bouffis de vanité qui ne savent que prendre ombrage des idées nouvelles échappant à leur dogmatisme, a fortiori d'idées qui ont le tort inexcusable de faire passer l'intérêt des malades avant celui des médecins. Mais ce qui lui était encore plus insupportable, c'était la veulerie de collègues arrivistes si soucieux de plaire qu'ils finissaient par en perdre toute dignité. Il nous conte dans son livre (dont la quatrième édition parut quelques mois après sa mort), une anecdote qui illustre bien la mesquinerie de cet état d'esprit carriériste :

« *Dès le début de mon activité à l'institut Pasteur, j'avais établi des liens avec d'autres chercheurs. On se réunissait volontiers chez les uns, chez les autres. Je les considérais comme des amis. À cette époque, ma voie de recherche n'était pas encore clairement définie. Je m'occupais de bactéries et en particulier j'avais isolé des mutants dépourvus de système respiratoire. Je sus plus tard que ces observations avaient provoqué certaines jalousies parmi mes amis, mais apparemment ceci n'a pas altéré nos relations amicales. Puis, au fur et à mesure que je creusais plus profond mon sillon de recherche, avec des résultats positifs, je sentais une distanciation certaine dans nos relations. Un de ces* « *amis* » *appartenait à la commission du CNRS de qui je dépendais. Devant mes choix scientifiques résolument en rupture avec les diktats de l'époque, un veto discret fut mis par mon patron à mon accession au poste de directeur de recherches. Un jour, cet ami membre de la commission vint dans la pièce où nous travaillions à quatre et me dit en souriant :* « Tu as des problèmes au CNRS en ce qui concerne ta promotion; pour t'en sortir, tu devrais publier une note disant que tu confirmes « leurs » résultats (ADN -> ARN -> protéines) ; une fois promu, tu publieras une deuxième note où tu diras que tu t'es trompé la première fois. » *Mon épouse et moi-même sommes d'abord restés bouche bée. Je rétorquais que je ne pouvais pas faire cela, renonçant du coup à ma promotion. Trois semaines après, ce même ami me dit :* « Je ne peux plus être ami avec toi à cause du patron ». *J'ai répondu :* « Tu as fait ton choix, tu es libre. » *Ce fut la fin de nos relations. »*

Il me semble que toutes les questions que l'on peut se poser

sur l'immobilisme dramatique de la recherche à des fins médicales dans de tels organismes trouvent ici une réponse. Car peut-on imaginer une atmosphère plus stérilisante de toute créativité et de toute originalité qu'une ambiance aussi dépravée ? Comment l'intuition, l'imagination, la liberté d'esprit indispensables à toute découverte pourraient-elles se manifester dans un tel capharnaüm psychologique constitué de pressions, de ragots, de tromperies, de flatteries, d'autocensure et de tactiques politiciennes au sens le plus péjoratif du terme ? Si, comme le disait Einstein, cité par Beljanski, « l'imagination est plus importante que la connaissance », on est amené à conclure que rien ne sortira de bon d'un endroit où la connaissance s'accumule mais où l'imagination est enchaînée. Je ne puis d'ailleurs même pas croire que la connaissance y soit réelle, puisqu'elle est tenue sous la tutelle du « scientifiquement correct », c'est-à-dire ficelée dans les archaïsmes consacrés.

Cette triste réalité nous impose une déduction logique : Il existe certainement dans la communauté scientifique française de nombreux chercheurs capables de faire progresser spectaculairement notre médecine, sans parler du reste, mais il faudrait qu'ils ajoutent à leur compétence un héroïsme à toute épreuve, car, s'ils lancent un « défi au dragon » ils devront subir les conséquences, dans leur carrière et même leur vie privée, de la colère vindicative de la nomenklatura. Mirko Beljanski allait en faire la douloureuse expérience.

Au moment où il prend sa retraite de chercheur appointé afin de mettre en pratique les découvertes qu'il a faites et dont ses anciens patrons n'ont rien voulu savoir, sans doute croit-il qu'il va pouvoir librement, dans son propre laboratoire, mettre au point les produits dont il a établi les formules, et pouvoir les faire agréer par ce qu'il est convenu d'appeler les « pouvoirs publics » (et qui sont en réalité tout ce que l'on veut sauf « publics »).

C'est mal préjuger des terribles réactions potentielles du « tyrannosaure ». Nous verrons plus loin jusqu'à quel degré d'arbitraire et de violence il peut atteindre, en manipulant à son gré les « forces de l'ordre », aveuglées au point de trahir la République en croyant la servir.

Mais dans un premier temps, donc, Beljanski se croit libre

d'agir et son épouse nous contera plus tard :

« *Les années 1988-1993 ont été pour Mirko Beljanski des années de recherche fondamentale et de vérification des mécanismes d'action du bon effet des produits. Leur intérêt est majeur pour les malades atteints de cancer et ceux atteints du sida. Sans action secondaire indésirable, ils pénètrent les cellules malades, se logent au niveau des nucléoles et du noyau de ces cellules, qu'ils détruisent sans attaquer ni même pénétrer les cellules saines. (...) Il y eut quelques expériences hospitalières très positives, mais immédiatement barrées par le système médico-hospitalier, avec rétorsions pour ceux qui avaient eu ces initiatives. De ce fait, l'utilisation des produits Beljanski s'est essentiellement répandue auprès des médecins libéraux, permettant d'avoir un nombre encore plus important d'observations, un recul considérable, et d'affiner sans cesse les conditions d'utilisation ou d'application de ces produits. (...) Le succès des produits Beljanski prit une importance de plus en plus grande, par le simple message de satisfaction des médecins et des malades. La demande n'a cessé d'augmenter.*

En 1994, le Président François Mitterrand, malade, comme chacun le sait maintenant, d'un cancer de la prostate mal soigné par ses médecins, eut, par le hasard de certaines relations, connaissance des produits Beljanski et, sur le conseil d'un médecin, accepta de les prendre, alors qu'il allait si mal qu'il n'envisageait pas de pouvoir finir son mandat. La presse avait publié une photo où l'aspect cadavérique de son visage avait allumé toutes les convoitises : on ne parlait déjà plus que de sa succession; les candidats ne manquaient pas.

Mais à la stupéfaction générale, le Président Mitterrand alla de mieux en mieux. En quelques semaines, il reprit des forces, son œil redevint incisif et moqueur. Une polémique s'instaura immédiatement entre ses médecins officiels qui avaient laissé se dégrader l'état de santé du malade, et le médecin traitant par qui arrivait le scandale de l'amélioration du Président. Jalousies et rivalités allèrent bon train. La querelle fut si vive, si injuste que, contrairement à son habitude, le Président Mitterrand fit paraître dans le journal Paris-Match (6 avril 1995) un court hommage appuyé au médecin et à ses prescriptions : « après m'avoir recommandé la radiothérapie (ce docteur) me donne depuis lors

des prescriptions médicales que j'observe chaque jour et qui jouent un rôle décisif dans mon rétablissement. » *Les indiscrétions du Dr Gubler révélèrent qu'il s'agissait des produits Beljanski.* Le Point *(18 novembre 1995, N°1209) publiait de son côté un encadré savoureux :* « Affolement au cabinet de Simone

Veil : le traitement du Président allait faire de la publicité pour des produits illicites. »

C'est tout ce qu'en haut lieu on retenait de la surprenante amélioration du Président, qui signait sans conteste possible l'efficacité des prescriptions. Merci pour le malade, merci pour tous les malades... (...) Le Président Mitterrand put finir son mandat, vœu qu'il avait formulé sans oser trop y croire lors de sa première rencontre avec son médecin. Il eut un répit de bonne qualité de seize mois. Son état général ne pouvait faire espérer mieux. »

On notera que Mitterrand, non seulement ne prononça pas lui-même le nom de Beljanski, mais ne crut pas devoir faire le moindre effort, dans les derniers mois de sa présidence, pour aider le chercheur à obtenir l'agrément officiel de ses médicaments ainsi que la place qu'il méritait dans le monde scientifique. Pas un mot. Pas un geste. Ce qui revenait du même coup à priver tous les autres Français cancéreux des bienfaits dont il avait lui-même profité. Mais cette manière de naviguer n'était-elle pas conforme au personnage ?

Néanmoins, le fait demeurait que Mitterrand avait eu recours aux produits Beljanski et que la nouvelle s'en était répandue. Du coup, le dragon jugea prudent de rentrer ses griffes provisoirement, n'étant pas tout à fait sûr de l'inertie de Mitterrand s'il se mettait à dévorer tout cru Beljanski, comme il en avait bien l'intention. Mais François Mitterrand mourut le 8 janvier 1996, à l'approche de ses 80 ans. Dès ce moment, le sort de Beljanski était scellé. Il ne restait plus qu'à préparer soigneusement l'hallali. Il aura lieu quelques mois plus tard.

À St Prim, dans l'Isère, où s'est installé le CERBIOL, Beljanski a donc mis au point des produits dépourvus de toxicité dont l'efficacité est établie dans des cas graves de cancer et de sida et il en fournit à de nombreux médecins et malades. C'en est trop !

Les pontifes qui vivent grassement de la souffrance du peuple ne peuvent admettre le développement d'une recherche libre qui porte atteinte à leur empire. Il faut faire taire l'impie !

Car dans la France d'aujourd'hui, un chercheur a le choix entre deux purgatoires : ou il entre dans une structure consacrée dont il devra adopter aveuglément les dogmes qui stériliseront sa pensée, ou bien il se lance dans une recherche indépendante qui a toutes chances d'aboutir à des trouvailles de tout premier ordre, mais alors les clans qu'il a voulu fuir se retourneront contre lui et, manœuvrant à leur gré l'appareil de l'État qu'ils ont investi de longue date, ils feront payer cher au rebelle son crime de lèse-féodalité.

Lorsque la mafia médicale, aveuglément soutenue par le ministère de la Santé, quelle que soit la couleur politique du ministre-potiche, décide de détruire un chercheur indépendant, elle a recours à une tactique en trois phases.

Première phase, tenter de discréditer le rebelle en le faisant passer pour un charlatan. Cela marche assez bien avec les journalistes des grands médias, d'abord parce que certains peuvent être d'une ignorance crasse et d'un conformisme bétonné, ensuite parce que les médias ont grand besoin des budgets publicitaires des grands laboratoires pharmaceutiques qui font la pluie et le beau temps grâce à la Sécurité sociale.

Mais il y a tout de même des gens qui n'acceptent pas que l'on colle cette étiquette facile de charlatan à des hommes dont toute la carrière et les titres confirment le sérieux et la compétence, et pour lesquels témoignent en outre de nombreux patients satisfaits. Et personne finalement n'a pu faire passer Mirko Beljanski pour un charlatan, surtout après que François Mitterrand a eu recours à ses produits. Échec au dragon !

La seconde phase de l'attaque se déroule sur le plan judiciaire. Grâce à la classique accusation d'« exercice illégal de la médecine » (ou de la pharmacie), on peut traîner en justice tout scientifique qui n'aurait pas pris la précaution de se faire assister de pharmaciens préparateurs ou de médecins traitants prescrivant ses remèdes. Et même dans ce cas, on peut essayer de le déstabiliser par des procès successifs, en essayant d'y

ajouter une accusation d'escroquerie. On ne s'en est pas privé contre Mirko Beljanski. Heureusement, il arrive parfois que la Justice soit juste. Et Monique Beljanski nous relate ainsi la bonne surprise qui fut la sienne devant le tribunal de St Etienne :

« *Le 10 mars 1994 vint le jour du procès. Je n'avais jamais assisté à un procès. À ma grande surprise, le procureur se lança dans un long plaidoyer d'où il ressortait que l'État aurait dû soutenir les recherches de Mirko Beljanski, que ce dernier ne s'était jamais livré personnellement à la fabrication des produits et que, somme toute, on ne pouvait lui reprocher d'avoir agi pour sauver des vies humaines ! Pour un peu, j'aurais cru à l'indépendance de la justice ! Aucune peine pénale ne fut prononcée à l'encontre de Mirko Beljanski, qui fut seulement condamné à payer un franc de dommages et intérêts au plaignant, l'Ordre des médecins, qui s'était constitué partie civile. La presse de province se fit écho de ce jugement, qu'elle présenta comme une victoire pour le chercheur.* »

Et le tribunal estimera qu'il y a non-lieu pour l'exercice illégal de la pharmacie. Nouvel échec au dragon !

Troisième angle d'attaque : la fiscalité. Rien de plus facile que de prononcer des redressements fiscaux abusifs pour mettre une organisation indésirable dans l'incapacité de poursuivre son œuvre. Ainsi, en août 1996, l'association CIRIS est assimilée d'autorité à une société commerciale par un Inspecteur des impôts qui demande au Trésorier Payeur Général de Péage du Roussillon de prendre des mesures conservatoires envers l'association, qui a été taxée d'énormes impôts de nature à la mettre en situation de cessation de paiements. Toutefois, là encore, la Justice se montrera juste et le 9 octobre 1997, le Tribunal de Grande Instance de Vienne établira une « voie de fait » et condamnera le Trésorier Payeur à 15 000F d'amende et aux dépens, pour avoir délivré à l'encontre du CIRIS des « avis à tiers détenteurs » abusifs, générateurs pour l'association d'un trouble manifestement illicite. Troisième échec au dragon !

Mais est-il besoin de rappeler que même lorsque la Justice est juste, elle est toujours lente et que rien ne peut réparer les agressions psychologiques extrêmes et le stress traumatisant qu'elles entraînent pour les victimes, ni les entraves

économiques et administratives qui perturbent pendant des mois l'activité de personnes qui n'ont rien à se reprocher.

De plus, le dragon a la peau dure et il a plusieurs têtes. Après le non-lieu de St Etienne, l'affaire est aussitôt relancée, cette fois par une plainte du Conseil de l'Ordre des pharmaciens.

En outre, une accusation officielle peut en cacher une autre officieuse, susceptible de conduire la gendarmerie à des enquêtes musclées. C'est ce qui va se produire et c'est une véritable opération militaire qui va être montée contre Beljanski et ses assistants. Ici mon lecteur aura certainement quelque peine à me croire, tant il paraît sidérant que de tels abus puissent se perpétrer dans notre pays, qui prétend donner à toute la planète des leçons de démocratie et de respect de la personne humaine.

Le 9 octobre 1996, à 6 h du matin, le petit village de St Prim, siège du CIRIS, est cerné par d'impressionnantes forces de police. Toutes les issues du village sont bloquées par des barrages équipés de herses et les commandos du GIGN armés et cagoulés se préparent à intervenir. Les villageois ébahis supposent qu'un gang de dangereux truands ou un groupe de terroristes sanguinaires s'est dissimulé quelque part entre leurs maisons. Ils apprendront un peu plus tard avec stupéfaction qu'il s'agissait seulement de saisir toutes les « preuves » des activités prétendues « illégales » de Mirko Beljanski, c'est-à-dire tous ses dossiers, tous les produits confectionnés, sans oublier les sacs d'écorces de plantes servant à leur préparation.

Ah ! les citoyens français sont vraiment bien protégés, et on se demande quelles mauvaises langues peuvent prétendre que la police manque de moyens pour assurer leur sécurité. Que le contribuable se rassure. Son argent est bien employé et la criminalité souterraine est surveillée de près, en tout cas dans les paisibles villages de l'Isère, à défaut de l'être dans les banlieues urbaines abandonnées aux vendeurs de drogue et aux incendiaires de voitures ! En même temps que se déroulait cette opération démentielle, de nombreuses perquisitions avaient lieu en divers points du pays chez des patients ou des correspondants du CIRIS. On alla jusqu'à confisquer sur sa table de nuit les gélules de Gérard Weidlich, indispensables à son

traitement, ce qui était une violation caractérisée de ses droits fondamentaux. Monique Beljanski raconte :

« *Des malades reçurent la visite de gendarmes dans toute la France, leurs produits furent confisqués. Certains d'entre eux furent interrogés au commissariat une bonne partie de la nuit, tel J. Le Guen, notre premier malade du cancer (75 ans), condamné à l'époque à très court terme (par les médecins) pour un cancer résistant mais qui, par synergie avec les produits Beljanski, fut guéri et vit depuis 14 ans une retraite heureuse : on lui confisqua aussi ses gélules ! Le Président du Collectif de malades, Marc Crouzier, bien que gravement malade lui-même, eut droit à trois perquisitions de suite à son domicile. De ce jour, son état de santé s'altéra brusquement. Il décéda quelques mois plus tard.* »

Comme disent nos politiciens : « La France est un État de droit. » Mais dans leur esprit, cela doit sans doute signifier : « En France, l'État a tous les droits ».

Cependant, dans des affaires de ce genre, peut-on encore parler d'une action de l'État ? Tout se passe comme si l'État était devenu l'instrument docile d'autocrates masqués qui le manipulent à sa guise et qui réussissent à transformer à leur insu policiers, gendarmes et juges en vulgaires mercenaires à leur solde. Car cette opération terroriste occupa sur tout le territoire national près de 200 gendarmes et membres du GIGN, dont 80 au seul siège de l'Association. Les sbires firent irruption chez des médecins, des pharmaciens, des malades, chez les amis et les membres de la famille du chercheur, avec autant de détermination que s'ils croyaient détruire un réseau de trafiquants de cocaïne.

À Montpellier, un laboratoire spécialisé qui était chargé de préparer le dossier de demande d'AMM (Autorisation de mise sur le marché) pour l'antiviral PB100, mis au point par Mirko Beljanski, a été également investi par les gendarmes. Ils ont saisi le premier gramme de synthèse de cette molécule qui venait juste d'être réalisé, de même que tous les documents scientifiques nécessaires à son évaluation. Voici une action bien étrange. Pourquoi saisir des pièces qui allaient être transmises à l'Agence du Médicament, organisme d'État ?

L'instruction de cette affaire, conduite par Mme Anne Tarelli, juge d'instruction près du Tribunal de grande instance de Créteil, était alors loin d'être close. En attendant, on retira son passeport à Mirko Beljanski (de même qu'à son épouse) et l'ordonnance de placement sous contrôle judiciaire prise à son encontre prévoyait entre autres l'interdiction « de faire la promotion des substances par quelque moyen que ce soit ». Ce qui empêchait notamment la réédition de l'ouvrage de Monique et Mirko Beljanski La Santé confisquée (3e édition épuisée) qui avait été publié par « Edition Compagnie Douze » dirigée par Valérie-Anne Giscard d'Estaing. On voit que l'opération avait été rondement menée pour réduire Beljanski au silence complet.

Cette inqualifiable agression d'État eut un « point d'orgue » qui mit le comble à l'ignominie. Mirko Beljanski, alors âgé de 73 ans, dut faire le voyage Lyon-Paris menottes aux poignets, comme un dangereux criminel. Rien ne peut justifier de tels agissements, qui sont une violation caractérisée de l'article 9 de la Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen, qui précise :

« *Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.* »

Questions à Mme le juge Tarelli : En quoi était-il « indispensable » d'arrêter Mirko Beljanski ? Qui a considéré abusivement que, lors de cette arrestation, cette rigueur des menottes était « nécessaire » envers un scientifique intègre de 73 ans ? Et le responsable de cet abus, humiliation délibérée, a-t-il été sévèrement sanctionné ? Certainement pas. Et si la Justice donne un jour raison sur toute la ligne aux Beljanski, que se passera-t-il ? Il se passera que les contribuables français paieront les indemnités légitimement attribuées à la famille et aux collaborateurs et patients de Mirko Beljanski, mais que pas un fonctionnaire, magistrat ou ministre français ne subira le moindre blâme.

À part ça, Jacques Chirac affirmait à la télévision en janvier 2001 : « Il n'y a pas de crise morale en France ». J'en déduis que le Palais de l'Élysée est noyé dans la brume… Visibilité : zéro !

Cependant, Beljanski reçut le réconfort d'un scientifique loyal et courageux qui, indigné par l'odieux et injuste traitement qu'on avait fait subir au chercheur, intervint pour prendre sa défense. Était-ce un Français ? Ne rêvons pas ! Ce fut un Suisse, le docteur ès sciences Maurice Stroun, Prima-Docent de l'Université de Genève. (En août 1990, ce chercheur et son collègue Philippe Anker avaient fait la « une » de la presse internationale au sujet de leurs travaux publiés dans la revue américaine Nature Medicine.) C'est dire si le Dr Stroun avait compétence pour parler des travaux de Beljanski. Le 21 octobre 1996, il adressait la lettre suivante à Mme le Juge Tarelli et il récidiva le 22 mars 1997 auprès de diverses personnalités, dont notre ministre de la Santé publique. Voici le texte de sa lettre in extenso :

Madame Anne TARELLI Tribunal de Grande Instance de Créteil Rue Pasteur Vallery-Radot 94022 Créteil Recommandée Genève, le 21 octobre 1996

Madame le Juge,

Permettez-moi d'exprimer une protestation indignée contre la manière dont est traité le Professeur Mirko Beljanski.

Quel est son crime ?

a) D'être un grand chercheur qui, entre autres, a mis en lumière une caractéristique très spéciale de la structure de l'ADN des cellules tumorales. Grâce à cette caractéristique, il a démontré qu'avec un certain alcaloïde (dont le nom et la préparation sont décrits dans le brevet qu'il a pris à ce propos et donc que tout le monde peut connaître) on peut bloquer, dans une proportion extrêmement élevée, des tumeurs chez des animaux. Dans un laboratoire de l'hôpital universitaire de Genève, on a montré que cet alcaloïde bloquait des lignées de cellules humaines cancéreuses résistant à d'autres produits chimiothérapiques.

b) De nous avoir permis de faire une découverte importante dans le domaine du dépistage du cancer. En effet, le Dr P. Anker et moi-même venons de faire une découverte posant les bases d'une méthode non-invasive de détection dans le plasma sanguin des patients atteints de cancer. Au début de notre recherche,

nous nous sommes appuyés sur la découverte de Beljanski concernant la nature spécifique de la structure de l'ADN dans les cellules cancéreuses. Notons que nos travaux ont été salués au mois de septembre de cette année par les revues médicales les plus prestigieuses comme une avancée importante en cancérologie.

c) D'avoir montré, si l'on se réfère aux expertises faites par le prestigieux Institut de l'Armée Américaine Walter Read, que l'alcaloïde dénommé PB100 est très efficace sur des lignées de cellules infestées par la virus VIH. Il est d'ailleurs inquiétant que les mêmes expertises faites à la demande de l'Agence Nationale de la Recherche contre le Sida, dirigée par le Professeur J. P. Lévy, ont donné des résultats négatifs, à l'exception de celle du Professeur J.M.Andrieu. Or, je puis affirmer qu'une expertise positive faite en Suisse à ce propos a été manipulée par le Professeur J. P. Lévy pour lui enlever toute valeur. Je dois d'ailleurs remarquer que cette Agence Nationale pour la Recherche contre le Sida a comme Président de son Conseil Scientifique (du moins jusqu'en 1993) le Professeur François Gros (ce même François Gros qui a chassé Beljanski de l'institut Pasteur et qui fut éclaboussé par le scandale de l'infection par le virus du sida de centaines et de centaines de malades). Quelle crédibilité peut-on accorder à une telle Agence ? En passant, je me demande si l'on a aussi passé les menottes au Professeur F. Gros quand il fut convoqué chez le juge qui l'a mis en examen il y a de nombreuses années. Je ne doute pas que son procès aura lieu le jour où tous ceux qui ont le sida par sa faute ne seront plus là pour témoigner.

d) D'avoir mis au service des malades un produit, ***le PB100, qui n'est pas du tout toxique aux doses utilisées par les malades, comme vient de le démontrer (août 1996) le Laboratoire de Génétique et de Toxicologie de l'institut Pasteur de Lille.*** *(Documents joints)*

e) Conscient que la cabale montée contre lui par certains de ses puissants collègues allait retarder l'obtention de l'AMM (Autorisation de mise sur le marché d'un médicament), d'avoir eu le courage de mettre le PB100 à la disposition des malades du cancer ou du sida sur la base d'ordonnances établies par des médecins qui savent que dans le cancer et le sida la vie des

malades ne peut attendre que le monde universitaire perverti se réforme : comme l'a dit le représentant du ministère public lors du procès de St Etienne (10 mars 1994) à la suite de la plainte de l'Ordre des médecins : «Mirko Beljanski est un biologiste réputé. Personne ne conteste la valeur de ses travaux scientifiques (...) Le représentant du ministère public reconnaît volontiers que le biologiste n'est pas un charlatan... L'État aurait dû vous aider financièrement ».

Je comprends que certaines personnalités scientifiques et surtout les politiques qui ont assuré des responsabilités au ministère de la Santé soient inquiets. Que deviendrait leur réputation si des travaux venant des États-Unis confirmaient l'importance des découvertes faites par Beljanski. Il vaut mieux donc lui envoyer des lettres de cachet, c'est-à-dire l'arrêter, lui interdire de poursuivre ses recherches, lui enlever son passeport pour qu'il ne puisse plus contacter ses collègues américains. Il vaut mieux envoyer des lettres de cachet aux médecins qui ont le mauvais esprit de penser qu'il est plus important pour leurs malades de vivre en dehors des règles de l'Ordre des médecins que de mourir en s'inclinant devant ces règles.

Je déclare que j'ai souvent conseillé à des malades du cancer ou à des séropositifs d'aller consulter des médecins qui sont prêts à faire les ordonnances pour leur permettre de se soigner avec le PB 100 sans renoncer aux autres soins, sauf en ce qui concerne l'AZT. Peut-être d'ailleurs ceci explique cela. Si moi ou un membre de ma famille avions une de ces deux maladies, en tant que biologiste parfaitement informé de l'action du PB 100, je le prendrais ou le ferais prendre.

Pour de plus amples informations, je suis disposé à venir spécialement à Créteil pour témoigner et vous informer.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame le Juge, en l'expression de mes sentiments distingués.

Dr Maurice STROUN 6, Rue Pedro-Meylan 1208 Genève

Est-il besoin de dire que ces agressions morales et physiques, commises « au nom de la loi » sur la personne d'un septuagénaire innocent, ne pouvaient qu'avoir sur sa santé de

graves répercussions. Deux mois après l'invasion du GIGN, Mirko Beljanski était presque mourant. Les persécutions subies et le désarroi psychique déclenché par un stress massif avaient considérablement amoindri ses défenses immunitaires, cela au point de provoquer une leucémie myéloïde aigüe de stade 3. Il ne disposait plus que de 5% de globules blancs normaux, 2,4 millions de globules rouges et 15 000 plaquettes, avec une prolifération de 95 % de blastes (cellules leucémiques).

Pourtant, la force de caractère de cet homme exceptionnel lui permit de reprendre le dessus, avec l'aide morale de sa famille, de ses patients et amis et, bien sûr, l'application de son propre traitement, joint à une chimiothérapie. Très fatigué encore en février 1997, il allait beaucoup mieux en mars et retrouvait toute sa forme en avril pour reprendre ses travaux dès le mois de juin. Ses proches purent alors espérer qu'il allait surmonter l'épreuve et continuer de tenir tête à l'adversité.

Mais le courage et la volonté, fussent-ils éminents, peuvent-ils suffire quand la lucidité vous oblige à constater que votre ennemi est un monstre aux tentacules multiples résolu à vous détruire ?

Rendu théoriquement à la liberté, mais interdit de parole, de publication et de déplacement à l'étranger, alors qu'il y entretenait auparavant des contacts avec d'autres scientifiques pour de nouvelles recherches, toujours en butte au harcèlement fiscal et administratif, consterné de la perte de sa petite équipe de chercheurs mise au chômage forcé, il était en outre pillé par des opportunistes sans scrupules réalisant des contrefaçons de ses produits et les diffusant à partir des pays européens voisins de la France.

C'était plus que n'en pouvait supporter un honnête homme ayant passé toute son existence à travailler pour que la médecine soit enfin capable de lutter efficacement contre les maladies dégénératives qui sont le fléau des temps modernes.

Mirko Beljanski mourut le 28 octobre 1998, et Gérard Weidlich, son patient devenu son ami et Président du CIRIS, décrivit ainsi sa fin, au cours de l'éloge funèbre qu'il prononça le 30 octobre :

«... C'est l'accumulation de tous ces stress nuisibles qui l'ont conduit à une troisième rechute fatale.

Alors il a décidé d'arrêter tout traitement, de refuser tout soin, et même de s'alimenter, signant ainsi un rapide décès car la qualité était toute sa vie. N'ayant plus les moyens ni la force de poursuivre ses recherches, indigné d'être privé de parole et de liberté par un pouvoir cynique et méprisant les faits, cette vie-là ne l'intéressait plus. Le choix de son départ est l'exact reflet de son amour pour une vie pleine et entière. (...)

En provoquant une multitude de chocs psychologiques graves chez un homme honnête et généreux, on peut le conduire sournoisement à une autodestruction inconsciente. On peut en conclure que le crime parfait existe et qu'il n'y aura aucun responsable de la mort programmée d'un chercheur-trouveur uniquement coupable d'être capable. »

Ainsi, une fois de plus, le dragon a terrassé l'archange ! Une fois de plus ont été jetées aux oubliettes des découvertes thérapeutiques de première importance, alors même que se profilent à l'horizon de terribles pathologies nouvelles engendrées par les excès d'une civilisation désaxée.

Combien de temps encore le peuple français acceptera-t-il d'être traité comme un cheptel d'hôpital... ? Car enfin, quelles que soient les culpabilités évidentes de tous les profiteurs de l'industrie de la maladie, ils ne peuvent prospérer que grâce à l'invraisemblable crédulité de la plèbe, à cette effrayante soumission anticipée des moutons panurgiens qui vont s'offrir en sacrifice sur l'autel de la nouvelle divinité : la fausse science sacralisée qui les hypnotise, les tétanise et les prosterne. Tant il est vrai que les tyrans ne peuvent apparaître que là où se trouve déjà rassemblé un troupeau d'esclaves.

En juin 1989, Mirko Beljanski terminait par ce cri du cœur la première édition de La Santé confisquée :

« J'enrage ! Parce que des enfants meurent chaque jour, que nous pourrions aider, parfois sauver, parce que des cancéreux aux tumeurs résistantes peuvent être traités autrement, parce que la qualité de la vie des gens traités par les seules méthodes

classiques peut facilement être améliorée, parce que les « sidéens » meurent dans le désespoir alors qu'on peut en sauver un bon nombre, parce que tout est entravé, non parce que cela ne marche pas, non parce qu'il y a des effets secondaires nuisibles, pas même cela : uniquement parce qu'il y a un système et des mandarins, des clans puissants qui s'opposent à notre projet.

Sur le plan humain, c'est horrible. Sur le plan collectif, c'est superbement imbécile. »

La procédure lancée contre Beljanski, ses collaborateurs et ses correspondants avait mis 95 personnes en examen (dont de nombreux médecins et pharmaciens que l'on voulait effrayer mais que sans doute on ne tenait pas vraiment à entendre à l'audience).

Au terme d'une instruction d'une extrême lenteur, il restait 16 personnes prévenues, dont Gérard Weidlich, président du CIRIS. Celui-ci, indigné que l'on soit venu saisir chez lui les produits Beljanski qu'il utilisait pour se soigner, avait exigé d'être mis en examen pour pouvoir défendre l'intérêt général des malades et exprimer la vérité sur le fond de cette affaire.

C'est le 29 janvier 2001, que Gérard Weidlich m'apprenait par téléphone que les audiences devant le Tribunal de Grande Instance de Créteil allaient se dérouler du 19 au 23 mars 2001. Je prévins les lecteurs de L'Ère nouvelle, qui suivaient cette affaire avec la plus grande attention, afin qu'ils puissent aller soutenir par leur présence la famille et les disciples de Mirko Beljanski. Ils purent ainsi se faire une opinion sur la validité des charges imputées aux Beljanski et à leurs collaborateurs. Cela les éclaira certainement sur le degré de confiance que l'on peut accorder à l'éthique et à l'indépendance de nos tribunaux.

On pouvait relever déjà qu'après quatre ans et demi de procédure, c'était évidemment par le fait d'une coïncidence totalement fortuite que le procès s'ouvrait le 19 mars, c'est-à-dire au lendemain des élections municipales dont les résultats et commentaires encombraient les journaux tout autant que les antennes. Aussi eût-il été extraordinaire que l'on puisse accorder ce jour-là un peu de place au journaliste consciencieux qui aurait l'idée saugrenue de parler de Beljanski et de la santé

des Français.

Pour faire bonne mesure, le dieu Hasard, dont on sait à quel point il fait bien les choses, n'eut-il pas l'heureuse idée de faire ouvrir ce même 19 mars, devant la Cour d'Assises de Paris, le procès du violeur et assassin multiple Guy Georges ? Les chroniqueurs judiciaires n'ayant pas le don d'ubiquité, ils durent évidemment choisir entre le procès de Georges et celui de Beljanski. À moins qu'ils ne les aient joués à pile ou face. Ce qui aurait laissé à l'âme de Beljanski l'espoir de voir venir vers elle à peu près un journaliste sur deux, à supposer que leurs rédacteurs en chef ne les aient pas envoyés d'autorité vers celui de ces deux personnages le plus capable de faire frémir les midinettes de tous les âges et de tous les sexes.

Celui qui a tué étant toujours vivant et celui qui a sauvé des vies ayant été pratiquement « tué », on devine sans peine vers quel tribunal se dirigea la presse « grand public ». Et le hasard ayant si efficacement travaillé, il eut été pour le moins surprenant de voir la « une » des journaux et des écrans s'ouvrir à Beljanski, à ce qu'il fut et à ce qu'on lui fit...

Au procès de Créteil, les prévenus devaient répondre des accusations suivantes :

Exercice illégal de la pharmacie, absence d'autorisation d'un établissement de fabrication de médicaments, absence d'autorisation de mise sur le marché, publicité ou propagande en faveur de médicaments non autorisés, tromperie sur la nature de la marchandise vendue, complicité, conformément aux articles 1512,1517,1518,1519,1551, 1556,1601, R5047 et suivants du Code la Santé publique, 1213 -1 du Code de la Consommation, 121-6 et 121-7 du Code pénal.

Sans doute est-il nécessaire qu'il existe des Codes précisant les décisions du pouvoir législatif. Mais comment les juges d'un tribunal, fussent-ils animés du plus grand désir d'équité, peuvent-ils apprécier la réalité d'infractions formelles qui découlent de tout un enchaînement de causes psychologiques résultant d'un pur et simple trafic d'influence émanant de mandarins retranchés dans leurs privilèges et leur dogmatisme et qui n'entendent pas tolérer les découvertes d'un chercheur

indépendant refusant de passer sous leurs fourches caudines ?

La Présidente du Tribunal déclara avoir étudié le dossier avec soin. Or, celui-ci était composé de 28 tomes et 8 annexes ! Et malgré cette abondance de papier, je gage qu'on ne pouvait pas y découvrir l'essentiel, c'est-à-dire la conscience, le génie, la passion de découvrir et la volonté de servir de Mirko Beljanski et de ses disciples. Non plus d'ailleurs que la veulerie, la mesquinerie, le carriérisme et la duplicité de leurs adversaires. Parce que toutes ces choses-là n'entrent pas dans un dossier, si volumineux soit-il. Et lorsque le « droit légal » couché sur le papier submerge le « bon droit » qui gît dans les consciences, ce dernier ne peut que mourir étouffé.

C'est le 23 mai 2001 que tombait la sentence du Tribunal de Créteil : - 18 mois de prison et 200 000 F d'amende pour Monique Beljanski. Condamnation identique pour le Dr Nawroki (médecin et brillant chercheur), malgré les nombreux témoignages de malades sur ses résultats extraordinaires. -12 mois de prison avec sursis et 10 000 F d'amende pour Gérard Weidlich.

« Si nous avons perdu une bataille, nous n'avons pas perdu la guerre ! » écrivait aussitôt ce dernier, reprenant une formule célèbre, aux adhérents du CIRIS. Et de fait, leur combat continuait sur trois fronts : devant la Cour européenne des droits de l'homme pour lenteur excessive de procédure, puis en interjetant appel du jugement de Créteil, et finalement pour obtenir le report de date de ce procès en appel, primitivement fixé en pleine période électorale (le « hasard » n'en rate pas une !) et s'étalant sur plus d'un mois avec une audience par semaine.

Ce combat pour qu'une vraie justice soit rendue allait enfin remporter quelques succès :

Le 7 février 2002, la première section de la Cour européenne des droits de l'homme siégeant à Strasbourg rendait son arrêt dans l'affaire « Beljanski contre France ». Les juges décidaient la condamnation de la France pour « lenteur excessive de la procédure ».

Je rappelle avec tristesse que le « pays des droits de l'homme

» (sic) est actuellement le champion d'Europe pour les condamnations infligées par la Cour européenne. Le moins qu'on puisse dire est que notre démocratie connaît quelques malaises.

Je commentais ainsi la décision de Strasbourg dans le N° 148 de L'Ère nouvelle :

« Par un arrêt du 7 février 2002, la Cour européenne des droits de l'homme a condamné la France pour avoir violé la Convention européenne des droits de l'homme en n'accordant pas à Mirko Beljanski l'opportunité d'un procès équitable dans un délai raisonnable.

Dans sa décision prise à l'unanimité, la Cour précise que « compte tenu de son âge et de son état de santé, ainsi que de l'enjeu très important du procès qui aurait dû lui permettre de faire reconnaître la valeur scientifique de ses travaux », le juge d'instruction aurait dû faire diligence afin de lui permettre de se défendre.

Un communiqué du CIRIS (Centre d'innovations, de Recherches et d'informations Scientifiques), signé de M. Jean Osmond, nous apporte les précisions suivantes :

« L'arrêt « Beljanski contre France » constitue plus, toutefois, qu'une simple condamnation supplémentaire de la France et il a déjà eu un effet immédiat sur la procédure d'appel du jugement rendu en mai dernier par le Tribunal de Grande Instance de Créteil. Les prévenus avaient en effet été cités à comparaître « tous les mercredis matin du mois de mars 2002, de 9 h à 12 h, devant la Cour d'Appel de Paris.»

Depuis des mois, les avocats mettaient vainement en garde qu'un tel « saucissonnage » allait à l'encontre du principe de la continuité des débats, principe indispensable au respect des droits de la défense. Mais rien n'y faisait. (Bien sûr, ce « saucissonnage » tout à fait inhabituel avait pour effet de démobiliser le soutien populaire massif qui n'avait pas hésité à se déplacer en mars dernier pour venir manifester sa sympathie à Monique Beljanski et autres co-inculpés). Mais au vu de l'arrêt « Beljanski contre France », le Président de la Cour a soudain accordé un renvoi de l'affaire pour permettre son audiencement

de façon continue, comme il se doit.

Il faudra alors espérer que les Juges d'Appel reconnaîtront toute la portée de l'arrêt européen. Les Juges européens ont motivé leur arrêt en faveur de Mirko Beljanski au regard de « l'enjeu singulier de la procédure : sa réputation de scientifique et le sérieux de ses recherches étaient en cause».

Or, le débat scientifique a été totalement escamoté par les Juges du Tribunal de Grande Instance de Créteil, et l'on n'en trouve pas la moindre trace dans le jugement dont il est maintenant fait appel. En effet, le jugement de Créteil ignore comme si elle n'avait jamais existé la cohorte de témoins pourtant régulièrement cités par huissier. Ils étaient venus exposer à la barre que, bien loin d'avoir été trompés sur la qualité des produits mis au point par Mirko Beljanski, ils considéraient au contraire leur devoir leur survie. Aucune référence non plus aux témoignages de deux scientifiques qui étaient venus expliquer à la barre de façon tout à fait convaincante et concordante que les travaux du Professeur Beljanski avaient bien été conduits avec toute la rigueur qu'imposent les normes en vigueur. Pas un mot non plus sur les témoignages de deux journalistes ayant eux-mêmes enquêté auprès de centaines de malades.

Contre toute attente, le jugement du Tribunal de Créteil énonce que les prévenus n'ont pas apporté la preuve de l'efficacité des produits et que cette preuve ne peut être que scientifique. Mais depuis quand la charge de la preuve incombe-t-elle aux prévenus ? (...) »

Donnons en outre une information qui ne manque pas de sel. Le 6e Colloque International d'Oncologie, organisé sous l'égide de l'institut Pasteur, a invité Mme Monique Beljanski à présenter un travail sur les marqueurs en cancérologie. Or ce colloque est sponsorisé par la Ligue contre le Cancer, laquelle s'était portée partie civile au procès de... Monique Beljanski. Si la Ligue réclame des dommages et intérêts au motif que les travaux des Beljanski manquent de sérieux, comment peut-elle, dans le même temps, sponsoriser un colloque scientifique qui juge les travaux de Monique Beljanski suffisamment sérieux pour intéresser un aréopage de scientifiques et de médecins de haut niveau ? Voilà une question que devront se poser les Juges de la Cour d'Appel.

Voici le calendrier des audiences du procès Beljanski en appel :

- Mercredi 15 mai à 9 heures - Jeudi 16 mai à 13 h 30 - Vendredi 17 mai à 13 h30 - Mercredi 22 mai à 9 heures – Jeudi 23 mai à 13 h 30 - Vendredi 24 mai à 13 h 30.

13 accusés comparaîtront devant la 13e Chambre section B des appels correctionnels de la Cour d'Appel de Paris, sise au fameux « 36 Quai des Orfèvres », 75001 Paris.

Nous prions tous nos amis qui le pourront d'aller soutenir de leur présence ces personnes intègres que la nomenklatura médico-pharmaceutique persécute judiciairement. »

L'ÈRE NOUVELLE

Et sous le titre Justice presque rendue aux Beljanski !, notre revue rendait compte ainsi de ce procès dans son N° 151 (novembre-décembre 2002) :

« *C'est le 27 septembre dernier que les Juges de la Cour d'appel de Paris ont prononcé leur jugement, l'arrêt de 75 pages étant parvenu aux intéressés à la mi-octobre. Il constitue pour l'essentiel un désaveu du verdict du Tribunal de Créteil.*

L'accusation la plus grave concernait évidemment la « tromperie » sur les produits concernés. Or, la Présidente de la Cour d'appel a précisé en préambule que toute notion de tromperie était exclue, et cela pour tous les prévenus.

Cette relaxe sur la tromperie prenait en considération toutes les expertises antérieures faites en aveugle (Pr Cherman, Pr Andrieux, Dr Damais, etc. ainsi que l'essai clinique fait à Montpellier par les Drs Lorho et Donnadio), lesquels s'opposent au seul rapport négatif de l'ANRS.

Cette décision aura des effets qui dépassent le seul intérêt des prévenus : condamnation à de simples amendes, plus de motif infamant, éventuel accès à l'amnistie, etc. Elle rend officiellement leur crédit aux produits Beljanski, dont les effets positifs sont implicitement reconnus.

Sur les 15 présumés innocents appelés à comparaître dans ce procès, 7 prévenus ont été entièrement relaxés, les 8 autres se voyant infliger une amende.

Monique Beljanski reste quand même condamnée à une forte amende de 30 000 euros pour « exercice illégal de la pharmacie ».

Ainsi, après une répression démesurée ayant mobilisé en France plusieurs centaines de gendarmes, après 6 années de procédure assorties de plusieurs mises sous contrôle judiciaire, avec 95 personnes mises en examen (essentiellement des médecins et des pharmaciens auxquels il fallait faire peur), l'incroyable mise à sac par le G.I.G.N. du seul laboratoire de recherche fondamentale indépendant de France, l'élimination programmée du chercheur Mirko Beljanski, mort d'offense et de désespoir et la condamnation à l'unanimité par la Cour européenne sur la façon dont cette procédure a été instruite... il ne restera que quelques amendes pour fabrication ou publicité pour des produits dépourvus de visas. (Reste la publicité vivante de bouche à oreille par les milliers de survivants qui ont utilisé les produits Beljanski !).

Nous n'avons jamais été autant manipulés. Mais l'opinion publique, devant le nombre de scandales qui concernent la santé, est de moins en moins dupe. La traditionnelle formule « si c'était vrai, ça se saurait », est peu à peu remplacée par le bon sens populaire du « ça ne m'étonne pas ».

D'aucuns se demanderont pourquoi ces produits n'ont pas reçu un visa de commercialisation s'ils sont reconnus efficaces et sans toxicité, si en dire du bien n'est pas une tromperie, si le plus haut personnage de l'État à l'époque (en l'occurrence François Mitterrand) n'a pas hésité à y avoir recours pour terminer son second mandat dans la dignité et à reconnaître qu'ils lui étaient du plus grand secours (Paris-Match *du 1er février 1996).*

À l'issue de ce dernier procès, témoins, accusés, médecins prescripteurs peuvent s'estimer satisfaits sur l'essentiel, car la demande de Gérard Weidlich : « Si vous me condamnez au nom des lois, je vous demande de ne pas me condamner au plan de la morale » *a été entendue par la Cour, qui a effacé l'accusation de tromperie.*

Une amende de 5 000 euros n'en est pas moins maintenue à son encontre au motif de publicité pour des produits sans visa. Il est en somme condamné parce qu'il témoigne et qu'il est coupable d'être vivant, après avoir contracté il y a 18 ans un sida dans l'exercice de sa profession et être aujourd'hui en bonne santé grâce au traitement Beljanski.

L'arrêt mentionne toutefois, ce qui est exceptionnel selon son avocat, qu'il a été inculpé à titre personnel et qu'il s'est bien engagé uniquement par reconnaissance et devoir citoyen.

Il est cependant malheureux pour les prévenus d'être réduits à devoir se satisfaire de n'être pas trop condamnés pour avoir participé à des actions utiles et bénéfiques. Monique Beljanski s'avoue écœurée d'avoir à se réjouir de n'être pas davantage condamnée après toute une vie passée à travailler dans le seul intérêt des malades. Mais l'idée de pouvoir désormais attaquer en diffamation tous ceux qui ont traité Mirko Beljanski de « charlatan » lui rend encore le sourire. C'est une sorte de victoire posthume pour un chercheur si injustement et si longtemps maltraité. Monique Beljanski nous a déclaré : « S'il nous reste difficile de nous réjouir de n'avoir « que » des amendes pour prix à payer d'avoir sauvé tant de vies, nous sommes cependant heureux de sentir la reconnaissance du chercheur pointer sous une décision de justice ».

Quant à Gérard Weidlich, le dynamique président du CIRIS, qui n'a cessé de lutter avec acharnement pour que justice soit rendue aux Beljanski, il vient de voir paraître aux Éditions Guy Trédaniel le livre qui relate le récit de ses combats. Il s'agit d'Enquête sur un survivant illégal - l'affaire Gérard Weidlich, *de Sophie Chervet d'après une enquête de Jean-Paul Le Perlier. »*

Car le combat continue…

Si des 12 « héros » du présent ouvrage, deux seulement sont encore vivants (René Jacquier et Loïc Le Ribault) et capables de défendre leur cause avec une belle vigueur, Mirko Beljanski, bien que tombé au champ d'honneur de la science, a du moins la chance posthume que sa famille et ses patients reconnaissants ne cessent de lutter pour que son génie soit mondialement reconnu. Et il le sera sans aucun doute, d'une part grâce à la

diffusion de ses propres ouvrages et des « produits Beljanski » élaborés désormais aux États-Unis, un peu grâce aux livres comme (je l'espère) celui-ci, ou celui cité ci-dessus relatant l'affaire Gérard Weidlich, d'autre part parce que d'autres scientifiques, notamment étrangers, vont être amenés à « redécouvrir » ce que Mirko Beljanski avait découvert, tout ceci étant dûment enregistré dans ses 133 publications scientifiques.

Ceci est d'ailleurs déjà en train de se produire et, dans ce même N° 151, notre revue publiait cet article de Monique Beljanski :

« *Des chercheurs anglo-saxons ont redécouvert les « ARN transformants » de Mirko Beljanski*

La presse de France et de Belgique découvre l'intérêt des ARN! Le journal Le Monde interactif *diffusé sur Internet (12 août 2002) titre :* « *Des chercheurs anglo-saxons ont réussi à* « *désactiver » des gènes* ».

Il me semble donc utile de rappeler les travaux effectués sur ce sujet en France et dont la presse française semble ignorer l'existence.

C'est dans les années 1955 que le biochimiste français Mirko Beljanski tenta de percer le rôle de l'ARN comme intermédiaire entre l'ADN et les acides aminés. En 1957, ses expériences effectuées avec des ARN synthétiques constitués d'un ou de plusieurs types de nucléotides montrèrent leur effet dans la fixation des acides aminés. Ce travail précurseur du code génétique sur des ARN nommés plus tard ARN de transfert avait pour perspective d'élucider le mécanisme de la synthèse protéique, encore non connu à cette époque.

En 1960, Mirko Beljanski découvrit un processus de synthèse peptidique (un peptide est formé de quelques acides aminés) où intervient un ARN. Il reçut le prix Charles-Léopold Mayer, décerné par l'Académie des sciences, pour cette recherche.

En 1965, Mirko Beljanski fut le premier à montrer qu'un ARN extrait d'un virus de plante (TYMV) formait également un complexe avec les acides aminés. Ce travail fut ultérieurement

corroboré à plusieurs reprises par des chercheurs étrangers.

De 1967 à 1970, Mirko Beljanski et son équipe découvrent:

1) Les ARN transformants. Excrétés par la bactérie E. Coli résistante à l'antibiotique showdomycine, les ARN transformants pénètrent et transforment des bactéries sauvages de même espèce. Les ARN transformants sont de petite taille, très riches en bases puriques. Ils sont synthétisés par la polynucléotide phosphorylase, indépendamment de l'ADN. Ils restent inactifs, collés à celui-ci chez les bactéries sauvages. Mais chez les bactéries showdomycino-résistantes, ils se détachent de l'ADN, deviennent actifs, c'est-à-dire qu'ils peuvent à leur tour transformer d'autres bactéries, modifier de façon stable leurs caractéristiques. Ainsi par exemple, une bactérie qui provoque le cancer chez la plante perd ce pouvoir lorsque transformée par l'ARN. Les souches transformées ne contiennent plus trace d'ARN-transformant, mais les nouvelles caractéristiques acquises par ce biais sont héréditaires.

Pour la première fois dans l'histoire de la biologie, preuve est apportée qu'un ARN peut provoquer une transformation génétique stable et héréditaire.

Réf: Proc.Nat.Acad.Sci.(USA), 1972, 69, p.191-195.

C.R.Acad.Sci. 1971,272 pp.2107-2110 (série D).

Peu après, Mirko Beljanski découvre l'existence de la transcriptase inverse chez les bactéries E. coli et A. tumefaciens. Cette enzyme peut donc copier l'ARN transformant excrété en ADN, qui est ultérieurement intégré au génome de la bactérie : ainsi s'expliquait la stabilité des caractères des souches transformées. La découverte des transcriptases inverses dans les virus (par O. Temin) et dans les bactéries, champignons, œufs de poissons par M. Beljanski ouvrait des perspectives immenses tant pour comprendre de nombreux mécanismes de multiplication des virus que des transformations du type ci-dessus. Le rôle de la polynucléotide phosphorylase a réservé et réserve encore bien des surprises, depuis qu'il a été montré que des ARN sont synthétisés in vitro par cette enzyme en présence d'ions Mg (S. Ochoa) et des ADN en présence d'ions ferriques (Beljanski J. Mol. Evol. 1996,42,

p. 493-499).

En cherchant à comprendre le mode d'action par lequel la bactérie Agrobacterium tumefaciens provoque chez la plante la formation de tumeurs cancéreuses, Mirko Beljanski découvre l'ARN-tumorigène.

2) ARN-tumorigène. Isolé, purifié et inoculé à une plante saine, il est à lui seul capable de faire apparaître, en présence de l'hormone végétale, un cancer chez la plante. Un tel ARN existe chez la bactérie Agrobacterium tumefaciens non pathogène ou dépourvue de plasmide et même chez d'autres bactéries. Il est présent, mais ne s'exprime que dans certaines circonstances. À cet égard il est intéressant de prendre note qu'un simple ARN isolé et purifié d'un foie de lapin puis découpé par certaines ribonucléases peut également induire des tumeurs chez la plante.

3) ARN inhibiteur. Intermédiaire entre ces deux types d'ARN il en existe une variété douée à la fois de la capacité d'induire ou d'inhiber des tumeurs déjà préformées

(ProcAth Conf. Plant Path. Bacteria, Angers, 1978, p. 207-220). (CR.Acad.Sci., 1979, 288, p.147-150 (série D).

4) ARN antiviraux. Les maladies à virus sont la grande hantise des années 70 et il n'existe pas de traitement efficace. Mirko Beljanski disposait d'ARN actifs dans la réplication de l'ADN extrait de virus. Il pensait qu'il pourrait utiliser un petit ARN semblable à celui-ci mais, soit légèrement, soit positionné de façon différente (il précise : inversée) afin d'entrer en compétition avec le virus et de cette façon interdire la réplication de l'ADN viral : le concept des antisens était né. La découverte fut annoncée à l'Académie des sciences le 16 décembre 1974 par le Professeur P. Lépine, Chef du Service des Virus à l'institut Pasteur de Paris. L'équipe démontra l'efficacité d'action de ces ARN contre deux virus fortement infectieux chez le lapin : le virus de la vaccine et le virus de Shope (C.R.Acad.Sci., 1975, 280 p. 783-786 (série D). L'inhibition fut ultérieurement confirmée par les services compétents de Rhône-Poulenc.

5) ARN de synthèse in vitro. Cet ARN s'est révélé être un ARN amorceur de la synthèse in vitro d'un ADN donné. Il fut le point

de départ de toute une recherche consacrée aux ARN-amorceurs de la réplication des ADN. (C.R.Acad.Sci.Paris 1974, 278, p. 1413-1416 (série D).

6) ARN-amorceurs (primers en anglais). Un travail acharné de toute la petite équipe de Mirko Beljanski a permis de mettre en évidence une classe nouvelle d'ARN qui ouvre des perspectives riches en possibilités thérapeutiques : le découpage de longs ARN par des nucléases spécifiques, dans des conditions très standardisées. La voie de la synthèse in vitro ne permettant pas d'obtenir en quantité suffisante les ARN amorceurs, cette méthode contourne cet inconvénient et permet, en faisant varier les conditions, d'obtenir différents ARN amorceurs selon le niveau où agit la nucléase, le temps, la nature de l'enzyme, la taille du segment... On peut ainsi obtenir des segments présentant une remarquable spécificité pour certains ADN.

Notons : Les ARN amorceurs de la réplication in vitro des phages YX174 et lambda (C.R.Acad.Sci.,1975, 280, p.783-786 (série D)

***Mais notons surtout les ARN-fragments spécifiques, nommés par Mirko Beljanski**.*

R.L.B. (Remonte Leucocytes Beljanski). Ces ARN-fragments amorcent spécifiquement la réplication des ADN de la moelle osseuse. Ceci se traduit par une synthèse accélérée des globules blancs et des plaquettes lorsque ces cellules ont été abaissées par des traitements toxiques ou par la maladie. Ces petits ARN ont sauvé bien des vies et depuis une vingtaine d'années ont connu un grand succès.

Cancer Treatment Reports,67,1983, p.611-619. Proc.of the Soc. For Exp.Biol. and Med. 168,1981, p 408-413 Exp.Cell Biol.179, 47, p.218-225.

Ce bref aperçu pour signaler à tous ceux qui découvrent aujourd'hui des ARN qui interfèrent et désactivent des gènes, que la biologie n 'entre pas « dans une ère nouvelle », comme on peut lire dans Le Monde interactif *du 12 août 2002, mais que la science est une longue marche continue.*

Citer les travaux antérieurs, surtout par des journaux français, pays où les travaux cités ci-dessus ont été réalisés serait « l'a.b.c. » de la déontologie journalistique.

Monique BELJANSKI

Quelques journaux français qui s'extasient sur les « découvertes » étrangères et ignorent tout de ce qui s'est fait en France auparavant :

Le Monde -13 août 2002 : « Une découverte génétique qui révolutionne la science »

Libération même date : « Génétique : la petite molécule qui monte »

Midi Libre - même date : « Le mécanisme qui éteint les gènes pathogènes »

La Nouvelle République du Centre-Ouest : « La révolution génétique de l'ARN »

etc., etc. **»**

« Nul n'est prophète en son pays... surtout si ce pays est la France » écrivai-je en 1989 dans notre N° 78, commentant un article de la revue américaine Time. Celle-ci venait en effet de consacrer sa couverture à... la Terre, appelée pour la circonstance

Planet of the Year (par analogie à « l'homme de l'année » auquel Time consacrait traditionnellement sa couverture de janvier). La grande revue américaine, qui alertait ses lecteurs par l'apostrophe Endangered Earth, était à cette occasion saluée et encensée avec des trémolos par toute la presse française. Or, il se trouvait que L'Ère nouvelle avait dédié deux mois plus tôt sa propre couverture à l'appel S.O.S humanité et proposé une Loi de protection planétaire, dont les grandes lignes se retrouvaient, par coïncidence, dans les articles de Time. Et j'écrivais à ce propos :

« *Nous avions espéré, sans y croire, que nos confrères des grands médias reprendraient à leur compte cet appel qui nous*

paraissait d'une urgence vitale. Mais il eût fallu pour cela qu'ils échappent un instant à la domination mentale du « star system », doublé d'ailleurs d'un « stranger system », ces deux snobismes qui imposent ensemble qu'on ne doit célébrer que ce qui est célèbre et qu'on doit parler plutôt de ce qui vient d'ailleurs que de ce qui naît chez soi. C'est de cette manière que l'on tue dans l'œuf toutes les possibilités de réforme, de proposition et de régénération d'un pays comme la France, que le plat conformisme de ses « élites » accule périodiquement à la révolution. »

Ne vous semble-t-il pas, chers lecteurs, que cela s'applique parfaitement aux découvertes occultées de Beljanski, de Solomidès, de Priore et de tous les autres ? Car si je montre dans ce livre la responsabilité écrasante des mandarins de la science ou de la politique dans le retard de nos progrès, je n'oublie pas celle des journalistes, qui, au lieu d'enquêter là où il faudrait, attendent la bouche ouverte que « l'événement » leur tombe dans le bec. D'aucuns sont habiles à le leur offrir tout mâché.

LOÏC LE RIBAULT (1947-2007)

Mes lecteurs doivent penser qu'avec Priore, Solomidès et Beljanski, tous les records d'injustice et de forfaiture ont été battus. Eh bien, non ! L'État français, bulldozer administratif confisqué et manipulé par une cohorte de médicocrates, a fait pire encore avec le chercheur dont je vais vous parler, sauf que, cette fois, il n'a pas réussi à conduire sa victime au cimetière. Loïc Le Ribault, après avoir été acculé au désespoir, s'est ressaisi et a décidé de résister avec vaillance à l'État dévoyé qu'il avait autrefois loyalement servi mais qui a décidé de le détruire.

Car le dernier personnage de ce livre, qui partage avec tous les autres maintes vertus et compétences et qui en fut récompensé par les mêmes avanies, offre cette particularité d'avoir rendu à la nation française d'immenses services, attestés par de nombreux officiels, des services dont elle recueille encore et recueillera longtemps les fruits, même si l'État est loin de les cueillir aussi efficacement qu'il le faudrait.

Loïc Le Ribault, docteur ès sciences, docteur en sédimentologie, inventeur de l'exoscopie, ancien expert en microanalyse près la Cour d'appel de Bordeaux, ancien expert agréé près la Cour de cassation, titulaire d'une maîtrise de Lettres, fut dans les années quatre-vingt le rénovateur de la police scientifique française, l'homme sans qui de nombreux crimes n'auraient pu être élucidés, l'homme grâce à qui l'on pourrait encore en élucider certains devant lesquels on piétine, tels ceux du petit Grégory Villemin ou des disparus de Mourmelon. Vous m'accorderez que ce n'est pas rien.

Il aurait pu cependant faire beaucoup mieux encore et devenir sans doute le premier grand détective scientifique de France, s'il

n'avait commis le péché mortel que l'Église médicaliste ne pardonne jamais : il découvrit le moyen de soigner les maux de ses semblables avec une substance que l'on trouve sur toutes nos plages et qui se nomme la silice organique. Dès cet instant il venait d'entrer sans le savoir dans la glorieuse phalange des « savants maudits » et des hommes à abattre. Toutefois, si puissant que soit le « tyrannosaure », il se trouve que pour abattre Le Ribault, il lui faudrait se lever de bonne heure, de très bonne heure !

Car ce Breton taillé dans le granit, suffisamment rusé pour se donner parfois le luxe de jouer les naïfs, a sur ses prédécesseurs dans le purgatoire des chercheurs exclus quelques précieux avantages. D'abord il est encore jeune et toujours capable de rebondir magnifiquement après les plus dures épreuves. Ensuite il n'est pas seulement doué pour les sciences naturelles mais il possède aussi un réel talent d'écrivain, de conteur, de mémorialiste qui peut faire de lui un adversaire redoutable quand il s'agit de croiser la plume, de réunir des preuves et d'argumenter. Enfin il révèle, dès qu'on le connaît un peu, des qualités humaines qui attirent vite la sympathie et bientôt l'amitié. Et quoique je ne le connaisse encore que par téléphone, j'ai très vite ressenti la chaleur humaine et la délicatesse que distille son attachante personnalité. Si bien que malgré toutes les déceptions qu'il a pu subir, il a de fidèles amis qui ont su et qui sauront l'aider au bon moment. Quant à ses défauts, il les dévoile lui-même dans ses livres avec une telle transparence et une si belle candeur qu'on ne se sent plus l'envie de lui en faire grief. Ils lui ont d'ailleurs fait plus de tort à lui-même qu'à qui que ce soit, ce dont il convient volontiers.

Alors, ce que j'espère de Le Ribault, je ne vous le cache pas, c'est que non seulement il puisse mettre le dragon en échec pour longtemps, mais que du même coup il venge la mémoire de ses frères malchanceux, les autres « savants maudits » dont je vous ai conté ci-avant les déboires, tout comme de tous ceux que je n'ai pu recenser mais qui existent sans nul doute.

Tout comme Mirko Beljanski, Loïc Le Ribault a porté plainte contre la France devant la Cour européenne des droits de l'homme, et vous comprendrez en lisant ce chapitre à quel point il était fondé à le faire. Au moment où j'écris ceci, j'ignore où en

est la procédure, mais j'espère qu'elle aboutira avant la fin de l'année 2003 et que Le Ribault, actuellement en exil, pourra revenir en France la tête haute et confondre les cloportes qui s'étaient acharnés sur lui.

Loïc Le Ribault est né à Vannes le 18 avril 1947. Dans son merveilleux livre *Micropolis,* il conte savoureusement son arrivée en ce monde : « *Mon père, professeur de lettres, et ma mère, professeur de sciences naturelles, viennent de me léguer un mélange sensiblement égal de chromosomes littéraires et scientifiques, qui m'obligent aujourd'hui encore à me passionner pour tout et déterminent sans doute ce que je persiste à être : un monument de contradictions ».*

Sa vocation de chercheur lui est venue très tôt et de manière peu banale. Alors qu'il n'a pas dix ans et que sa famille habite un logement de fonction dans le lycée de Meaux, des ouvriers installant une chaudière déterrent inopinément dans la cave un squelette humain flanqué de celui d'un chien ou d'un mouton. Loïc et son frère identifient aussitôt cela à une sorte de trésor et se mettent à collectionner les débris d'ossements.

Quelque temps plus tard, voici qu'on déménage le vieux cimetière de Meaux. Une aubaine ! Accompagné de son meilleur ami, Christian, le jeune Loïc explore à la tombée de la nuit cette nouvelle mine de pièces rares. Mais, surpris par un gardien, les gamins sont chassés. Le Ribault nous conte la suite :

« *Nous étions des cœurs purs. Christian dut s'enfuir, menacé des pires sévices par le vieux moustachu. C'est ainsi qu'on étouffe dans l'œuf les vocations précoces.*

Mes parents, au contraire, font tout pour encourager la mienne. J'ai à peine douze ans qu'ils m'offrent mon premier microscope. Il grossit cent fois et je découvre grâce à lui un monde encore plus merveilleux que celui que me révèlent mes yeux nus : pattes de mouches, ailes de papillons, brins de laine... Dans ces débris infimes, je sens déjà comme la promesse d'univers innombrables à explorer. Je suis fasciné. D'autant que le microscope est accompagné de tout un petit matériel permettant de réaliser soi-même des préparations.

Tout, alors, devient bon à décortiquer autour de moi. L'environnement domestique, d'abord. Mais quand j'ai épuisé les ressources des cristaux de sel et de sucre, des poussières du plancher, arraché des morceaux de tissu à toute la garde-robe familiale, des cheveux à mes parents et les poils du chien, il devient évident que mon territoire d'exploration doit s'élargir. »

Et au fil des années il s'élargira pratiquement à la Terre entière, puisque Le Ribault étudiera la sédimentologie à la faculté d'Orsay, se passionnera pour la géomorphologie (étude des paysages) puis la biogéographie (étude de la distribution des espèces végétales et animales à la surface du globe et de leur influence sur les paysages). Dans ce vaste programme, nous voyons déjà comment vont pouvoir s'associer intimement le scientifique et le poète, l'observateur et le conteur. Mais la curiosité du chercheur est soutenue dans l'aventure exploratrice par un « coup de foudre » dont fut frappé Loïc adolescent. Il était tombé amoureux des patelles, ces coquillages en forme de chapeau chinois également appelés berniques, et il nous relate cette rencontre décisive en ces termes luminescents :

« *Ce n'est qu'à l'âge de quinze ans que je connais le coup de foudre. Le vrai, l'authentique, brutal et douloureux : je viens de glisser sur du goémon qui m'a précipité au fond d'une de ces flaques d'eau que la mer laisse comme un témoignage derrière elle chaque fois qu'elle se retire. C'est une très belle flaque, profonde de près d'un mètre, emplie d'une eau limpide.*

Et je les vois : elles sont plusieurs dizaines qui vaquent paisiblement à leurs occupations, glissant sans bruit sur leur semelle caoutchouteuse. Ce ne sont pas les patelles ternes et grises qu'on voit tristement collées sur les rochers asséchés. L'eau les a comme métamorphosées. Leurs coquilles sont parées des couleurs les plus riches : vert émeraude, jaune d'ajonc, violine, rouge éclatant. Elles vont et viennent entre les bouquets de fucus bruns, cheminent sur les plages de corail rose et broutent au milieu des pacages d'algues vertes. La palette de Van Gogh s'anime sous mes yeux.

Je n'ai jamais oublié ce spectacle et mes études de géographie me fournissent enfin un prétexte honorable pour consacrer tout mon temps aux patelles. Car; en fin de licence, il faut rendre un

mémoire sur un sujet d'étude choisi par le candidat. Pour moi, il est tout trouvé : ce sera Le rôle des patelles dans la corrosion des côtes. »

Or, ce que Le Ribault ne sait pas encore, c'est que ces patelles vont le conduire peu à peu vers les plus formidables enquêtes qu'un homme puisse entreprendre dans l'infiniment petit. Car le milieu environnant des patelles, c'est évidemment le sable. Vous et moi nous croyons que le sable est quelque chose de très ordinaire. Mais s'il est vrai qu'il est abondant et banal, et précisément pour cela, car il est présent dans presque tous les sols, il recèle des trésors insoupçonnés, les traces et les empreintes de tout ce qui l'a traversé, frôlé, effleuré.

Comme une fantastique et éternelle mémoire, le sable restitue, à qui sait l'interroger, une invraisemblable multitude d'informations, non seulement sur l'histoire de la nature et le passé de la Terre, mais sur tout ce qui a bougé, vécu, souffert ou tué à son contact, même le plus léger. Quoi que vous fassiez sur le sable, vous l'oublierez peut-être mais lui ne l'oubliera jamais. C'est pourquoi Le Ribault pourra établir, en 1988, que les traces trouvées sur la pelle de l'adjudant-chef Pierre Chanal venaient du sol dans le lequel on a trouvé enterré le corps du jeune Irlandais Trevor O'Keeffe, assassiné à l'âge de 19 ans. Alors commencera l'interminable enquête sur les jeunes soldats disparus du camp de Mourmelon, enquête qui n'a toujours pas abouti, pour ne pas avoir voulu tirer parti des expertises établies à l'époque par Loïc Le Ribault ni lui en demander d'autres qu'il était prêt à fournir.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Nous en sommes au moment où l'étudiant Le Ribault va transmuter sa passion pour les patelles en une passion pour le sable, toutes les deux ayant d'ailleurs découlé de sa passion pour le microscope. Mais un microscope qui grossit mille fois, si merveilleux que cela soit, ce n'est pas assez pour extirper tous les secrets d'un minuscule grain de sable.

C'est alors qu'un autre étudiant, qui termine une thèse sur les argiles, lui dit : « Tu devrais essayer le M.E.B. » C'est-à-dire le microscope électronique à balayage. « Et à quoi ça sert, cette bête-là ? » demande Le Ribault intrigué. « À grossir 10 000, 20

000, 30 000 fois ! » lui répond son camarade. Voilà Le Ribault terriblement excité. Quelques jours plus tard, il aura l'opportunité d'être initié au M.E.B. à Orléans par un homme de l'art, durant une petite heure. Il nous décrira ainsi ce moment sublime :

« *L'homme en blanc s'assoit devant le tableau de bord du M.E.B. tel le maestro devant son clavier, manipule à toute vitesse une impressionnante collection de manettes, de cliquets et de boutons, et le miracle se produit, l'écran se met à scintiller d'une lumière qui, pendant vingt ans, va hanter mes jours et mes nuits : la Magie Verte, qui ouvre toutes grandes les portes de l'univers infini des micromondes.* »

Peu à peu, à force de travail et de patience, Le Ribault va devenir un expert dans l'utilisation du M.E.B. En 1971, il dispose d'une collection de 600 clichés de grains de sable réalisés avec la machine magique. Mais s'il est capable d'interpréter de nombreux microcaractères, il ne comprend pas encore ce qui régit leur apparition ou leur modification et il s'impatiente de ne pas trouver le secret de cette mémoire. Jusqu'au jour où il le découvre enfin :

« *C'est simple : tout n'est que question de concentration de silice dissoute dans l'eau, physique des chocs, polissage des histoires anciennes, exploitation des traces les plus vieilles par les nouvelles, activité des micro-organismes.* »

Le Ribault vient de créer l'exoscopie, « *méthode de détermination de l'histoire sédimentaire des grains de sable par étude de leur surface au microscope électronique à balayage* ». Six mois plus tard, il présente sa première communication à l'Académie des sciences.

Il a 24 ans.

En décembre 1972, il est lauréat de la Fondation de la Vocation créée par Marcel Bleustein-Blanchet. Les dix mille francs du prix sont aussitôt engloutis dans une semaine entière d'utilisation d'un M.E.B., ce qui lui permet d'achever sa thèse, qu'il passe avec succès en juin 1973. La même année, sa candidature au CNRS est rejetée, ces messieurs de la commission

n'ayant strictement rien compris aux clichés qu'il a présentés. Mais la déception de Le Ribault est vite effacée par des chercheurs du monde entier qui le contactent pour faire analyser leurs échantillons ou pour qu'il accepte de les former à l'exoscopie. De nombreuses universités d'Europe, mais aussi des États-Unis, du Canada et d'Afrique lui demandent des conférences, des cours ou encore d'animer des stages d'initiation. Ses travaux sont traduits en anglais, en allemand, en italien, en japonais, en polonais. Ce qui n'est pas très surprenant, si l'on sait que, depuis deux ans, il enseigne l'exoscopie à ses propres professeurs et à leurs assistants.

Pour de nombreuses industries et activités, l'intérêt de l'exoscopie est tel que Le Ribault va bientôt acquérir, malgré sa jeunesse, une notoriété appréciable dans le monde scientifique. Il publie en 1977 un livre sur le sujet et un professeur de géologie n'hésite pas à écrire : "La publication de cet ouvrage fait plus, pour le maintien du français au niveau de langue scientifique internationale, que tous les discours officiels''. Et les grandes compagnies pétrolières (Fina, Elf, Shell, Total...) seront les premières à demander de l'aide à Le Ribault.

Car, vous l'avez peut-être remarqué, on trouve souvent beaucoup de pétrole dans les pays où il y a beaucoup de sable. Et avant de lancer de coûteux forages, les pétroliers aimeraient bien savoir si la surface du sol confirme les espoirs qu'ils placent dans le sous-sol. Mais quand il n'y a que du sable, comment faire ? Aussi fait-on appel à Le Ribault, qui est à l'époque probablement le seul homme au monde à savoir faire parler les grains de sable. Il consacrera quelques années à ces analyses.

Toutefois, notre chercheur a d'autres idées en tête. Il voudrait créer un laboratoire public équipé de M.E.B et de microsondes qui rendrait les plus grands services à l'État ainsi qu'à l'industrie. Persuadé qu'on va l'accueillir comme le messie, il fait la tournée des ministères, laisse partout des dossiers probatoires et, bien sûr, ne reçoit jamais de réponse...

Mais si la France « officielle » le boude, l'Amérique va le découvrir. En 1979, il est invité à faire une tournée de conférences aux États-Unis. Au bout de huit jours, on lui propose de réaliser immédiatement aux USA le laboratoire de ses rêves.

Il refuse. (Ce qu'il reconnaîtra plus tard avoir été "la plus grosse bêtise de sa vie"). Car c'est dans son pays qu'il veut réussir !

Hélas, il ne connaît pas encore les ravages du "mal français", si magistralement dénoncé trois ans plus tôt par l'ancien ministre Alain Peyrefitte, en gros tirage et en pure perte. Parasitée par une multitude de bureaucrates, la France a déjà commencé sa lente glissade vers la déchéance subventionnée, légèrement freinée aujourd'hui par les exigences de l'Europe.

Le Ribault rentre donc au pays et fait une autre tentative auprès de tous les organismes scientifiques officiels. Comme à l'accoutumée, personne ne bouge.

En avril 1980, il fait une ultime démarche dans une lettre fougueuse de huit pages adressée au Président Giscard d'Estaing. Son style n'est pas vraiment diplomatique, mais il est assez percutant. Sa lettre se termine ainsi :

« *Mon Centre, Monsieur le Président, ne verra jamais le jour. Et pour une raison toute simple : parce qu'une structure du type de celle que j'avais envisagée n'est tout simplement pas PRÉVUE dans les textes ! Il semble décidément qu'il soit beaucoup plus facile en France d'inventer une méthode révolutionnaire que de greffer quelque part, dans un texte poussiéreux, un petit alinéa quelconque qui lui donnerait un peu de vigueur !*

Comme l'inventeur se trouve désarmé devant le dernier des bureaucrates ! Devant eux, j'ai vraiment eu l'impression d'être le représentant d'une espèce nuisible heureusement en voie d'extinction, une espèce dangereuse pour le petit train-train institutionnalisé. Ne soyez pas inquiet pour l'avenir, Monsieur le Président, les bureaucrates ont bien compris les consignes officielles : ils font de l'économie d'énergie ! Et pour se débarrasser du gêneur, on m'a renvoyé de ministère en ministère, comme on se renvoie une balle. En souhaitant que la balle se fatigue... »

Il ne reçoit pas de réponse personnelle du Président, ce qu'il n'espérait pas d'ailleurs, mais sa lettre, dès réception et lecture, catapultée par les soins de la Présidence (l'amiral Pierre Emeury, conseiller scientifique de Giscard, dont je vous ai déjà parlé à

propos de Priore, y est sans doute pour quelque chose), part comme une fusée et arrive comme une bombe sur la tête de ceux qui l'avaient éconduit.

Que va-t-il se passer ? Bien obligés de tenir compte des questions de l'Élysée, les féodaux constituent aussitôt une « commission des Sages » qui se réunit à Bordeaux le 8 décembre 1980. La Commission, tout en se gardant bien d'inviter le principal intéressé, qui aurait peut-être des arguments à faire valoir, n'en déclare pas moins à l'unanimité que l'exoscopie est une excellente méthode.

Va-t-on pour autant se décider à faire profiter la nation du laboratoire public de micro-analyse proposé par Le Ribault ? Oh là ! Ne rêvons pas ! En ces matières il est sage de se hâter lentement. La Commission prend donc la décision de... poursuivre ses délibérations. Une année plus tard, elle délibère encore.

Une année plus tard, vous avez compris, nous n'avons plus le même Président. Ce qui signifie que le projet de Le Ribault va subir exactement le même sort que la machine de Priore. Et vous aurez noté que l'on a procédé contre eux exactement de la même manière. L'Élysée exige quelque chose ? On fait semblant de se remuer et l'on crée une Commission, sans autre but que d'étendre un rideau de fumée derrière lequel on fera des prières pour que la fameuse « alternance » dégomme le Président en exercice, et tous ses conseillers avec lui.

Que le nouvel élu soit meilleur ou moins bon n'a aucune importance. L'important, c'est que les créateurs, inventeurs, découvreurs et pionniers de toutes sortes qui auront piétiné pendant sept ans pour tenter d'intéresser les pouvoirs publics à ce qu'ils ont trouvé pour le progrès de la France, et qui étaient peut-être sur le point d'attirer enfin l'attention du Chef de l'État, soient tous renvoyés d'un seul coup à la case départ. Il serait étonnant qu'ils aient le courage de recommencer le parcours du combattant.

Oui, l'important, c'est que le peuple continue de croire que son élu gouverne, tandis que la nomenklatura des technocrates inamovibles et des mandarins incrustés continue tranquillement

de détenir le vrai pouvoir, de tirer les ficelles et de faire son beurre.

Le seul ennui, c'est que sept ans, c'est un peu long. Si par malchance on a un Président un peu teigneux et des novateurs obstinés, on court le risque de les voir se rencontrer avant la fin du mandat. Ah ! si seulement on arrivait à faire passer le quinquennat, alors ça, ce serait le pied ! Cela fait trente ans qu'on essaie, mais tous les hommes politiques se défilent. Ils disent tous qu'ils sont pour mais ne bougent pas le petit doigt pour que cela se fasse.

Enfin, avec Chirac et Jospin face à face, on va peut-être y arriver. Ils sont tellement préoccupés par leur cohabitation concurrentielle et si soucieux de se « marquer » mutuellement qu'on va peut-être réussir à leur faire gober l'hameçon et la ligne avec. Quant au bon peuple, il n'y verra que du bleu et ne soupçonnera pas quel est le véritable enjeu.

24 septembre 2000, ouf, ça y est ! Le mandat présidentiel est ramené à 5 ans par référendum ! Alléluia ! Maintenant, les féodaux se sentent beaucoup plus tranquilles. Pas un Président n'aura le temps, entre son « apprentissage » et les soucis de sa réélection éventuelle, de venir mettre son grain de sel dans leur potage.

J'avoue pour ma part avoir été surpris de la facilité avec laquelle les hommes politiques, droite et gauche confondues et présidentiables inclus, à quelques exceptions près, ont laissé affaiblir ainsi le pouvoir présidentiel par la réduction du mandat. Tous ceux qui ont été ministres, même peu de temps, et cela fait du monde, savent pourtant très bien à quel point il est difficile de faire bouger les administrations et de réformer les habitudes de la nomenklatura. C'est au point que Charles de Gaulle lui-même avait avoué à Alain Peyrefitte : « Le pouvoir, c'est l'impuissance ! » Boutade quelque peu outrée mais qui n'en résumait pas moins de façon lapidaire à quel degré de lourdeur paralysante était parvenu l'appareil de l'État.

En 1981, en tout cas, Le Ribault a compris qu'il perd son temps avec un État qui n'a pas de cerveau. Et il crée son propre laboratoire privé, le C.A.R.M.E. (Centre d'Applications et de

Recherches en Microscopie Électronique). L'amusant, c'est que bientôt vont s'empresser de recourir à lui les différents services d'un État... qui avait jugé inutile un laboratoire public.

Mais je ne saurais ici vous raconter tous les détails de cette extraordinaire aventure humaine que vous découvrirez avec saisissement dans les trois livres passionnants de cet homme hors du commun. Vous y apprendrez notamment comment le FBI américain fit appel à ses services, puis la DST française, dont le directeur le félicita par écrit, puis la firme IBM, puis le Commissariat à l'Énergie Atomique, et enfin la Police Judiciaire et la Gendarmerie Nationale ainsi que de nombreux juges d'instruction.

Car Loïc Le Ribault fut en fait le véritable rénovateur de la police scientifique française. Il organisa au C.A.R.M.E. des stages d'information sur la microanalyse et d'autres de formation aux techniques très délicates de prélèvement d'indices sur le terrain. En effet, étant donné que le microscope électronique à balayage offre la possibilité de très forts grossissements, il permet l'exploitation des traces les plus infimes et il est donc essentiel que des précautions draconiennes soient prises par les premiers enquêteurs arrivant sur les lieux d'un crime, afin qu'ils ne modifient en rien l'état de ces lieux. Tout le monde connaît la phrase « bateau » des séries policières télévisées : « Surtout, ne touchez à rien ! ». C'est élémentaire, sauf que beaucoup d'enquêteurs l'oublient eux-mêmes et pénètrent parfois sur la scène du drame « avec des gros sabots ». Or ils doivent être gantés et coiffés comme des chirurgiens et veiller à n'introduire sur les lieux aucun élément extérieur. Dans les années 80, la police française était loin de tels scrupules (et il s'en faut de beaucoup qu'elle les observe toujours aujourd'hui). Il était donc nécessaire d'initier à ces méthodes le plus grand nombre possible d'enquêteurs.

Entre juin 1986 et juin 1988, en plein accord avec les directions des services, Loïc Le Ribault forma ainsi 32 magistrats, 154 gendarmes, 8 légistes et une trentaine de policiers, tandis que 162 magistrats, 923 gendarmes et 110 policiers assistèrent à ses conférences dans toute la France. C'est donc au total plus de 1400 fonctionnaires de justice, de police ou de gendarmerie qui bénéficièrent de son enseignement.

Et en réalité beaucoup plus, nombre de ses élèves ou auditeurs étant des gradés en mesure de répercuter les notions essentielles de ses méthodes sur leurs subordonnés. À quoi il faut ajouter qu'en décembre 1985, Le Ribault publie son rapport de synthèse intitulé Microanalyse et criminalistique, qui est aussitôt diffusé par la Section de recherches de Bordeaux dans toutes les gendarmeries de France.

Il est bon de préciser que les stages, conférences, visites et documents étaient totalement gratuits. Cette formation du personnel judiciaire et policier, grâce à laquelle de nombreuses affaires criminelles allaient pouvoir être élucidées et des erreurs judiciaires évitées, ne coûta pas un centime au contribuable français, le C.A.R.M.E. n'étant rétribué que pour les enquêtes scientifiques qui lui étaient commandées. Cette contribution de Le Ribault à l'efficacité accrue de nos services de police, qui suscita l'enthousiasme de tous les fonctionnaires consciencieux qui en bénéficièrent, fut saluée officiellement par les plus forts témoignages. En voici quelques-uns, brefs mais combien éloquents :

« A Loïc Le Ribault, à tous ses collaborateurs, en souvenir de cette inauguration du C.A.R.M.E., matérialisation de tant d'efforts et de compétences.

Avec l'expression de toute mon admiration pour la ténacité et l'enthousiasme, mais également pour la qualité de l'ensemble des hommes qui l'animent. Avec toute ma confiance. »

-Jacques Valade, ministre de la Recherche (4 avril 1987)

« La Presse s'est fait l'écho de l'existence de ce très remarquable laboratoire qui est le vôtre. Vous constituez un point fort dans notre dispositif aquitain et je tiens à vous en féliciter.

Il va sans dire que je serai toujours disponible pour tout appui qui vous paraîtrait nécessaire. C'est simplement mon devoir. »

- Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux (28 septembre 1987)

« Au C.A.R.M.E., l'avenir de la recherche en criminalistique. En

espérant que vienne l'heure de la coopération et de la réciprocité. » - Le responsable de l'identité Judiciaire d'Arcachon (27 avril 1988).

« Quelle finesse dans l'analyse, quelle étonnante efficacité. Voilà un outil remarquable qui mérite l'attention et la protection de tous ceux qui, à un titre quelconque, ont le souci de la vérité. Amicalement. » -Général Lemée, commandant la Légion de gendarmerie d'Aquitaine (14 décembre 1988)

Et déjà vous vous demandez, ami lecteur, comment la patrie reconnaissante a su témoigner sa gratitude à ce citoyen exemplaire qui lui a apporté les plus précieux moyens de lutter contre la criminalité envahissante, ce fléau des sociétés modernes. Palmes académiques ? Médaille du Mérite ? Légion d'honneur ? Fauteuil à l'Académie des sciences ?

Vous n'y êtes pas du tout... Car vous venez de lire les témoignages des gens de bien, mais il y a aussi les cloportes, tapis dans l'ombre et beaucoup plus nombreux. La patrie, ou plus exactement son geôlier, l'État, a tout d'abord soigneusement copié, pillé, plagié toutes les techniques de Le Ribault. En voulez-vous un exemple ?

Au début de 1987, à la demande de l'adjudant Roland Méthais, Le Ribault rédige un document de 23 pages abondamment illustré et destiné à être publié dans des revues de gendarmeries. Il est publié une première fois dans une plaquette commémorative, précédé d'une introduction dans laquelle l'adjudant Méthais rend loyalement hommage au travail de l'auteur en concluant : « Ces nouvelles méthodes d'investigation offrent à la France la possibilité de réduire le retard accumulé dans le domaine de la police technique et scientifique. »

Honnête gendarme, qui reconnaît dans la même phrase que la France est en panne de technique criminalistique et que Le Ribault vient lui sauver la mise. Mais d'autres gendarmes seront moins scrupuleux (ou dûment chapitrés). En octobre de la même année, le document reparaît dans la Revue d'études et d'informations de la gendarmerie nationale. Mais le nom de Le Ribault et celui de Méthais ont disparu. Ont également disparu, bien sûr, l'hommage que le second rendait au premier ainsi que le

laboratoire de Le Ribault. Ainsi, la phrase « dans ce domaine, tout un secteur d'activité du C.A.R.M.E. est déjà en place » devient « dans ce domaine, tout un secteur d'activité existe ». Ce qui amène forcément le lecteur à conclure qu'il existe quelque part... chez les gendarmes. Autrement dit nous sommes en présence d'un plagiat intégral. Qui aurait pu croire qu'en matière de pillage intellectuel la gendarmerie nationale détenait le pompon ?

Bref, lorsque l'État a eu soigneusement essoré Le Ribault et extirpé toute sa sève, estimant que ses fonctionnaires avaient désormais tout ce qu'il fallait pour se débrouiller seuls, il ne lui a plus passé aucune commande d'expertises, ce qui a ruiné son laboratoire ! Vous admettrez que dans le genre "humour noir", cette histoire est follement amusante ! Mais vous ne savez pas encore le plus beau.

Quelque peu sonné, mais ayant heureusement plus d'une corde à son arc et de l'énergie à revendre, Le Ribault reprend alors ses recherches sur la silice organique, récoltée sur ses fameux grains de sable, et dont il a constaté par hasard les vertus thérapeutiques. Sa trouvaille, survenue en 1975, nous est ainsi contée dans la brochure sur le "G 5" :

"À l'époque, Le Ribault souffre depuis dix ans d'un psoriasis considéré comme incurable qui affecte ses deux mains. Amené à extraire des sables une solution très riche en silice organique pour l'étudier au microscope électronique, il est obligé de malaxer celle-ci avec sa main droite. Deux jours plus tard, il constate avec surprise que le psoriasis a totalement disparu sur celle-ci, alors qu'il affecte toujours sa main gauche. Intrigué, cherchant un lien de cause à effet, il trempe aussitôt cette dernière dans une solution identique, avec l'obtention d'un résultat aussi spectaculaire, également deux jours plus tard."

Ce qu'il faut savoir, c'est que la silice minérale a besoin d'être transformée en silice organique pour être assimilée par le corps humain. Et ce sont les bactéries présentes sur les grains de sable qui se chargent du travail. Le Ribault nous explique ce processus dans la brochure déjà citée :

« *La silice minérale est le principal constituant de l'écorce*

terrestre (27,80 % en poids) après l'oxygène (46,60 %). On la trouve sous forme amorphe ou cristalline dans de nombreuses roches telles que les granités, les sables, les argiles, etc.

Le silicium organique (organo-silicié dans la famille de laquelle on trouve les silanols, silane-diols et silane-triols) se différencie du précédent par la présence d'un (ou de plusieurs) atome(s) de carbone associé(s) à de l'hydrogène. Sous cette forme, c'est un des éléments essentiels de la matière vivante, comme le prouvent les dosages effectués aussi bien chez les plantes et les animaux que chez l'homme. Dans le corps de ce dernier, on en trouve notamment une quantité importante dans les tissus, les cartilages, le thymus, les parois vasculaires, les surrénales, le foie, la rate, le pancréas, etc.

Mais la quantité de silicium organique diminue chez l'homme avec le vieillissement, et ce de façon irréversible, car l'être humain est incapable de transformer la silice minérale qu'il ingère (dans les aliments, les boissons) en silicium organique. Or, la silice minérale n'est pas assimilable par l'organisme humain. Par contre, de nombreux micro-organismes et plantes (diatomées, radiolaires, champignons, etc.) sont capables, par des processus non (ou mal) expliqués à ce jour, d'effectuer cette transformation et d'assimiler ainsi le silicium organique qu'ils fabriquent à partir de la silice minérale originelle. »

Alors va commencer l'épopée thérapeutique du silicium organique. Et Le Ribault va effectuer, pour le traitement des affections cutanées, des centaines de tests en collaboration avec des amis médecins. En 1982, il rencontre à Bordeaux, lors d'une manifestation scientifique, le chimiste organicien Norbert Duffaut, qui avait synthétisé dès 1957 une molécule de silicium organique. Duffaut a créé le G1 puis le G2, appliqués en médecine sous l'appellation de DNR (Duffaut Norbert Remède).

Malgré de nombreux succès obtenus en collaboration avec le docteur Jacques Janet, praticien de l'ionocinèse, dans le traitement des maladies cardiovasculaires, des rhumatismes et des cancers, et en dépit de multiples démarches, Duffaut n'a jamais pu obtenir que le DNR soit étudié et testé par l'un ou l'autre des organismes officiels français de santé publique. Mais mon lecteur ayant lu tout ce qui précède, c'est bien la dernière

chose qui pourrait le surprendre.

Aussitôt après leur rencontre, Le Ribault et Duffaut associent leurs efforts. Durant onze années, ils vont accumuler ensemble les preuves de l'efficacité des organosiliciés pour la guérison d'un grand nombre d'affections, en traitant, toujours gratuitement, des centaines de patients. Et, sans relâche, ils demandent aux autorités médicales de tester leurs produits et de les reconnaître comme médicaments.

Rien à faire ! Les organosiliciés ont en effet un défaut majeur : ils ne coûtent pas cher et donc rapportent peu. Avouez qu'il serait stupide de soigner les malades pour quatre sous alors que la Sécurité sociale pompe les milliards dans nos poches aussi allègrement qu'une chauve-souris suce le sang d'un baudet. La mafia médicalo-pharmaceutique veille jalousement sur sa vache à lait.

En novembre 1993, Norbert Duffaut meurt subitement, alors qu'il s'apprêtait à publier un livre. L'enquête conclut à un suicide par empoisonnement. Il n'a laissé aucune lettre d'explication. Le Ribault poursuit seul les travaux et met au point en 1994 un nouveau produit qui sera le G5. Nouveauté précieuse : ce silicium organique, dépourvu de toute toxicité, se présente sous forme liquide, donc buvable, ce qui lui ouvre une nouvelle efficacité en usage interne.

Devant le refus obstiné des autorités médicales d'agréer le G5, Le Ribault, qui n'est pas du genre à se résigner, publie ses résultats dans la presse (Sud-Ouest Dimanche, 8 octobre 1995), avec l'aide d'un grand journaliste dont le nom va vous rappeler quelque chose : Jean-Michel Graille. Eh oui ! Car nous sommes, comme par hasard, dans la bonne ville de Bordeaux, qui a déjà été quelques années plus tôt le théâtre de « l'Affaire Priore ». Allons-nous avoir une « Affaire Le Ribault » ? Tout le laisse prévoir.

Les jours suivants cette publication, des milliers de souffrants abandonnés par la médecine se ruent chez Loïc pour acquérir son produit. Pendant quelques mois, aidé par plusieurs médecins, il accumule informations, résultats et témoignages.

C'en est trop ! Le « tyrannosaure » se réveille. L'Ordre des médecins et l'Ordre des pharmaciens portent plainte pour le trop fameux "exercice illégal de la médecine". Le Ribault part aussitôt pour les Caraïbes britanniques où il obtient sans difficulté la reconnaissance du G5 comme médicament et l'autorisation de son utilisation dans tout le Commonwealth (lequel regroupe tout de même environ 1 milliard 700 millions d'êtres humains).

Un journal français publie l'information, s'étonnant de l'inertie de nos pouvoirs publics. Leur réveil est immédiat ! Le lendemain même, six inspecteurs de police perquisitionnent la maison de la mère de Le Ribault, saisissent les dossiers et interrogent pendant 5 heures d'horloge la vieille dame de 85 ans ! Elle tombe malade le soir même et meurt quinze jours plus tard. Qui oserait encore mettre en doute l'efficacité de notre police ?

Loïc Le Ribault, peu après Mirko Beljanski, aura donc les honneurs du Goulag français. Lorsqu'un peu plus tard il rentre en France pour tenter encore d'obtenir les agréments officiels, il est immédiatement incarcéré par un juge d'instruction d'une admirable diligence, alors que pas une seule plainte de client n'a été déposée contre lui. Et, comme à Beljanski, on lui passera les menottes. Il est tout de même incroyable que dans notre pays, qui se gargarise de la « présomption d'innocence », on se permette d'enchaîner les mains de personnes non encore jugées et qui n'ont jamais agressé qui que ce soit.

Le Ribault restera emprisonné durant près de deux mois et demi à la prison de Gradignan dans des conditions très dures, logé à la même enseigne que certains criminels dangereux arrêtés grâce à lui. En France, décidément, l'humour noir est à la mode !

Dans cette pénible circonstance, il a tout de même quelques consolations. Par exemple, un soir qu'il rentre à la prison, après avoir été interrogé par le juge d'instruction, il est accueilli par des réflexions amusées des gardiens, comme il le racontera dans son livre Le Prix d'une découverte :

« *Mais on ne voit que vous aujourd'hui, Monsieur Le Ribault ! s'exclame un surveillant.*

- Moi ? Mais je suis parti d'ici ce matin, et je rentre seulement maintenant !

- Oui, mais on n'arrête pas de vous voir à la télé ! Sur toutes les chaînes ! me dit la dame du greffe.

- Et qu'est-ce qu'ils disent ?

- Du bien, rien que du bien, m'assure un gardien. Nous, on ne comprend pas ce que vous foutez ici ! Vous n'êtes pas un criminel quand même ! »

Une autre fois, c'est son avocat qui lui apporte des nouvelles réconfortantes :

« Il me raconte que son cabinet est submergé de lettres et de coups de téléphone de patients qui m'encouragent, me soutiennent, témoignent et adressent même des résultats d'analyses de sang qui montrent des améliorations considérables de leur état de santé. Il me cite notamment un magnifique cas de guérison d'hépatite C dont il ne reste plus la moindre trace. Mon vingtième cas de ce type !

- Et c'est pas tout, ajoute mon avocat. Les gardiens, ici, sont venus à ma rencontre. Eux aussi vous appuient ! Ils disent qu'il faut vous aider, que votre place n'est pas en prison... Mieux : figurez-vous que des avocats du barreau de Bordeaux sont venus me proposer leur soutien ! C'est la première fois que je vois ça ! »

En février 1997, Le Ribault est enfin libéré sur décision de la Chambre d'Accusation, qui refuse de suivre le juge d'instruction persistant à vouloir le maintenir en détention. En avril, Le Ribault, se sentant menacé d'une nouvelle arrestation, quitte la France pour ne plus revenir.

C'est sans doute ce que l'on espérait. Le dragon respire ! Le trublion est écarté. La mafia va pouvoir continuer de "soigner" à prix d'or les arthroses sans les guérir, les psoriasis sans les réduire, les allergies sans en venir à bout, alors que des dizaines de témoignages écrits de patients guéris par le silicium organique attestent de l'efficacité du G5 de Le Ribault. Mais rassurez-vous : les Anglais, les Irlandais, les Canadiens, les

Australiens et beaucoup d'autres non-Français peuvent en profiter. N'est-ce pas une appréciable consolation ?

Autre point commun avec Beljanski : toute une cohorte de faussaires et de plagiaires vendent en France de grossières imitations de G5 sous des noms divers, émaillant parfois leurs prospectus de citations complètes des textes de Loïc Le Ribault sans jamais citer son nom. L'un d'eux a même l'impudence de reproduire dans ses prospectus l'article de Sud-Ouest en prenant soin de masquer la photo de Le Ribault qui l'illustrait. Il faut le faire !

Mais ces escrocs, bien sûr, ne sont pas inquiétés, comme ne le sont pas davantage les imitateurs des produits Beljanski. Car la seule chose qui intéresse la cléricature médicale, c'est de persécuter les chercheurs hérétiques qui menacent sa domination sur le peuple. Eux seuls sont dangereux, parce qu'ils sont honnêtes et qu'ils trouvent et qu'ils prouvent. Les faussaires ne sont, eux, que de pauvres pécheurs du petit commerce qui ne risquent pas de faire des découvertes gênantes.

Loïc Le Ribault est donc venu s'inscrire à son tour dans cette prestigieuse académie "underground" dont il est le dernier survivant et à laquelle il faudra bien qu'un jour la nation rende justice. Toutefois, il se distingue de ses prédécesseurs par ce fait remarquable : avant de se consacrer à des recherches thérapeutiques, il avait rendu à l'État, à sa police et à sa justice tant d'incomparables services que ceux-ci... ne pouvaient pas le lui pardonner.

Car il faut bien comprendre que si vous faites pour le compte d'une institution étatique un travail qu'elle ne sait pas faire alors qu'elle le devrait, elle n'aura de cesse, après avoir pressé tout votre jus, de vous jeter aux oubliettes, car vous êtes la vivante preuve de son incompétence et de son incurie. Logique, n'est-ce pas ?

Examinons par exemple la triste affaire de l'assassinat du petit Grégory Villemin, jamais élucidée, et qui défraya encore la chronique il y a trois ans.

Vers la fin du mois d'avril 2000, les médias nous apprenaient

qu'une tentative d'identification du « corbeau » allait être faite par l'analyse des traces de salive laissées par l'expéditeur sur le timbre de l'enveloppe, grâce aux nouvelles techniques basées sur l'ADN.

Soit dit en passant, cet ADN est une aubaine pour les policiers qui répugnaient au travail fastidieux de la collecte minutieuse des indices nécessitée par la technique Le Ribault. Tandis qu'avec l'ADN, une goutte de liquide biologique humain et hop ! l'affaire est dans le sac, croit-on, ce qui autorisera par ailleurs bien des négligences. Aussi peut-on conjecturer que le recours à l'ADN va devenir une véritable mode, offrant de surcroît l'immense avantage de plonger encore un peu plus le bon peuple dans l'admiration béate de « la science », qu'il suppose beaucoup plus libre et honnête qu'elle ne l'est.

(Quoique depuis le sang contaminé et la vache folle, le bon peuple commence tout de même à avoir des doutes...)

Bref, à propos de la nouvelle tentative « scientifique » de résoudre l'affaire Grégory, Le Ribault me fit savoir que, compte tenu de l'état de conservation de l'enveloppe en question, qu'il connaissait bien, et du manque de précautions qui l'avait entourée, les chances d'obtenir un résultat utilisable étaient des plus minces. La déception qui suivit deux mois plus tard prouva qu'il avait vu juste. Or, Le Ribault affirmait qu'il eût été parfaitement possible de découvrir des informations essentielles bien avant que le recours à l'ADN ait conquis triomphalement droit de cité. Et l'exploitation du matériel sous scellés est encore sans doute possible aujourd'hui, s'il a été conservé avec les précautions nécessaires. Voici d'ailleurs ce que Le Ribault écrivait dans la seconde édition de son livre Le Prix d'une découverte, publié en 1998:

« *(...) Grégory*

Il est évidemment inutile de rappeler cette affaire ultra médiatisée après la découverte dans la Vologne du corps du petit Grégory Villemin. Après la désastreuse prestation du lamentable juge Lambert, c'est un magistrat de grande qualité qui prend le relais, le juge Simon. Celui-ci me reçoit dans son bureau au cours de l'été 1987. À cette occasion, je peux observer les pièces à

conviction, et j'ai la surprise de constater notamment que les vêtements de l'enfant, pourtant soigneusement protégés dans du plastique transparent, n'ont même pas été déballés ni, par conséquent, analysés. Quant à la fameuse « Lettre du Corbeau » du 16 octobre 1984, je la retrouve dans un carton, à l'air libre, froissée, sans aucune protection ! Or, ces scellés, ainsi que beaucoup d'autres, peuvent encore raconter plein de choses.

Ainsi, sur les vêtements, peut-on rechercher des particules à comparer par exemple avec celles présentes sur les sièges de voitures, des cheveux à comparer avec ceux de suspects – morts ou vivants –, de fibres textiles étrangères éventuelles provenant des vêtements de l'assassin, etc.

Sur les chaussures de l'enfant, il est encore possible de rechercher des particules de sol et des grains de sable révélant l'endroit exact où il a marché pour la dernière fois.

On peut aussi rechercher des traces d'insuline sur le pull et le pantalon, des fragments de peau et des fibres sur l'ampoule d'insuline découverte sur les lieux.

Les cordelettes peuvent révéler les caractéristiques de l'endroit où elles étaient stockées.

L'analyse de l'eau contenue dans les poumons de la victime – prélevée pendant l'autopsie – peut indiquer l'endroit où l'enfant a été noyé.

Et puis… et puis… et puis tant de choses encore !

Ces scellés silencieux, il suffit tout simplement de les faire parler, ils ne demandent que ça !

Aussitôt, le juge Simon rédige de sa main quatre ordonnances de commission d'expert à mon intention. (Dont les originaux sont actuellement en possession d'un journal français – Le Courrier Picard – *qui peut avec mon autorisation les fournir à la demande). Celles-ci portent sur l'analyse des vêtements de Grégory, la recherche des itinéraires suivis par l'enfant, l'examen de la « lettre du corbeau » par analyse d'images, la recherche de la provenance des cordelettes et la détermination de l'endroit*

d'immersion de la victime.

J'attends plusieurs mois les ordonnances définitives, qui ne me parviendront jamais. Tout simplement parce que, informés de la décision du juge, le ministère de l'intérieur et la D.G.G.N. intervinrent (séparément mais simultanément) auprès du Parquet pour que le magistrat ne saisisse le C.A.R.M.E. (mon laboratoire) sous aucun prétexte.

Il devenait dès lors impossible de résoudre l'affaire, car compte tenu des affrontements ayant opposé la police et la gendarmerie tout au long de l'enquête, il était évident que des expertises confiées à la police auraient donné raison à la thèse policière, et des analyses soumises à la gendarmerie conforté la thèse gendarmique...

La preuve ? En 1999, l'exploration des scellés permettrait probablement encore de résoudre l'énigme. Mais ils ne sont toujours pas ouverts... »

Ils ne le sont pas davantage en 2003 et ne le seront probablement jamais car, outre la rivalité police-gendarmerie, il existe maintenant une autre excellente raison de ne pas les ouvrir. Il convient en effet d'éviter soigneusement tout ce qui pourrait redonner quelque crédibilité à Loïc Le Ribault, pestiféré notoire pour lequel le tyrannosaure n'envisage sans doute que deux destins possibles : l'oubli total ou le suicide « assisté ». Toutefois, la nomenklatura aura du fil à retordre, parce que Le Ribault est connu et apprécié de beaucoup de gens, à commencer par de nombreux magistrats, gendarmes et policiers honnêtes qui savent ce qu'ils lui doivent. Et dès que l'on évoque certaines célèbres affaires criminelles, ou tout simplement les progrès de l'investigation scientifique, il est bien difficile de faire comme s'il n'existait pas.

C'est ainsi que Le Ribault, exilé en Irlande, vit un jour apparaître dans son village une équipe de télévision de France 2 venue l'interviewer pour l'excellente série documentaire de Christophe Hondelatte Histoires de..., dont plusieurs séquences devaient être consacrées aux « Empreintes du crime ».

Pour ce documentaire d'un grand intérêt sur les méthodes

d'investigation utilisées dans les enquêtes criminelles, et notamment les progrès des techniques scientifiques depuis les empreintes digitales mises en usage à la fin du XIXe siècle, on ne pouvait évidemment se priver du témoignage de celui qui avait initié la police scientifique française à l'usage du microscope électronique à balayage et à qui avaient été confiées plus de 2000 expertises dans des enquêtes de première importance.

Au cours de l'émission, qui fut programmée le 6 juin 2000 à 22 h 45, Loïc Le Ribault, avec autant de clarté que de sérénité, et malgré le peu de temps dont il disposait, sut parfaitement informer le public sur les techniques mises au point grâce à l'utilisation du M.E.B. afin de « faire parler » tous les indices matériels recueillis sur les lieux d'un crime ainsi que sur tous les objets, vêtements, poussières, etc., trouvés sur les victimes ou dans leur environnement proche.

Il faut rendre hommage aux reporters de France 2 qui ont su mettre en valeur très honnêtement la contribution inégalée dont Loïc Le Ribault a fait bénéficier nos forces de police et de gendarmerie, et dont celles-ci sont encore loin de tirer toutes les ressources. Toutefois, les téléspectateurs ont dû se demander par suite de quelle aberration l'État français voulait se passer de l'expérience et des compétences d'un scientifique de ce niveau dans une chasse aux criminels plus que jamais nécessaire.

Mais suis-je bête ! Comment le téléspectateur moyen, écoutant et voyant s'exprimer, sur l'antenne du service public, un scientifique de haut niveau dont les gendarmes et les policiers ont adopté les méthodes performantes, pourrait-il imaginer que ce même scientifique est poursuivi par ces mêmes gendarmes et policiers, prêts à lui mettre la main au collet s'il remet jamais le pied sur la terre de France ? Et cela au seul motif que l'Ordre des médecins et celui des pharmaciens ne sont pas contents qu'il ait guéri des malades sans passer par leur petit commerce ? Non, le téléspectateur moyen ne peut pas imaginer cela. Ou bien il sentirait alors le sol se dérober sous ses pas et prendrait soudain conscience qu'il n'est plus qu'un citoyen d'une République bananière gangrenée d'incompétence, de corruption et de pouvoirs occultes.

À la fin de l'émission de France 2, on voit le réalisateur

Christophe Hondelatte discuter dans un taxi avec Dominique Rizet, journaliste au Figaro-Magazine.

Voici la transcription de leur dialogue :

« *C.H. : Alors, Dominique Rizet, drôle de bonhomme et drôle de destin, tout de même, que ce Loïc Le Ribault...*

D.R. : Loïc Le Ribault, précurseur, père de la police scientifique en France, personnage étonnant. Entre septembre 81 et septembre 91, pendant dix ans, (...) Loïc Le Ribault récupère tous les grands dossiers de la police et de la gendarmerie; deux mille affaires, deux mille dossiers qui lui sont confiés, parmi lesquels Grégory, les disparus de Mourmelon, l'affaire Dandonneau, toutes les grosses, grosses affaires. Tout va bien pour lui. Il a 33 personnes qui travaillent avec lui, des ingénieurs, des techniciens. On vient le voir du monde entier. Le FBI envoie des policiers de Quantico pour voir comment fonctionne le C.A.R.M.E. Ils arrivent d'Angleterre, d'Allemagne; il est très, très à la mode.

C.H. : Manifestement, il ne se fait pas que des amis...

D.R. : Il ne se fait pas que des amis, parce qu'il réussit. On parle beaucoup de lui. Il a inventé le policier en blouse blanche qu'on voit avec son bonnet, ses gants en latex, ses couvre-chaussures. Il a inventé une nouvelle police; il a inventé les techniciens de scène de crime...

C.H. : Alors, qu'est-ce qui fait tant de jalousie que ça ?

D.R. : Je pense que c'est toute sa réussite. C'est le fait aussi que la police et la gendarmerie - qui sont un peu ses rivaux - ne disposent pas et de son matériel et de sa science. Alors, on va le faire tomber, ou alors Loïc Le Ribault va tomber. C'est-à-dire que du jour au lendemain -'ça va aller très vite -, en septembre 91, la police et la gendarmerie ne font plus appel au C.A.R.M.E. Donc le C.A.R.M.E. se retrouve en faillite, puisqu'il n'a plus de dossiers judiciaires, plus de rentrées d'argent. Le Ribault, responsable sur ses biens personnels...

C.H. : ...plonge ?

D.R. : Plonge. Il va quitter la France.il vit aujourd'hui en

Irlande, et il va se faire effectivement beaucoup d'ennemis.

C.H. : Étonnamment, son matériel, lui, va continuer à travailler et continue à vivre...

D.R. : Eh oui, le matériel va continuer à fonctionner, puisqu'il sera vendu aux enchères et que - alors, là, c'est Loïc Le Ribault qui le dit aujourd'hui - la gendarmerie va racheter pour 250 000 francs les millions de matériel qu'il possédait, notamment au C.A.R.M.E.-Bretagne. Donc la gendarmerie va racheter aux enchères le microscope électronique à balayage, et puis encore beaucoup de matériel très sophistiqué.

C.H. : Qui fonctionne encore ?

D.R. : Qui fonctionne encore... »

Ne voilà-t-il pas un merveilleux conte de fées, dans lequel triomphe la fée Carabosse ?

Tentons d'y voir un peu plus clair. Donc, d'un seul coup, en septembre 1991, magistrature, police et gendarmerie ne passent plus aucune commande d'expertise au laboratoire de Le Ribault.

Sur l'ordre de qui ? Car un si bel ensemble suppose une coordination. Et comme le résultat d'une telle décision se devine aisément et qu'il est inéluctable : faillite du laboratoire, c'est que ce résultat est délibérément voulu.

Il faut savoir qu'en 1990, Le Ribault avait adressé au Garde des Sceaux un rapport de synthèse dans lequel il proposait de transformer le C.A.R.M.E. en laboratoire d'État, sous tutelle du ministère de la Justice, moyennant le simple remboursement du matériel. Ce qui était, reconnaissons-le, une offre empreinte de civisme et de générosité. Il n'avait jamais reçu de réponse.

Mais il faut croire qu'un technocrate du ministère s'était mis à étudier soigneusement le problème et avait trouvé la plus ingénieuse des solutions, à développer en deux temps trois mouvements : Faire plonger Le Ribault, récupérer son matériel à peu de frais et redonner aux administrations étatiques le rôle qui est censé être le leur, même si elles se sont avérées depuis des années incapables de le tenir. Et force est d'admettre que ce

plan s'inscrit parfaitement dans la logique d'État.

Sans doute croyait-on ainsi se débarrasser définitivement de ce trublion, qui avait l'outrecuidance de clamer à tous les échos que sans son laboratoire, la police française en serait encore à patauger dans la préhistoire des enquêtes criminelles. Discours d'autant moins supportable qu'il était l'expression de la plus pure vérité. Le Ribault reconnaît d'ailleurs que ses déclarations manquaient de diplomatie. Mais comment ne pas avoir envie de secouer le cocotier quand on a offert soi-même à l'État quinze ans plus tôt un projet de laboratoire public qu'aucun fonctionnaire n'a pris la peine d'examiner, pour finalement voir affluer les serviteurs de l'État dans le laboratoire privé qu'on a mis sur pied à la force du poignet?

Finalement, les hommes de l'État ont jugé préférable de jeter par-dessus bord le citoyen qui avait le grand tort de démontrer une fois de plus que tout ce qui est privé vaut cent fois ce qui est « public ».

Mais ce qu'ils n'avaient pas prévu, c'est que Loïc Le Ribault avait plus d'un tour dans son sac et qu'il allait spectaculairement refaire surface avec le silicium organique. Au demeurant, il est parfaitement logique qu'ils ne l'aient pas prévu. Comment les gens qui manquent d'imagination pourraient-ils imaginer les rebondissements d'un imaginatif ?

Quelques cancrelats de ministère durent toutefois se sentir bien mal à l'aise lorsqu'ils lurent dans Sud-Ouest les articles de Jean-Michel Graille sur les découvertes thérapeutiques de Loïc Le Ribault. On peut même se demander si quelques discrètes communications téléphoniques inspirées du plus rigoureux civisme n'ont pas alerté l'Ordre des médecins, afin qu'il se penche avec sollicitude sur le cas de ce redoutable personnage qui prétendait servir la santé de ses concitoyens après avoir si bien servi leur sécurité. Allez savoir ?

Quoi qu'il en soit, Loïc Le Ribault, définitivement écœuré par les pratiques de la pseudo-démocratie française, a su se mettre pour toujours hors de portée des griffes du tyrannosaure. À l'heure où j'écris ces lignes, il est en passe d'acquérir la nationalité irlandaise. Ne voulant plus à aucun prix demeurer

français, il n'en reste pas moins ainsi attaché à ses racines ancestrales. Celte il était, Celte il demeure. Et ce n'est pas l'irréductible Gaulois que je suis qui lui en fera grief.

Dans la verte Erin, Le Ribault a réinstallé ses pénates et son laboratoire, repris ses travaux, construit son entreprise et tout va bien pour lui. Infatigable travailleur, il écrit, publie, édite et n'a pas fini de faire parler de lui.

En février 2001, il publie un nouveau livre autobiographique : L'Irlande, un an plus tard... sous-titre : Le Crépuscule des Cloportes, que personnellement j'aurais préféré en titre principal. Je m'en expliquai d'ailleurs en présentant ce livre dans Le Silicium Organique, bulletin de l'Association internationale des amis de Loïc Le Ribault :

« Certes, on comprend que l'inventeur du G5 ait d'abord pensé à ses nombreux fidèles. C'est à eux qu'il adresse ce qui est en quelque sorte une « lettre d'exilé », afin qu'ils sachent comment cette année irlandaise lui a permis de retrouver la pleine possession de ses moyens, de reconstruire sa vie et de poursuivre son œuvre que les « cloportes » avaient failli mettre à mal. En tant que « message personnel », ce titre se justifie donc.

Je crains pourtant que Le Ribault ait ici succombé à un accès de modestie, la pire des affections qui puisse toucher un créateur. Accordant la primauté à son travail scientifique, ce qui est bien normal, en aurait-il oublié qu'il est aussi un écrivain de talent, et que, comme tel, il ne doit pas perdre de vue que ses livres, fussent-ils des récits autobiographiques, n'en sont pas moins de l'excellente littérature, porteuse d'informations, de sensations et d'émotions dignes de toucher un vaste public ? Et cela d'autant plus qu'à travers les mauvais coups qui lui ont été portés par la « nomenklatura » française, chacun peut apprécier le degré de décadence et de corruption atteint par notre nation, tombée sous la coupe des sinistres « cloportes ». (Je rappelle que le cloporte est un minuscule crustacé vivant sous les pierres et dans les lieux sombres et humides. Il est amusant de constater que son nom dérive de « portes closes », ce qui en fait le surnom idéal des « ronds-de-cuir » retranchés dans les « lieux sombres » de la République.)

La vie de Le Ribault est symptomatique des malheurs qui guettent les chercheurs indépendants dans un pays boursouflé d'étatisme et de bureaucratie. Ses récits portent donc à la fois témoignage et enseignement C'est pourquoi - mais ce n'est que mon opinion - je crois qu'il devrait s'attacher à en faire ressortir les aspects les plus significatifs d'une dérive dramatique de la démocratie au sein du soi-disant pays des droits de l'homme... »

Dans son récit, Le Ribault nous conte comment une invention brevetée qui lui appartient (le « tamponnoir », instrument destiné à recueillir les plus infimes indices présents sur une scène de crime en les préservant de toute souillure) a été contrefaite par la police.

En avril 1991, Le Ribault, détenant la preuve matérielle de ces contrefaçons, porte plainte contre le ministère de l'intérieur. Le temps passe et, bien sûr, la plainte n'avance guère. Mais en 1994, Gérard Longuet, ministre de l'industrie, lance, avec le concours de l'institut National de la Propriété Industrielle, une campagne de lutte nationale contre les contrefaçons.

Le Ribault, saisissant la balle au bond, écrit à Gérard Longuet pour le féliciter de son initiative et en profite pour solliciter son appui dans son action judiciaire contre le ministère de l'intérieur. Et il reçoit le 30 septembre 1994 une lettre stupéfiante du ministre lui affirmant : « la brevetabilité de votre invention se heurte à une sérieuse antériorité qui vous avait été signalée dans le rapport de recherche ».

Or, à la dernière page du brevet, comme il est d'usage, il est précisé « aucune antériorité n'a été relevée ».

Gérard Longuet serait-il un menteur ? Non, car une signature de ministre ne prouve rien. Dans son formidable ouvrage Le Mal français, Alain Peyrefitte, ancien ministre, nous donne la clef du mystère en même temps qu'il dévoile les tares du système :

« *Sous la monarchie, le* secrétaire de la main *imitait la signature du roi. La plupart des « autographes » de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI que l'on vend aux collectionneurs furent signés par d'obscurs et mécaniques fonctionnaires. Aujourd'hui encore, bien des ministres ne peuvent faire autrement que de*

laisser un collaborateur contrefaire leur signature.

Quand j'arrivai rue de Grenelle, les huissiers m'apportèrent plusieurs corbeilles d'osier où s'empilaient les centaines de nominations et de mutations qui composent le « mouvement ». Proviseurs de lycée, principaux de collège attendaient de mon paraphe leur nouvelle affectation. Par la suite, chaque soir, on poussait dans mon bureau la « brouette » de « la signature ».

Quel sens pouvait bien revêtir ce geste ? Quel moyen avais-je de vérifier que ce professeur dont j'ignorais tout ferait un bon principal de collège, en Meurthe-et-Moselle ? La responsabilité incombait à un aveugle; et les véritables responsables de la décision s'escamotaient dans les replis du système.

Nous étions au cœur d'un rituel symbolique. Sans prise concrète sur l'énorme machine, je lui conférais cependant, par ce geste dérisoire mais décisif, le sceau de l'autorité de l'État. »

À la lumière de ce texte édifiant, il n'est pas difficile de deviner comment le pauvre Longuet a pu signer le mensonge. Il aurait tout aussi bien signé son arrêt de mort.

Le processus est simple : à la suite de la lettre de Le Ribault, un cloporte du ministère de l'industrie a téléphoné à un autre cloporte du ministère de l'intérieur, lequel, peu désireux de voir cette affaire venir au grand jour, lui a soutenu mordicus que le brevet de Le Ribault était annulé par une antériorité, qui d'ailleurs lui avait été signalée. Après quoi le premier cloporte, peu soucieux de vérifier quoi que ce soit (ce qui était pourtant facile auprès de l'I.N.RI.) a rédigé la lettre et l'a repassée au ministre dans la « brouette de la signature » (à supposer qu'il ne l'ait pas signée lui-même).

Un État qui fonctionne de cette manière est à la merci de toutes les catastrophes. D'ailleurs elles arrivent. Dans l'affaire du sang contaminé, par exemple, les ministres furent innocentés. Comment en serait-il autrement, puisqu'ils signent beaucoup ? Leur seul tort est de faire croire qu'ils « décident ». Il faut bien, sinon pourquoi les nommerait-on ? Personne non plus n'est responsable de la « vache folle ». Tout est décidé par d'obscurs cloportes de couloir dont personne ne connaît les noms.

En juillet 2001, l'infatigable Le Ribault envoie à 600 journalistes de la presse écrite et audiovisuelle un « dossier de presse » présenté sous la forme d'un petit livre de poche intitulé Loïc Le Ribault, affaire d'État ? ou Le Livre Noir des clowns en bleu, dans lequel il résume les formidables machinations par lesquelles on l'a mis sur la touche.

En ce même mois de juillet, une émission de Christophe Hondelatte, Les Empreintes du Crime, programmée sur France 2, rend justice à Le Ribault quant à son rôle éminent dans la rénovation de la police scientifique française et diffuse d'autres extraits de sa longue interview réalisée en Irlande l'année précédente. Cependant, la clientèle du G5 ne cesse de grandir et Le Ribault reçoit continuellement des témoignages de patients satisfaits et des lettres enthousiastes d'encouragement de lecteurs de ses livres. L'un d'eux va jusqu'à lui offrir une subvention de 120 000 F pour la rénovation de son laboratoire.

Le Ribault hésite à l'accepter, puis, sur l'insistance du généreux donateur, décide de la consacrer à la création d'une Fondation pour l'étude et les applications thérapeutiques des organosiliciés, qui prendra le beau nom de Sable et Vie et s'installera à Biganos, en Gironde.

En 2001 encore, une équipe de cinéastes viendra le filmer en Irlande pour une série télévisée encore inédite dont il sera la première « star » et il donnera régulièrement des interviews téléphoniques diffusées sur l'antenne d'une radio locale de la région de Metz et qui se poursuivront en 2002.

Le 17 avril 2002, Radio-Courtoisie diffuse une longue interview de Le Ribault par Serge de Beketch et Jean-Paul Le Perlier. Le résultat : une émission de trois heures rediffusée deux fois le lendemain (jour de son anniversaire) soit au total neuf heures d'antenne.

Loïc pensait qu'il y aurait peu d'échos à cette émission, surtout durant cette période d'élections présidentielles. Mais il s'est trompé lourdement (et heureusement), car, en une semaine, c'est plus de 3 000 lettres et messages qui lui sont parvenus, aussi bien sur son adresse Internet qu'au siège de la société irlandaise ou encore à l'adresse française de Sable et Vie.

Des messages de soutien, de révolte ou d'écœurement, mais qui témoignent de ce que les Français ne sont pas tous endormis et que lorsqu'ils sont pleinement informés, ils réagissent avec cœur et raison.

En 2002 toujours, l'inventeur du G5 prépare l'édition du manuscrit que son ami Norbert Duffaut n'avait pu terminer. Le livre doit paraître sous le titre Les tribulations d'un découvreur non reconnu. L'annonce de cette publication, faite dans Le Silicium organique en juillet 2002, vaut à Loïc un abondant courrier émanant de personnes ayant bien connu Norbert Duffaut et qui peuvent apporter sur ses travaux des témoignages de première main.

Il faut savoir que Duffaut décéda avant d'avoir terminé son livre et que certaines personnes ayant travaillé auprès de lui durant plusieurs années sont en mesure d'apporter des compléments importants à cet ouvrage auquel son auteur ne put mettre la dernière touche. Aussi Le Ribault a-t-il décidé d'enrichir le livre d'une partie annexe dans laquelle pourront s'exprimer les anciens collaborateurs de Norbert Duffaut, ce qui ne pourra manquer d'augmenter l'intérêt de l'ouvrage et de montrer que Duffaut, malgré son isolement relatif et la marginalisation à laquelle le voua la « nomenklatura » (encore un savant maudit), put néanmoins s'entourer de spécialistes compétents et convaincus de la valeur de ses découvertes. C'est donc un livre plus étoffé que prévu qui paraîtra, sans doute avant l'été 2003. Ce récit de Norbert Duffaut retrace les premiers balbutiements du silicium organique de fabrication humaine que Loïc Le Ribault allait, avec Duffaut d'abord puis seul ensuite, porter à son efficacité maximale.

Certains lecteurs du présent livre ont sans doute suivi avec intérêt en juillet et août 2002 la série de France 2 présentée par Christophe Hondelatte sous le titre Faites entrer l'accusé.

La sixième et dernière émission, diffusée le jeudi 15 août, était consacrée à l'affaire Pierre Chanal, l'ex-adjudant-chef plus que suspect dans l'énigme des disparus de Mourmelon. Et l'on a pu assister au cours de l'émission à deux interventions de Loïc Le Ribault, dont le laboratoire avait été à l'époque sollicité par la justice pour certaines expertises nécessaires à l'enquête. Ces

deux séquences avaient été enregistrées par l'équipe de Christophe Hondelatte lorsque celui-ci avait été l'interviewer en Irlande au sujet de cette affaire et de quelques autres.

Ayant constaté en regardant l'émission que l'avocat de Chanal, sans être contredit, balayait d'un revers de main les expertises de Loïc comme si elles n'existaient pas, alors qu'elles constituent des preuves accablantes contre le suspect, je l'alertai et lui expédiai l'enregistrement de l'émission - car il ne peut pas capter France 2 en Irlande -, me doutant qu'il aurait des commentaires à exprimer. C'est ce qu'il fit dans une mise au point qui fut publiée une première fois dans Le Silicium organique (inclus dans L'Ère nouvelle) en septembre 2002 et qui jette une lumière crue sur les méandres de la justice française. Je crois utile de restituer ci-dessous les extraits essentiels du texte signé de Loïc Le Ribault :

« *L'Affaire Chanal - synthèse d'un embarras d'État*

« M'étant trouvé impliqué dès le début dans l'Affaire Chanal, celui-ci n'a jamais quitté mon esprit, même aux pires moments de mon exil. Je sais qu'il s'agit d'un des plus grands tueurs en série de l'Histoire, et pourtant, lorsque je l'ai rencontré, il m'a fait pitié : cet homme est un malade. Mais un malade dangereux.

L'émission qui vient de lui être consacrée par France 2 mérite un certain nombre de commentaires.

L'honnêteté et le sérieux de Christophe Hondelatte ne sauraient être mis en doute : il a suffisamment donné de preuves de ses qualités d'objectivité... et de courage (ce qui semble devenir de plus en plus rare dans la presse orthodoxe).

Mais l'énoncé des faits par les personnes impliquées (suspect, membres des familles de victimes, avocats, etc.) donne l'impression d'un désordre qui n'existe pas. En regardant cette émission, j'ai vu une affaire « rebâtie » alors que le dossier initial est pourtant en béton. En fait, tout repose - une fois de plus - sur les analyses. Mon commentaire se limitera aux aspects techniques, et à leur chronologie. Dans cet énoncé, le lecteur découvrira tous les ingrédients d'une affaire d'État : les mensonges, les calomnies, les omissions, la brutalité et

l'insensibilité administratives, le mépris des victimes et il y a sans doute pire encore.

Phase 1 : Le 8 août 1987, près d'Alaincourt (Aisne), on découvre le corps de Trevor O'Keeffe, jeune auto-stoppeur irlandais de 19 ans parti quelques jours auparavant de chez lui pour chercher du travail en Suisse.

Phase 2 : Le 13 août 1987, le Laboratoire interrégional de police scientifique (ministère de l'intérieur) de Lille est chargé par un premier magistrat d'effectuer l'analyse de la terre prélevée sur les lieux ainsi que sur les vêtements de la victime. Les experts sont messieurs Haguenoer et Lancelin, qui remettent leur rapport le 21 juin 1988 (10 mois plus tard !) et concluent n'avoir découvert aucun indice permettant de faire progresser l'enquête.

Phase 3 : Samedi 22 août 1987, Eroline O'Keeffe (la mère de Trevor) et sa sœur font le voyage jusqu'à St-Quentin pour identifier le corps de Trevor. À leur arrivée, elles apprennent que le juge a fait enterrer Trevor la veille ! Il faudra six semaines à leurs avocats irlandais pour obtenir l'exhumation du corps et l'autorisation de le rapatrier. La décision étant remise de jour en jour, et le juge refusant de les recevoir en dépit de leurs demandes d'audience quotidiennes, les deux soeurs doivent passer une semaine à l'hôtel. À l'issue de celle-ci, les gendarmes leur intiment brutalement l'ordre de rentrer chez elles ("Go home now ! ").

Durant les cinq semaines suivantes, elles devront revenir trois fois en France, toujours dans l'attente d'une décision qui leur est promise pour le lendemain, mais n'est jamais donnée. Lorsque l'autorisation leur parvient enfin, elles sont seules au cimetière, personne ne leur ayant dit qu'elles pouvaient se faire assister ou remplacer par une personne mandatée.

C'est avec une pelleteuse que, sous leurs yeux, le cercueil est sorti. À cause d'une manœuvre brutale, il se brise et le corps de Trevor tombe, enveloppé du traditionnel sac de plastique blanc, répandant une odeur épouvantable. Environnées d'un nuage de mouches, les deux sœurs, selon l'expression d'Eroline, ont "l'impression de se trouver dans un film de Boris Karloff". Elles

ne peuvent concevoir qu'une telle scène se passe à la fin du vingtième siècle en France !

Elles doivent ensuite acheter un nouveau cercueil en bois, un autre en plomb, et régler elles-mêmes l'ensemble (exhumation comprise) aux Pompes funèbres générales, vers lesquelles elles ont été dirigées... par la gendarmerie !

Phase 4 : Fin 1987, Eroline O'Keeffe reçoit une lettre de Joëlle Charnel, une Française qui a découvert les affaires de Trevor dans une forêt et s'inquiète pour lui. Quand Joëlle Charnel a informé la gendarmerie de sa découverte, celle-ci, au lieu de s'intéresser au sac à dos, à la tente, au certificat de naissance et aux divers papiers (dont l'adresse de Trevor en Irlande) ainsi découverts, lui a dit de ranger tout simplement ces affaires dans son garage.

Surprise d'une telle indifférence, Mme Charnel a donc écrit à l'adresse figurant sur les papiers. C'est Mme O'Keeffe qui lui apprend la terrible fin de Trevor. À l'heure actuelle ce sac à dos et son contenu n'ont toujours pas été analysés.

Phase 5 : 9 août 1988, arrestation et inculpation de Pierre Chanal pour le viol d'un jeune Hongrois, et découverte d'une pelle dans son véhicule. Les enquêteurs opèrent alors un premier rapprochement entre Chanal et les événements qui, depuis 1980, se sont produits dans ce qu'on appelle le "triangle maudit", périmètre de 15 km formé autour de Châlons-sur-Marne par les camps militaires de Mourmelon, Suippes et Mailly. Là, sept appelés ont disparu sans laisser de traces, et il se trouve que trois d'entre eux travaillaient sous les ordres de Chanal alors qu'il occupait les fonctions de sous-officier instructeur au 44e régiment de dragons de Mourmelon. Interrogé, Chanal reste désespérément muet, mais les gendarmes se demandent si la pelle, elle, pourrait "parler". La question est claire : existe-t-il un lien entre la mort d'O'Keeffe et la pelle de Chanal ?

Phase 6 : En août 1988, un magistrat choisit mon laboratoire (le C.A.R.M.E.) pour effectuer par exoscopie des analyses de comparaison entre la terre prélevée sur la pelle et celle de l'endroit où a été découvert le cadavre d'O'Keeffe.

Mes conclusions sont que les terres sont identiques.

Phase 7 : Fin 1988, je suis missionné pour fouiller le camping-car de Chanal. La fouille dure deux jours entiers, et toutes les opérations sont filmées par le Centre de perfectionnement judiciaire de la gendarmerie nationale (Fontainebleau).

À cette occasion, je découvre plusieurs centaines de cheveux, qui, à l'évidence, appartiennent à plusieurs personnes différentes. Je propose au juge d'effectuer une analyse approfondie de ces cheveux au microscope électronique. Le juge refuse, prétextant que ce travail coûtera trop cher.

Je propose également de profiter de ma venue pour explorer au laser l'appartement dont dispose Chanal à Fontainebleau. Le juge refuse, également pour une question de coût.

Dans les jours qui suivent, l'Armée (propriétaire de l'appartement de Chanal) invite la sœur de Chanal à enlever des lieux tout ce qui l'intéresse, et brûle le reste.

Phase 8 : 1988-1994, pendant sept ans, rien ne se passe au point de vue des expertises.

Phase 9 : 10 décembre 1991, le juge Marien du T.G.I. de St-Quentin adresse la lettre suivante à Mme O'Keeffe :

" *Madame O'Keefe, (sic)*

Il résulte de l'autopsie et de l'expertise médico-légale (...) que Trévor O'Keefe est mort étranglé au début du mois d'août 1987.

Il existe une concordance entre la terre prélevée sur les lieux de découverte du cadavre et sur les échantillons de terre prélevée sur une pelle appartenant à l'adjudant Chanal (...).

Les enquêteurs portent actuellement leurs soupçons sur cet individu homosexuel notoirement connu et meurtrier présumé de jeunes appelés du Camp de Mourmelon.

Ceci dit, il n'existe pas d'indices matériels ou de charges suffisamment déterminants pour inculper ce dernier du meurtre de votre fils, si bien qu'en l'état du dossier l'auteur de ce crime

demeure inconnu.

Le juge d'instruction "

Phase 10 : À partir de 1993, Eroline demande à de multiples reprises mon adresse à la gendarmerie et aux magistrats instructeurs. À chaque fois, on lui répond que le C.A.R.M.E. a fermé ses portes et que je suis introuvable. À l'époque, pourtant, et jusqu'en 1995, j'habite à 200 m de la gendarmerie de La Teste, et à 500 m du commissariat...

Phase 11 : Le 11 avril 1995, un nouveau juge donne (toujours au Laboratoire interrégional de police scientifique de Lille) mission de faire une étude critique de mes travaux. Les deux experts sont messieurs Lancelin et De Coninck, qui concluent évidemment que mes rapports n'ont aucune valeur... et que l'exoscopie n'est pas fiable.

Phase 12 : En 1995, Eroline n'a toujours vu aucune des affaires appartenant à Trevor et demande à rencontrer le juge Charles Marien. Elle veut voir le sac à dos de son fils pour regarder ce qu'il y a dedans.

Le juge lui dit que c'est impossible, car l'objet se trouve dans une autre ville. Eroline ayant informé le magistrat qu'elle ne bougerait pas de son bureau avant qu'on lui ait apporté le sac, Marien se lève, ouvre une porte, saisit le sac et le jette sur le sol devant Eroline et sa sœur en disant : "C'est fini, maintenant ? "

Le cadavre de Trevor portait des chaussettes blanches avec des rayures au sommet. Or, j'ai découvert des chaussettes identiques dans le camping-car. Les enquêteurs disent à Eroline qu'il s'agit d'une coïncidence. Il portait aussi un slip d'homme de fabrication française et de taille 38-40, alors que sa taille était 30-32. Or, dans le camping-car de Chanal, parmi tous les slips de celui-ci, de fabrication française et de taille 38-40, s'en trouvait un de fabrication anglaise et de taille 30-32. Eroline identifie formellement celui-ci comme appartenant à son fils. Les enquêteurs lui disent qu'il s'agit d'une coïncidence.

Auprès du corps de Trevor, on avait découvert un mouchoir portant les mêmes initiales que celles de Pierre Chanal. Les

enquêteurs disent à Eroline qu'il s'agit d'une coïncidence.

À propos de mes analyses montrant que la terre trouvée sur la pelle de Chanal était identique à celle de l'endroit où a été découvert le corps de Trevor, les enquêteurs disent à Mme O'Keeffe qu'il s'agit d'une coïncidence.

Phase 13 : Février 1996, Eroline, ses trois enfants aînés et quelques-uns des membres des familles des disparus sont convoqués pour des prélèvements génétiques. À cette occasion, on montre aux familles endeuillées une bande vidéo d'un homme se masturbant, violant et torturant un autre homme. On leur demande si elles reconnaissent quelqu'un. Chanal avait en effet pris la précaution de ne filmer sa victime et lui-même qu'à partir des épaules.

Les trois frère et sœurs de Trevor ignoraient jusqu'alors que leur frère avait été violé avant sa mort.

"Pendant des années, j'ai pensé que quelqu'un l'avait enlevé puis étranglé", dit Eroline; elle-même n'avait découvert la vérité qu'au cours d'un de ses nombreux voyages en France. Mais elle ne l'avait pas révélée à ses enfants, parce qu'elle pensait *"qu'ils avaient déjà assez souffert. Mes enfants ignoraient ce qui était arrivé à leur frère jusqu'à ce qu'ils aient vu le film... "*

Phase 14 : Avril 1997, Chapart, le nouveau juge d'instruction chargé de l'affaire, se rend compte que mon rapport n'a probablement pas été critiqué objectivement. Le 4 avril 1997, alors que je sors de prison et suis sous contrôle judiciaire, il me nomme surexpert pour essayer de découvrir la vérité et surtout ce qui pourrait être utile dans cette série de rapports pour la manifestation de la vérité. Le juge est accompagné par un sous-officier de gendarmerie, Jean-Marie Tarbes, un de mes anciens élèves, qui me dit regretter le " temps du C.A.R.M.E.".

Phase 15 : Les rapports de la police dite scientifique que me remet le juge me pétrifient littéralement.

C'est, tout simplement, la preuve écrite que, pour éliminer le C.A.R.M.E. et me discréditer, le ministère de l'intérieur n'a pas hésité à truquer des expertises scientifiques et à rendre des

conclusions volontairement falsifiées dans le cadre d'une affaire criminelle ! Avec la complicité de membres de l'Université !

Phase 16 : À l'occasion de cette visite, Chapart et Jean-Marie Tarbes m'informent qu'ils ont un gros problème : les échantillons de terre provenant de l'endroit où le corps de Trevor a été découvert et ceux prélevés sur la pelle découverte dans le camping-car de Chanal ont disparu. Personne ne sait où ils se trouvent. Deux minutes plus tard, je leur remets les scellés. Lorsque le C.A.R.M.E. avait fermé ses portes, saisi par un étrange pressentiment, je les avais emportés avec moi pour les placer en lieu sûr. Ces échantillons font immédiatement l'objet d'un procès-verbal de remise officiel.

Phase 17:5 avril 1996 : Je m'attelle immédiatement à la tâche. Mais, pour cela, je suis obligé de donner un certain nombre de coups de téléphone à la Section de Recherches de la gendarmerie chargée de l'enquête, en indiquant mes premières observations et le scandale impensable que je viens de découvrir.

Est-ce vraiment un hasard si, quatre jours plus tard, la police revient pour m'arrêter sous un nouveau chef d'inculpation bidon (vol de tableau de maître !) ? J'ai, heureusement, été averti quelques heures plus tôt par un ami policier, et juste eu le temps de m'enfuir.

(...) (Phases 18 à 22)

Phase 23 : 28 mars 1999, dans le Sunday Independent paraît une longue synthèse d'Aine O'Connor consacrée à l'affaire Chanal et intitulée Disparu en France.

La relation - objective et bien documentée - des faits n'est guère à la gloire de la gendarmerie ni de la justice françaises.

En voici quelques extraits :

"(...) *Le Ribault, un scientifique réputé qui avait travaillé avec le FBI, (...) découvrit que le sol dans lequel Trevor avait été enterré était identique à celui prélevé sur la pelle de Chanal. C'était le premier maillon majeur établi entre Chanal et Trevor O'Keeffe, mais la police déclara que cette découverte n'avait*

aucune valeur scientifique. Bien que l'expertise de Le Ribault soit incontestable, on la négligea au profit de deux autres qui concluaient différemment pour des raisons suspectes.

(...) Chapart, l'actuel juge, est peut-être le premier magistrat qui veuille réellement résoudre le mystère de Mourmelon. En 1995, il lança une synthèse de toutes les preuves établies contre Chanal et, ce qui est le plus important, ordonna les expertises génétiques qui avaient été préalablement refusées.

Trois ans se sont écoulés avant que les analyses génétiques ne commencent. (...) Au début février parvinrent les premiers résultats. Des analyses indépendantes sur les échantillons de sol controversés prouvent que Le Ribault avait raison - le sol trouvé sur la pelle de Chanal est le même que celui où Trevor avait été enterré.

Il apparaît également de façon certaine que des cheveux trouvés dans le camping-car appartiennent à deux des disparus. Et récemment le travail énorme d'Eroline a porté ses fruits. Onze ans et demi après le meurtre de Trevor, des poils de sa poitrine ont été identifiés parmi les cheveux découverts dans le véhicule.

(...) S'il n'y avait pas eu la recherche personnelle de justice d'Eroline pour son fils, il est peu probable que quoi que ce soit ait jamais été entrepris à propos des Disparus de Mourmelon. La plupart des autres familles ont perdu espoir de retrouver un jour les corps de leurs fils, sans parler d'obtenir justice. Mais Eroline O'Keeffe est déterminée. "

Phase 24 : Fin janvier 1999, les résultats des tests génétiques réalisés sur les cheveux que j'avais collectés dans le camping-car de Chanal en 1988 sont formels et prouvent avec une certitude quasi absolue qu'au moins quatre personnes ont perdu des cheveux ou des poils dans le véhicule :

- Pierre Chanal (23 éléments pileux) ;

- Le jeune auto-stoppeur hongrois violé par Chanal mais survivant (13 éléments pileux) ;

- Patrice Denis, jeune auto-stoppeur découvert assassiné (8

éléments pileux) ;

- Patrick Gâche, jeune auto-stoppeur découvert assassiné (1 élément pileux).

Autrement dit, Chanal est responsable de la mort d'au moins deux jeunes auto-stoppeurs.

Il y aurait encore beaucoup à dire, mais l'Affaire Chanal étant loin d'être terminée, j'aurai certainement l'occasion d'y revenir. »

Aujourd'hui, Loïc Le Ribault est à la veille d'une nouvelle grande aventure scientifique, dans cette belle Irlande où il a trouvé son havre de paix, loin des ingratitudes et des persécutions de la bureaucratie française qui ronge notre pays comme une tumeur cancéreuse, et il attend tranquillement que la Cour européenne des droits de l'homme lui rende justice et condamne l'État français, ce qu'elle fera certainement pour la énième fois.

Tout de même, Le Ribault a besoin de soleil, dont les rayons s'étiolent souvent dans les brumes du Far-West insulaire. Alors, de temps à autre, il fait un saut en avion vers les Antilles, où il avait fait voici quelques années une étape mémorable. Il vient d'y retourner, et il a été agréablement surpris de l'accueil chaleureux que lui ont réservé ses anciens clients du G5, lequel avait fait là-bas des merveilles, comme partout d'ailleurs.

On n'avait pas cessé à Antigua de parler de lui, personnage devenu quasi légendaire grâce aux effets de la « potion magique » qui avait soulagé bien des douleurs autour de lui.

Ainsi n'est-ce pas seulement le Soleil des cieux que Loïc a retrouvé là-bas, mais aussi celui des cœurs !

Et nul doute que, bientôt, ceux qui ont cru abattre ce chercheur indépendant et le vouer à l'oubli, comme ils l'ont fait pour tant d'autres, vont pâlir de jalousie en apprenant ses nouvelles trouvailles, dont la République d'Irlande aura désormais la primeur. Une fois de plus, la France aura remporté la palme de la « fuite des cerveaux ». Mais combien de Français

le sauront ?

Épilogue

Vous allez bientôt, ami lecteur, refermer ce livre. Mais je vous en conjure, ne refermez pas votre esprit !

Car les injustices dont je vous ai fait part, au-delà de ces douze chercheurs qui les ont subies, c'est vous-même qui en êtes victime ! Et vos enfants, vos petits-enfants le seront plus encore, car elles portent en germe des cataclysmes inconcevables.

La démocratie confisquée, la science et la médecine dévoyées, la classe politique ignare ou corrompue, la fonction publique envahie de « petits marquis » incompétents et sournois, tout cela nous mène vers la déchéance collective, sur fond de maladies nouvelles imparables et explosives.

La France doit redevenir le pays de la douceur de vivre ! Le pays de la liberté, de l'équité, de la responsabilité.

Les Français ont droit à une agriculture naturelle, à une alimentation saine, à une médecine honnête, à un environnement régénéré. Vous le pensez comme moi sans doute, mais vous vous dites : que puis-je donc faire ? Que puis-je donc, moi, citoyen solitaire, faible et désarmé, contre l'État obèse et tentaculaire qui a tout investi et qui couvre de son ombre propice les machinations d'invisibles tyranneaux habiles à s'en servir.

Je vais certainement vous surprendre. Mais vous pouvez faire quelque chose d'immense : vous pouvez lire et vous pouvez faire lire. C'est bien peu, direz-vous. C'est beaucoup plus que vous ne croyez. Souvenez-vous de ce qu'on a appelé le « Siècle des Lumières ». La civilisation changea soudain de visage et d'allure. Le monde sentit se lever une immense espérance, éveillée par ceux qui lisaient, souvent hélas gâchée ou dévoyée par ceux qui

ne lisaient pas.

J'exagère ? Pas du tout.

La Révolution française naquit dans les livres. Ses pères se nommaient Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Beaumarchais, Diderot, d'Alembert, j'en oublie. Ceux qui les lisaient portaient l'avenir dans leurs mains. Et si ce pauvre bougre de Louis XVI avait mieux prêté l'oreille à ceux qui écrivaient et qui lisaient, il aurait su faire à temps les réformes nécessaires et du même coup il aurait sauvé sa tête ainsi que la paix civile.

Mais nos hommes politiques ne lisent pas ! (Ne lisent pas de livres, veux-je dire.) Et les Français ne lisent pas assez. Savez-vous que nous lisons trois à quatre fois moins de livres que les Anglais, que les Allemands, que les Hollandais ? Et si étrange que cela puisse paraître, toutes nos faiblesses en découlent.

Parce que les journaux, les radios, les télévisions ne vous restituent que l'écume des choses. Dans les meilleurs cas, ils vous ouvrent des pistes. Mais il faut vous y engager, équipé de bons livres, qui seuls peuvent vous permettre d'approfondir les questions essentielles, de découvrir les rouages de la société, les secrets de la vie, les mystères du monde. Si vous lisez des livres, si vous les faites lire, vous aurez déjà commencé la révolution, la vraie, celle des esprits et non celle des rues.

Le présent volume est un cri d'indignation, mais aussi, vous l'avez compris, un cri d'alarme, un cri d'espoir. Et ce cri a besoin de votre porte-voix. Quoique plein de défauts sans doute, ce livre tente d'ouvrir les yeux sur quelques vérités cachées, sur quelques destins oubliés et sur quelques sombres menaces.

S'il a su éveiller votre intérêt et si vous pensez que vos amis doivent le lire, surtout ne leur prêtez pas ! Vendez-leur.

Parce qu'un livre n'a dans la société d'aujourd'hui que le poids de son tirage. À la force de ses idées, il lui faut encore ajouter le nombre de ses acheteurs, qui seul peut émouvoir les haut-parleurs des petits écrans. Alors, peut-être, quelque chose pourra changer...

Car lire et faire lire, c'est agir, n'en doutez pas !

Bibliographie

I - Ouvrages d'intérêt général

Le Mal français, Alain Peyrefitte (Plon, 1976)

La Dictature médico-scientifique, Sylvie Simon (Filipacchi, 1997)

Vaccination, l'overdose, Sylvie Simon (Déjà, 1999)

Faut-il avoir peur des vaccinations ?, Synthèse d'un colloque réalisé à Paris le 16 octobre 1999 entre 20 médecins, biologistes, scientifiques et juristes, publié sous la direction de Sylvie Simon (Déjà, 2000)

Pour en finir avec Pasteur, un siècle de mystification scientifique, Dr Éric Ancelet (Marco Pietteur, Embourg, Belgique, 1998)

La Santé assassinée, Me Isabelle Robard (L'Ancre, 1992)

La Dictature des laboratoires chimiques et pharmaceutiques, Dr Louis De Brouwer (1997)

Ce *fameux nuage... Tchernobyl - La France contaminée*, Jean-Michel Jacquemin (Sang de la Terre, 1998, 1999)

Le secret des peuples sans cancer, Dr Jean-Pierre Willem (Ed. du Dauphin, 1993)

Cancer, enquête sur les découvertes en péril, Simonne Brousse (Éditions du Dauphin, 1992)

La Mafia médicale, Dr Guylaine Lanctôt

Ce qu'on vous cache sur le cancer, Dr Philippe Lagarde (Ed. Marcel Favre, 1982)

L'Étreinte du Crapaud, Arthur Koestler (Éditions Calmann-Lévy, 1972)

Les microzymas, dans leurs rapports avec l'hétérogénie, l'histogénie, la physiologie et la pathologie, Professeur Antoine Béchamp

Antoine Béchamp, l'homme et le savant, Docteur Marie Nonclercq (Éditions Maloine)

Constitution des organismes animaux et végétaux, causes des maladies qui les atteignent, Professeur Jules Tissot (Muséum d'Histoire Naturelle, I -1926, II - 1936, III - 1946)

L'Eau de mer, milieu organique, René Quinton (Masson éditeur, 1905,1912)

Le Dispensaire marin, Docteur Jean Jarricot (Masson éditeur, 1921)

Le Secret de nos Origines révélé par René Quinton, André Mahé (Colombe, 1962 - Courrier du Livre, 1990)

La Faillite du BCG - Professeur Marcel Ferru (1977)

De l'Atome à la Vie - René Jacquier (1961, 1980)

Dossier Priore - Jean-Michel Graille (Denoël, 1984)

L'Affaire Solomidès, André Conord (Éditions Jean-Jacques Pau vert, 1977)

La physiatrie et les physiatrons synthétiques, Docteur Jean Solomidès (Institut Solomidès, 1969)

Chimiothérapie du cancer considéré comme une maladie à virus,

Docteur Jean Solomidès (Librairie Le François, 1953, 1976)

La Santé confisquée, Monique et Mirko Beljanski (1989,1992, 1993, 4e édition : EVI Liberty, New York, 1999)

Mirko Beljanski, ou la chronique d'une « Fatwa » scientifique, Monique Beljanski - EVI Liberty, New York, 2001)

Enquête sur un survivant illégal, L'Affaire Gérard Weidlich - Sophie Chervet - Jean-Paul Le Perlier (Guy Trédaniel, Éditeur, 2002)

Cancer : l'approche Beljanski, Dr Christian Marcowith (EVI Liberty, New York, 2003)

Micropolis - Loïc Le Ribault (1998)

Le Prix d'une découverte - Lettre à mon juge, Loïc Le Ribault (1998, 1999, 3e édition 2000)

L'Irlande un an plus tard - Le crépuscule des cloportes, Loïc Le Ribault (2001) (disponibles en VPC, voir plus loin)

II - Carnet d'adresses

Laboratoires Quinton International
Carretera Almoradi-Rojales Km 1, nave 4 E 03160, ALMORADI (Espagne)
(Quinton Isotonie en boîte de 30 ampoules buvables, à commander chez votre pharmacien français)

Produits Solomidès
En Suisse : « Lipoligo » en pharmacie
En Italie : « T.I.B. » - Société Wrastor-Cortes, 54 Via Veneto, 36061 Bassano del Grappa
Renseignements à l'Association « Choisis la Vie » BP 5, 69510 Messimy - Tél : 04.78.87.93.83.

Centre d'innovations, de Recherches et d'informations Scientifiques (CIRIS) - Président : Gérard Weidlich Objet : Agir

pour obtenir la reconnaissance officielle des découvertes de Mirko Beljanski. (Diffuse les livres) Secrétariat : 16, chemin de St James 17550 Dolus d'Oléron Tél./Fax : 05.46.75.39.75. - Internet : https://beljanski.org/francais/

Natural Source International, Ltd
Distributeur exclusif des produits Beljanski PMB 331, 208 East 51st Street, New York, NY 10022 USA Tél. +001 (212) 308 - 7066 (à partir de 15 h, heure française, un interlocuteur vous répondra en français)
- Fax : +001 (212) 593 - 3925
Internet : https://beljanski.org/francais/
www.natural-source.com
e-mail : natural-source@spacelab.net

Le Bol d'Air Jacquier (appareil d'oxygénation) Société Holiste - 71110 Artaix - 03.85.25.29.27 Télécopie : 03.85.25.13.16 - e-mail : holiste@avo.fr

« Dialogue » Revue du CIRIS - Numéro spécial hors-série de 140 pages « Mirko Beljanski » 2001- Envoi contre 7,62 € au CIRIS, 16, chemin de St James, 17550 Dolus d'Oléron

Association Internationale des Amis de Loïc Le Ribault
(Irlande, Suisse, Belgique, Grande-Bretagne, France, USA)
Correspondant pour la France : Michel Bogé, 57 Avenue Général Leclerc, 75014 Paris.

Le Silicium Organique - Bulletin bimestriel de l'Association Internationale des Amis de Loïc Le Ribault Abonnement par année indivisible : 6 numéros en 4 exemplaires : 9,15 E (3e année de parution) spécimen sur demande à L'Ère nouvelle.

L'Ère nouvelle, revue de prospective fondée en 1980. (alimentation, santé, philosophie, psychologie, sociologie, histoire des civilisations, politique non partisane).
Directeur et rédacteur en chef : Pierre Lance
BP 171, 06407 Cannes cedex - Tél. : 04.93.99.30.13. e-mail : lerenouvelle@wanadoo.fr
site Internet : http://lerenouvelle.pagesperso-orange.fr/pub/

LLR-G5 Ltd - Distributeur exclusif des produits et des ouvrages de Loïc Le Ribault.
(Vente par correspondance, expédition tous pays)
C/o Ross Post Office, Castlebar, County Mayo,
République d'Irlande - Tél. : 00 353 87 2042 488

Achevé d'imprimer en septembre 2003
sur les presses de la
Nouvelle Imprimerie Laballery - 58500 Clamecy

Dépôt légal : septembre 2003

Numéro d'impression : 309039

Imprimé en France

Quatrième de couverture

PAUL KAMMERER - Biologiste autrichien, prouva l'hérédité des caractères acquis, encore niée aujourd'hui par les généticiens : "suicidé" par les nazis en 1926.

ANTOINE BÉCHAMP - Professeur de chimie médicale, démontra contre Pasteur que bactéries et virus peuvent provenir de nos cellules et que l'asepsie des êtres vivants est inexistante.

JULES TISSOT - Professeur de physiologie, confirma les thèses de Béchamp par des photographies de cellules d'une étonnante précision.

RENÉ QUINTON - Découvrit l'identité chimique de notre sang et de l'eau de mer. Il fut mondialement célèbre en 1906 pour avoir sauvé du choléra des milliers d'enfants.

MARCEL FERRU - Professeur de clinique médicale infantile, démontra l'inefficacité et la nocivité du vaccin BCG que la France est le seul pays européen à avoir rendu obligatoire

EDGARD NAZARE - Ingénieur en aéronautique, inventa la " centrale aérothermique ", productrice d'électricité solaire, qu'il ne put faire accepter. Marcel Macaire - Docteur ès sciences, expliqua la distribution ordonnée de tous les corps célestes et nia les dogmes de l'expansion de l'univers.

RENÉ JACQUIER - Ingénieur chimiste, inventa un procédé d'oxygénation efficace contre de graves maladies, notamment cardiovasculaires. Invention méconnue.

ANTOINE PRIORE - Ingénieur électronicien, inventa une "machine à guérir le cancer" par un rayonnement de champs magnétiques. Invention méconnue.

JEAN SOLOMIDÈS - Médecin, inventa des substances capables de détruire les cellules cancéreuses. Découverte ignorée malgré

les preuves de son efficacité.

MIRKO BELJANSKI - Docteur ès sciences, créa des médicaments efficace contre le cancer mais ne put les faire agréer. Persécuté jusqu'à en mourir, pour avoir guéri "illégalement".

LOÏC LE RIBAULT - Docteur ès sciences, rénovateur de la police scientifique française, prouva l'efficacité thérapeutique du silicium organique, agréé à l'étranger, mais non en France. Poursuivi pour "exercice illégal de la médecine".